LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

la météo: Dégagement graduel avec vent modéré du nord-ouest de 30 à 50 km/h. Maximum –2. Aperçu pour dimanche: beau.

Vol. LXXI — No 63 | Montréal, samedi 15 mars 1980 | 25 CENTS

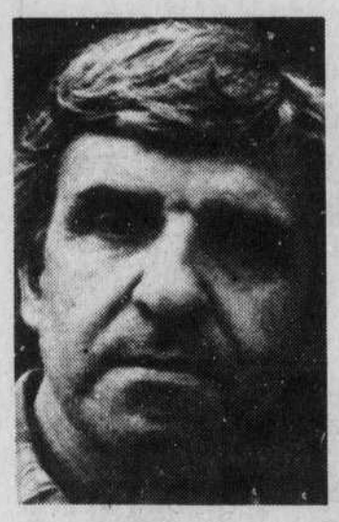
culture & société



Paule Baillargeon

C'est avec l'économie et la modestie des moyens que Paule Baillargeon a réussi à terminer un deuxième film: *La Cuisine rouge*. Dans une entrevue au DEVOIR la comédienne et réalisatrice raconte comment il est possible de travailler dans la marginalité et de créer en comptant ses «cennes».

— page 19



Fernand Leduc

Signataire du *Refus global*, Fernand Leduc se définit comme un peintre «impressionniste». Avec ses «Microchromies» exposées au Musée d'Art contemporain et qui représentent son cheminement artistique des dix dernières années, Leduc a désormais pris comme sujet de ses tableaux la lumière elle-même.

— pages 19 et 29

AU SOMMAIRE

- Après la querelle des invités, la neige perturbe le symposium de Laval — page 2
- Une entente de principe intervient à Petrofina — page 3
- Regard sur la mode estivale — page 4
- L'aide au Cambodge est mieux distribuée — page 6
- Les relations se détériorent entre Moscou et Belgrade — page 7
- Un compromis acceptable: un éditorial de Jean-Claude Leclerc
- L'élection scolaire oubliée: un commentaire de Lise Bissonnette
- Entre le OUI et le NON: un commentaire de Michel Roy — page 16



En pleine grève des cols bleus, les automobiles ont été aux prises hier avec la seule vraie tempête de neige à s'abattre sur la métropole cet hiver. Quelques déneigeuses du service des Travaux publics ont tenté au cours de la journée de dégager les principales artères, notamment le boulevard Dorchester. En soirée, le syndicat des employés manuels a annoncé qu'il était prêt à déneiger les rues si l'administration municipale mettait l'équipement à sa disposition. (Photo Jacques Grenier)

Cols bleus: le rapport est mal accueilli

La Ville de Montréal et le syndicat des employés manuels ont tous les deux demandé une rencontre avec le médiateur afin d'obtenir des précisions sur un rapport que ni l'une ni l'autre partie n'ont accueilli avec enthousiasme.

En fin d'après-midi hier, les dirigeants de la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) faisaient savoir qu'ils allaient recommander le rejet de ce rapport de médiation à l'assemblée générale de leurs membres prévue pour dimanche matin au Cégep du Vieux-Montréal.

Au Conseil municipal, M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif, a indiqué que le règlement proposé comportait des recommandations coûteuses. L'administration municipale ne révèlera sa position qu'après avoir obtenu des explications supplémentaires.

Le comité de négociations des 5,450 employés manuels active sa recommandation en soulignant les imprécisions du rapport du médiateur, l'absence de textes précis et d'un protocole de retour au travail.

«Dans les circonstances, connaissant l'attitude de la Ville de Montréal et de la CUM depuis le début de la présente négociation, le syndicat ne pourrait risquer d'accepter quoi que ce soit sans que des textes précis fassent l'objet d'une entente.»

«Par ailleurs, ajoute le communiqué syndical, le comité de négociations en est venu à la conclusion que le rapport Désilets ne tient pas compte de l'ensemble des revendications syndicales et que des points majeurs demeurent encore en suspens».

La déclaration du président du Comité exécutif laisse entrevoir une déception à l'égard du rapport du médiateur. «Une étude approfondie du rapport du médiateur quant à ses implications d'ordre fonctionnel et d'ordre financier porte à conclure que l'application des recommandations sera évidemment coûteuse pour les véritables employeurs que sont les citoyens de Montréal».

Voir page 18: Cols bleus

«Sauvetage» de la réforme de la fiscalité

Montréal réduit de 15 cents le taux de la taxe foncière

Des pourparlers de dernière heure entre l'administration municipale et le ministre des Affaires municipales ont permis au président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, d'annoncer hier au Conseil municipal une réduction générale de la taxe foncière.

Cette réduction pourrait valoir entre 14 et 15 cents du $100 d'évaluation foncière et faire passer le taux de la taxe foncière de $3.25 à $3.10 pour tous les contribuables montréalais. L'administration municipale a pu obtenir ce résultat en rétablissant sur les immeubles commerciaux et industriels évalués à $100,000 et plus une surtaxe de 43.5 cents.

«Le gouvernement du Québec a enfin reconnu notre point de vue», a dit M. Lamarre en annonçant les modifications au budget de la ville. «Il nous avait toujours promis des revenus supplémentaires de $60 millions. Il était clair que nous n'y parviendrions pas et il l'a reconnu».

Lorsqu'il avait rendu public le budget de 1980, M. Lamarre avait tenu des propos sévères à l'égard de la réforme de la fiscalité municipale. L'administration municipale ne parvenait pas à alléger significativement le fardeau fiscal des petits contribuables alors que tous les propriétaires de gros immeubles bénéficiaient de l'élimination de toutes les surtaxes.

La réforme de la fiscalité municipale profitait aux banlieusards, laissait entendre M. Lamarre, mais ne devenait pas rentable pour les Montréalais. La réforme donnait dans un cul-de-sac parce qu'elle ne reconnaissait pas la situation

Voir page 18: Montréal

L'équipe de boxe des USA anéantie

VARSOVIE (d'après AFP et Reuter) —, 87 personnes, dont 19 membres de la délégation américaine de boxe amateur, ont trouvé la mort hier dans la catastrophe de l'Ilyouchine - 62 de la compagnie polonaise LOT qui s'est écrasé à l'aéroport d'Okecie, à Varsovie.

Il s'agit de la catastrophe aérienne la plus meurtrière de l'histoire de l'aviation civile en Pologne.

L'avion, portant le nom de Copernic, le grand astronome polonais du XVe siècle, a heurté les remparts d'un petit camp militaire situé dans l'enceinte de l'aéroport. Sous le choc, l'appareil s'est scindé en deux parties. La queue est restée en dehors des fortifications. Le fuselage a poursuivi sa course pour exploser à l'intérieur du fort à proximité d'un rideau d'arbres.

Tous les 77 passagers et les 10 membres d'équipage ont été tués sur le coup. La catastrophe, dont on ignorait les causes, n'a pas fait de victimes parmi les militaires.

Selon des témoins oculaires, la déflagration a été extrêmement violente. La cabine centrale de l'avion a été entièrement déchiquetée. Dans un rideau de flammes et d'épaisse fumée noire, des débris de l'appareil ont été projetés dans un rayon de 300 mètres.

L'Ilyouchine, vol 10-016, assurait la liaison New-York-Varsovie.

Cette catastrophe dépasse en ampleur celle qui a eu lieu en 1969, lorsqu'un Antonov-24 de la LOT a heurté le flanc d'une montagne au sud de Cracovie provoquant la mort de 53 personnes. À l'époque, des bruits avaient circulé, selon lesquels l'appareil avait été détourné par un pirate de l'air. Ils n'ont jamais été confirmés officiellement.

En 1973, un autre Antonov-24 de la même compagnie s'est écrasé à l'atterrissage sur l'aéroport militaire de Goleniow, à proximité de Szczecin, dans le nord-ouest du pays. Parmi les 18 victimes, figuraient les ministres de l'Intérieur de Tchécoslovaquie et de Pologne, MM.

Voir page 18: Équipe

Carter décrète une taxe sur l'essence et limite l'usage des cartes de crédit



M. Jimmy Carter

WASHINGTON (d'après AFP et AP) — Le président Carter a lancé, hier, au peuple américain un cri d'alerte contre l'inflation, qu'il a appelée «un symptôme de détresse économique».

Au cours d'une allocution radiodiffusée, le président a annoncé un certain nombre de mesures d'austérité qui n'auront pas, a-t-il ajouté, d'effet immédiat sur la hausse du coût de la vie, qui atteint actuellement un rythme annuel record de 18 à 20 pour cent.

Le nouveau programme de lutte contre l'inflation prévoit notamment un budget équilibré pour la première fois depuis 12 ans, une taxe pour la conservation de l'énergie de 2,6 cents par litre d'essence et une réglementation visant à limiter l'usage des cartes de crédits.

L'équilibre du budget pour l'année 1981 est la pièce centrale du nouveau plan du président américain visant à réduire le taux d'une inflation qui s'aggrave aux États-Unis. Il entrainerait la réduction des dépenses publiques à $14 milliards et une augmentation des revenus de $13 milliards par rapport aux estimations qu'il a soumises au Congrès en janvier.

Les nouvelles propositions prévoient un surplus budgétaire de $13 milliards, le premier depuis 1969 et le plus important depuis 1948.

Parmi les autres mesures, on relève:

— La réduction du déficit prévu cette année de $40 milliards en retirant deux milliards des dépenses publiques et en accroissant les revenus de trois milliards.

— L'application d'une taxe pour la conservation de l'essence de $4.62 par baril de pétrole brut importé. Elle toucherait les consommateurs à partir du 15 mai prochain sous la forme d'une taxe supplémentaire de 2.6 cents par litre d'essence et provoquerait une augmentation des revenus fédéraux de trois milliards de dollars cette année et de dix milliards l'année prochaine.

Le programme recommande aussi:

- au bureau fédéral des réserves, d'imposer des restrictions sélectives à la croissance des prêts à la consommation, en limitant dans un premier temps l'usage des cartes de crédit;
- de prélever des impôts sur les intérêts et le paiement des dividendes, une mesure qui pourrait accroître les revenus fédéraux de trois milliards de dollars l'an prochain.

Le président Carter a également réaffirmé son opposition à des réglementations sur les salaires et les prix en ajoutant qu'il continuerait de compter sur des programmes de limitation volontaire.

Le discours du chef de la Maison-Blanche intervient après trois semaines de négociations fièvreuses avec le Congrès pour mettre au point un plan capable de ralentir l'inflation qui semble encore s'accélérer.

De hauts responsables admettaient cependant hier qu'en lui-même, le nouveau programme n'aura pas d'impact immédiat. En fait, confiaient-ils, la nouvelle taxe sur l'essence augmentera le chiffre de la hausse des prix d'un demi-point cette année, mais ces mesures étaient nécessaires pour réduire la consommation globale d'énergie.

«Le gouvernement fédéral doit cesser de dépenser de l'argent que nous n'avons pas et d'emprunter pour faire la différence», a dit M. Carter. «Toute notre société doit essayer encore plus

Voir page 18: Carter

La notion d'égalité a dominé la deuxième manche du débat référendaire

De notre correspondant parlementaire

QUÉBEC — Quel est le meilleur moyen d'en arriver au régime politique qui respecte le mieux l'égalité des deux peuples fondateurs du Canada? Est-ce la souveraineté-association que propose le gouvernement du Parti québécois ou le renouvellement du fédéralisme que défendent ses adversaires libéraux?

Cette question, que l'électorat québécois devra trancher au cours des prochains mois, a été au coeur de la deuxième semaine de débats sur la question référendaire qui s'est terminée jeudi soir à l'Assemblée nationale.

Le thème de l'égalité, résumé dans le premier paragraphe de la question soumise à l'examen de l'Assemblée, aura en effet occupé une large part des discours de la trentaine de députés péquistes et libéraux qui se sont partagés les trois derniers jours de débats.

Trois journées où la discussion fut certes plus rude que lors de la première semaine, particulièrement à cause des attaques répétées des péquistes contre le livre beige libéral, mais trois jours de débats de bonne tenue où chacun des intervenants a réduit au minimum les charges ad hominem et s'est plutôt concentré sur la valeur intrinsèque des arguments invoqués de part et d'autre.

Avantagés par leur supériorité numérique et la cohérence qu'une équipe de fonctionnaires politiques a soigneusement introduite dans tous leurs discours, les péquistes avaient choisi cette semaine de disséquer les propositions de réforme constitutionnelle adoptées par le congrès libéral des 1er et 2 mars derniers. Ils ont tenté de montrer que ces propositions ne respectent pas le principe de l'égalité énoncé dès les premières pages du livre beige.

Rendus plus agressifs par le dernier sondage CROP donnant une avance de 11 points à la thèse fédéraliste, les députés ministériels avaient en effet décidé de porter l'attaque directement dans le camp ennemi en souhaitant démontrer que les propositons libérales renient les positions traditionnelles du Québec et perpétuent l'inégalité politique des Qué-

Voir page 18: Notion

Après le succès



Voici enfin révélée la vie scandaleuse de son maître...



Un tirage Stanké vous attend aux librairies:

- Scorpion (Terrasses et Anjou)
- Hachette (554, rue Ste-Catherine est)
- Flammarion (1243, rue Université)

les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy montréal 935-7452

Après la querelle des invités, la neige vient perturber le symposium de Laval sur «le choix»

QUÉBEC — Comme la cerise sur le gâteau, la tempête de neige qui s'abattait hier sur la Vieille capitale a contribué à politiser encore plus qu'il ne l'était déjà depuis 24 heures le symposium préréférendaire portant sur «le choix» entre le OUI et le NON et qui, organisé par un groupe de l'Université Laval, se voulait d'entrée de jeu le témoin d'une réflexion de type aussi universitaire que possible.

La chose avait très mal commencé. Dès la mi-décembre, le Comité de réflexion politique (un groupe d'étudiants de l'Université Laval), en collaboration avec le département de Science politique de l'institution, préparait le symposium qui serait présidé par M. Léon Dion, politicologue rattaché à la même université, et s'assurait de la participation, pour la soirée d'ouverture de jeudi soir, du vice-premier ministre du Québec, M. Jacques-Yvan Morin (délégué par le premier ministre, invité d'abord) et du chef de l'opposition, M. Claude Ryan. Fin décembre, ce dernier manifestait son intérêt pour le symposium prévu.

Entre-temps, les événements se gâtent. M. Léon Dion, quelques heures avant le congrès d'orientation libéral de la fin février, donne une conférence de presse au cours de laquelle il prie les congressistes libéraux de rejeter le livre beige préparé par la commission constitutionnelle du Parti libéral du Québec et qui contient son projet d'une «nouvelle fédération canadienne». l'intervention du politicologue a lieu quelques jours après la parution, dans LE DEVOIR, d'une série d'articles signés par lui et qui font un procès sévère du livre beige, notamment en regard du projet de renouvellement du fédéralisme canadien soumis par la commission Pepin-Robarts il y a un plus d'un an.

À la fin de février, M. Ryan annonce qu'il n'est pas question qu'il participe au symposium. Les étudiants qui l'organisent ne prennent pas sa réponse pour définitive. Même M. Dion renonce à donner un coup de fil à M. Ryan afin d'exercer quelque pression à cette fin. M. Dion pense en effet que M. Ryan prendra lui-même l'initiative de l'appeler. Nenni. Les organisateurs de la rencontre poursuivent leurs démarches auprès de représentants du bureau du chef libéral à Québec pour persuader ce dernier ou d'être lui-même présent au symposium ou d'y déléguer quelqu'un de la députation libérale. Car pour la soirée du jeudi soir, on voulait deux représentants politiques élus. Les libéraux proposent plutôt Me Raynold Langlois, le président de la commission constitutionnelle du parti; mais les organisateurs de l'événement tiennent à avoir un élu libéral aux côtés de M. Jacques-Yvan Morin, sans compter que Me Langlois est pris ailleurs ce soir-là.

Par-dessus la tête du chef de cabinet de M. Ryan, les étudiants tentent de convaincre quelques députés libéraux, dont MM. Fernand Lalonde, Robert Lamontagne et Mme Solange Chaput Rolland, de prendre la place de leur chef, mais rien n'y fait. Et jusqu'au dernier moment, les organisateurs du symposium annoncent, dans leur publicité largement distribuée, que M. Claude Ryan doit y donner jeudi soir un exposé sur le fédéralisme renouvelé. Publicité fallacieuse que n'ont pas manqué de dénoncer rageusement les représentants libéraux et leur chef.

Finalement, jeudi soir, les libéraux n'avaient aucun représentant à la soirée d'ouverture et seul M. Jacques-Yvan Morin y a livré un exposé, sur le projet de souveraineté-association de sa formation politique.

Les libéraux n'avaient pas renoncé pour autant à participer aux trois ateliers de travail d'hier, puis à la séance plénière qui devait avoir lieu ce matin. Dans la nuit de jeudi à vendredi, cependant, une impressionnante tempête de neige rend presque impraticables les rues de Québec. Ceux qui le peuvent se rendent au campus de l'université. Pourant, les organisateurs de la rencontre, qui avaient prévu un protocole d'interventions et d'exposés fort minutieux et prévoyaient une stricte discipline destinée à équilibrer les interventions partisanes entre elles, d'une part, et les apports de style plus «monographique», sinon plus impartial, des universitaires, de l'autre, ont été pris au dépourvu par les absences, ici d'un représentant du OUI, et là d'un tenant du NON.

Ainsi, dans l'atelier politique, il était prévu que le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, expose les motifs véritables de la souveraineté-association *après* l'exposé de M. Claude Forget, député libéral de Saint-Laurent, sur les avantages du fédéralisme et les méfaits de la thèse péquiste. Mais retenu par les congères, M. Forget n'a pas pu se rendre au campus avant 11 h. Las d'attendre son arrivée, les participants ont prié M. Morin de livrer son exposé en une demi-heure — ce que ce dernier accepta à condition de jouir d'un droit de réplique si M. Forget devait faire enfin acte de présence. La chose se produisit, M. Forget parla durant 55 minutes, le droit de réplique fut accordé, mais les représentants libéraux s'en scandalisèrent.

Au même moment, l'atelier politique fut la scène d'un débat passionné, qui fit dire à M. Forget que le symposium même n'était qu'un «traquenard» et que le Parti libéral offrirait bientôt à ses organisateurs une riposte d'une grande vigueur sur la place publique.

Parallèlement, les organisateurs du symposium, constatant que le débat équilibré qu'ils avaient désiré tournait au vinaigre, annulèrent la plénière prévue pour aujourd'hui et les esprits surchauffés se refroidirent autour d'une table garnie de fort bonnes choses, puis la rencontre se termina par des échanges officieux entre les invités et la centaine des 225 participants inscrits qui se trouvaient emmurés à l'université par l'intempérie.

La discussion qui agita l'atelier consacré à la politique hier midi portait sur un point du livre beige libéral qu'avait soulevé Me Pierre Patenaude, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Constatant en effet que le projet de fédéralisme renouvelé des libéraux permettrait au fédéral d'agir unilatéralement «lorsque, à cause de circonstances exceptionnelles, l'intégrité ou la sécurité de l'État canadien ou d'une province est menacée» (recommandation 69 du livre beige), Me Patenaude, un spécialiste en droit constitutionnel, concluait qu'une clause pareille permettrait au gouvernement fédéral de «mettre hors-la-loi tout parti du Québec qui prendrait le pouvoir et prônerait l'indépendance de cette province». Et il ajoutait qu'il pourrait en aller de même «du Parti acadien, qui demande la création d'une nouvelle province, acadienne».

Me Patenaude, après avoir soulevé maintes autres critiques fondamentales à l'endroit du projet libéral — notamment aux chapitres des droits linguistiques relatifs à la langue d'enseignement, de la culture, des communications, de l'assurance-chômage et du développement économique, conclut que pareille option «encourage à voter OUI au référendum».

En guise de réplique, M. Claude Forget a déclaré que la clause suspecte n'avait pas cette signification et que les interventions unilatérales «exceptionnelles» mentionnées au chapitre des pouvoirs du gouvernement central visaient plutôt un autre genre de circonstances spéciales, telle la guerre ou d'autres fléaux. Il oublia, du reste, de rappeler que le congrès libéral d'il y a 15 jours avait entériné le principe du droit des Québécois à l'autodétermination politique. Un autre constitutionnaliste, Me Gérard Beaudoin, professeur à l'Université d'Ottawa et ex-membre de la commission Pepin-Robarts, ne partageait guère les craintes de M. Patenaude.

Quant au président du symposium, M. Léon Dion, il avait souhaité un débat plus rigoureusement symétrique entre partisans et critiques respectivement du livre blanc du gouvernement sur la souveraineté-association et du livre beige des libéraux sur le fédéralisme renouvelé. Mais les représentants libéraux ne s'engageaient, pour la plupart, qu'avec hésitation dans la défense de leur propre projet, s'appliquant plutôt à défendre le fédéralisme en général et à critiquer l'approche péquiste, conformément à l'essentiel de leur stratégie référendaire.

M. Dion a annoncé jeudi qu'il se prononcera publiquement pour le OUI ou pour le NON — ou peut-être pour l'abstention, d'ici quinze jours.

Montréal affiche un surplus de revenus de $38.5 millions

À la fin d'un exercice financier de huit mois seulement, en 1979, la ville de Montréal avait perçu une somme de $38.5 millions en revenus excédentaires sur ses prévisions du printemps.

Cette somme provient en bonne part des crédits non dépensés, de la compression des dépenses et d'un accroissement des revenus de la Ville à même ses sources de revenus habituels.

Le comité exécutif de la ville de Montréal a résolu cette semaine de disposer immédiatement d'une partie de cet excédent de revenus pour payer des dépenses supplémentaires imprévues en 1979.

Ainsi, l'administration municipale compte-t-elle payer entièrement sa part du déficit de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal de 1979. Les modifications dans le mode de financement du transport en commun et la réforme de la fiscalité municipale ont obligé les villes de la CUM couvertes par le réseau de la CTCUM à effectuer une opération de rattrapage. Pour la ville de Montréal, la note s'élève à $37,747,898.

L'administration municipale a puisé dans ses revenus excédentaires une somme de $20.7 millions pour le déficit de la CTCUM et trouvera les $17 millions manquants ailleurs dans ses crédits ordinaires.

Les autres dépenses supplémentaires encourues en 1979 que la Ville paie avec ses revenus excédentaires comprennent une somme de $413,955 au fonds de l'Administration générale, $1,822,536 aux services récréatifs, $274,661 aux services culturels, $1.5 aux immobilisations, $7.2 millions aux actifs immobilisés (ameublement, machinerie, terrains et bâtiments) et $212,033 aux autres gouvernements.

L'administration municipale a placé en réserve une somme de $6.3 millions provenant de crédits encore disponibles de $413,955 au budget des dépenses contingentes, de $274,661 au budget des services culturels, de $1.5 million au budget des immobilisations et de $4,2 millions au budget des achats d'actifs immobilisés.

Des revenus excédentaires de $38.5 millions constituent un résultat hors de l'ordinaire au terme d'un exercice financier de huit mois seulement. Au cours des dernières années, les surplus versés au budget de l'année suivante ont pu varier entre $250,000 et $7.6 millions. Dans le budget de 1980, l'administration municipale a versé un surplus du fonds général de $3.9 millions.

Dans son budget de 1979, l'administration municipale avait prévu des revenus de $561,302,400 dont $441,562,200 provenant de sources locales (taxe foncière, taxe d'eau et de services, taxe d'affaires, droits, licences, permis, etc.)

L'exercice financier de 1979 a été le premier au cours duquel l'administration municipale a mis en marche son programme de compression des dépenses et le dernier avant la réforme de la fiscalité municipale. Dans ce contexte, elle prévoyait payer une somme de $20 millions en guise de contribution au déficit de la CTCUM pour l'année 1978, les municipalités payant toujours leur part du déficit du transport en commun une année en retard.

L'opération rattrapage oblige la ville de Montréal à verser dès l'année 1979 une somme supplémentaire de $37.7 millions. En deux exercices financiers, la ville de Montréal a payé $57.7 millions pour le transport en commun, presque autant que la contribution de $56 millions qu'elle prévoit dans son budget de 1980.

En intégrant l'opération rattrapage dans son budget, la CUM avait offert aux villes de payer immédiatement leur part du déficit de la CTCUM ou d'emprunter en leur nom une somme équivalente. La ville de Montréal n'a pas voulu augmenter ses dettes qui comptent pour 23.7% de ses dépenses ($213.1 millions) en 1980.

1.16 passager par auto

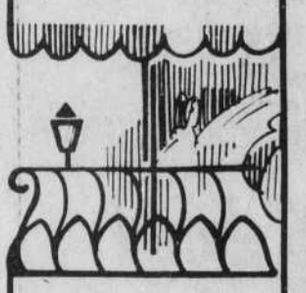
Dans chaque millier de véhicules entrant à Montréal les jours ouvrables, on ne retrouve qu'environ 1,160 personnes, y compris les chauffeurs, pour un taux de covoiturage de 1.16.

C'est une des données présentées lors du congrès de l'Association québécoise du transport et des routes (AQTR), par M. Ottavio Galella, ex-directeur général de cet organisme et maintenant président de la firme Traffix Consultants. Celle-ci s'intéresse principalement au marché québécois.

À l'échelle du Québec, a-t-il affirmé, une augmentation de seulement 10% du taux de covoiturage, proche de celui de la métropole, permettrait une économie de 50 millions de litres d'essence par an.

Traffix Consultants propose aux administrations publiques et aux entreprises des mesures incitatives au covoiturage. Pour M. Galella, ce sont surtout la réduction, et même la suppression, du péage des autoroutes et des ponts, la mise de côté de voies spéciales et un traitement préférentiel dans les parkings.

le dernier chic...



...avoir sa maisonnette à LaCité

Nous vous offrons tout le luxe de nos superbes maisonnettes à deux paliers.

Au premier: cuisine avec lave-vaisselle, salle à manger, salon et w.c.

Au deuxième: chambres (2 ou 3 au choix), une ou deux salles de bain et balcons ou terrasses.

À vous de choisir:
rester en ville . . .

...ou vivre LaCité

le complexe d'habitation le plus "in" de Montréal.

Pour visiter, prière de prendre rendez-vous en composant

845-4173

350 ouest, rue Prince-Arthur, angle avenue du Parc

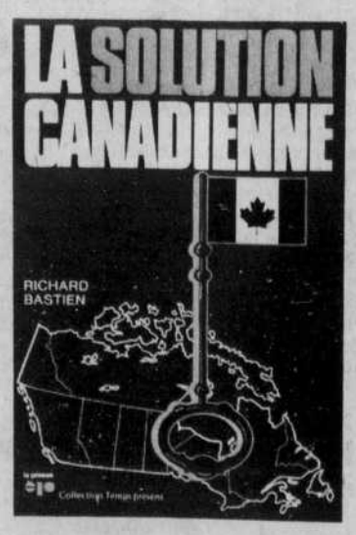
c'est la vie rêvée!

LaCité



Gros succès de librairie

LA SOLUTION CANADIENNE



par Richard Bastien

Richard Bastien relève avec beaucoup d'à-propos les nombreuses contradictions du péquisme et fait porter son analyse sur quelques formes de fédération dans les pays industrialisés.

Dorval Brunelle,
LE DEVOIR

Le livre de Richard Bastien recèle une ample et substantielle matière à réflexion, notamment en vue du référendum du printemps prochain.

Cyrille Felteau,
LA PRESSE

les éditions la presse

en vente partout
168 pages **$7.95**

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir:
( ) La solution canadienne $7.95
ci-joint chèque ( )
mandat-poste ( )
payable aux ÉDITIONS LA PRESSE
ou porter à mon compte:
Visa Chargex # .....
Master Charge # .....

À retourner aux Éditions La Presse,
7 rue Saint-Jacques, Montréal, P.Q. H2Y 1K9.

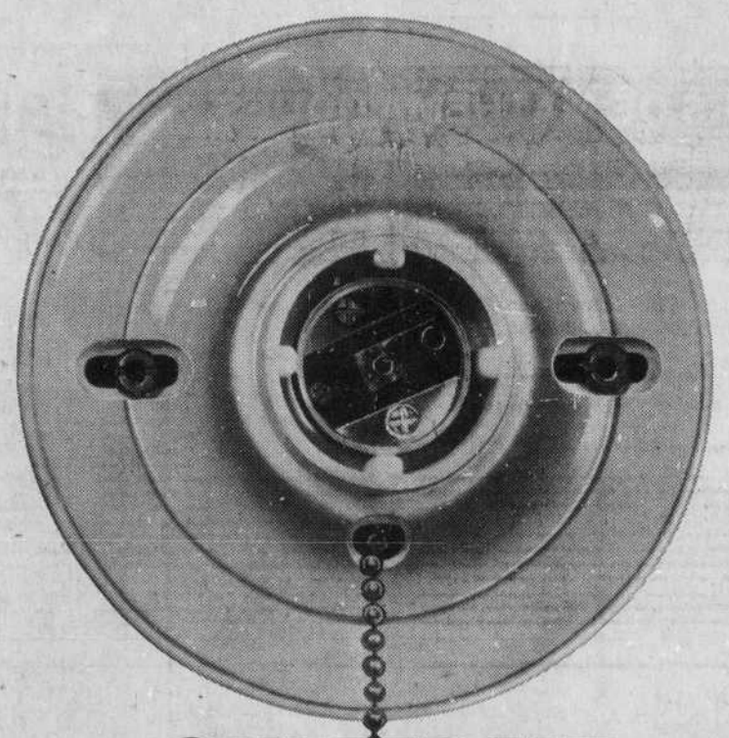
NOM: .....

ADRESSE: .....

Prov.: ..... Code postal: ..... Tél.: .....

DATE LIMITE 28 MARS

AVEZ-VOUS UNE BONNE IDÉE



QUI FERAIT TRAVAILLER DES ÉTUDIANTS CET ÉTÉ?

Si vous oeuvrez au sein d'un organisme à but non lucratif, voici enfin le coup de pouce dont vous aviez besoin pour concrétiser l'un de vos projets.

Le Programme fédéral d'emplois d'été pour les jeunes vous offre la possibilité d'embaucher au moins trois étudiants pendant six à dix-huit semaines. À la faveur de cette nouvelle formule, les projets présentés devront absolument fournir aux étudiants la possibilité d'acquérir une expérience de travail pratique qui, en même temps, devra profiter à la communauté. Renseignez-vous auprès de votre Centre d'Emploi du Canada ou votre bureau local du Développement de l'Emploi et présentez votre projet d'ici le 28 mars 1980.

Faites vite, nous attendons vos bonnes idées!

NOUS FINANÇONS LES BONNES IDÉES!

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada

Canada

Lévesque invite à passer aux actes en votant pour l'égalité entre deux nations

par Pierre April

(PC) — Appels à la solidarité québécoise non partisane, dévoilement de listes contenant les noms des nouveaux adhérents à l'option souverainiste, analyse de la situation économique avec ou sans gouvernement fédéral, revue des arguments des adversaires et propos rassurants sont autant de sujets qu'a abordé, hier, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

En tournée préréférendaire, M. Lévesque a passé la journée à se frayer un chemin dans une sérieuse tempête de neige, à rattraper des retards et à parler d'une voix qui ressemblait à celle de ses bons moments d'animateur à la télé, puisqu'il soignait une mauvaise grippe.

Pour le premier ministre et chef du comité-parapluie du OUI, il y a d'abord le «geste historique et unique» que les Québécois se préparent à poser.

Aux membres du club de l'âge d'or de Mascouche, M. Lévesque a signalé que le moyen était maintenant venu «pour que par respect pour le passé, en l'honneur du présent et en pensant à l'avenir, on cesse d'écrire de beaux principes sur papier et de passer aux actes en votant pour l'égalité de fait entre les deux nations canadiennes».

À cet auditoire de personnes âgées, il a parlé de Maurice Duplessis, «le premier ministre québécois qui a crié jusqu'en 1959 pour qu'Ottawa rende au Québec son 'butin' et qui est finalement mort sans que son rêve se réalise...»

Il leur a rappelé les slogans de M. Jean Lesage, «maître chez nous», celui de M. Johnson, «égalité ou indépendance» et la «souveraineté culturelle» de M. Robert Bourassa avant de les rassurer sur le sort qu'un gouvernement souverainiste réserverait aux pensions de vieillesse.

«Ne craignez-rien, a-t-il dit, au lendemain du référendum, les pensions de vieillesse continueront de venir d'Ottawa, du moins jusqu'au terme de la négociation.»

Par la suite, a-t-il rappelé, le gouvernement du Québec les reprendra à sa charge sans les altérer.

Plus tard, à Sainte-Thérèse, M. Lévesque s'est entretenu avec une centaine de représentants des conseils municipaux de la région des Basses Laurentides.

L'occasion était belle, selon lui, pour parler des nombreux engagements du programme péquiste réalisés depuis 1976 par son gouvernement.

La loi du zonage agricole, la réforme de la fiscalité municipale, la santé et la sécurité des travailleurs et l'assurance-automobile sont, semble-t-il, des sujets de fierté du gouvernement québécois.

Devant ce qu'il considère comme des gestes législatifs très positifs, le premier ministre a profité de l'occasion pour s'en prendre à l'attitude négative du Parti libéral du Québec et surtout de son chef, M. Ryan.

«Les mêmes qui disent NON à la question référendaire sont ceux qui ont dit non à l'assurance-automobile, à la réforme de la fiscalité municipale et à la loi du zonage agricole, des mesures réclamées depuis des décennies.»

Selon M. Lévesque, «cette attitude démontre bien la décadence d'un tel parti politique et de son chef».

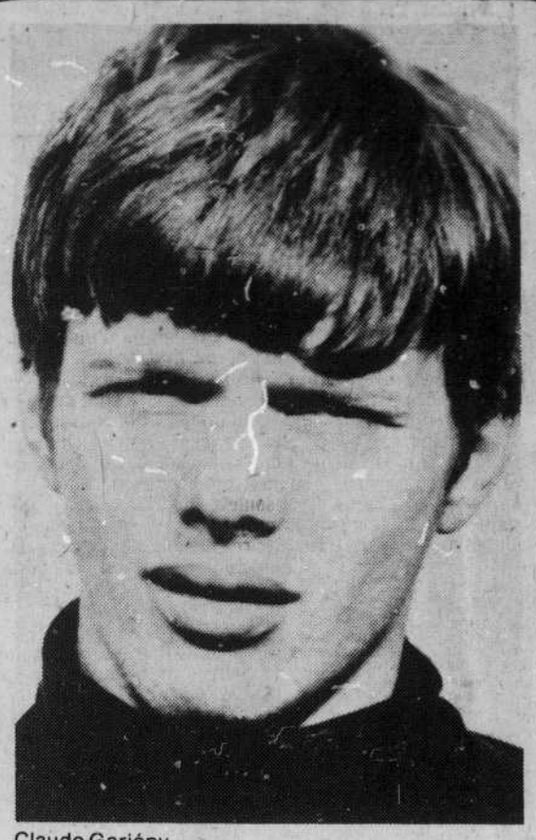
Toujours à Sainte-Thérèse, M. Lévesque a rendu visite aux ouvriers de l'usine Kenworth. Là, il a parlé de la loi anti-scabs, «qui n'est pas parfaite, mais qui est tout de même un premier pas important» et de la loi sur la santé et la sécurité des travailleurs.

Interrogés par des ouvriers sur ce qui se passerait si les Québécois votaient OUI et que les autres gouvernements refusaient ensuite de négocier, M. Lévesque a répliqué que M. Lesage avait déjà dit que la reine ne négocierait jamais avec ses sujets et «pourtant, on est bien placé, et vous le savez, pour dire que le gouvernement doit depuis ce temps négocier avec ses employés.»

Il a souligné que M. Ryan avait lui aussi dit qu'il ne serait jamais candidat au leadership libéral et pourtant, deux mois plus tard, il était élu chef de cette formation politique.

«Ne perdez jamais de vue, a-t-il dit, qu'il est tout à fait normal et logique que les autres gouvernements affirment qu'ils ne négocieront jamais la souveraineté-association, c'est une question de stratégie référendaire, mais après cette importante consultation populaire, leur attitude, j'en suis convaincu, changera.»

Plus tard, à Saint-Eustache, il a repris chacun de ses arguments devant un autre auditoire à qui l'on a présenté de nouveaux adhérents à la thèse souverainiste.



Claude Gariépy

Gariépy accusé de deux meurtres

Claude Gariépy a comparu, hier, sous deux chefs d'accusation de meurtre au premier degré à la suite de la mort violente d'un garçon de cinq ans et d'une fillette de quatre ans, portés disparus au cours de la semaine dernière après avoir été vus jouant dans leurs voisinages respectifs.

Gariépy, âgé de 22 ans, n'a pas présenté de plaidoyer; l'enquête préliminaire a été fixée à jeudi prochain. Le procès aura lieu devant juge et jury.

L'avocat de la défense, Me Alain Mélançon, n'a pas demandé de libération contre cautionnement et a indiqué, hors cour, qu'aucune démarche en ce sens n'était prévue pour le moment.

Selon le chef d'accusation, la police allègue que Gariépy aurait causé la mort de Shirley Bourdon, le 6 mars, et de Yannick Geoffroy, le 12 mars.

Le prévenu s'est présenté en cour vêtu d'un chandail et d'un blouson de cuir. Il semblait être égratigné ou coupé sous l'oeil droit. La comparution devant le juge André Chaloux, de la Cour des sessions, a duré un peu plus d'une minute.

La défense aura le droit de demander à la cour, à l'enquête préliminaire, que Gariépy soit soumis à un examen psychiatrique pour déterminer s'il est mentalement en état de subir un procès.

Me Mélançon a laissé entendre que ses collègues et lui, du bureau d'aide juridique de Montréal, décideront, après d'autres entretiens avec leur client, s'ils demanderont l'examen psychiatrique.

Le travail doit reprendre mercredi chez Pétrofina et Joseph Elie Ltée

Le lock-out, qui a débuté le 10 décembre à la compagnie Pétrofina ainsi qu'à sa filiale Joseph Elie Ltée, prendra fin mercredi prochain à la suite d'une entente de principe intervenue hier après-midi avec les Travailleurs unis du pétrole.

Cette entente de principe crée un précédent dans la mesure où c'est la première fois qu'un raffineur canadien introduit dans une convention collective une clause d'indexation des salaires. Cette mesure avait été suggérée par les deux médiateurs, MM. Courchesnes et Vanier, dans un rapport qu'ils ont soumis non seulement à Pétrofina et au distributeur Joseph Elie mais aussi aux raffineurs Shell et Texaco, eux aussi aux prises avec un conflit de travail sur les mêmes questions.

Réunis jeudi soir en assemblée, les syndiqués de Pétrofina ont rejeté une proposition de leurs négociateurs, qui leur suggéraient de soumettre les trois questions encore en litige à un tribunal d'arbitrage. Les syndiqués ont préféré se pencher sur la contre-proposition formulée au début de la semaine par Pétrofina, qui leur demandait d'interpréter de façon limitative une recommandation des médiateurs portant sur la sous-traitance. En retour, la compagnie acceptait d'accorder une clause d'indexation plus universelle que celle suggérée par les médiateurs de même qu'elle se montrait plus libérale que les médiateurs sur le calcul de la rétroactivité. Finalement, la formule de la compagnie fut acceptée avant le délai imparti, soit hier midi.

Les syndiqués de Pétrofina ont consulté leurs collègues de Shell et Texaco, avec qui ils formaient un front commun, avant d'accepter la proposition de leur employeur.

Fortement intéressés à ce qu'un syndicat réussisse à poser un précédent dans l'industrie pétrolière sur la question de l'indexation, les travailleurs de Shell et Texaco ont indiqué leur accord avec le règlement proposé par Pétrofina. C'est alors que l'entente de principe fut officialisée et communiquée à la partie patronale.

Les compagnies Texaco et Shell ont émis des réserves jusqu'à présent sur la question de l'indexation car leurs employés américains, au nombre de plusieurs dizaines de milliers, vont commencer à négocier bientôt leur prochain contrat de travail. Shell craint d'être moralement obligée d'accepter au Québec le «pattern» créé chez Pétrofina et de devoir l'étendre ensuite aux USA. Son siège social torontois ainsi que le centre de décision américain suivent l'évolution du conflit avec attention.

Les syndiqués de Pétrofina, afin de marquer leur appui à leurs collègues de Shell et Texaco, ont accepté de hausser à leur profit leur cotisation syndicale de $50 par semaine pour la durée du conflit.

L'entente intervenue hier chez Pétrofina sonne le glas des nombreuses poursuites intentées par les deux parties devant le Tribunal du travail.

Les deux parties se poursuivaient pour négociation de mauvaise foi et le syndicat y avait accusé d'autre part l'employeur de ne pas reconnaître ses représentants à la table de négociation. Le syndicat avait d'autre part amorcé une série de poursuites en riposte aux infractions constatées par un enquêteur gouvernemental, chargé de vérifier l'application des dispositions anti-scabs dans les raffineries. Le protocole de retour au travail annule toutes ces poursuites devant le Tribunal du travail.

Les deux parties ont aussi convenu de passer l'éponge sur toutes les demandes d'injonction et poursuites connexes. La compagnie a d'autre part accepté de ramener à $50,000 une poursuite de $500,000 intentée à la suite d'une grève illégale en 1975. Ce remboursement débutera en février, l'an prochain, à raison de $500 par mois.

Les deux parties ont aussi réglé à l'amiable un épineux problème d'ancienneté qui avait d'abord été tranché en arbitrage durant la dernière convention collective. Les deux parties ont finalement convenu d'établir une liste d'ancienneté qui résout le problème posé par la fusion de deux départements à la suite d'une innovation technique permettant de simplifier l'ancien processus de production.

Entre-temps, la centrale des Travailleurs unis du pétrole a décidé d'intensifier son boycottage des produits Shell et Texaco et d'activer ses poursuites contre ces deux compagnies afin de permettre l'instauration d'un rapport de force susceptible de faire démarrer les négociations dans ce secteur.

L'hôpital Fleury réclame une hausse de budget pour laisser ses lits ouverts

L'hôpital Fleury vient de réclamer une augmentation de son budget global de fonctionnement afin d'éviter des fermetures massives de lits en période estivale. Il demande également auprès du gouvernement une solution immédiate au surnombre des malades chroniques qui empêche actuellement ce centre hospitalier de fournir des soins aigus et de courte durée aux 160,000 citoyens de son secteur géographique.

Comme solution immédiate et à court terme, nous apprenait hier le Dr Reynald Dutil, président du Conseil des médecins et dentistes, le conseil d'administration vient d'autoriser l'addition de 38 lits pour l'été prochain, ce qui équivaut à un déficit de $170,000 que l'on espère voir éponger par le ministère des Affaires sociales.

Le Dr Dutil a rappelé hier que cette décision, pour «hasardeuse» qu'elle soit, s'inscrit dans l'objectif de l'hôpital Fleury de fournir des soins efficaces et de qualité aux patients.

Au cours des trois dernières années, soit de 1976 à 1979, cet hôpital spécialisé de 250 lits affectés aux soins aigus et de courte durée, a dû se résoudre à fermer des lits, entre juin et septembre, tout en voyant le nombre de malades chroniques s'accroître considérablement, de 25 à 80. Cette situation n'est plus tolérable, ont tour à tour fait valoir le Dr Dutil et la présidente du conseil d'administration, Mme Denise Turenne-Thibault. «C'est la vocation même de l'hôpital Fleury et la qualité des soins dispensés qui risquent de s'altérer et de diminuer», ont-ils dit.

Le Conseil des médecins et dentistes veut bien souscrire aux objectifs formulés récemment par M. Denis Lazure, à savoir qu'il faut mettre de l'ordre dans les urgences et ouvrir progressivement tous les lits actifs, mais il exige pour ce faire un budget spécial de fonctionnement, à court terme, et une hausse du budget global de fonctionnement à long terme. Il est actuellement de $14 millions et à force de réprimer les dépenses pour se soumettre aux directives du MAS et au plan de redressement budgétaire, Fleury a réussi à récupérer $1.2 million en trois ans.

Il y a là cependant un paradoxe, puisque l'urgence de Fleury est l'une des plus achalandées du secteur nord-est de Montréal: 930 nouveaux patients chaque semaine et l'obligation d'en détourner le tiers vers d'autres institutions, faute de places, et l'été cette proportion est encore plus grande. Car, rappelle le Dr Dutil, entre juin et septembre Fleury accueille de véritables cas urgents, les admissions électives étant déférées à l'automne. Les cas de chirurgie mineure qui ne nécessitent pas d'hospitalisation et que Fleury a été un des premiers hôpitaux à adopter comme politique continuent d'être traités.

Durant l'été, la situation devient particulièrement difficile en raison des fermetures de lits — 76 en 1976, 97 en 1977, 89 en 1978, 85 en 1979 — ce qui est inadmissible pour un petit hôpital de la taille de Fleury dont l'urgence est constamment encombrée. L'ouverture en 1978 de la Cité de la santé de Laval n'a pas sensiblement réglé ce problème, comme on l'avait espéré. L'achalandage des urgences des petits hôpitaux périphériques est un phénomène qui s'explique par la migration des citoyens vers les banlieues.

Ces chiffres sont éloquents: dans les grands hôpitaux de Montréal, qui ont un total de 5,315 lits, il y a eu 7,729 visites à l'urgence en 1979 alors que dans les petits hôpitaux spécialisés en soins de courte durée, qui contiennent un total de 2,189 lits, il y a eu presque autant de visites à l'urgence, soit 7,212.

Mme Denise Turenne-Thibault estime que le ministère des Affaires sociales devrait reconnaître la situation particulière que vit l'hôpital Fleury et par le fait même augmenter le budget global afin d'offrir des services à longueur d'année.

Plusieurs démarches ont déjà été entreprises auprès des représentants politiques locaux, MM. Patrice Laplante, député du comté de Bourassa et Guy Tardif, ministre des Affaires municipales et député du comté de Crémazie. Des représentants du ministère des Affaires sociales sont déjà sensibilisés à ce dossier présenté officiellement à Québec le 25 février dernier.

Le Canada enverra un observateur à Genève

OTTAWA (AFP) — Le Canada enverra un observateur à la réunion internationale de Genève, où seront examinées, lundi et mardi, les possibilités d'organiser les Jeux olympiques de 1980 ailleurs qu'à Moscou, a-t-on appris hier au ministère des Affaires extérieures.

Le représentant canadien sera M. James Hutchings Taylor, sous-secrétaire d'état-adjoint aux Affaires extérieures.

Le gouvernement libéral de M. Pierre Elliott Trudeau n'a pas emboîté le pas au gouvernement conservateur de M. Joe Clark après les élections du 18 février pour préconiser un boycottage des Jeux de Moscou si les troupes soviétiques ne se retiraient pas d'Afghanistan.

En outre, on souligne officiellement à Ottawa que le Canada poursuit son rôle de médiateur entre les États-Unis et l'URSS

COURS DE MATHÉMATIQUES

Enseignement par correspondance

Quelque soit le genre d'études dans lesquelles vous êtes engagés, nous pouvons vous offrir une garantie absolue de réussite.

Des **institutions** et des **associations** aussi prestigieuses que les suivantes font appel à nos services:

- **l'A.E.P. (École Polytechnique)**
- **l'A.E.C.Ù.H.E.C. (Hautes Études Commerciales)**
- **Collège Jean-de-Bréboeuf**

Les résultats obtenus par nos étudiants témoignent de la qualité nettement supérieure de notre mode d'enseignement.

Pour renseignements: Les Éditions Campus Inc. tél.: 271-2141

Toutes ces obligations ont été vendues. Cet avis est publié seulement à titre d'information.

Nouvel emprunt — Janvier 1980

AQUITAINE COMPANY OF CANADA LTD.

EMPRUNT DE U.S. $ 30.000.000

11 1/4% - 1980-1985

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

BANQUE BRUXELLES LAMBERT S.A. — DOMINION SECURITIES LIMITED

MANUFACTURERS HANOVER LIMITED — ORION BANK LIMITED

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUE S.A.

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation
Section d'administration scolaire

Maîtrise professionnelle en administration scolaire
(programme d'études de 2ème cycle - 45 crédits)

Objectifs
La maîtrise professionnelle vise à développer chez l'étudiant les habilités qui pourront le rendre plus apte soit à diriger une organisation d'éducation (ou une unité dans cette organisation) soit à participer à l'administration de celle-ci.

Complémentairement à cette orientation générale, l'organisation du programme permet aussi à un étudiant qui le désire:

d'approfondir un domaine de l'administration (et en particulier la gestion pédagogique et la gestion des ressources humaines)
de se spécialiser dans l'analyse des politiques en éducation ou dans la planification en éducation
de se préparer plus spécifiquement à oeuvrer à un niveau ou l'autre du système d'enseignement: le pré-scolaire et le primaire, le secondaire, le collégial ou l'universitaire.

A qui s'adresse la maîtrise?
Aux cadres qui oeuvrent dans une organisation d'éducation ou aux personnes qui, sans être cadres, participent à l'administration d'une organisation d'éducation

A toute personne qui veut se préparer à devenir cadre dans une organisation d'éducation ou qui veut se préparer à participer à l'administration de son organisation

A toute personne intéressée à l'administration de l'éducation

(La Section dispense aussi son programme de maîtrise dans le milieu. Le programme s'adresse alors aux cadres de commissions scolaires avec lesquelles des ententes sont conclues)

Scolarité
Elle peut se faire à temps partiel ou à plein temps
La scolarité minimale est de trois trimestres (une année civile)
La scolarité maximale est de quatre années civiles à compter de la première inscription.

Condition d'admission
Détenir un diplôme de premier cycle avec une moyenne d'au moins 70%
(à moins que l'expérience professionnelle ne démontre une aptitude particulière à l'administration de l'éducation)
ou
attester d'une formation jugée équivalente.

Date limite pour déposer une demande d'admission
Pour être admis au trimestre d'automne: au plus tard le 15 juin 1980
Pour être admis au trimestre d'hiver: 1er novembre 1980

Information
(et demande de formulaire d'admission)
Téléphoner au 343-7622
ou
Ecrire à
Madame Renée Thivierge
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
Case postale 6203, succursale A
Montréal H3C 3T3

Regard sur la mode estivale



Pour le printemps et l'été, les couturiers d'ici ont voulu abolir toutes les contraintes, capter le souffle d'indépendance, écarter les structures rigides, les raideurs figées. Le prêt-à-porter est embellissant et raffiné.

Jean-Claude Poitras (à gauche) a mis à l'honneur le style «jeune fille de bonne famille». D'ordinaire identifié au genre sport et super-décontracté, Poitras opte cette année pour des modèles sages, classiques, inspirés par le «look Dauville». En vedette: le blazer sobrement agrémenté d'un écusson, la ligne près du corps, la soie et le coton interprétés dans des couleurs charmes: rose suranné, gris princesse, etc. Sur notre photo, Jean-Claude Poitras est habillé par lui-même: pantalon brun de cuir souple et chemise-blouson avec pied de col, taille coulissante et larges poches. Son mannequin, Lesley Rae, porte une jupe plissée prune, un chemisier moutarde, un blazer de coton rayé prune et rouge avec revers étroit.



Marielle Fleury (au centre) propose des imperméables qui font la pluie et le beau temps. Vêtement indispensable six mois sur douze, il cumule plusieurs fonctions, s'adapte à tous les temps et à toutes les variations de la mode. Cette année, la ligne droite, légèrement épaulée sans col ou à petits revers triomphe du traditionnel cache-poussière ample et froncé. Léger, il est à portée de tous les budgets (prédominance de matières synthétiques «Qiana», imitations soie et ultra-suède). Pour célébrer l'arrivée du soleil, il se pare de teintes pastel telles que lavande, gris, rose-buvard, jaune passé. Sur notre photo, Marielle Fleury porte un tailleur de tweed signé françois Guénet: veste droite et longue, jupe droite avec pli creux sur le devant. Son mannequin, Dominique Viens, porte un imperméable bleu électrique légèrement épaulé avec épaules et empiècement en V matelassés.



Léo Chevalier cultive les charmes discrets de la bourgeoisie et constate que les femmes ont besoin de vêtements classiques et de qualité. Résultats: une allure nette et un peu sérieuse, des lignes près du corps, des couleurs osées qui accentuent la volonté d'autonomie: vert irlandais, bleu-gitane, rouge intrépide. Léo Chevalier porte un blazer bleu-marine signé Saint-Laurent et un pantalon de flanelle grise. Son mannequin, Monica Clayton, est habillée d'un ensemble de lin et viscose: jupe porte-feuille noire à double boutonnage sur le devant, veste rouge à manches courtes ceintrée à la taille, chemisier de soie à petits pois sans manche avec col châle noué sur le côté, canotier imaginé par Anita Pinneault.

Texte de Christiane Guérard, photos de Serge Barbeau, mise en scène de A. Sabelli

Il faudra en venir à la télé à péage (R.-Canada)

Dans un mémoire qu'elle défendra le 25 mars devant le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), la Société Radio-Canada admet qu'il faudra en venir à la «télévision payante» mais énumère certains critères que le CRTC devrait établir dans le but de mettre en route une formule qui ait «des chances de garantir la survivance culturelle de notre pays».

Les auteurs du mémoire appellent à la prudence quant aux conflits d'intérêts possibles entre diffuseurs et distributeurs, à propos de la télévision payante, et détaillent leur conception de deux monopoles (un pour chaque langue officielle) dont la tâche serait avant tout de «divertir»: abondance de longs métrages américains, dans une première phase. Le réinvestissement des profits se ferait dans la production proprement canadienne. On suggère la constitution d'un «fonds de développement d'émissions et de production expérimentale et à petite échelle par le secteur privé, à la fois directement et par l'intermédiaire de l'ONF».

Radio-Canada s'était déjà prononcée en 1976 contre la télévision payante; en 1978, le président A.W. Johnson réclamait un «moratoire de cinq ans» sur la question. Voilà que le comité de stratégie de Radio-Canada accepte le caractère inéluctable de ce type de télévision, tout en jetant les bases d'un «plan» qu'elle laisse au CRTC le soin de juger valable ou pas.

Dans une partie distincte de ce mémoire, dont copie était disponible hier, la Société d'État déplore les crédits trop restreints qui lui sont alloués. Elle expose tout de même un plan de pénétration plus complète des régions éloignées et du Nord, dans un esprit de «consultation et de rétroaction», en conservant le souci du maintien de «l'identité culturelle» des gens du Nord.

Radio-Canada fait état de discussions déjà entreprises avec les chaînes CTV et TVA pour en arriver à diffuser par satellite, en direction du Nord et des régions éloignées, des «blocs de services canadiens». Ce projet est facilité du fait que lorsque la Chambre des Communes ne siège pas, des «créneaux» par satellites restent disponibles, qui pourraient améliorer les services destinés à ces régions, conformément aux buts que poursuit la Loi sur la radiodiffusion.

Le mémoire consacre 19 pages aux services du Nord et aux régions éloignées; 29 pages à la «télévision payante».

Sur ce point de la télé à péage, les porte-parole de Radio-Canada, après avoir analysé le fonctionnement du «système» canadien, accréditent la nécessité d'emprunts considérables, dans une première phase, à la production en provenance des États-Unis. Ce texte souligne «trois objectifs complémentaires» que devraient poursuivre les autorités canadiennes en la matière, soit: 1) accroître le volume et le temps d'écoute des émissions de divertissements réalisées au Canada; 2) accroître le volume et le temps d'écoute des émissions qui reflètent les traits distinctifs et la diversité de la culture canadienne; 3) créer une industrie de production qui soit concurrentielle sur les marchés internationaux.

Comme il est difficile de prévoir l'orientation que prendrait une telle télé à péage, le CRTC, d'après Radio-Canada, pourrait accorder des licences à deux «monopoles», quitte à les réviser trois ans plus tard. La voie choisie par Radio-Canada est susceptible, croit-on «tout en modifiant et en renforçant notre industrie... de garantir la survivance culturelle de notre pays». Le mémoire admet toutefois que ce ne sera pas là une tâche facile, qu'il faut s'attaquer dès maintenant au défi d'une «transformation positive de la radiodiffusion dans notre pays».

En dépit de résistances tenaces

La coresponsabilité prêtres-laïcs marque des points au sein de l'Église

par Denise Robillard
(collaboration spéciale)

LORETTEVILLE — Environ 150 personnes, évêques, prêtres et laïcs, réunis à Loretteville, ont échangé sur le thème de la coresponsabilité prêtres-laïcs dans l'Église. Cette session, organisée par l'Assemblée des évêques du Québec, avait été préparée par une enquête menée auprès des diocèses et des organismes d'inspiration chrétienne du Québec, afin d'identifier les réalisations en coresponsabilité et d'en dégager l'inspiration, les cheminements, les points forts et les difficultés.

Il ressort des échanges de ces deux jours (11 et 12 mars), que la coresponsabilité marque des points, même si des résistances tenaces se font sentir, aussi bien de la part de laïcs que de ministres ordonnés, y compris des évêques. Le fait le plus significatif à ce sujet a été l'importance reconnue par les participants à la définition de l'Église proposée par Vatican II. Certains laïcs ont demandé aux évêques présents s'ils pouvaient retourner dans leur milieu avec la certitude de pouvoir dire à ceux avec qui ils travaillent, que cette conception de l'Église était ouvertement endossée et partagée par leur évêque!

Les réponses ne se sont pas fait attendre, de l'acquiescement spontané à certaines mises en garde timorées. On a été en mesure de vérifier que l'interprétation du concept d'Église Peuple de Dieu pouvait encore être orientée, par certains évêques, dans un sens juridique réductif — l'un d'eux insistant sur le caractère purement «consultatif» des conseils pastoraux, par exemple, le décisionnel revenant à la hiérarchie — et que la notion pyramidale de l'Église, avec tout l'appareil bureaucratique qui l'accompagne (la Curie romaine) pouvait encore faire l'objet d'une apologie nostalgique...

Des projets pensés et réalisés ensemble

Il ressort des quelque 80 réponses à la consultation préparatoire que la majorité des répondants — paroisses et communautés, régions pastorales, offices diocésains, milieu scolaire et organismes d'apostolat — considère la coresponsabilité de façon globale, de sorte qu'un projet où le partage des responsabilités ne se situerait qu'au niveau de l'exécution ne serait pas considéré comme un projet de coresponsabilité. C'est dans des projets conçus ensemble, pour la réalisation d'objectifs fixés ensemble, que l'on veut s'engager; mais on reconnaît volontiers l'écart qui existe entre l'idéal et la réalité. Si l'ecclésiologie sous-jacente est bien celle d'un peuple où tous sont responsables de l'évangélisation, on demeure conscient que son incarnation demeure difficile, «parce que la conception de l'Église hiérarchique et cléricale existe encore».

Après avoir souligné le caractère nouveau de la question de la responsabilité des laïcs en ecclésiologie, le théologien Rémi Parent a dit que c'est Vatican II qui a bouleversé notre compréhension de l'Église et de la responsabilité dans l'Église. Il s'est ensuite employé à montrer la complexité de la réalité de l'Église, sacrement du salut. «Tous les croyants, toutes les croyantes et toutes les communautés de croyants, dit-il, sont de plein droit «Église», personnellement et unis à tous les autres, de par leur foi même en Jésus-Christ.» Il s'ensuit, a-t-il ajouté, que le ministère ordonné doit se situer non pas au-dessus, ni à côté, mais à l'intérieur de cette Église remise à tous, et qu'il doit être au service des croyants et des communautés de croyants.

L'Église, a encore dit M. Parent, est le lieu où des hommes et des femmes font le pari qu'en Jésus-Christ mort et ressuscité, Dieu veut habiter l'histoire des hommes, qu'il est possible dès lors de vivre dès à présent «une liberté pleinement libérée», mais que l'Église est aussi le lieu où leur histoire humaine, limites et péché compris, est appelée à vivre ce salut.

S'il est dangereux pour l'Église de mettre entre parenthèses le pôle du salut — elle sert alors l'aliénation des hommes puisqu'elle ne peut plus leur révéler qu'être homme, c'est «devenir» homme — il l'est tout autant d'oublier la loi d'incarnation du salut et de prétendre être la reproduction parfaite et adéquate de la liberté libérée.

L'Église, communauté de croyants, s'aliène, affirme M. Parent, qaand elle cesse d'être un lieu où les limites de sa situation historique appellent la liberté libérée (le salut), et où cette liberté appelle les limites pour y exister. Sa tâche est donc de discerner les situations historiques en attente de libération, de se compromettre, de travailler à libérer ces situations d'aliénation, mais dans le sens du pari de sa foi.

Place du ministère ordonné

«La foi chrétienne, déclare le théologien, porte en elle-même l'exigence d'une expression concrète vécue en Église». Et chaque baptisé, comme personne et en communauté, est pleinement responsable de l'Église. Dans cette perspective, le ministère des prêtres et des évêques n'est pas un pouvoir, mais un service, et il se réalise «dans la mesure où chaque baptisé est renvoyé à sa propre responsabilité» et pour autant que les communautés se prennent en charge.

Il apparaît donc clair qu'une des exigences essentielles qui s'impose aux croyants est de mettre en pratique des rencontres où tous s'aideront, d'une part à demeurer en quête de Jésus-Christ dans l'histoire et solidaires de ceux qui n'ont pas de parole, et d'autre part à se découvrir comme vivant déjà une filiation avec Dieu et une fraternité avec les hommes radicalement réalisée.

Le rôle du ministère ordonné s'inscrit comme service de cette commune responsabilité ecclésiale; il consiste à «rappeler à tous qu'ils doivent vivre Jésus-Christ comme un au-delà intérieur». Cette conception du ministère ordonné implique un double décentrement des ministres par rapport à eux-mêmes: au profit du Christ et pour renvoyer la communauté à elle-même comme vivant déjà de Jésus-Christ.

Le ministère ordonné est le «rappel sacramentel» à l'Église de ce que le Christ est au-delà d'elle-même, de ce que cet au-delà doit se vivre dans l'épaisseur de notre vécu limité, et de ce que l'Église doit constamment se remettre au travail d'unification pour faire se rencontrer nos différences, pour croître et grandir dans l'unité d'un seul corps.

Dix ans après le rapport Dumont

Quelle est la situation, dix ans après la publication du rapport Dumont qui avait indiqué la mission comme «lieu privilégié d'exercice de la commune responsabilité des laïcs, évêques et prêtres»? De l'avis du sociologue Jacques Racine, la mission demeure encore une tâche urgente pour l'Église. Le diagnostic de non-participation des laïcs à la vie de leur Église et leur attachement à une Église hiérarchique où le pouvoir appartient au pape, aux évêques et aux prêtres, serait encore largement vérifiable.

M. Racine constate que c'est moins à l'intérieur des nouvelles structures mises en place à la suite du Concile que par des mouvements — Marriage encounter et renouveau charismatique — que la coresponsabilité prêtres-laïcs a été le plus présente dans l'Église au cours des dernières années. Le sociologue fit remarquer que là où des prêtres et des laïcs se sont attelés ensemble à un service caritatif ou prophétique face à des besoins précis de leur milieu, la coresponsabilité a bien fonctionné; le prêtre arrive alors à ne pas se situer comme un expert en face d'exécutants. Cette constatation rejoint celles de l'enquête préparatoire dont il a été question plus haut.

Au plan des questions de morale et d'éthique, la coresponsabilité s'avère très difficile à vivre. Les différences sont profondes encore entre des prêtres qui rappellent les normes d'une orthodoxie bien connue et les parents et les couples qui n'arrivent pas à y discerner une lumière pertinente pour leur vie, alors qu'ils cherchent à discerner des comportements significatifs pour aujourd'hui et la façon de témoigner de leur foi.

Comment assurer une présence chrétienne au monde économique, politique et social? Quelle devrait être la place de la femme dans l'Église? Tous ces laïcs, plus nombreux que les aspirants au sacerdoce, qui font aujourd'hui des études théologiques, les considérera-t-on comme une richesse? Quelle place va-t-on leur faire? Autant de questions qu'il faudra bien aborder un jour et auxquelles il faudra apporter des réponses concrètes. La question de l'information fut aussi soulevée par M. Racine qui déclara: «Même les chrétiens avertis ont du mal à savoir le minimum de ce qui se fait dans l'Église!». Et par rapport au phénomène du nombre croissant de permanents laïcs dans les structures de l'Église, se pose non seulement la question financière, mais celle de leur participation aux décisions importantes qui concernent la vie de l'Église.

Le fruit préféré: la pomme

OTTAWA (PC) — La pomme est le fruit frais favori des Canadiens, révèle une enquête nationale sur les préférences des consommateurs. Trois personnes sur quatre préfèrent les pommes aux oranges, tandis que quatre personnes sur cinq préfèrent les pommes aux bananes, démontre le rapport du ministère de l'Agriculture.

Parmi les 2,000 personnes interrogées, les deux tiers ont affirmé aimer davantage la pomme McIntosh.

Cette enquête fait partie d'une étude en huit étapes intitulée le Projet de développement du marché canadien de la pomme.

M. Moores, un spécialiste en marketing horticole pour le ministère de l'Agriculture, estime que les consommateurs apprécient la pomme, pas seulement pour son goût, mais aussi pour les valeurs nutritives qu'elle renferme.

«Cette enquête signale à l'industrie de la pomme quelle sorte de pommes le consommateur veut avoir, a-t-il dit. On accorde à ces résultats une très grande importance.

«Maintenant, les grossistes savent qu'il y a encore une très forte demande pour les pommes McIntosh, et qu'il existe une possibilité d'expansion du marché des autres sortes de pommes rouges. Il y a aussi un marché pour la pomme verte: environ 12% des consommateurs interrogés ont dit préférer les pommes de cette couleur.»

Par ailleurs, plus de la moitié des personnes interviewées ont affirmé qu'elles préféraient acheter des pommes candiennes, mais qu'il était souvent difficile d'identifier leur provenance.

La valeur de la production de la pomme canadienne l'année dernière était d'environ $100 millions, équivalant aux deux tiers des ventes totales.

DÉCÈS

NÉCROLOGIE

Mlle Gertrude Chrétien-Zaugg

À l'hôpital Charles-Lemoyne est décédée, le 8 février 1980, à l'âge de 81 ans Mlle Gertrude Chrétien-Zaugg de Boucherville après une courte maladie.

Elle était la fille du Docteur A.-A. Chrétien-Zaugg et Lily Gohier et elle laisse pour déplorer sa perte de nombreux amis et amies qui en gardent un souvenir inoubliable.

Son accueil chaleureux, son empressement à rendre service, son affabilité envers tous resteront toujours vivaces dans leur mémoire.

Elle était un membre fondateur de la Société d'histoire des Iles Percées de Boucherville et en fut la première secrétaire.

Les funérailles ont eu lieu à l'église Ste-Famille de Boucherville le 11 février et elle fut inhumée à Montréal au cimetière de la Côte des Neiges.

LEFEBVRE, Gérard. — À Montréal, le 12 mars 1980, à l'âge de 68 ans est décédé M. Gérard Lefèbvre, époux de Marthe Venne. Membre de l'Association des Voyageurs de Commerce du Canada et représentant de manufacturiers d'articles religieux, il fut le père de Marie-Anne, Josephe, Martine, Marie Louise, Marthe, Agathe, Gabriel, et le grand-père affectionné de Aymerie, François-Joseph, Véronique et David. Une grand-messe sera célébrée le samedi 15 mars à 10 heures en l'église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement, angle Mont-Royal et St-Hubert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

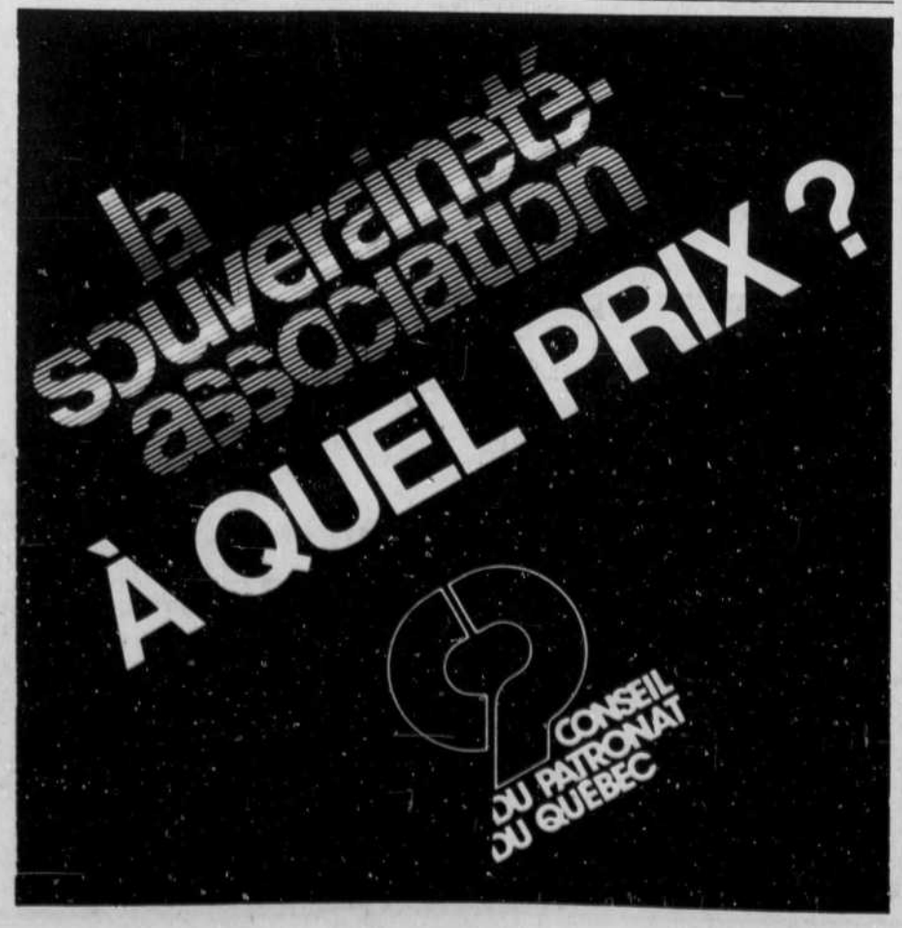
TOURIGNY, J. Alfred, C.R. — A Montréal, le 11 mars 1980 à l'âge de 76 ans, est décédé, subitement Me J. Alfred Tourigny, C.R. Il laisse dans le deuil son épouse Hélène Bernard, 2 filles Mme André Limoges (Paule) et Mme Robert Desmarais (Andrée), 5 petits-enfants: Catherine, Mathieu, Suzanne, Caroline et Marie-Hélène, il laisse également 3 frères: Charles, Henri et Yves Tourigny P.B. sa soeur Mme Rollande Laforest (Claire). Un service a eu lieu dans l'intimité à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, le 13 mars 1980. Des dons peuvent être envoyés aux Pères Blancs Missionnaires d'Afrique, a/s des Pères Robert Gay et Yves Tourigny, 11,100 boul. de l'Acadie, Montréal.

Un vol sans bavure

MIAMI (Floride) (AFP) — D'audacieux cambrioleurs ont réussi le week-end dernier à s'emparer de près de $8 millions de bijoux et d'or dans une bijouterie de Miami (Floride), a révélé hier la police.

Selon une première estimation de la compagnie d'assurances, les cambrioleurs ont mis la main sur 370 kilos d'or et plusieurs milliers de bagues, de bracelets et de babioles en tous genres. Un porte-parole de la compagnie d'assurances a déclaré que c'était à sa connaissance le plus important vol d'or commis aux États-Unis.

Comble de malchance pour la compagnie d'assurances, le propriétaire de la bijouterie possède également une société qui a perdu la semaine dernière quelque $790,000 de métaux précieux enfermés dans un conteneur à l'aéroport international de Miami.



AFFAIRES SOCIALES

■ Les infirmières et les tests de l'OLF

Une compilation de toutes les infirmières et de tous les infirmiers qui se sont présentés aux tests linguistiques administrés par l'Office de la langue française depuis le 1er juillet 1976 jusqu'au 12 février 1980, démontre que 76.5% d'entre eux ont réussi.

Depuis le 1er juillet 1976, date où la Régie de la langue française, en vertu de la loi sur la langue officielle devait vérifier le degré de connaissance du français des candidats à un ordre professionnel et jusqu'au 12 février dernier, 1,689 des 2,207 infirmières ont passé avec succès les tests de l'office.

Une étude du dossier de chaque candidat démontre que 51.6% des infirmières ont réussi au premier essai, que 70.8% avaient réussi au troisième essai et qu'après un deuxième essai le taux de réussite était de 76.5%. C'est la première fois que les statistiques démontrant la réussite ou l'échec des candidats à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec sont faites à partir des candidats. Auparavant, les statistiques ne tenaient compte que du taux de réussite ou d'échec aux tests eux-mêmes. Ce nouveau monde de compilation deviendra officiel à compter du 1er avril prochain.

Pour ce qui est des infirmières auxiliaires, 206 sur 371 qui se sont présentées aux tests de la Régie, puis de l'Office, ont réussi après un ou plusieurs essais.

■ Hausse de 4.1% de l'aide sociale

La clientèle de l'aide sociale a augmenté de 10,144 ménages entre janvier 1978 et janvier 1979, ce qui représente une augmentation de près de 4.1%. Le taux d'accroissement de la clientèle a cependant maintenu sa tendance à la baisse amorcée en 1976, alors que la clientèle avait augmenté de 10%.

Ces données sont tirées du rapport annuel du ministère des Affaires sociales. C'est chez les jeunes que l'augmentation a été la plus forte: 6% chez les moins de 25 ans et 7% chez les bénéficiaires de 25 à 34 ans. Dans ces deux cas le taux d'accroissement a diminué, les augmentations ayant été respectivement de 13% et 9% l'année précédente. La répartition des bénéficiaires, selon les catégories de ménages, est demeurée inchangée entre 1977 et 1978 indique le rapport. Les personnes seules représentent environ 59% des ménages bénéficiaires; 6% sont des couples sans enfant et 24% des familles monoparentales, alors que 11% sont des familles biparentales.

■ Trois nouveaux dépliants sur l'alcool

Dans le cadre de sa campagne 1980 de contre-publicité qui vise notamment à combattre les effets nocifs de l'alcool sur la santé, le ministère des Affaires sociales vient de publier trois dépliants d'information sur l'alcool et ses conséquences. Ces dépliants s'intitulent: «En à corps avec soi», «Informations sur l'alcool» et «Boire à notre santé» et ils sont disponibles gratuitement: Direction des communications, MAS, 845, rue Joffre, Québec, G1S 3L8 (643-1640).

D'autres dépliants viendront s'ajouter et donneront entre autres des suggestions de recettes de cocktails et de punchs sans alcool.

■ Hôpital Douglas: $1.5 million

Pour la première fois depuis vingt ans, l'hôpital Douglas de Verdun fait appel au public et lance une campagne de souscription de $1.5 million. Le président de cette levée de fonds, M. Lorne Webster, a indiqué que l'argent recueilli servira à engendrer des changements essentiels en recherche, en gériatrie, en loisir et en réhabilitation.

C'est à l'hôpital Douglas, en 1950, que le Dr Heinz E. Lehmann, alors directeur de la recherche, a révolutionné le traitement des maladies mentales à travers l'Amérique du nord par sa recherche sur l'emploi de nouveaux médicaments anti-dépresseurs.

«Les résultats obtenus par le Dr Lehmann dans ses recherches ont permis une relation thérapeutique de patients avec le personnel et ont permis à ces patients de réintégrer leur foyer» a souligné le Dr Gaston Harnois, directeur général de l'hôpital Douglas et secrétaire de la Fédération mondiale pour la santé mentale. Le nombre de patients hospitalisés est passé de 1,700 en 1960 à 900 en 1980.

Quoique 80% des patients viennent de la région de Montréal, l'hôpital Douglas dessert la province entière: 20% des patients hospitalisés et 50% des patients de la clinique externe sont des francophones.

■ Les Rôtisseries Saint-Hubert et «Un toit pour moi»

Dans le cadre de leur programme d'engagement social, les Rôtisseries Saint-Hubert vont collaborer avec «Un toit pour moi», un organisme chargé de la publicité en vue du recrutement de familles d'accueil pour les enfants au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM). Cette collaboration vise le recrutement de familles d'accueil de dépannage ou de fins de semaine pour des enfants de 10 à 18 ans. Dans les régions de Montréal ces deux types de familles d'accueil sont constamment en demande pour répondre aux besoins des jeunes.

Par l'entremise des succursales des Rôtisseries Saint-Hubert situées à Montréal et à Laval, un feuillet d'information intitulé «Pourquoi pas vous?» sera agrafé à chaque boîte de commande remise au comptoir, au service à l'auto ou à la livraison, et cela pendant trois mois: mars, avril et mai.

■ Fondation des maladies du rein

La Fondation des maladies du rein a approuvé récemment un budget allouant $640,000 en subventions de recherche aux scientifiques canadiens oeuvrant dans le domaine des maladies des voies urinaires et du rein. Ceci représente une augmentation de 38% pour la présente année.

La Fondation mène une lutte sans merci contre le problème majeur que représentent les maladies du rein, au moyen de ses programmes non médicaux tels l'aide aux malades, l'information générale et médicale, la donation d'organes et la transplantation, les cliniques de dépistage et le registre canadien de l'insuffisance rénale. Au cours du mois de mars — mois national du rein — des milliers de bénévoles visitent les citoyens dans le but de leur remettre du matériel d'information et de solliciter leur appui. L'objectif de la campagne dans Montréal est de $150,000 et dans tout le Québec de $300,000.

Le sud-ouest du Québec, et surtout Montréal affronte sa première vraie tempête saisonnière



Pendant que les piétons réapprenaient à marcher dans la neige, hier dans les rues de la métropole, les véhicules avaient à composer avec une chaussée difficile, dans le centre-ville surtout. Et quelques accrochages comme celui-ci en résultèrent. (Photo Jacques Grenier)

La seule et unique vraie tempête de neige à s'abattre sur le sud-ouest du Québec cet hiver n'aura pas éprouvé outre mesure la région montréalaise, si ce n'est la métropole même aux prises avec une grève qui empêche le déneigement de ses rues.

Une vingtaine de centimètres de neige (8 pouces) se seront finalement abattus sur la région, quoique cette quantité a atteint 25 cm sur la rive sud, à Saint-Hubert notamment, et qu'elle n'ait été que de 10 cm dans la région de Hull-Ottawa.

«C'est une tempête d'amateurs», déclare en riant M. Gérard Chapleau, responsable du service de climatologie au Québec pour Environnement Canada. «Mais même avec les 20 cm qui s'ajouteront aux 68.1 tombés jusqu'ici cet hiver sur la métropole, pour un total de 88, l'accumulation totale est encore bien en deçà du record pour l'hiver le moins enneigé, enregistré en 1967-68 alors qu'il était tombé 133.9 cm.»

La région de Québec semble avoir été la plus durement touchée par la tempête d'hier, qui a remonté la côte atlantique des Etats-Unis avant de bifurquer vers le nord-ouest dans le Maine, en tout début de journée hier.

Tout était pratiquement bloqué dans la Vieille capitale hier, à partir des grands boulevard et des ponts dont les voies d'accès étaient impraticables, jusqu'aux routes secondaires et même la Transcanadienne vers l'est en direction de Montmagny.

Plus de 20 cm étaient tombés sur Québec en début d'après-midi, et la tempête devait se poursuivre jusque tard dans la nuit. Les écoles et tous les bureaux du gouvernement, ont été fermés le matin même, et la ville, qui n'avait pas été tellement affectée par l'hiver jusqu'ici, s'est virtuellement repliée sur elle-même.

L'Estrie et la Beauce, deux régions quasi épargnées par la tempête au début, devaient reprendre le temps perdu au cours de la nuit pour une accumulation totale de 20-25 cm.

«Le plus cocasse, conclut M. Chapleau, c'est que l'an dernier, il n'était tombé que 5 cm au cours du mois de mars. Cette année, c'est plutôt le contraire, car entré en lion, mars ne semble pas prêt à cesser de rugir.»

Dans la métropole, tout fonctionnait tant bien que mal, et plusieurs automobilistes semblaient avoir prévu le coup en laissant leur voiture à domicile pour emprunter les transports en commun. Ainsi, la circulation dans des artères que seul un trafic soutenu permettait de dégager, était possible à peu près partout. Et en plusieurs endroits, les piétons devenaient bons samaritains pour aider un automobiliste à se tirer d'un banc de neige.

Si la neige devait cesser de tomber à peu près partout — sauf peut-être dans le grand nord québécois — au cours de la nuit, Environnement Canada prévoit que la circulation sur les routes et autoroutes n'en sera pas améliorée pour autant.

La neige est en effet suivie de forts vents, atteignant parfois 50 kilomètres à l'heure et rendant la visibilité difficile et même nulle en certains endroits, en raison de la poudrerie. La ville de Québec en a d'ailleurs été affligée une bonne partie de la journée hier.

Mais après un samedi venteux et relativement froid pour cette période avancée de l'hiver, quoiqu'ensoleillé, le vent rabattra dimanche, le thermomètre grimpera et le soleil printannier commencera à faire vraiment son oeuvre.

Trois démissions forcées à l'exécutif de l'Association nationale des étudiants

L'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) est une fois de plus dans une position précaire: ses délégués régionaux ont forcé trois des quatre membres du comité exécutif à démissionner la semaine dernière, pour avoir fait fi des positions de la base.

Seul le secrétaire général du mouvement, qui regroupe les associations étudiantes de 30 institutions, a survécu à la motion de non-confiance adressée à l'équipe dirigeante, élue au printemps dernier. Il s'agit de M. Jacques Beaupré.

Les démissionnaires, Jules Pruneau, secrétaire-trésorier, André Paquet, chargé des relations externes et Paule Duchesne, officier au programme, avaient presque terminé leur mandat et ont été remplacés temporairement jusqu'à ce que d'autres élections aient lieu, lors du congrès général de l'association le mois prochain.

Selon une majorité de délégués régionaux — l'ANEQ a divisé le Québec en dix régions, cinq d'entre elles élisent chacune trois représentants et la région de Montréal en a six — l'équipe déchue ne laissait place à aucune opinion dissidente et ne tenait pas compte des positions des associations locales.

«Cet exécutif ne réussit pas à jouer son rôle de conciliation entre les différents courants présents au sein du mouvement étudiant, alimentant plutôt ses dissensions par une attitude de dénigrement», s'est fait dire la direction nationale étudiante.

Le malaise n'est pas nouveau. Déjà au mois d'octobre, lors d'une réunion des délégués et de l'exécutif à Chicoutimi — les délégués et l'exécutif forment le conseil central décisionnel entre les congrès — une proposition de destitution avait été présentée mais avait été battue.

La semaine dernière, les délégués régionaux ont aussi jugé que leur exécutif n'avait pas réussi à opérer de rapprochement véritable avec le Rassemblement des associations étudiantes universitaires (RAEU), nouvellement créé par des associations étudiantes estimant que les intérêts des universitaires seraient mieux servis au sein d'un mouvement propre à ce niveau.

Enfin, les délégués régionaux ont estimé que leur journal, le *Québec Étudiant*, ne reflétait pas les positions d'une majorité étudiante, en ce qu'il était trop axé sur une attaque systématique du gouvernement du Parti québécois, associé à un parti bourgeois.

Mais ces remises en question internes n'empêchent pas l'ANEQ de se manifester. Hier, son secrétaire général, M. Beaupré, a demandé au ministère de l'Éducation de pallier la situation financière nouvelle des étudiants découlant de la grève qui a frappé 26 institutions le mois dernier. Il estime qu'il lui en coûterait au plus $6 millions.

Environ 50,000 cégépiens ont été affectés par le débrayage des employés de soutien, des professeurs ou des professionnels des collèges.

L'ANEQ présume que les étudiants termineront leur session hivernale environ trois semaines plus tard que prévu et qu'ils ne pourront donc travailler avant le 9 juin.

Les ajustements que demande l'ANEQ incluent le versement de l'allocation prévue au régime des prêts et bourses, durant les semaines de prolongation et, pour les cégépiens qui ne pourront travailler que plus tard durant l'été, un ajustement prenant en considération le nombre de semaines réelles au cours desquelles ils auront été en état de gagner de l'argent.

Le nombre de semaines de «disponibilité» de l'étudiant est une des principales données dans le calcul gouvernemental du montant octroyé en prêts ou en bourses.

Il n'est généralement pas dans l'habitude du gouvernement d'opérer des ajustements aux prêts et bourses de l'automne suivant une année perturbée; mais cela s'est fait au moins à une reprise.

Les Inuit dissidents laissent le débat référendaire aux Blancs

Deux représentants des villages inuit dissidents du Nord québécois ont affirmé hier, en conférence de presse, que leurs communautés ne se prononceraient pas sur le référendum québécois parce que «l'avenir politique des Québécois concerne les Québécois de la même façon que l'avenir politique des Inuit concerne les Inuit, et personne d'autre».

MM. Tamusi Qumaq et Davitee Marc ont expliqué que le livre blanc sur la souveraineté-association n'a pas été traduit en inuktitutt, ce qui empêche les populations inuit de se faire une «idée honnête de ses implications et de se prononcer la-dessus.»

Des représentants de six nations autochtones du Québec et du Canada sont à Montréal pour la Semaine de rencontre, organisée par le Comité d'appui aux nations autochtones.

Sous le thème *Les autochtones et nous: vivre ensemble*, cette semaine de rencontres et d'échanges avec la population québécoise se déroulera du 17 au 22 mars dans sept villes du Québec. Elle vise à sensibiliser les «Blancs du sud» aux problèmes des nations autochtones: situation de la femme, perception culturelle de l'éducation et de la santé, lutte pour l'autodétermination politique, diverses conceptions du développement du Nord, etc.

Les Inuit dissidents n'ont jamais adhéré à la Convention de la Baie James. Ils ont annoncé qu'ils voulaient faire annuler cette entente en Cour supérieure avant le référendum. Cette entente qu'ils répudient règle toutes les facettes administratives, politiques et sociales de leur vie.

Disant parler au nom du tiers des 5,000 Inuit québécois, les dissidents affirment que plusieurs de leurs frères découvrent peu à peu les effets néfastes de ce traité qu'ils n'ont pas toujours bien compris avant de l'endosser.

«Alors que les Québécois ont prévu toutes les procédures de la consultation référendaire, les Inuit n'ont même pas pu avoir une version dans leur langue de ce document qui les liait pour l'éternité, déplore M. Qumaq. Les versions anglaise et française du document ne disent pas toujours la même chose et ces deux langues étaient inconnues de ceux qui ont eu à se prononcer.»

Ils n'ont eu droit qu'à un résumé que leur ont lu rapidement les émissaires du gouvernement, dit-il. À ses yeux, cette procédure est inacceptable et c'est pourquoi il est malhonnête de prétendre que les Inuit sont définitivement liés par l'entente.

Cette signature a divisé la communauté inuit, reconnaissent les dissidents, mais ils prévoient que l'unanimité va bientôt se refaire en leur faveur à mesure que les difficultés d'application de l'entente deviendront plus évidentes.

Déjà, la semaine dernière, le groupe majoritaire des signataires de l'entente a contesté le Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI). Ils ont demandé la dissolution de cet organisme qui relève directement du premier ministre et qui sert d'intermédiaire entre eux et le gouvernement. Aussi bien cet organisme que son directeur, M. Eric Gourdeau, ont perdu leur confiance «de façon irrévocable», disaient-ils.

Les Dènès des Territoires du Nord-Ouest affirment aussi que leur nation refuse la structure intermédiaire qu'Ottawa a placée entre eux et le gouvernement fédéral, c'est-à-dire le Conseil des Territoires du Nord-Ouest.

Aux prises avec le problème de l'installation du pipeline de la vallée du Mackenzie (suspendu pour l'instant), avec les nombreux forages effectués sur leur territoire et avec toutes les expéditions de prospection de leur riche sous-sol, les Dènès veulent l'autonomie politique.

Ils veulent contrôler eux-mêmes le développement de leur territoire et les conséquences de ce «progrès» sur la vie de leur peuple qui reste fidèle aux traditions ancestrales.

Les Dènès ont déjà gagné une victoire judiciaire en bloquant la construction du pipeline du Mackenzie. Ils espèrent en gagner une deuxième, celle de l'autodétermination. Pourtant, aucune des commissions qui ont étudié le projet ne leur est favorable, la dernière étant celle que dirigeait M. Charles Drury et dont le rapport a été publié la semaine dernière.

Les assemblées publiques ont lieu à la salle Alfred Laliberté de l'UQAM, lundi, mercredi et vendredi prochain à 19 h 30. Il y aura aussi des débats midi à l'Université de Montréal, du 17 au 21 mars. Pour informations supplémentaires, on peut contacter la Ligue des droits et libertés, à 527-8551.

on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Conférence

sur le thème:

Deux langues, deux cultures: deux lois

. mardi, le 18 mars à 20:00 au Pavillon 3200, salle 3225, 3200, rue Jean-Brillant

Invités: Me Daniel Jacoby, directeur des Affaires législatives, ministère de la Justice

M. Michel Sparer, Conseil de la langue française

Me Pierre A. Côté, professeur à la Faculté de droit, Université de Montréal

M. Jean-Claude Gémar, professeur à l'École de traduction, Université de Montréal

Entrée: 5 $
Étudiants: entrée libre

Université de Montréal
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
André Poupart
343-5863

CAMPS DE VACANCES

TROIS-SAUMONS (L'ISLET)
et
MINOGAMI (MAURICIE)

Séjours pour garçons et filles de 7 à 16 ans. Membres accrédités de l'Association des camps du Québec.

INSCRIVEZ-LES TÔT

Demandez notre dépliant d'information:
11, rue Crémazie est, Québec, G1R 1Y1
Tél.: (418) 529-5323

Heures d'ouverture:
du lun; au sam; de 5h30 à minuit.
Fermé le dimanche

la sila
gastronomie italienne
2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083

CONDOMINIUM
NOUVEAU PROJET
avec taux d'intérêt de
11% pour le CHAMBORD
12% pour le CHANTILLY
(pour une durée de 5 ans)



"AH! LA BELLE VIE!"





Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Iles.
4540 Promenade Paton,
Ile Paton, Qué.
Tél.: 688-8440

DOMAINE de l'ILE PATON

Cambodge: l'aide est mieux distribuée

BANGKOK (AFP) — Une amélioration considérable de la distribution des secours alimentaires internationaux a été observée depuis le début de l'année au Cambodge, mais le pays risque de connaître une famine dramatique dans les prochains mois si des stocks importants ne sont pas constitués dès maintenant, selon les responsables d'organisations internationales de secours qui viennent de se rendre sur place.

Il faudra trouver 260 millions de dollars pour poursuivre, jusqu'à la fin de l'année, le programme commun Unicef, Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et Programme alimentaire mondial (PAM).

Alors que des milliers de tonnes de riz s'entassaient dans les entrepôts des ports de Kompong Som (sur le golfe du Siam) et de Phnom Penh, à la fin de l'année 1979, la situation s'est débloquée à la mi-janvier.

«Nous pouvons donc être satisfaits par rapport à la situation du mois de décembre et considérer que la distribution générale a commencé», a indiqué un haut responsable.

Depuis le début de l'année, des équipes du CICR et de l'Unicef ont pu visiter, parfois brièvement, toutes les provinces cambodgiennes et ainsi obtenir une image moins partielle des conditions dans lesquelles les secours sont distribués.

Une des indications significatives témoignant de l'amélioration de la situation alimentaire est la chute brutale du prix du riz au Cambodge observée depuis janvier par l'Unicef et le CICR. Selon l'Unicef, les prix ont diminué de 75 pour cent dans la région de Phnom Penh et de 90 pour cent dans la province de Battambang.

Toutefois, en raison notamment des problèmes de transport, la quantité de riz distribuée à chaque habitant varie considérablement selon les régions. Si certains Cambodgiens reçoivent sept kilos par mois, d'autres ne perçoivent actuellement qu'un ou deux kilos.

En dépit des efforts déjà accomplis, les organisations de secours soulignent que les prochains mois vont être cruciaux et qu'une famine dramatique peut s'installer dans le pays si des mesures d'urgence ne sont pas prises. En effet, la petite récolte du mois de décembre s'épuise, si elle n'est pas déjà consommée dans certaines régions, et la récolte de la saison sèche (avril-mai) sera très faible.

Pour permettre de passer les mois difficiles, le CICR et l'Unicef estiment qu'il faut lancer immédiatement un second programme de neuf mois (avril-décembre) pour expédier 220,000 tonnes de riz au Cambodge. Le coût est estimé à 260 millions de dollars.

Le régime Assad se prépare à une épreuve de force décisive en Syrie

DAMAS (AFP) — Le régime syrien vit les heures les plus critiques de son existence, alors même qu'il vient de célébrer le 17ème anniversaire de l'arrivée au pouvoir du parti Baas.

Harcelé depuis des semaines et singulièrement depuis 15 jours par une opposition menée par la redoutable confrérie intégriste des «Frères musulmans», le régime du président Hafez-el-Assad fait front et se prépare à une épreuve de force dont l'issue peut être décisive. Il mobilise les couches populaires contre la bourgeoisie qu'il soupçonne de complicité active ou passive avec les fauteurs de troubles.

Dans ce but, il a réuni depuis le début de la semaine plusieurs congrès populaires et décidé la formation de milices armées. Des responsables syndicalistes ont déjà quitté Damas pour mettre sur pied ces milices. Vendredi, jour du Seigneur en terre d'Islam, toutes les mosquées ont retenti des prônes sur la nécessité de l'union nationale.

La radio appelle sans relâche à la vigilance et dénonce les menées des «Américains, des Israéliens et de Sadate» contre la Syrie. Les unités syriennes opérant au Liban au sein de la «Force de dissuasion arabe accélèrent leur regroupement. Ces unités sont parmi les meilleures de l'armée syrienne. Le gouvernement veut manifestement mettre un terme à leur éparpillement inutile au Liban.

Les troubles ont commencé par la province pour gagner peu à peu la capitale. C'est à Alep, à 300 km au nord de Damas, vieille ville musulmane sunnite, (le pouvoir en Syrie est exercé essentiellement par les Alaouites), proche de la frontière turque, que les choses ont commencé à se dégrader sérieusement.

Obéissant à un mot d'ordre des Frères musulmans, marchés et magasins ont fermé dès le 10 mars. Les fonctionnaires ne sont plus venus à leur bureaux. Des manifestations violentes se sont succédées au cours desquelles les bureaux de la compagnie aérienne syrienne, de l'Aeroflot et des coopératives d'Etat ont été saccagés. Des voitures officielles ont été brûlées. Les affrontements manifestants-forces de l'ordre ont fait des morts. Le couvre-feu a été imposé de 18 h à 6 h.

Aux dernières nouvelles, la garnison serait pratiquement assiégée dans la citadelle, située au coeur de la vieille ville et ravitaillée par hélicoptères. Puis l'effervescence a gagné Hama et Homs, plus au sud sur la route de Damas, et enfin la capitale même.

Le chef de l'État, le général d'aviation Hafez-el-Assad, 52 ans, arrivé au pouvoir en 1970, accuse formellement les États-Unis, Israël et le président Sadate d'être à l'origine de ces événements. La presse syrienne accuse les Phalanges libanaise (milices conservatrices chrétiennes) d'entraîner les Frères musulmans, ce qu'elles démentent formellement.

Quoi qu'il en soit, il est certain, estiment les observateurs, que ces menaces contre le régime syrien arrivent à point nommé pour les partisans d'une solution de compromis au Proche-Orient.

La Syrie est le pivot de l'alliance anti-égyptienne. Elle demeure le dernier soutien de l'URSS au Proche-Orient. Enfin, selon l'attitude qu'elle adoptera envers l'OLP, elle peut influer sur l'attitude de la centrale palestinienne à l'égard de toute tentative de règlement négocié du conflit israélo-arabe.

C'est dire, estiment les observateurs, que l'enjeu des événements qui se déroulent en Syrie dépasse largement le cadre d'une affaire intérieure.

Le Zimbabwe se prépare à devenir indépendant le 17 avril prochain

LONDRES (AFP) — Le Zimbabwe deviendra un État indépendant le 17 avril prochain à minuit, heure locale, a annoncé hier à Londres un porte-parole du Foreign Office.

Un communiqué, qui doit être publié simultanément à Salisbury, précise qu'à la «requête du premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, le gouvernement britannique a accepté que le gouverneur provisoire, lord Soames, continue à exercer ses responsabilités en Rhodésie jusqu'à minuit le 17 avril». Le vendredi 18 avril sera le jour de l'indépendance.

«En attendant, poursuit le communiqué du Foreign Office, les ministres du nouveau gouvernement travailleront dans leurs départements respectifs pour mettre au point la stratégie du gouvernement et préparer la mise en application de sa politique.»

Le Foreign Office a annoncé, d'autre part, que lord Soames arrivera à Londres le 17 mars prochain en consultation. Il rencontrera notamment le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, avec lequel il discutera des modalités de célébration de l'indépendance. Lord Soames devrait regagner Salibsury dès le 18 mars.

Ainsi, une période de transition importante a commencé en Rhodésie, pendant laquelle le nouveau gouvernement de M. Robert Mugabe s'initie aux rouages du pouvoir sans vraiment gouverner, laissant cette tâche au gouverneur colonial britannique, lord Soames.

Alors que la Grande-Bretagne se préparait à un rapide transfert du pouvoir au gouvernement après les élections du 27 au 29 février, elle s'apprête désormais à rester dans le pays jusqu'à la deuxième moitié d'avril à la demande de M. Mugabe, qui ne prendra ses fonctions que le jour de l'indépendance de la colonie, le 18 avril prochain.

Lord Soames a indiqué jeudi qu'il avait accepté une demande «pressante» du premier ministre socialiste afin de laisser le temps à son équipe de se plonger dans les dossiers de l'État sans avoir à se préoccuper de la conduite des affaires quotidiennes.

Les membres du cabinet n'ont, à la seule exception du ministre du Commerce et de l'Industrie, M. David Smith, aucune expérience gouvernementale, ayant, pour la plupart, passé les dernières années à organiser la guérilla et pour beaucoup en prison. Les 22 membres du cabinet totalisent 83 années passées en prison.

M. Mugabe a réussi la première phase de son plan depuis sa victoire électorale massive qui lui a donné 57 sièges sur 100 (dont 20 Blancs) à l'Assemblée nationale. Il est parvenu à éviter le départ massif de la minorité blanche, comme ce fut le cas dans les anciennes colonies portugaises, l'Angola et le Mozambique, à désamorcer les craintes de coup d'État et à obtenir le soutien des partis défaits aux élections.

Son cabinet reflète cette situation. Il compte deux ministres blancs, M. David Smith et le dirigeant des 5.600 fermiers blancs, M. Dennis Norman, nommé à l'agriculture et quatre membres du Front patriotique, le parti de M. Joshua Nkomo, l'ancien allié de M. Mugabe, arrivé second aux élections avec 20 sièges.

Le chef des forces de sécurité contre lesquelles se battaient les insurgés, le général Peter Walls, a même été conservé par M. Mugabe pour présider à la création d'une armée nationale du Zimbabwe,née de la fusion des forces en présence.

Mais au sein du cabinet, M. Mugabe et ses lieutenants conservent pour eux l'essentiel du pouvoir. Le premier ministre est également ministre de la Défense et il a placé ses partisans aux Affaires étrangères, aux Finances, à la Justice, au Gouvernement local, aux Terres et au Développement rural et à l'Information.

Au cours de sa première conférence de presse depuis la formation du cabinet, jeudi, M. Mugabe a désigné la redistribution des terres et l'établissement de fermes coopératives et d'État comme la principale priorité de son administration, afin surtout de reclasser le million de réfugiés et de personnes déplacées par la guerre qui vient de prendre fin.

Ce programme ambitieux coûtera cher, puisque M. Mugabe s'est engagé à racheter les terres disponibles — environ 4,5 millions d'hectares — et non à les nationaliser. Il compte sur une importante aide internationale pour l'accomplir.

M. Mugabe a indiqué que plusieurs pays occidentaux avaient proposé une telle aide, mais aucun pays «du bloc soviétique», a-t-il dit, illustrant ses relations tendues avec Moscou. L'URSS se méfie en effet du leader nationaliste, considéré comme trop indépendant et proche de Pékin.

Pour accomplir ces réformes, M. Mugabe hérite d'une machine administrative entièrement contrôlée par les Blancs et dont il connaît mal les rouages. L'administration, jusqu'au niveau de base des commissaires de district, était totalement intégrée dans le système de défense sous M. Smith, et le nouveau régime aura fort à faire pour transformer les attitudes.

Avant la proclamation de l'indépendance et le saut dans l'inconnue, le gouvernement va préparer des projets de restructuration de l'administration et étudier les moyens de mettre en place rapidement les réformes promises et attendues avec impatience par les électeurs africains.

Ce n'est qu'après que l'on pourra commencer à savoir comment marche l'expérience rhodésienne, ou zimbabwéenne, de transformation radicale d'une société.

Le gouverneur a confié jeudi à des journalistes français qu'il pensait que M. Mugabe, «un homme très intelligent, pragmatique et conciliant», ferait tout pour réussir, et que le Zimbabwe avait de bonnes chances de devenir un État multiracial prospère.

Incidents à l'occasion des élections en Iran

TÉHÉRAN (AFP) — Le premier tour des élections législatives iraniennes s'est déroulé dans le calme dans la plus grande partie du pays, mais des incidents ont éclaté au Kurdistan ainsi que dans les provinces de Kerman et de Hamadan.

Quelque 16 millions d'électeurs, selon le ministre de l'Intérieur, en l'absence de listes électorales, ont à choisir parmi 3,300 candidats qui se disputent, au scrutin majoritaire à deux tours, 270 sièges dont 30 à Téhéran.

On ignore pour le moment à quelle heure le scrutin de ce premier tour sera définitivement clos. Le deuxième tour est en principe prévu pour le 3 avril et les modalités définitives n'en ont pas encore été fixées.

L'assemblée islamique, qui sortira de ces élections aura, notamment, à se prononcer sur le sort des 50 otages américains détenus à l'ambassade des États-Unis à Téhéran par les étudiants islamiques depuis le 4 novembre dernier.

Dans la capitale iranienne, le scrutin s'est déroulé dans de bonnes conditions à l'exception de quelques frictions et d'un attentat à la bombe contre le quotidien indépendant Bamdad.

Se rendant dans les locaux partiellement détruits du journal, le ministre intérimaire de l'Intérieur, l'ayatollah Mahdavi Kani, a dénoncé cette attaque qui n'a pas été revendiquée et a affirmé sans autre précision qu'elle était liée aux élections.

Bamdad a déjà été attaqué par des extrémistes religieux et accusé d'être pro-américain par les étudiants islamiques qui occupent toujours l'ambassade des États-Unis.

Au Kurdistan, des affrontements entre gardiens de la révolution et combattants kurdes ont fait 17 morts jeudi et vendredi. Selon des sources kurdes, le vote a été interdit dans six villes. Dans trois villes, on a cependant voté. De son côté, Radio-Téhéran a annoncé que dans les cinq circonscriptions kurdes de Sanandadj, Maghadeh, Saghez, Baneh et Marivan, les élections ont été remises «à une date ultérieure quand les circonstances redevenues normales le permettront».

De même, à Sirdjan, province de Kerman (Iran central) et Bahar province de Hamadan, (ouest de l'Iran), le premier tour de scrutin n'a pas eu lieu, selon la radio iranienne.

«Dans le reste du pays, a indiqué un porte-parole du ministère iranien de l'Intérieur, la consultation électorale s'est déroulée sans incident majeur». «Une centaine de personnes ont, cependant, été arrêtées, a-t-il précisé, pour avoir tenté d'empêcher le libre déroulement des élections.

À Téhéran, le président Abolhassan Banisadr, qui avait lancé jeudi soir un appel au calme, a tenu, après avoir voté lui-même dans un bureau du sud de Téhéran, à vérifier le déroulement du scrutin dans une dizaine de bureaux où il a été accueilli avec enthousiasme par la foule.

Des frictions avaient éclaté dans certains de ces bureaux à propos de «l'excès de zèle» démontré par des volontaires prêts à aider des électeurs analphabètes.

M. Banisadr, qui a souhaité une forte participation — elle était qualifiée de pratiquement égale dans l'après-midi à celle des présidentielles, où 14 millions d'électeurs s'étaient déplacés — a tenu à calmer les esprits en soulignant qu'il fallait s'opposer à toute pression.

L'ayatollah Khomeiny, quant à lui, avait voté une heure auparavant dans sa résidence où une urne mobile est venue recueillir son bulletin ainsi que ceux de sa famille et de ses gardes.

Les étudiants islamiques, qui détiennent les cinquante otages américains ont, de leur côté, voté derrière les grilles de l'ambassade où était installé un autre bureau mobile.

L'affluence était grande dès 7 heures du matin dans les quartiers populaires et les bidonvilles du sud, les femmes en tchador se dirigeant d'instinct vers leurs semblables bien que la loi n'impose aucune séparation dans les bureaux de vote.

L'Autriche priée d'expliquer sa décision de reconnaître l'OLP

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont demandé au gouvernement autrichien de «clarifier» sa décision de reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a annoncé hier le département d'État.

Le gouvernement américain ne réagira officiellement à la décision autrichienne que lorsqu'il aura reçu un «rapport complet sur la signification exacte» de la prise de position de Vienne à l'égard de l'OLP, a indiqué l'un des porte-parole du département d'État, M. Tom Reston.

Le porte-parole s'est borné à déclarer que la position des États-Unis sur la reconnaissance de l'organisation palestinienne restait inchangée: Washington ne reconnaîtra l'OLP ou n'acceptera de négocier avec elle que lorsque l'OLP aura reconnu le droit d'Israël d'exister.

Entre-temps, le nouveau ministre israélien des Affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, a convoqué hier à Jérusalem le chargé d'affaires de l'ambassade d'Autriche à Tel Aviv, M. Peter Wiefling, et lui a fait remettre une protestation verbale contre l'accréditation de l'OLP auprès du gouvernement autrichien.

Entre-temps, le nouveau ministre israélien des Affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, a convoqué hier à Jérusalem le chargé d'affaires de l'ambassade d'Autriche à Tel Aviv, M. Peter Wiefling, et lui a fait remettre une protestation verbale contre l'accréditation de l'OLP auprès du gouvernement autrichien.

La note, dont lecture a été donnée à la radio nationale, constitue, selon la radio, la «protestation la plus violente depuis des années».

«L'Autriche s'est placée aux côtés d'une organisation aux mains couvertes de sang et dont l'objectif est la destruction d'Israël. La politique unilatérale de l'Autriche est un danger pour la sécurité et l'existence de l'État d'Israël», dit notamment ce texte.

En revanche, les maires de Cisjordanie, qui forment le «leadership» politique palestinien dans ce territoire occupé par Israël, ont unanimement exprimé leur satisfaction après l'accréditation de l'OLP auprès du gouvernement autrichien.

M. Bassam Chakaa, maire de Naplouse, a notamment déclaré: «C'est une nouvelle victoire: un pas européen différent de la ligne impérialiste guidée par les États-Unis».

Afghanistan: Moscou prêt à un règlement politique?

MOSCOU (AFP) — L'Union soviétique a fait savoir hier qu'elle s'intéressait à un règlement politique de l'affaire afghane, à condition que le régime pro-soviétique installé à Kaboul ne soit pas remis en cause.

A l'occasion de la visite à Moscou du ministre afghan des Affaires étrangères, M. Chah Mohammed Dost, qui effectuait son premier voyage officiel à l'étranger, la position soviétique, inchangée sur le fond, a été présentée sous une forme nouvelle.

Prenant la parole au déjeuner donné en l'honneur de M. Dost, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, s'est «félicité de la recherche des moyens politiques de règlement des problèmes concernant l'Afghanistan». Mais, tout en laissant ainsi espérer que l'URSS est disposée à négocier, M. Gromyko a strictement circonscrit l'objectif possible d'une telle négociation. «Il faut comprendre, a-t-il dit, qu'aucune tentative de régler les problèmes du peuple afghan à son insu, qu'aucun plan compromettant la souveraineté de l'État afghan ou méconnaissant son gouvernement légitime et ne garantissant pas à l'Afghanistan la non-ingérence dans ses affaires intérieures, n'aura de succès».

En mettant l'accent sur la nécessité de respecter la souveraineté de l'État afghan, M. Gromyko a paru classer une fois de plus la neutralisation de l'Afghanistan parmi les plans qui sont, selon lui, «privés de perspective».

La visite à Moscou du ministre afghan semble entrer dans le cadre des efforts de l'URSS pour rehausser un peu le prestige international du régime installé à Kaboul en décembre dernier, au moment où les troupes soviétiques ont fait leur entrée dans le pays.

Le communiqué publié sur cette visite a souligné qu'une «entente» est intervenue entre les deux gouvernements sur les modalités du «séjour provisoire» du «contingent (militaire) limité» envoyé en Afghanistan par l'URSS. Cette indication, tendant à mettre en évidence que les modalités du séjour des troupes soviétiques ont fait l'objet de discussions entre les deux ministres, est destinée, selon les observateurs, à faire ressortir l'indépendance du gouvernement afghan.

PELLETIER et PELLETIER
Optométristes
84, NOTRE-DAME OUEST, 4e ÉTAGE
• optométrie générale
• lunetterie
• lentilles de contact
Rendez-vous:
845-2987
Jean Pelletier, B.A. L'Sc.
Michel A. Pelletier B.A. L'Sc.

Ça se joue à deux

DONNANT DONNANT
à l'OSM
contribuez généreusement à notre campagne de souscription
Orchestre symphonique de Montréal
200 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal H2Y 1Y9
844-2867

Pour ceux qui s'aiment....
Renoir.
Restaurant romantique
CUISINE EUROPÉENNE
71, rue d'Auteuil, Vieux-Québec
Ouvert le midi de 11h45 à 14h15
Le soir de 17h00 à minuit
Réservations: (418)694-0232

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

Me Gilles Bonin
avocat
2520 est, Beaubien, suite 1
Montréal H1Y 1G2
rés: 733-6052
bur: 721-0669

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

SUIVEZ LES (bons) GUIDES
CHAMPIGNONS DE L'EST DU CANADA...
— René Pomerleau
Faut pas se tromper
306 p. / $7.95
LE GUIDE DES ANTILLES
— Michel-Grégoire Tremblay
C'est réchauffant
320 p. / $7.95
LE GUIDE COMPLET DES PLANTES D'INTÉRIEUR
— Joan Lee Faust
100,000 exemplaires vendus
266 p. / $8.95
À LA DÉCOUVERTE DES ANTIQUITÉS QUÉBÉCOISES
— Stéphane Moissan
Retour aux sources
244 p. / $6.95
L'ÉDUCATION CANINE
— Gilles Chartier
Pour bien dresser votre chien
192 p. / $5.95
LE LIVRE DU MACRAMÉ
— Denise Raymond et Huguette Bélanger
Pour les débutants et les initiés
184 p. / $6.95
LE CHAT
— Dr François Lubrina
Si vous aimez votre chat
280 p. / $9.95
LE GUIDE OFFICIEL DU PARFAIT BARMAN
— Roger Baulu
Tout sur le bon boire
160 p. / $4.95
PRÉCIS DE L'ARC
— Jean-Marc Élie
Le guide du tir à l'arc au Québec
144 p. / $5.95
Chez votre fournisseur habituel ou chez l'éditeur
les éditions la presse
7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H2Y 1K9
(514) 285-6981

J.O.: 10 pays à la réunion de Genève

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — Le ministre australien de l'Intérieur, M. Robert Ellicott, a déclaré hier à Londres qu' «au moins dix pays» ayant opté pour un boycottage des Jeux de Moscou participeront aux entretiens de Genève, lundi prochain, dont le but est de discuter de l'organisation d'olympiades concurrentes.

M. Ellicott, qui détient également le portefeuille des Sports, a cependant refusé de dire quels pays — en plus des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Australie — seront présents. Il s'est cependant déclaré convaincu qu'un «boycottage effectif» des Jeux de Moscou se dégagera de cette réunion et a indiqué que les gouvernements (des pays présents) étaient prêts à assister financièrement les athlètes décidés à prendre part à des Jeux concurrents. Il a ajouté qu'une date, au mois d'août, était envisagée pour la tenue de ces «contre-olympiades».

En ce qui concerne les sites où pourraient se dérouler ces olympiades, M. Ellicott a affirmé que la réunion de Genève en discutera, ajoutant que l'Australie, la Grande-Bretagne et les États-Unis pourraient organiser certaines épreuves dans leurs pays, ainsi que le Kenya, si ce pays le souhaite.

Le ministre australien a affirmé qu'il avait déjà eu des entretiens avec les fédérations australiennes de hockey et de tir et que les épreuves de ces disciplines pourraient être organisées en Australie.

M. Ellicott a cependant admis qu'il sera «difficile» de mettre sur pied des Jeux olympiques concurrents si les différentes fédérations nationales ne sont pas prêtes à coopérer. Le ministre australien, qui a déjà eu des entretiens aux États-Unis et au Canada, devait se rendre hier en RFA.

M. Ellicott, précise-t-on à Londres, a eu jeudi soir un dîner de travail avec le ministre adjoint au Foreign Office, M. Douglas Hurd. Leurs entretiens auraient porté sur la préparation de la réunion de Genève. On se refuse toutefois au Foreign Office à donner des précisions sur la nature des entretiens entre les deux hommes.

Pour sa part, le Canada enverra un observateur à la réunion de Genève, lundi, où les pays favorables au boycottage des Jeux olympiques d'été à Moscou examineront la possibilité d'organiser une rencontre distincte, a annoncé jeudi le ministère des Affaires extérieures.

Contrairement au gouvernement conservateur de son prédécesseur, M. Joe Clark, le gouvernement libéral de M. Pierre Trudeau ne s'est pas encore prononcé pour le boycottage des Jeux.

Alors que Tito agonise, les relations se détériorent entre Moscou et Belgrade

BELGRADE (AFP) — Le torchon brûle soudain entre Moscou et Belgrade, alors que Tito agonise sur son lit d'hôpital.

Par presse interposée, la Yougoslavie a réagi vigoureusement hier contre la reproduction dans les journaux soviétiques, de critiques vietnamiennes sur la position de Belgrade à propos du Cambodge et de l'Afghanistan.

Les commentaires vietnamiens «grouillent de falsifications», écrit l'influent Politika. «Il n'y a pas eu dans la presse soviétique de texte plus laid et plus mensonger de la présentation de la politique extérieure yougoslave depuis au moins une décennie. De plus, le style et la méthode des accusations empruntées à Hanoi évoque une époque depuis longtemps révolue», ajoute Politika dans une évidente allusion à 1948, année de la rupture entre Belgrade et Moscou.

Il s'agit là «d'une tentative de saper les positions de la Yougoslavie au sein du mouvement des pays non alignés», estime Politika. Pour le journal, jamais les journalistes ou les hommes politiques soviétiques n'ont exprimé publiquement une telle position. Cette tentative reste «jusqu'ici inexpliquée».

Le journal Express, pour sa part, se demande en substance si la publication de ces critiques n'a pas été choisie sciemment au moment où «l'initiative de paix du maréchal Tito gravement malade» est saluée dans le monde entier.

Le président Tito a en effet envoyé le 21 février, de son lit d'hôpital, des messages en faveur du rétablissement de la détente à plusieurs hommes d'État, notamment Fidel Castro, Jimmy Carter et Leonid Brejnev.

Les Yougoslaves ont divulgué une partie — la plus positive — de la réponse du dirigeant soviétique. Un porte-parole officiel avait cependant fait savoir que M. Brejnev y laissait clairement entendre que l'URSS n'était pas disposée à transiger sur l'Afghanistan. Le secrétaire général du Parti soviétique a également manifesté, à cette occasion, sa mauvaise humeur devant la désapprobation yougoslave de l'intervention de l'Armée rouge à Kaboul.

Hier, on apprenait à Belgrade que certains passages des critiques vietnamiennes, reprises par Moscou, reproduisaient textuellement des phrases de la réponse de Brejnev à Tito.

Pour les observateurs, la polémique engagée entre Moscou et Belgrade est l'une des plus vives depuis de nombreuses années. Un homme politique yougoslave interrogé à ce sujet, hier, a estimé cependant qu'il n'y aurait pas «d'escalade» de la querelle.

Entre-temps, le bulletin de santé du maréchal Tito publié hier est un constat d'échec des médecins. Ces derniers y reconnaissent leur impuissance devant l'évolution irrémédiable de la maladie du président.

Les exigences de la Grande-Bretagne risquent d'être ignorées par la CEE

BRUXELLES (AFP) — À deux semaines du sommet européen, la Grande-Bretagne paraît de plus en plus isolée au sein de la CEE, en ce qui concerne ses exigences sur une réduction drastique et immédiate de sa contribution budgétaire au Marché commun, estimait-on, hier, dans les milieux européens de Bruxelles.

Jeudi, au cours d'une réunion préparatoire au niveau des ambassadeurs permanents des «Neuf» à Bruxelles, les huit partenaires de Londres ont rejeté les nouvelles propositions britanniques en les qualifiant d'anti-communautaires.

Londres souhaite obtenir dès 1980 une réduction substantielle de sa contribution au budget de la CEE de façon à payer moins que la France, qui est un pays plus riche que le Royaume-Uni. Pour cela, Londres demande une application intégrale sur une période de sept ans (1980-1986) du mécanisme correcteur de Dublin et des actions spéciales entreprises par la CEE en faveur de régions britanniques défavorisées. De plus, réclame la Grande-Bretagne, d'ici à 1986 les dépenses du marché agricole européen ne devront plus représenter que 55% du budget de la CEE, alors qu'à l'heure actuelle elles en représentent plus de 70%.

Ces propositions «sont la négation même de l'esprit communautaire'', ont dit en choeur les partenaires de Londres. «Si les revendications de Londres sont satisfaites», dit un haut fonctionnaire européen, c'est la fin du système des ressources propres de la CEE et le plafonnement des dépenses du Marché commun agricole.

A l'heure actuelle en effet, le budget de la CEE est alimenté par les droits de douane, les prélèvements agricoles et un montant des recettes TVA pouvant aller jusqu'à un pour cent.

Or Londres, explique ce haut fonctionnaire, veut tout simplement se voir appliquer le principe du «juste retour», c'est-à-dire que chaque pays verserait à peu près autant au budget de la CEE qu'il en retirerait. Dans quelques années, on devrait alors abandonner le système des prix garantis aux agriculteurs européens et chaque pays verserait des aides directes à ses agriculteurs.

En pratique, estime-t-on à Bruxelles, le résultat du sommet européen de Bruxelles sur le problème de la contribution britannique est d'ores et déjà compromis.

Durcissement à Bogota

BOGOTA (AFP) — La situation semblait bloquée hier à Bogota après le durcissement de la position du gouvernement, qui déclare attendre du M-19 une initiative pour trouver une solution à la prise d'otages de l'ambassade dominicaine.

Dans un communiqué officiel jeudi, à l'issue d'une cinquième séance de négociations avec la représentante des guérilleros qui détiennent les otages, le gouvernement indiquait en effet qu'aucun progrès n'avait été fait et que c'est désormais du seul Mouvement du 19 avril que dépend une reprise des pourparlers.

Les deux parties, estiment les observateurs, se sont contentées jeudi de réaffirmer leurs positions sans faire aucune proposition permettant de faire avancer les entretiens, bien que toutes deux affirment leur désir de parvenir à une solution pacifique.

Le gouvernement, notamment, s'en tient toujours à sa position selon laquelle la libération des prisonniers «politiques» que réclame le M-19 — prisonniers de droit commun selon les autorités colombiennes — se heurte à une impossibilité constitutionnelle, ce que les guérilleros qualifient de subterfuge légaliste.

Hier, les guérilleros ont fait parvenir un communiqué à la presse affirmant leur désir de parvenir à un accord immédiat, ce qui laisse la porte ouverte à la négociation, mais qui met en garde dans le même temps contre une issue fatale au conflit, dont la responsabilité, selon eux, incomberait au gouvernement.

Selon le communiqué, le gouvernement ne peut cacher sa contrariété après l'échec, grâce à la vigilance internationale, de son désir de donner militairement l'assaut à l'ambassade. Il accuse les milieux politiques réactionnaires colombiens de s'opposer aux négociations, et notamment certains militaires, habitués selon le M-19 à la violence pour la violence.

La situation apparaît donc bloquée, bien que le ministre colombien des Affaires étrangères, M. Diego Uribe, ait affirmé hier qu'il n'y avait pas de rupture des négociations, et que celles-ci reprendront dès que le M-19 en manifestera le désir. On ignore toutefois toujours ce que le gouvernement pourrait avoir à proposer de nouveau aux guérilleros.

Ford ne jouit pas du soutien espéré

WASHINGTON (AFP) — Le président Gerald Ford est reparti, hier, pour son ranch californien sans avoir trouvé à New York et à Washington tout le soutien qu'il espérait en vue d'une éventuelle candidature à la Maison-Blanche.

Il va maintenant évaluer avec sa famille et ses conseillers ses atouts et ses handicaps. Mais il devra prendre très vite sa décision quelle qu'elle soit. Les dates d'inscription dans de nombreuses élections primaires sont passées. Au-delà du 20 mars, il risque de ne plus pouvoir rattraper le retard qu'il a déjà pris en ne participant pas aux premières consultations.

L'ancien président attendra cependant les résultats des primaires de l'Illinois, le 18 mars, qui lui permettront de compléter les données dont il dispose pour se faire une opinion.

Après l'enthousiasme manifesté par les directeurs des «comités pour une candidature Ford» qui se sont créés un peu partout dans le pays, après avoir reçu le soutien de l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger et récupéré certains partisans du sénateur Howard Baker, quand ce dernier s'est retiré de la course à l'investiture, Gerald Ford n'a trouvé à Washington qu'un enthousiasme très modéré.

Jeudi soir, après une série de rencontres à Washington avec les principaux cadres du parti républicain, il reconnaissait que «les mathématiques électorales ne sont pas bonnes». «Je ne veux pas donner l'impression que je veux tout gâcher, a-t-il ajouté. Je ne veux pas mettre en pièce les chances d'une victoire républicaine.»

Selon un récent sondage, M. Ford pourrait battre le président sortant Jimmy Carter en cas de duel entre les deux hommes en novembre. Mais de nombreux cadres républicains, responsables du parti et parlementaires, considèrent qu'il est désormais trop tard pour que l'ancien président puisse décrocher l'investiture.

L'avantage très net que l'ancien gouverneur de Californie, Ronald Reagan, s'est déjà assuré pour le nombre de délégués à la convention nationale dans les premières consultations, obligerait Gérald Ford à le vaincre dans huit États importants, notamment en Californie. Or il paraît peu probable que Ford puisse battre Reagan dans l'État dont ce dernier a été gouverneur pendant huit ans.

L'ancien gouverneur du Texas, John Connally, qui s'est retiré de la course il y a moins d'une semaine, aurait, d'autre part, selon des collaborateurs de M. Ford, décidé les gouverneurs du Texas et de l'Ohio à ne pas soutenir une candidature Ford.

LA MAL BOUFFE

STELLA ET JOEL DE ROSNAY

COMMENT SE NOURRIR POUR MIEUX VIVRE



ÉDITIONS OLIVIER ORBAN

$11.95 — EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES



ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit ou consultation gratuite.

282-0058

ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal

La francisation en marche

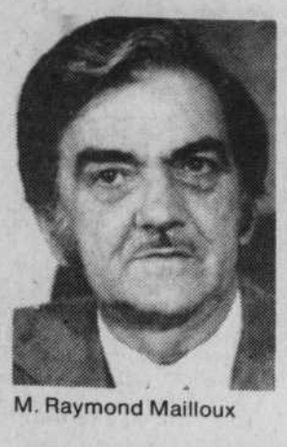
La francisation touche déjà
• plus de 1 000 grandes entreprises
• plus de 300 000 travailleurs
D'ici à janvier 1981, plus de 5 000 autres entreprises auront amorcé le processus de francisation.

Qu'en est-il de votre entreprise?
Si votre établissement québécois compte plus de 50 employés, vous avez déjà mis en oeuvre un programme de francisation – ou vous devrez bientôt y travailler.
Il est possible que vous éprouviez quelque difficulté à mettre au point soit une terminologie spécialisée, soit un programme de francisation adapté à vos besoins.
Si tel était le cas, rappelez-vous que l'Office de la langue française offre les services de spécialistes qui sont en mesure de vous aider.

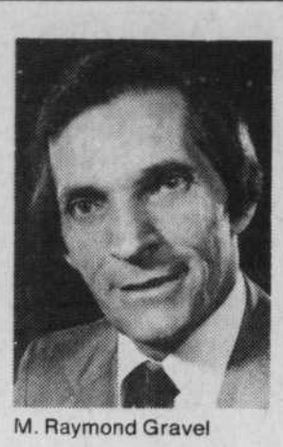
N'hésitez pas à communiquer avec nous aux numéros de téléphone suivants:
(514) 873-7032 – entreprise comptant 100 employés et plus
(514) 873-7226 – entreprise comptant de 50 à 99 employés.

Gouvernement du Québec
Office de la langue française

le débat référendaire


M. Raymond Mailloux


M. Noël Saint-Germain


M. Raymond Gravel


M. Jean-Noël Lavoie


M. Camille Laurin


M. Gérald Godin


M. Denis de Belleval


M. Richard Verreault

JEAN-NOËL LAVOIE
(PLQ-Laval)
Faire tomber les masques

VOUS conviendrez avec moi, Mme la Présidente, que la tâche n'a pas été facile pour l'Opposition de tenter, jour après jour depuis l'élection de novembre 1976, par des questions et des motions, de faire tomber les masques, de faire connaître les vrais desseins indépendantistes et, il faut le dire, séparatistes du gouvernement.

Mme la Présidente, nos concitoyens sont un peu fatigués de cette représentation qui se prête beaucoup plus à une mascarade où certains acteurs jouent, à l'occasion, masqués et d'autres, sous un très léger maquillage. La population n'est pas dupe de cette imposture surtout qu'elle n'est pas tellement subtile, cette imposture. Elle est grosse, cette imposture. Il y a longtemps que la majorité des Québécois a compris votre manoeuvre. Son jugement est fait et elle ne demande qu'à le prononcer. D'ailleurs, le faible taux d'indécis lors des récents sondages confirme cette opinion et le phénomène de rejet qu'a subi le Parti québécois, lors des sept dernières élections partielles, en est un témoignage assez éloquent.

Mme la Présidente, que se dégage-t-il de ce que j'ai déjà qualifié de «funambulisme» constitutionnel? Une chose est sûre et certaine. Ce que le gouvernement péquiste considère comme essentiel, c'est l'accession du Québec à la souveraineté, à l'indépendance, coûte que coûte, à savoir un nouveau pays reconnu comme tel à l'ONU.

RAYMOND GRAVEL
(PQ-Limoilou)
Le non de l'éternité

LES partisans du non de Claude Ryan sont-ils prêts à attendre l'éternité? Je les avertis tout de suite que l'éternité, c'est long, surtout vers la fin. Les Québécois ne peuvent plus se permettre de laisser les pouvoirs actuels de leur gouvernement diminuer tandis que ceux du gouvernement central sont confirmés et même renforcés. Que ce soit au point de vue social ou, encore, sur le plan économique ou culturel, les Québécois ne peuvent plus se payer le luxe de vivre dans un système où les priorités sont constamment ignorées. Pour les Québécois, dire oui à la proposition d'une nouvelle entente d'égal à égal de leur gouvernement, cela ne signifie qu'une seule chose: dire oui aux revendications traditionnelles du Québec.

Je termine, M. le président, en disant ceci: Notre population conçoit que le Québec est son principal atout. Nous sommes un peuple jeune, chaleureux, dynamique; nous sommes aussi capables d'imagination et de savoir-faire. Nous sommes plus que capables de déterminer nous-mêmes notre propre développement social afin de mieux répondre à nos propres aspirations. C'est d'abord en nous-mêmes que nous trouverons les ressources, la fierté et le dynamisme nécessaires pour améliorer notre qualité de vie et pour donner à chaque Québécois une chance plus égale de faire sa place au soleil.

DENIS DE BELLEVAL
(PQ-Charlebourg)
Duplessis avait bien raison

VOUS avez attaqué le régime autonomiste de M. Duplessis sur un point et je peux démontrer facilement comment M. Duplessis avait bien raison de refuser l'ingérence du gouvernement fédéral dans un domaine reconnu par la constitution de compétence strictement provinciale dans lequel le gouvernement fédéral s'est ingéré, comme dans de nombreux autres domaines, grâce à son pouvoir de dépenser. Il avait bien raison de s'y opposer, au fond, et pourquoi? (...) Parce que à ce moment-là, le Québec représentait 28% de la population du Canada. Notre parc automobile était d'environ 23% de celui du Canada. Nous envoyions à Ottawa environ 25% de la part des impôts que tous les Canadiens versent au gouvernement fédéral et, poutant, quand est venu le temps de prendre une partie de ces impôts pour les dépenser dans un secteur qui n'était pas de juridiction fédérale, mais de juridiction provinciale, quelle est la part qui nous est revenue des 100% dépensés par le gouvernement fédéral dans toutes les provinces canadiennes pour cette fichue Transcanadienne? Nous avons reçu 17% des montant qui a été dépensé dans l'ensemble du Canada. On s'est fait voler 8% de notre part. M. Duplessis avait bien raison de dire: Rendez-moi mon butin.

NOËL SAINT-GERMAIN
(PLQ-Jacques-Cartier)
Pensez au pétrole...

LE gouvernement répète sans cesse, sans aucune étude et sans aucune preuve à l'appui, que la souveraineté nous donnera plus de «bargaining power». Voilà une affirmation tout à fait gratuite et à laquelle je ne souscris pas. Essayons d'imaginer une situation pratique actuellement. Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Lalonde, est un Québécois. À titre de ministre, il aura des discussions très serrées et très vigoureuses avec M. Lougheed, de l'Alberta. Voilà deux hommes autoritaires, énergiques, qui s'engageront dans une dure négociation. Si on n'arrive pas à une entente, on agira d'autorité. Nous, du Québec, sommes assurés de nos approvisionnements en pétrole à un prix inférieur au marché mondial.

Maintenant, imaginons la même situation avec, comme interlocuteur de M. Lougheed, le président de la république du Québec. Quels seront les moyens de pression du président du Québec pour amener M. Lougheed à courber l'échine? On peut facilement imaginer qu'il aura à peu près le même succès que lorsque le premier ministre de Terre-Neuve vient demander au gouvernement du Québec et à l'Hydro-Québec de modifier le contrat qui permet d'acheter l'énergie électrique des chutes Churchill pour des décades à venir à un prix, avouons-le, tout à fait ridicule au prix d'aujourd'hui.

La visite du premier ministre de Terre-Neuve n'empêche pas le premier ministre du Québec et les citoyens du Québec de dormir. Voilà ce qui en est du mythe du «bargaining power» entretenu par nos amis d'en face.

RICHARD VERREAULT
(PLQ-Shefford)
Jouer avec nos sentiments

MME la Présidente, les Québécois ont déjà rejeté à au moins deux reprises l'option de l'indépendance, une première fois en 1973 alors que le gouvernement Bourassa fut élu par l'une des plus fortes majorités de l'histoire politique, puis une seconde fois en 1976, alors que les Oppositions réunies obtenaient plus de votes que le Parti québécois. Les libéraux ont peut-être été défaits, mais simplement à cause de la promesse du Parti québécois de se contenter d'être un bon gouvernement.

Est-il donc exagéré d'affirmer aujourd'hui qu'il a trompé l'électorat en posant une telle question? Les Québécois ne peuvent répondre oui lors du référendum, parce qu'en ce faisant, ils accorderont au gouvernement péquiste un mandat de négocier qu'il n'entend même pas utiliser honnêtement pour en arriver à un accord. Nous n'avons même pas l'espoir qu'il respectera les règles du jeu; la menace et le chantage auxquels on a déjà eu recours dans d'autres circonstances ne sauraient constituer l'arme efficace pour en arriver à un accord. Ce mandat est déjà, à mon sens, voué à un échec retentissant.

Connaissons-nous même ce fameux mandat, pour négocier quoi? Pourquoi le gouvernement ne révèle-t-il pas le fond de sa pensée, sa ligne de conduite? Cette entente qu'il désire conclure et à propos de laquelle il nous serait possible de porter un jugement équitable. Non, les péquistes préfèrent jouer la corde du nationalisme, jouer avec nos sentiments, évoquer les luttes de nos ancêtres dont la grande majorité n'ont jamais songé à réclamer l'indépendance. Pourquoi agissent-ils ainsi? Pourquoi cachent-ils si soigneusement leurs réelles intentions, si ce n'est pour tromper, encore une fois, ces Québécois qui ne veulent pas entendre parler de leur séparation du reste du pays. (...)

Sachez, mesdames et messieurs les péquistes, que non seulement la société québécoise, mais toute la société canadienne désire aussi moderniser le document de 1867. Il est d'ailleurs étonnant, pour ne pas dire plus, d'entendre les péquistes nous chanter sur tous les tons l'histoire du développement extraordinaire du Québec quand ce même développement s'est fait au sein de la fédération canadienne. En effet, nous avons beaucoup réalisé, même sans les péquistes, et il nous est possible de faire bien davantage en perfectionnant l'union canadienne.

CAMILLE LAURIN
(PQ-Bourget)
Oui sans renoncer au Canada

J'Y suis, j'y reste pour ma liberté», disent les panneaux de Pro-Canada. Mais il s'agit probablement de la liberté qu'a prise Ottawa d'imposer au Québec la Loi des mesures de guerre, d'emprisonner des centaines de citoyens et de les relâcher sans procès afin de terroriser le peuple québécois et de ternir la réputation des réformateurs qui osaient contester l'ordre fédéral établi, ou de cette liberté qu'il faudrait laisser à la Gendarmerie royale du Canada de fouiller dans le courrier des citoyens, de brûler ça et là quelques granges et d'espionner le seul parti québécois au nom de la sacro-sainte protection du régime. À cette hypocrisie, je préfère la liberté réelle qu'assure aux Québécois la Charte des droits et libertés de la personne. A cette hypocrisie, je préfère aussi le traitement respectueux et généreux qu'accorde à la communauté anglo-québécoise la Charte du français.

«J'y suis, j'y reste pour ma sécurité et ma prospérité», disent encore les panneaux de Pro-Canada. Mais, s'agit-il ici de la sécurité et de la prospérité des Québécois ou de celles des bailleurs de fonds de Pro-Canada? Car le régime fédéral a surtout valu aux Québécois un chômage toujours plus élevé que la moyenne canadienne, l'émigration massive du passé vers les États-Unis, le championnat des bas revenus pour les francophones du Québec, l'anglicisation du milieu de travail dans 80% du secteur privé de l'économie, et l'anglicisation de la presque totalité des nouveaux arrivants au Québec. La sécurité des bailleurs de fonds de Pro-Canada est, par ailleurs, totale quand ils ont réussi à faire de leurs employés des créatures dociles qui ignorent et ne contestent pas leurs profits scandaleux, qui ne veulent rien savoir des unions, comme dirait Deschamps, qui se résignent à être nées pour un petit pain, qui se refusent à tout changement et n'osent même plus rêver de se donner le pays dont ils ont pourtant besoin.

J'y suis, j'y reste, telle est, en effet, la volonté des bailleurs de fonds de Pro-Canada, bien installés aux postes de commande d'un Québec fédéralisé qui travaille à leur profit. Mais ce pouvoir, cette volonté seront bientôt emportés, balayés par une vague de fond, celle d'un peuple tout entier qui reprend possession de son pays et assure lui-même sa liberté, sa sécurité et sa prospérité.

Répondre oui à la question, Mme la Présidente, ce n'est pas non plus renoncer au Canada, à son territoire et à ses richesses. On comprend certes ici les hésitations et l'ambivalence des Québécois sur lesquelles jouent les tenants du non avec un art machiavélique. On n'aime pas renoncer à un nom que l'on a créé, à un territoire que l'on a exploré de l'Atlantique aux Rocheuses; un peuple qui a subi autant de défaites, de blessures, d'épreuves, n'aime pas se entir plus petit, même si les actions qu'il croit posséder dans le vaste holding canadien ne sont en fait que monnaie de singe.

Mais il arrive quand même un moment où il faut ouvrir les yeux et regarder la réalité en face. Il y a déjà deux siècles que les Québécois ont été dépossédés de leur pouvoir économique, exclus du grand commerce et de la grande industrie. Leur remontée récente et rapide ne doit rien au régime fédéral qui, au contraire, l'entrave et la limite par tous les moyens. Le Canada est devenu pays anglais vers 1850 et le devient de plus en plus.

GÉRALD GODIN
(PQ-Mercier)
Contrôler nos $10 milliards

QU'EST-CE qui distingue un authentique Québécois, comme le député de Lotbinière, des autres? Il y a un test qu'on peut passer. Ce test existe, le ministre de l'Agriculture le sait, pour le sirop d'érable. Il y a des sirops d'érable authentiques et il y a des sirops de poteau. Il y a de la viande bonne à manger et de la viande avariée. Il existe des moyens, des tests pour vérifier ce qui est authentiquement québécois de ce qui ne l'est pas. Il est facile de dire, comme le chef de l'opposition l'a dit l'autre jour: je n'ai de leçon de patriotisme à recevoir de personne. Son collègue, le député de Roberval, a dit: Je suis authentiquement québécois. La député de Prévost a dit: Je suis, moi aussi, une Québécoise.

Est-ce qu'il existe un test? Oui, il y a un test. Combien veut-on ramener à Québec des $10 milliards? Si on ramène tout, on est authentiquement québécois. Si on leur laisse, on ne l'est pas. On peut prétendre l'être, on peut faire pleurer Margot ou Jean-Pierre, mais on ne l'est pas. Les luttes des premiers ministres du Québec, de tous les gouvernements du Québec depuis Honoré Mercier, visent à ramener à Québec une partie plus ou moins grande de ces $10 milliards, très précieux pour le développement du Québec. (...)

Pour comprendre un peu ce qui se passe, on peut évoquer une parabole. La parabole des dix talents, Mme la Présidente, vous vous en souvenez peut-être, Le Seigneur avait confié à un de ses intendants dix talents et, après un certain temps — dans notre cas, après 113 ans — nous demandons: Intendant Ottawa, qu'as-tu fait de mes dix talents? Les as-tu fait fructifier pour le bien de la communauté du Québec? La réponse, on la connaît tous et toutes: Je les ai fait fructifier pour le bien de l'Ontario. Par conséquent — les chiffres sont là — au Québec, 3,6% du total: en Ontario 14% du total. Pourtant, le fédéralisme, ce merveilleux système, le Robin des Bois, le Centraide politique qui est censée enlever aux riches et donner aux pauvres enlève aux pauvres et donne aux riches.

Historiquement, ces $10 milliards ont été investis, jusqu'en 1975 surtout, en dehors du Québec. Depuis quatre, cinq ans, je l'ai dit, le député d'Outremont l'a dit et répété, le ministre des Finances l'a reconnu, ça change un peu. Pourquoi? Peut-être parce qu'il y a un référendum qui s'en vient et qu'on veut que les Québécois échangent leur droit d'aînesse pour un plat de lentilles, car c'est de ça qu'il s'agit.

La raison pour laquelle je voterai oui, Mme la Présidente, c'est que je suis tanné des chicanes. L'opposition, au fond, n'est pas composée de méchants garçons ni de méchantes personnes, jes les respecte. Que font-ils? Ils font leur travail, leur boulot, leur «job» d'opposition, ils sont contre. Ils sont payés pour être contre. Mais si nous devenions souverains, on ne se battrait plus — d'un côté, le député d'Outremont, de l'autre côté le ministre des Finances — pour savoir si mon oncle Ottawa m'a donné plus ou moins de tarte au sucre. Je suis tanné de prendre chaque année ces comptes publics et de vérifier combien le Québec a eu sur ses 22%, sur ses $10 milliards. Combien a-t-il eu? Je fais cela chaque année, depuis 20 ans que je suis journaliste. Je suis tanné de faire cela et de me battre avec des gens, que je respecte par ailleurs, pour savoir si on a plus ou si on a moins. Ce qui compte, ce n'est pas de savoir si on a plus ou si on a moins, c'est qui contrôle, qui contrôle les $10 milliards. Est-ce que le peuple du Québec devrait contrôler les $10 milliards?

RAYMOND MAILLOUX
(PLQ-Charlevoix)
Les outils du fédéralisme

J'AI été près de la scène politique québécoise, non pas comme expert; mais j'ai été assez sensé pour comprendre la différence entre la parole qu'on nous donnait, les slogans dont plusieurs de nos premiers ministres se sont servis et certaines vérités qui se cachaient en arrière. Il y a quantité de positions autonomistes dont nos premiers ministres se sont servis qui avaient leur raison d'être. Je voudrais vous donner un exemple qui a permis à la province de l'Ontario de faire un pas immense que ne rattrapera jamais le Québec. (...) La construction de la route transcanadienne fut décidée en 1948 et l'on sait qu'à ce moment-là toutes les provinces canadiennes acceptèrent l'entente conjointe par laquelle on doterait, à frais partagés, l'ensemble du Canada d'une route moderne, entre les années cinquante et soixante, qui permettrait à l'industrie de s'implanter et de progresser.

Mme la Présidente, un seul premier ministre a refusé, dans le temps, l'entente: M. Maurice Duplessis. On ne touchera pas, disait-il, «à l'intégrité du territoire québécois.(...)

Pourtant, l'expropriation des terrains de la Transcanadienne demeurait propriété de chacune des provinces. Les critères de construction d'une route moderne étaient également acceptables à chacun. Pourquoi Duplessis a-t-il refusé, à ce moment-là, de faire comme toutes les provinces anglaises? La raison sine qua non qu'il y avait à l'intérieur de cette entente était la suivante: chacun des contrats devait être donné à soumission publique, ce que se refusait à accepter Maurice Duplessis. (...)

Quelle sorte d'autonomie avait-on à ce moment-là pour refuser de doter le Québec d'un moyen de communication des plus modernes?

L'eau potable c'est important
AQTE

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Certificats de perfectionnement professionnel (30 cr.)
SESSION PRINTEMPS: MAI-JUIN
Programmes offerts aux nouveaux candidats
- Coopération
- Culture et civilisation
- Criminologie II
- Études québécoises
- Relations industrielles I
- Relations industrielles II
- Santé et sécurité au travail
- Traduction II

POUR LES ENSEIGNANTS EN PARTICULIER
- Animation de la vie étudiante
- Animation pédagogique des bibliothèques
- Consommation et famille I
- Consommation et famille II
- Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire
- Enseignement du français, langue seconde

Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès-arts ou à un baccalauréat ès-sciences.

Date limite d'admission:
31 mars

Renseignements:
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
Université de Montréal
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090

Saviez-vous que Charles Trenet était le père de 'la mer'?
Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!
6/36

PROGRAMMES D'ÉTUDES AVANCÉES à L'UQAM
Pour la session d'AUTOMNE 1980, les demandes d'admission aux programmes suivants seront reçues jusqu'au 1er avril 1980:

Programmes de deuxième cycle
Art dramatique (M.A.)
Arts plastiques (M.A.)
Biologie (M.Sc.)
Chimie (M.Sc.)
Économique (M.Sc.)
Études des arts (M.A.)
Études littéraires (M.A.)
Géographie (M.Sc.)
Gestion de projet (M.Sc.)
(programme offert conjointement avec l'UQAC, l'UQTR et le CEUOQ)
Histoire (M.A.)
Linguistique (M.A.)
Mathématiques (M.Sc.)
Philosophie (M.A.)
Prévisions météorologiques (Cert.)
Science politique (M.A.)
Sciences de la terre (M.Sc.)
Sciences de l'atmosphère (M.Sc.)
(programme offert conjointement avec l'UQAC et l'UQAR)*
Sciences de l'environnement (M.Sc.)
Sciences religieuses (M.A.)
Sociologie (M.A.)

Programmes de troisième cycle
Administration (Ph.D.)
(programme conjoint avec l'École des Hautes Études Commerciales, L'Université Concordia et l'Université McGill)
Histoire (Ph.D.)
Science politique (Ph.D.)

*Ce programme reçoit les demandes d'admission jusqu'au 1er mai 1980.

Pour renseignements et formulaires de demande d'admission, veuillez vous adresser au:
Service de l'admission
Bureau du registraire
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Qué. H3C 3P8
1187, rue de Bleury
Tél.: (514) 282-7161

Université du Québec à Montréal

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

CAMP DE VACANCES

Camp École Keno
dirigé par les Pères Maristes de Sillery

Séjour de 25 jours pour garçons de 9 à 16 ans. Cours de natation, tir-à-l'arc, brico-nature, etc.

SPÉCIALITÉ CANOT-CAMPING

Québec	Montréal	Lac St-Jean
(418) 658-4198	(514) 661-0379	(418) 349-2437

UNIVERSITÉ CONCORDIA

COURS D'ANGLAIS
COURS DE RÉDACTION ET DE CONVERSATION (SOIREES)

28 avril - 16 juillet
lundi et mercredi
18h - 21h
12 semaines - 72 heures - $200.

Les candidats devront subir un test avant d'être admis.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le:

CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
ÉCOLE DE LANGUES
bureau 101, 1822 ouest, boulevard de Maisonneuve
Montréal, Québec H3H 1J8
ou appeler au 879-8436

MAÎTRISE EN CHIMIE À L'UQAM

Le programme d'études et de recherches, conduisant au grade de maître ès sciences, est offert dans les principaux champs de spécialisation du département, tels la thermodynamique des solutions et des suspensions, l'électrochimie, la synthèse organique, la chimie pharmaceutique, la chimie de coordination et l'analyse.

Le programme offre la possibilité d'une maîtrise en collaboration avec des institutions spécialisées, industrielles ou gouvernementales. Des études à temps partiel sont possibles.

Une aide financière d'au moins $4,000. par année pourrait être accordée aux étudiants qualifiés.

Pour tout renseignement sur ce programme, veuillez vous adresser au directeur du programme, à 282-4740 ou 282-7151.

Les demandes d'admission doivent parvenir **au plus tard le 1er avril 1980** au:

Service de l'admission
Bureau de registraire
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Qué. H3C 3P8
1187, rue de Bleury
Tél.: (514) 282-7161

Université du Québec à Montréal

UNIVERSITÉ CONCORDIA

COURS DE TRADUCTION
AVRIL 1980

Langue des affaires
de l'anglais vers le français

du 29 avril au 17 juillet
mardi et jeudi
18h - 21h
12 semaines - 72 heures
$225

Les candidats devront subir un examen avant d'être admis.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le:

BUREAU DU REGISTRAIRE
CENTRE DE L'EDUCATION PERMANENTE
1822 ouest, boulevard de Maisonneuve, bureau 101
Montréal (Québec)
ou appeler au 879-8436

ÉCOLE DE TEXTILES LECLERC

Pour la 5ième année consécutive, l'École de Textile Leclerc en collaboration avec la compagnie Nilus Leclerc Inc., offre aux étudiants pour l'été 1980, 14 séries de cours, à l'École Secondaire Bon-Pasteur de L'Islet-sur-Mer.

Au programme:

Grammaire et Analyse des fibres et des Tissus.	• Atelier sur le travail du Lin
Dérivés de la Toile et du Sergé	• «Tapisserie» tous niveaux: carton et production.
Composition de Carton (Tapisserie)	• Techniques Étrangères
Exploration en Filage et Teinture Contemporains	• REPS: Effets de Trame et de Chaîne.
Le Frappé sur son 31	• Initiation aux Lames Multiples.
LENO I	• Conception et Finition de Pièces et Vêtements (Tissés)
LENO II	• SPRANG

NORME: 1 métier de plancher par étudiant 12 élèves maximum.

De nouveau sous la direction de **M. Jean Guertin,** nous débuterons nos cours du **30 Juin au 29 Août 1980.**

Nos dépliants sont maintenant disponibles

Pour plus de renseignements, veuillez faire la demande en écrivant à:

ÉCOLE DE TEXTILES LECLERC
C.P. 69, L'ISLETVILLE
QUE. G0R 2C0

VOUS ENSEIGNEZ L'ANGLAIS LANGUE SECONDE ?

Stage d'immersion en anglais, à la « Louisiana State University »

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales, offre aux enseignants qui dispensent l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au niveau primaire ou au niveau secondaire, une occasion d'accroître leur compétence en langue anglaise par un stage d'immersion en Louisiane.

Caractéristiques du stage:

Endroit: « Louisiana State University » Bâton Rouge, Louisiana.

Date: Du 8 juillet au 5 août 1980.

Objectif: Améliorer la capacité d'expression et de compréhension de la langue anglaise.

Admissibilité:
— Détenir un brevet d'enseignement
— Enseigner l'anglais, langue seconde, durant l'année scolaire 1980-1981
— Niveau primaire ou secondaire
— Sont également admissibles les conseillers pédagogiques.

Bourses: Les candidats admis recevront, de la part de leur commission scolaire, une somme d'environ 1000 $ pour couvrir les frais d'études, de transport et de séjour.

Inscription: **Date limite: 15 avril 1980**
Les candidats s'adressent au:
Service de la formation du personnel scolaire
Direction générale du développement pédagogique
Édifice G, 10e étage
1035, De La Chevrotière
Québec, G1R 5A5
(418) 643-2948

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

PROGRAMME DE

MAÎTRISE EN SERVICE SOCIAL

(À TEMPS PARTIEL: PAR SESSIONS BLOQUÉES)

Début des cours: 1er septembre 1980

Conditions d'admission

1. Posséder un diplôme de 1er cycle en service social, ou un diplôme universitaire dans une discipline connexe au service social, ou un diplôme jugé équivalent;
2. posséder deux années d'expérience jugée pertinente au travail social par le Département.

Le programme (45 crédits)

Cours obligatoires (18 crédits): analyse de la société québécoise, politique sociale, système de services sociaux, recherche sociale.

Cours d'activité professionnelle (1 choix pour 9 crédits) parmi: recherche sociale, administration sociale, intervention sociale personnelle, intervention sociale collective.

Essai (18 crédits).

N.B. — Les étudiants qui possèdent un diplôme autre que celui de 1er cycle en service social doivent s'inscrire à 15 crédits complémentaires.

Durée des études

- Pour les titulaires d'un diplôme de 1er cycle en service social, la scolarité s'échelonne sur deux années académiques, à raison de 4 et 5 sessions d'une semaine à l'Université, pour la première et la deuxième année respectivement.
- Pour ceux qui possèdent un diplôme autre que celui de 1er cycle en service social, une année académique supplémentaire est prérequise, comportant 5 sessions d'une semaine chacune.

Déroulement des sessions

Généralement, les sessions à l'Université ont lieu tous les deux mois. Elles sont précédées et suivies de travaux, lectures, consultations intersessions.

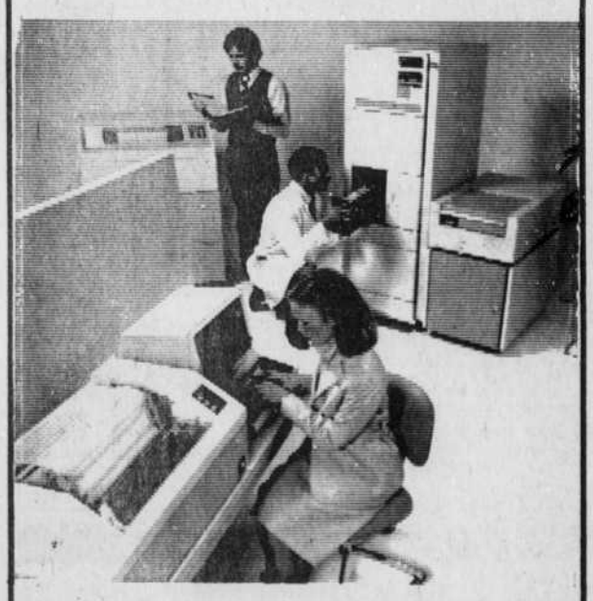
Demande d'admission

La date limite pour l'envoi de la demande d'admission est le **11 avril 1980.**

Pour renseignements:

Attaché d'administration pédagogique
Département de service social
Faculté des arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1 Tél.: (819) 565-4665

Le monde des ordinateurs pourrait devenir le vôtre



Les ordinateurs c'est l'avenir!

A l'Institut «Control Data», nous enseignons la programmation, l'opération d'ordinateur et nous formons des techniciens d'ordinateurs. Vous y recevez de l'aide pour la recherche d'un emploi après l'obtention de votre certificat. Aucune école ne peut vous garantir un emploi, mais nous serons heureux de vous montrer les résultats obtenus par nos diplômés à la recherche d'un emploi, lorsque vous le désirerez.

Cours de jour et du soir en voie de formation.
Demandez les renseignements dès aujourd'hui!

Les cours sont de type professionnel de niveau secondaire ou collegial.
L'enseignement est sanctionné par des examens sous l'autorité du ministère de l'Éducation.

Tél.: 284-8484

INSTITUT CONTROL DATA

Service éducatif de Control Data Canada Ltée, permis 749747

SUITE 400, 300 LÉO-PARISEAU
C.P. 999
STATION «LA CITÉ»
MONTRÉAL, QUÉBEC H2W 2N1
(Coin avenue du Parc)

1-0455

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

PROGRAMME DE

MAÎTRISE EN KINANTHROPOLOGIE

Le programme de maîtrise en kinanthropologie de l'Université de Sherbrooke est axé de façon caractéristique sur l'approfondissement et l'intégration des connaissances qui sont à la base de la compréhension de l'être humain en situation d'activité physique.

Il vise en outre la formation de chercheurs désireux d'investiguer les mécanismes fondamentaux, principalement d'ordre physiologique, biomécanique et psychologique intervenant dans l'exercice aigu et chronique de même que les facteurs d'influence agissant sur la qualité de l'activité corporelle.

Destiné primordialement à des candidats ayant une formation en kinanthropologie ou en éducation physique, ce programme s'adresse aussi à des personnes possédant un diplôme de 1er cycle en médecine, en sciences pures, en sciences appliquées, en psychologie, ou toute autre formation jugée adéquate.

Admission

Les dates limites pour une demande d'admission se situent au 1er juin pour une inscription au trimestre d'automne et au 1er novembre pour une inscription au trimestre d'hiver.

Durée des études

La scolarité du programme s'échelonne sur trois trimestres consécutifs et nécessite de ce fait l'inscription à temps complet. Pour ce qui est du mémoire, l'étudiant dispose pour le rédiger et le présenter d'une période maximale de quatre années à compter de la date de la première inscription au programme.

Pour renseignements:

Directeur du programme
Maîtrise en kinanthropologie
Faculté d'éducation physique et sportive
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1 Tél.: (819) 565-2204

UNIVERSITÉ CONCORDIA

COURS DE - ANGLAIS
LANGUES - FRANCAIS
AVRIL 1980

ANGLAIS

28 avril - 18 juillet
du lundi au jeudi
9h - 15h
vendredi
9h - 13h
12 semaines - 288 heures - $800.

28 avril - 18 juillet
lundi, mercredi et vendredi
9h - 12h
12 semaines - 108 heures - $300.

28 avril - 16 juillet
lundi et mercredi
18h - 21h
12 semaines - 72 heures - $200.

FRANÇAIS COMMERCIAL OU COURS DE TRADUCTION

29 avril - 17 juillet
mardi et jeudi
18h - 21h
12 semaines - 72 heures
$225.

FRANCAIS

29 avril - 17 juillet
mardi et jeudi
9h - 12h
OU
18h - 21h
12 semaines - 72 heures - $200.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le:

BUREAU DU REGISTRAIRE
CENTRE DE L'EDUCATION PERMANENTE
ÉCOLE DE LANGUES
bureau 101, 1822 ouest, boulevard de Maisonneuve
Montréal, Quebec H3H 1J8
ou appeler au 879-8436

UNIVERSITÉ SAINT-PAUL
INSTITUT DE PASTORALE

Pour les hommes et les femmes engagés dans un ministère d'Église et pour les laics, désireux d'une formation au niveau supérieur:

L'Institut de pastorale de l'Université Saint-Paul a mis sur pied un nouveau programme de pastorale de deux ans qui mène à un M.A. (avec possibilité de ne faire que la première année).

Les concentrations sont: le **Ministère pastoral,** le **Counseling** (individuel, et de couple), l'**Animation famille/groupe,** et la **Pastorale des soins de la santé.** Ces concentrations comportent plusieurs composantes, chacune avec son but propre: des connaissances théoriques, un entraînement pratique, un projet de recherche, et des ateliers de croissance personnelle et professionnelle.

LE MINISTÈRE PASTORAL — Propose des cours et un stage d'entraînement en vue de former des généralistes compétents, familiers avec les aspects nouveaux des différents domaines du ministère pastoral.

LE COUNSELING — Vise à former des agents de pastorale capables d'aider les personnes et les couples à résoudre leurs problèmes et à développer leurr croissance humaine et spirituelle.

L'ANIMATION FAMILLE/GROUPE — Insiste sur les connaissances et les habiletés requises pour développer la croissance dans la famille par l'éducation et l'animation de groupe.

LA PASTORALE DES SOINS DE LA SANTÉ — Prépare des hommes et des femmes, engagés dans le ministère des hôpitaux et autres institutions de santé, à un ministère plus efficace. (En anglais seulement).

Pour renseignements:

L'Institut de pastorale
Université Saint-Paul
223, rue Main
OTTAWA, Ont. K1S 1C4
Tél.: (613) 235-1421

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Chute des pétroles

Forte baisse des cours dans un marché volatile mais assez calme hier à la Bourse de Toronto. Les investisseurs ont attendu de connaître les mesures anti-inflation que le président Jimmy Carter devait annoncer en fin d'après-midi. L'indice composé clôture en perte de 19.48 points à 1947.33.

Treize secteurs subissent des pertes, les plus lourdes revenant aux pétroles. Seul le secteur du commerce a progressé.

À l'issue de la séance, on dénombre 134 valeurs à la hausse, 360 à la baisse et 171 sont stables. Le volume comprenait 7.43 millions d'actions, la valeur était de $92.78 millions et 6,456 contrats d'option ont été négociés.

Les échanges sur les actions classe A Hugh Russel Inc. ont repris dès l'ouverture du marché, et ce titre termine en hausse de 1 5-8 à $19.

Parmi les industrielles traitées, Gulf Canada cède 5 3-8 à $157 5-8, Bank of British Columbia 2 1-2 a. $30 1-2, Aquitaine of Canada 2 1-8 à $51 7-8, Hudson's Bay Oil and Gas 1 1-2 à $118 et Imperial Oil A 1 1-2 à $48 1-4.

Indal Ltd gagne 1-2 à $12 1-2, Falconbridge Nickel A 1 à $119, Bon Valley Industries 1-4 à à $49 3-4, Tru-Wall Group 40 cents à $1.50 et Federal Trustco A 35 cents à $3.50.

Dans le secteur minier, United Keno Hill cède 2 1-4 à $38 1-2, McIntyre Mines 1 1-2 à $77 1-2 et Giant Yellowknife 1 1-4 à $17. Pine Point Mines prend 2 1-4 à $41 et New Quebec Raglan Mines 1 à $6.

Parmi les pétroles, Canadian Merrill abandonne 1 1-2 à $28 1-2, Numac Oil and Gas 1 1-4 à $41 1-4 et Total Petroleum North America 7-8 à $28 1-2. Chieftain Development monte de 1 1-4 à $33 3-4 et Reupertsland Resources de 7-8 à $6 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	3113	400	380	400	+50
Aby Gin w	1900	$7½	7½	7½	— 1
AbtiPrce	47860	$22⅛	21½	22	
Abitbi7½p	503	$41	41	41	— ⅛
Abitbi10	235	$49½	49½	49½	
ActionTrd	2000	34	33	33	— 1
AdanacM	8950	$5½	5⅛	5¼	
AftonMin	4300	$31¾	30	31	— ¾
AgnicoE	24050	$12⅝	12⅛	12½	— ½
AgraIndA	100	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
AhedC	1300	145	145	145	— 5
Akaitcho	1500	180	170	170	—25
Albany	18400	295	280	293	+12
AltEnergy	9904	$51½	50	51⅛	— ⅜
AltaGasA	15751	$27	26⅝	26⅞	— ¼
AltaGEp	200	$21½	21½	21½	— ¼
AltaG9.76	870	$24¾	24½	24¾	+ ¼
AltaG6¾p	1500	$37	36¾	36¾	— 1
AltaNat	305	$84	83	83	— 2
Alcan	31039	$62¼	60½	62	— 1
AlgoCent	200	$24¾	24½	24½	— ½
AlgomaSt	11194	$34⅛	33½	33½	—1⅛
ASteIp	2950	$23½	23	23¼	— ⅝
AllarcoDv	200	$76	76	76	— 1
Alum3rdp	z20	$24¼	24¼	24¼	
AmLarder	77900	105	93	98	— 7
AmEagle	20950	$5⅞	5¾	5¾	— ⅜
AmLeduc	75800	135	125	130	
AndresWA	700	$11½	11	11	— ⅝
AngCT315	100	$32	32	32	
Ang D Gld	3100	380	380	380	
AngUDev	4400	310	300	300	
Aquitaine	12250	$53	51⅞	51⅞	—2⅛
Arbor C	250	135	135	135	
Args260p	100	$30	30	30	
ArgusCpr	200	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Asamera	15100	$25¾	25⅜	25½	— ½
Asbestos	600	$36	36	36	— ⅛
AsocPorc	1800	325	300	325	+15
AtcoA	6250	$22	21½	21⅞	— ⅛
AtlCCop	500	110	110	110	— 5
AtlasYk	7800	100	90	95	— 6
BCSugarA	350	$41	40½	41	+ ½
BPCan	9435	$45	43	44½	
BanisterC	1300	$14¼	14	14¼	
BankBC	2385	$32	30½	30½	—2½
BankMtl	34487	$23⅜	23¼	23½	— ⅛
BkMtlr	153376	10½	7	10	+ 2
BankNS	7949	$24	23¾	23⅞	— ⅛
Bankeno	14350	$7¼	6¾	7	— ¼
Barex	8000	35	35	35	— 2
Bary Expl	11300	210	200	205	+ 3
Basic Res	15600	$18¼	17¾	18	— ¾
Baton B	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
BayMills	200	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
BellCanad	53567	$18⅜	18	18¼	— ⅛
Bell2.28	1500	$27½	27¼	27½	+ ⅜
Bell1.80	110	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Bell1.96	2250	$22⅛	22	22⅛	
BethCop	800	$21½	21½	21½	+ ⅜
BighartOG	5500	$8½	8⅛	8¼	
BIHawk	10500	75	60	70	— 8
Bonza O	35775	$11½	11	11	— ¾
BonanzaW	20100	$6	5¾	5⅞	— ⅛
BorderC	400	420	420	420	
BowValy	24350	$50⅞	48¼	49¾	+ ¼
BralorRes	2500	$26	25	26	— ⅛
Bramalea	400	$17¾	17½	17½	— ½
BrascanA	6915	$27	26¼	27	+ ¼
Brscn8½	1000	$24	24	24	
Brenda M	4525	$29½	29	29½	— ½
Brinco	6538	$9⅜	9	9	— ¼
Brincop	1597	$6	5¾	6	+ ⅜
BCFP	78070	$25⅛	24	25	— ¼
BCRIC	59212	$7⅜	7⅜	7½	+ ⅛
BC Phone	9676	$15⅝	15¼	15⅝	+ ¼
BCPh4¾p	300	$47	47	47	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BCPh1956	200	$45	45	45	— 7
BCPh5¾p	109	$58½	58½	58½	
BCPh6.80	250	$17½	17½	17½	
BCP10.16p	175	$26¼	26¼	26¼	
BroulRecef	7500	127	112	120	— 1
Brunswk	9760	$13½	13	13¼	— ⅜
BuddCan	1700	$8¼	8	8¼	— ⅛
CCYachts	500	400	400	400	—10
CAE	1600	$14½	14¼	14½	
CIL	657	$26¼	26	26	—1⅜
CME Res	10915	360	335	340	—10
CadFrv	36580	$2¾	20¼	20¼	— ½
Cad Frv A	z7	$7⅜	7⅜	7⅜	
CalPowA	7416	$44⅜	44	44½	— ⅛
CalP4p	z60	$44½	44¼	44¼	
CalP7½p	300	$85	85	85	— 6
CalP2.36	140	$23	23	23	
Calvert	39800	315	300	315	
Camflo	8925	$19¼	17¾	19	+ ¼
CChibA	600	$12	12	12	— 1
CampRL	18710	$38¼	36½	38	+ ⅜
CanCem	538	$12¼	12¼	12¼	— ½
CDC	5051	$13¾	13¼	13¼	— ½
CDCprB	1501	$146½	145½	145½	— ½
CanMalt	z50	$30¼	30¼	30¼	
CNorWest	4375	$20⅛	19½	19⅝	— ⅜
CPackrs	200	$31⅜	31⅜	31⅜	— ⅛
CanPerm	650	$16½	16⅛	16⅛	
CPerm6¾	800	$20½	20½	20½	
CSafway p	z25	$85	85	85	
CS Pete	10525	$20½	19⅞	20½	— ½
CanTrust	3635	$19¼	19	19	
CTrust7¼	1075	$16	16	16	— ½
CTung	300	$27½	27½	27½	— ½
CdnArrow	750	130	130	130	—10
CCablesyA	12885	$13¼	13	13	— ¼
CCablesyB	7840	$12	12	12	— ⅜
CdnCel	2400	$10½	10¼	10½	
CCManA	850	$22⅛	22⅛	22⅛	— ⅜
CCurtis	1300	115	105	115	— 5
CFormost	3030	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
CG Invest	100	$22⅜	22⅜	22⅜	
CHomestd	1450	$27⅜	27	27⅜	+ ½
CIBkCom	28182	$23⅜	23⅛	23⅛	— ¼
CLencour	28025	190	175	190	—10
CMarconi	410	$18⅝	18⅜	18⅜	
CMerrill	2400	$29¼	28½	28½	—1½
CNat R	25663	$17	16	16¾	— ⅛
CNat8.50	1400	$37	34	37	+ 1
COcdental	5346	$14	13⅛	13⅜	— ⅜
CP Inve	12700	$43½	42¼	42⅞	— ¼
CPLtd	43723	$44	42¾	43¾	— ⅜
CPL Ap	700	$8⅞	8⅞	8⅞	
CReserve	1100	$20¼	20	20	+ ¼
CdnTire	240	$25½	25½	25½	
CdnTireA	2779	$25¾	25⅜	25¾	+ ⅜
CUilities	2925	$21¼	20½	20⅝	— ½
CUtil5pr	z10	$51¾	51¾	51¾	
CUtil6pr	z10	$62	62	62	
CU 10¼	650	$24	24	24	
CUtil9.24	400	$21	21	21	
CUtil7.30	200	$20¾	20¾	20¾	
CWNG4pr	400	$8	8	8	— ¼
CandelOil	250	$76	75½	75½	—2½
Canray	5200	330	310	320	—20
CanronA	400	$14½	14⅜	14½	+ ¼
Cara	720	$17¾	17¼	17¼	— ⅜
CarlOK	3150	$7⅞	7¾	7⅞	— ⅛
CarlAp	100	$22½	22½	22½	
CarlBp	400	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
CarmaA	1700	$13½	13	13½	+ ⅛
CarolinM	10400	$16⅜	14½	15	— 1
Car	1000	350	350	350	
Cassiar	3125	$12¾	12	12¾	+ ¾
Cassidy L	200	390	385	385	— 5
Celanese	1935	$6½	6½	6½	— ⅛
Celan175p	100	$16½	16½	16½	— ½

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
HCIHldg	800	$26	26	26	
HalifaxD	150	325	325	325	— 5
HGroupA	200	390	385	385	— 5
HardCrpA	500	265	255	260	—10
Harlequin	2125	$18	17¾	17⅞	+ ⅛
HWood	1000	149	140	140	—10
HatleighA	1100	$5½	5½	5½	
HatleighB	300	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Hawker	3175	$17½	17	17	— 1
HayesD	837	$9½	9⅜	9½	
HedwayA	2200	$5⅞	5¾	5¾	
Highfield	2750	345	335	345	+ 5
HolingerA	480	$43½	43	43	— ½
HBayMng	7030	$27	26⅛	27	— ½
HBayCo	22881	$28½	28	28½	— ½
HBCpr	1319	$19	18⅝	19	+ ⅛
HBOilGas	5278	$119	115½	118	—1½
Hu-Pam	13500	82	78	78	— 2
Husky Oil	4202	$85	83	84½	— 1
HydraEx	21400	105	90	95	—15
IAC	7167	$9⅝	9½	9½	
ITLInd	200	310	310	310	
IUInti	8600	$15	14⅜	15	
Imasco	1225	$45¾	45	45¾	+ ¼
ImascoAp	1500	325	320	320	—10
ImpOilA	32115	$49¼	47¾	48¼	—1½
ImpOilB	10028	$48	48	48	
Inco	110470	$30¾	29¼	30	— ¼
Inco7.85	600	$20	20	20	— ¼
Indal	66332	$12½	12	12½	+ ½
Indusmin	190	$18¾	18¾	18¾	+ ¾
Ingilis	200	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅜
InlandGas	250	$14	14	14	
InlandGp	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
InindG10p	z40	$25	25	25	
Inter-City	1850	$21¼	20¼	21¼	
Intrmetco	100	$13	13	13	— ½
IBM	433	$70⅛	70	70	
IntMogul	711	$8¼	8¼	8¼	
IMogulA	300	$14½	14⅜	14½	+ ½
IntlThom	1800	$11¾	11	11¾	— ¼
IntprPipe	4855	$16¾	16½	16¾	+ ¼
Ipsco	1450	$28	27	27	— ¾
InvGrpA	425	$19	19	19	+ ½
Irwin Toy	100	291	291	291	+ 1
Ivaco	1700	$20½	19¾	19¾	— ½
JQRes	7900	150	146	150	
Jannock	500	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Jannock8	700	$11¼	10¾	11¼	+ ¼
Jannockw	1300	$5⅞	5⅜	5⅜	— ¼
Jorex Ltd	60100	115	105	110	— 8
Joutel	19600	185	176	183	+ 3
Kaiser Re	16317	$33¾	32	33¾	+ ⅜
KamKotia	13650	$7⅜	7	7¼	— ¼
KapsTran	30478	138	130	138	
KellyDA	500	$7⅞	7¾	7¾	
KeiseyH	200	$27	27	27	+ ¼
KerrAdd	12600	$17⅜	17	17⅛	— ⅜
KAnacon	6000	100	95	95	— 5
LaLuz	600	$8	8		— ½
LabattA	14700	$21¾	21⅜	21¾	— ¼
LabMin	200	$46	45	46	+ ¾
Lacana	18400	$8⅞	8	8½	— ½
Lacanaw	6500	$6⅛	5¾	6	— ⅛
LaidlawA	1300	$6	6	6	
LaidlawB	2600	$6	5¾	6	+ ¼
Ldl 9¾	100	$9¾	9¾	9¾	
Laidlaw8	200	$7⅛	7⅛	7⅛	
LOntCem	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
LShore	341	$7	6¾	6¾	+ ⅛
LasitrKm	7000	235	215	220	—10
Laurasia	27500	114	110	114	— 6
LauFinp	z28	$10¼	10¼	10¼	
LavaCap	2925	$7¼	6⅞	6⅞	— ⅜
LeighInst	3200	$8¾	8¼	8¾	+ ⅜
Liberian	500	$7¼	7¼	7¼	— ¼
LLLac	2267	$7	6¾	7	— ¼
LobCoA	2900	415	405	415	+10
LobCoB	1500	415	415	415	+10
LobCopr	z50	$25⅜	25⅜	25⅜	
Lochiel	17900	$6½	6½	6½	— ¼
LyttonM	1100	70	70	70	— 7
MDSHelth	1546	$8⅞	8⅜	8⅞	— ⅛
MICC	10842	$12	12	12	— ⅛
MICCA	240	$23½	23½	23½	+ ½
MICC8¾	1000	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Micc8p	3000	$27	25½	27	+ ⅜
MPGInvA	200	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
MSZRes	31100	310	255	305	+20
MTSInter	100	100	100	100	
MclanHA	200	$24¼	24¼	24¼	— ¾
MBLtd	17633	$29¼	28⅞	29¼	
Madeline	5426	250	220	240	—10
Madsen	1250	185	184	184	— 1
Magnason	200	265	265	265	
Magnetcs	2800	163	155	163	+ 2
Maisiini	600	$5½	475	5	
MajstcWil	68250	$6	5⅛	6	
ManBar	31204	270	250	270	
Maritime	1984	$23¼	22⅜	22⅜	— ½
MartimAp	400	$8	8	8	
MarkSpnc	200	$7	7	7	— ¼
MassFer	15200	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Mas F A	1300	$22	21¾	21¾	— ¼
Mas F B	700	$21⅜	21	21	— ¾
Matchan	55800	77	68	77	— 3
McAdam	6400	90	87	90	— 3
McGrawH	100	$8½	8½	8½	— ¼
McIntyre	1264	$78	75¼	77½	—1½
McLaghln	8500	$12⅛	11½	11½	— ⅜
McLghl9p	300	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
McLghl10p	100	$13	13	13	
Melcor	400	$14	14	14	— 1
Mentor	12800	$6⅛	5½	5⅜	— ¾
Mercantil	1400	$16¼	16	16	
MerlandE	18725	$26	25½	25½	— ⅜
Midcon	1300	275	265	275	+15
Minri Res	53333	350	325	350	+ 5
MitelCorp	7780	$19⅜	18½	18¾	— ½
MolsonA	950	$28¾	28½	28½	— ½
Moninv	100	$11	11	11	
MonencoA	500	$12½	11¾	12½	+ ¾
MonetaP	300	100	100	100	
Mtl Trust	400	$21½	21½	21½	+ ½
Moore	15486	$34⅜	34	34⅛	— ¼
MtnStates	4150	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Murphy	11108	$27	25⅞	26	— 1
NBCook	1200	$7⅛	6⅞	6⅞	— ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
NBU Mine	12050	360	340	345	—25
NatBkCan	4863	$11	10¾	10¾	— ⅛
NatDrug	500	$12	12	12	
NatPete	46850	370	330	360	—15
NatSeaA	100	$15	15	15	+ ¼
NatTrust	2500	$20	20	20	— 1
Nemco	16850	305	292	295	—15
Neomar	2604	415	390	390	—40
NBTel	413	$18¾	18½	18½	— ¼
NBTel1.85	487	$19½	19⅛	19⅛	— ⅜
NKelore	51100	56	51	53	— 7
NProvidD	2100	60	60	60	
NQueRagl	5850	$6	5	6	+ 1
NSen	115400	73	66	70	— 5
NYorkOil	11300	310	285	300	—15
NfldLPA	350	$20¾	20	20	— ½
NfldTel	10072	$11⅛	11	11	
NfldTe975	200	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
NfldTe885	100	$19	19	19	
Newnor	21000	38	36	38	— 2
NickRim	22200	55	50	52	— 3
NobleM	3300	210	201	201	— 9
NorAcme	22200	98	87	93	— 7
Noran	183782	$26¼	25½	26¼	
Norbaska	22200	78	73	75	— 3
Norcen	26648	$34¾	34¼	34⅜	— ⅛
NorcenB	100	$20	20	20	
Norcn288	200	$61	61	61	
Norlex	31000	46	42	43	
NCOils	300	$22	22	22	+ ¾
NorTel	4827	$43⅞	42¾	42¾	
Northgat	4650	$11	10⅜	11	— ⅜
Nthld	123300	135	120	129	— 7
NSSavngs	8332	$9¼	9	9	— ¼
NowscoW	1365	$49½	48	49½	— ½
Nu-WstA	20070	$16¾	16	16	— ¾
Nu-Wstp	400	$14¾	14¾	14¾	
Nu-Wst9p	100	$17¾	17¾	17¾	— ⅜
NufortRes	33766	116	100	114	— 5
Numac	12280	$42	40½	41¼	—1¼
OakwoodP	25970	$20½	19¼	20⅜	— ¾
Obrien	31400	310	295	310	
OceIotA	200	$30	29	30	— 2
OceIotB	12585	$30¼	29½	30⅛	— ¼
Okanagan	300	$19½	19	19	— ½
OkanAp	100	$12½	12½	12½	
Onaping	17550	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ⅛
OshawaA	1320	$7¾	7¾	7¾	
Osisko	49500	70	60	65	— 2
PacCoper	8700	410	395	395	— 5
Pac NthG	100	$9	9	9	— ¼
PacNth6¾	z50	$16¾	16¾	16¾	
PagePet	3507	$26½	25½	26¼	— ½
PagePet7	2300	$14	13½	13¾	— ¼
PagurianA	1900	460	445	445	—25
Paloma P	4047	$6⅞	6⅝	6¾	— ⅛
PamourA	10650	$12½	11½	12¼	+ ⅛
PancanaA	1750	485	480	485	+10
PancanaB	250	490	490	490	+10
PanCentr	37616	270	242	265	—10
PanCanP	800	$75¼	75¼	75¼	— ¾
PangoGld	700	155	155	155	
Parlake	3800	279	270	270	—10
PeBenO	5500	320	300	320	+10
Peerless	430	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Pembina	10250	$11¼	11	11⅛	— ⅜
Pennant	52850	300	290	295	— 5
Penningtn	1100	$6	6	6	+ ⅛
PJewlA	10805	$12	11¾	12	+ ¼
Petrofina	1835	$49½	49	49½	
Petrofinar	57440	124	110	120	+ 5
Petrol	3800	$10½	10⅛	10½	— ¼
PeytoOils	800	$22	21¾	22	+ ¼
Phonix Oil	1800	$7½	6¾	7½	+ ⅜
PhotoEng	500	$35½	35	35	— 1
PinePoint	6930	$42	38¾	41	+2¼
PlaceG	23850	405	375	395	—15
Placer	6965	$61	55½	60	
Plysr840	200	$24	24	24	— ⅛
Pominex	30800	212	195	212	+11
Ponder	1000	230	225	225	— 6
PopShops	1400	170	165	165	— 5
PowrCorp	3500	$15¼	15	15⅛	— ¼
PradoExp	3000	145	140	145	— 8
Precamb	2000	$5¼	5	5⅛	— ⅛
PreTrst	215	$62½	62	62½	+ ½
QMGHldg	46294	$5⅞	5⅜	5⅞	
QasarPet	3550	$6¾	6½	6¾	
QueSturg	19500	$5	465	490	—10
QueTel	100	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Ram	8795	$20	18½	19⅜	+ ⅜
Ram wt	2400	$14½	14	14¼	— ¼
Rchmn	1325	$14½	14¼	14½	
Ranger	13350	$28¼	27½	27½	— ¾
Rayrock	8350	355	335	350	—25
Redpath	1150	$16¾	16½	16½	+ ¼
Redstone	51400	186	155	170	—20
ReedPapA	7915	$9⅝	9½	9½	— ⅛
R Sth A	27600	$8¾	8⅜	8⅜	+ ⅜
Reichhold	18280	$13⅛	12¼	13	— ¼
Reich7¼p	6300	$17	16¼	17	— ⅛
ReitmanA	14900	$15½	15½	15½	
ResServic	23000	$11½	10½	11½	+ ½
Revelstk	500	$10	10	10	+ ½
RevnuPrp	27270	193	175	180	— 5
RileysD	125	178	178	178	— 1
RioAlgom	1480	$33¼	33	33	— ½
Rio8.5	11035	460	460	460	
Rolland	600	$8½	8½	8½	— ⅛
Roman	500	$56⅞	53	56⅞	— ⅞
Rothman	450	$21	21	21	+ ½
Rothm2p	2750	$12	11¾	12	
Royal Bnk	15293	$42½	42	42½	+ ¼
RyTrscoA	6999	$13	12½	13	
Ruprtind	39800	$6⅞	5¼	6⅞	+ ⅞
RusselA	14870	$19	18¾	19	+1⅜
RusselB	z20	$18¾	18½	18¾	
Russel9¾	800	$17¼	17	17	— ½
Russel170	700	$15½	15⅜	15½	
St Fabien	53500	60	56	59	— 2
SandwellA	400	$11½	11½	11½	
Sceptre	32025	$12⅞	12⅛	12⅞	+ ⅛
Sceptre w	10450	$7¼	6⅞	7⅛	— ⅛
Scintrex	800	$7⅛	7⅛	7⅛	
ScotPaper	1200	$14½	14⅜	14½	— ⅛
Scot York	2700	$5⅝	5⅜	5⅜	
Scotts	z25	$7¼	7¼	7¼	
Scotts C	1025	$7½	7½	7½	+ ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Seagram	3230	$47¼	46½	47¼	— ¾
SeawayM	100	$7	7	7	
Seaway pr	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
SecoCem	100	$7¾	7¾	7¾	
SelkirkA	400	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅜
ShawPipe	1000	$18¾	18½	18¾	— ¼
ShellCan	15560	$36½	35	36¼	— ¼
SheperdP	300	$6⅛	6⅛	6⅛	
Sherritt	31275	$15¼	13¾	14¼	— 1
Sigma	635	$55	55	55	
SilvanaMn	7200	$8½	7¾	8¼	— ½
Silvmq	34500	60	56	58	— 2
SilverwdA	400	$12¾	12¾	12¾	
SimcoEri	2300	310	305	305	
SSearsA	3904	$7¾	7⅜	7¾	+ ⅛
SSearsB	470	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
SklarM	2500	250	250	250	
SkyeRes	22800	$11½	10¾	11½	+ ¼
SkylineH	1500	410	380	410	+25
SlaterStl	900	$17	17	17	
SlatSteelp	100	$12⅜	12⅜	12⅜	—1⅜
Sogepet	3800	185	172	185	— 5
Southm	30375	$32⅞	32½	32½	— ⅜
SparAero	329	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Spooner	32000	189	162	187	
StBrodcst	1000	$11¼	11¼	11¼	
StelcoA	20275	$28⅞	28⅜	28¾	
SteepR	800	470	455	470	+15
SteinbgInc	10725	$23	22½	22½	— 1
StrathrnA	150	185	185	185	—10
SudCont	22800	190	162	180	—19
SulpetroB	6290	$18½	17⅞	18⅛	— ⅜
Sullvan	4750	360	350	360	—20
SunbrstE	27950	66	55	64	
Suncorpr	100	$25¾	25¾	25¾	
TeckCorA	4690	$19¼	18½	18½	— 1
TeckCorB	52715	$16¼	14½	15½	— ½
TelMetrB	1500	$20	20	20	
Tex Can	600	$8⅜	8⅝	8⅝	— 1
Txsglf	1928	$48½	47½	48½	+ ¼
Thom L	4400	140	130	139	—21
ThomNA	7042	$15⅜	15¼	15¼	+ ⅛
Toromont	1500	325	325	325	—10
Tor Dm Bk	10001	$25¾	25½	25⅝	+ ⅛
TDRItyp	550	$19⅛	19	19	
Tor Sun	400	$15¼	14⅞	15¼	+ ¾
TotalPet	39575	$29⅜	28½	28½	— ⅞
TotalPAp	1485	$49	48½	48½	— ¼
TotlPetw	5000	$19⅛	18¼	19⅛	— ⅜
TradersA	6003	$12⅛	11¾

La hausse du taux privilégié se généralise

Le taux hypothécaire monte à 15.5% et le «prime» aux USA grimpe à 18.5%

L'ascension des taux d'intérêts s'est poursuivie hier au Canada et aux États-Unis alors que plusieurs institutions financières relevaient le prix du loyer de l'argent.

À Montréal, deux autres banques, la Banque Nationale et la Banque Mercantile, ont dédicé de majorer de ¾ à 1% leur taux préférentiel qui est ainsi passé à 15¾% depuis hier. Cette hausse du taux préférentiel — le taux minimum à partir duquel les banques calculent le taux d'intérêt demandé aux emprunteurs — suivait la hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada qui a grimpé à 14.19% jeudi dernier. Le taux d'escompte est maintenant fixé non plus par les autorités monétaires mais par le marché monétaire à un niveau égal à ¼ de 1% au-dessus du taux des bons du Trésor vendus pour 91 jours.

Les épargnants pourront tirer profit de cette montée des taux. Hier, la Banque Mercantile — qui veut percer dans le marché de l'épargne au détail — a indiqué que le rendement de ses comptes sans privilège de chèque atteindrait dorénavant 13%.

Par contre, les emprunteurs devront payer beaucoup plus cher pour avoir du crédit. Dans le domaine hypothécaire, par exemple, la Banque Toronto-Dominion a révélé que le taux exigé pour des prêts d'une durée de cinq ans passait de 14½% à 15¼%. Pour une période de trois, le taux oscille entre 14¾% et 15½%. Les hypothèques d'une durée d'un an sont offertes au taux de 15%.

Pour sa part, le National Trust a précisé qu'il ne prêtait plus d'argent pour une période supérieure à un an. Les fonds à moyen terme sont épuisés! Pour ce qui est du taux réclamé dans le cas d'un emprunt fixé pour un an, il est de 16%.

Plusieurs compagnies de fiducie ont décidé tout simplement de se retirer du marché hypothécaire dans l'attente d'une accalmie des taux d'intérêt.

Par ailleurs, la Banque Mercantile a révélé que les prêts consentis en dollars américains commandent maintenant un loyer de 19%, un niveau record il va sans dire.

Cette majoration suit la nouvelle augmentation des taux aux États-Unis qui sont passés à un autre pallier hier. En effet, la Citibank de New York et Manufacturers Hanover ont porté à 18½% leur taux préférentiel devançant ainsi le taux de 18¼% fixé la veille par la Chase Manhattan Bank et plusieurs autres grandes banques américaines.

Il faudra voir maintenant l'impact de la politique annoncée par le président, M. Jimmy Carter sur les restrictions du crédit à la consommation.

En ce qui a trait aux demandes de prêts de la part des firmes américaines, elles demeurent fermes comme le montrent des données publiées cette semaine dans le *Wall Street Journal* indiquant que le crédit industriel a grimpé de $3,5 milliards depuis le début de l'année. Plusieurs petites et moyennes entreprises doivent payer 20% d'intérêt par année. Les besoins évidentes de fonds pour maintenir les liquidités de la compagnie expliquent cette demande.

Pour les consommateurs, l'effet de ces augmentations est immédiat pour qui doivent payer l'intérêt de prêts à demande ou renégocier un prêt hypothécaire.

Quant aux prêts à la consommation, les taux sont fixes et les hausses ne les affectent pas immédiatement.

On cite l'exemple du propriétaire d'une maison qui a une hypothèque de $50,000 à 16%. Le paiement mensuel est de $660 au regard de $605 il y a à peine une semaine et $482 il y a un an.

Mais s'il faut en croire Thomas Maxwell, économiste en chef du Conference Board du Canada, les taux d'intérêt hypothécaires ont atteint leur point culminant.

Il prévoit que, durant les cinq prochaines années, les taux hypothécaires seront de 13% environ.

«À défaut de mesures propres à favoriser l'acquéreur de maison, dit-il, nous entrevoyons un marché du logement très déprimé durant les cinq prochaines années.»

Selon M. Maxwell, la tenue du marché sera influencée par le grand discours sur les mesures anti-inflation que le président des États-Unis, Jimmy Carter, a prononcé hier.

M. Gestrin a prédit que les augmentations vont continuer, pour atteindre un sommet en juin ou en juillet.

Le dollar canadien tombe sous les 85¢

Le dollar canadien a continué de battre en retraite hier sur les marchés monétaires nord-américains.

Après avoir ouvert à 85.14 cents, la monnaie canadienne est tombée dans un creux à 84.57 dans le courant de la journée et elle cotait à la clôture 84.62 cents, face à la devise américaine. C'est sa plus faible cote depuis le 19 décembre dernier.

Notre devise a perdu plus de trois cents depuis sa montée régulière jusqu'au sommet de l'année, à 87.34 cents en février. Son dernier plongeon fait suite à l'annonce par la Banque du Canada, jeudi, que le taux d'escompte flottant avait été fixé à 14.19%, contre 14% précédemment.

Selon les observateurs, les cambistes sont déçus que le gouvernement n'ait pas comblé l'écart entre les taux d'intérêt canadiens et américains. Les taux d'intérêt aux États-Unis atteignent en ce moment des niveaux records de 18.5%.

Par ailleurs, amorcée il y a une semaine environ, la chute abrupte des cours de l'or s'est fortement accentuée hier, tandis que le dollar américain poursuivait son étonnante ascension, dans l'attente d'énergiques mesures anti-inflation de la part du président Carter.

L'or est descendu juste en-deçà de la barre des $500 l'once, cours le plus bas depuis la fin de l'an dernier, tandis que les autres métaux précieux comme le platine et l'argent, accusaient eux aussi des décotes très sensibles.

La grande ruée vers l'or, qui avaient provoqué au mois de janvier des cours insensés allant jusqu'à $370 l'once, s'est complètement évanouie, essentiellement en raison de taux d'intérêt record aux États-Unis qui ont fait du dollar un investissement avantageux.

La monnaie américaine en hausse a contraint les pays européens à défendre leur propre monnaie et à augmenter leur taux d'intérêt. Hier la Bundesbank — banque centrale ouest-allemande — est fortement intervenue à Francfort pour soutenir le deutschemark qui s'est sensiblement effrité face au dollar. C'est ainsi que la Banque a vendu $125 millions quand le mark est tombé à 1.8385 pour un dollar, contre 1.9210 jeudi en clôture.

En cours de séance hier sur le marché de Londres, l'or a coté autour de $510 après être tombé un moment à $500, contre $554.50 la veille en clôture. Cette chute sévère a provoqué une grande nervosité sur les marchés.

L'effondrement du platine a été encore plus net puisqu'il a coté $685 l'once contre $830 jeudi. L'argent cotait autour de $20 l'once, soit une baisse de six dollars par rapport à la veille.

Québec met sur pied un institut de recherche sur le lait

RIMOUSKI — La mise sur pied d'un groupe de travail devant établir la différence entre le prix payé aux producteurs pour le lait d'hiver et celui d'été dans le but de solutionner le problème d'un approvisionnement irrégulier des usines, et celle prochaine d'un Institut national de la recherche sur l'industrie laitière, sont les deux plus importantes propositions découlant de la Conférence socio-économique de Rimouski sur l'industrie laitière.

Dans un effort pour solutionner le problème de l'approvisionnement irrégulier des usines — beaucoup de lait en été, peu en hiver —, l'une des hypothèses qu'aura à analyser le groupe de travail vise l'établissement d'une grille de prix payés selon les saisons aux producteurs québécois. Actuellement, le paiement s'effectue en fonction de la destination du produit: lait de consommation ou lait de transformation.

Quant à l'Institut national de la recherche souhaité par l'Union des producteurs agricoles (UPA), le Conseil de l'industrie laitière et l'Ordre des ingénieurs, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, a dit qu'il en voyait la création d'un bon oeil.

Le financement de cet organisme pourrait même être partagé, sur une base égale, entre les producteurs, les transformateurs et l'État. L'Institut pourrait jouer un rôle utile, principalement en ce qui concerne la coordination des travaux déjà entrepris et des nombreux projets actuellement financés par le gouvernement du Québec.

Par ailleurs, M. Garon a déclaré que la Régie des marchés agricoles pourrait examiner la possibilité d'élargir la marge entre le prix-plancher et le prix-plafond fixés dans les ordonnances. «Si cela permet au consommateur d'acheter son lait à meilleur compte, sans défavoriser indûment les groupes de détaillants, nous appliquerons cette mesure rapidement», a-t-il dit.

Aux doléances sur le prix élevé du lait exprimées à plusieurs reprises par la Fédération nationale des associations de consommateurs, le titulaire du MAPAQ a répliqué que, dans tout le Canada, c'est au Québec avec le Manitoba que le litre de lait est le moins cher. Le consommateur paierait $0.05 de moins à Montréal que dans l'ensemble des villes canadiennes.

Quant au non-respect du prix-plafond obligatoire par certains détaillants, M. Garon a fait remarquer que l'embauche d'inspecteurs coûterait plus cher en taxes que cela n'épargnerait d'argent aux consommateurs.

Par ailleurs, en ce qui concerne la fixation du prix du lait nature, la demande des producteurs pour l'abolition — sous prétexte qu'on n'y tient pas compte du coût des intrants dans celui de la production — des audiences de la Régie ne pourra être retenue. Le ministre croit que l'organisme constitue toujours le meilleur outil pour veiller au respect des droits des producteurs, des transformateurs et des consommateurs.

Devant le problème soulevé par certains participants — ils étaient plus de 100 jeudi et hier, représentant tous les secteurs socio-économiques reliés au secteur par excellence de l'industrie agricole au Québec — au sujet de l'amélioration de la productivité, M. Garon a insisté sur l'importance pour les producteurs d'exploiter à fond les programmes déjà offerts par le MAPAQ.

Il a notamment révélé qu'en 1979, la moitié seulement du troupeau laitier québécois — près d'un million de têtes — était inséminé artificiellement, alors qu'un tiers à peine faisait l'objet de l'un ou l'autre des contrôles laitiers existants.

Les mémoires de l'UPA et de la Coopération laitière ayant fait état de problèmes reliés au déplacement du bassin de production laitière du Québec, M. Garon a précisé que plus aucune subvention n'est versée pour la fusion d'entreprises laitières depuis trois ans, et qu'il serait souhaitable que le secteur de la transformation adopte la même attitude que le gouvernement en recherchant une plus grande efficacité des entreprises existantes pour en maximiser la rentabilité. Il a toutefois souligné que son ministère examinera toute demande d'aide financière visant la modernisation des usines existantes.

Suite à une intervention de l'Association des détaillants en alimentation, laquelle a soulevé les problèmes d'identification et de distribution des fromages fins du Québec, le ministre s'est dit prêt à apporter la collaboration du MAPAQ pour l'établissement d'un sigle distinctif, tout en incitant les fabricants à poursuivre leurs efforts en vue de développer un réseau de mise en marché des fromages québécois.

L'émission de la B. de Montréal est sauvée par l'épargne-actions

Seule la formule d'épargne-actions du gouvernement québécois — «plan Parizeau» — empêche actuellement l'offre récente de nouvelles actions de la compagnie Domtar et de la Banque de Montréal de tourner au fiasco complet. Les actions de ces deux entreprises sont tombées à la Bourse à un prix inférieur au montant fixé pour l'émission d'actions additionnelles. Donc, les investisseurs des autres régions du Canada préfèrent acheter dans le marché boursier les actions de ces deux firmes montréalaises plutôt que de payer plus cher sur le marché primaire.

Seuls les Québécois trouvent un certain intérêt dans les émissions de Domtar et de la Banque de MOntréal en raison des considérations fiscales. Dans son dernier budget, le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, annonçait que les achats d'actions votantes, nouvellement émises par des compagnies québécoises, pourraient être déductibles des revenus des contribuables jusqu'à une certaine limite.

Au milieu du mois dernier, la direction de la Banque de Montréal indiquait qu'elle offrait à ses actionnaires la possibilité d'acheter des titres de l'institution au prix de $23.50. La possession de sept actions donnait droit d'acheter une nouvelle action au prix fixé. L'offre expire le 31 mars prochain. Or, le cours des actions de la banque anglophone de la rue Saint-Jacques a glissé à $23.38. Donc, les droits d'achat à $23.50 ne valent plus rien en théorie. Mais comme ils permettent aux investisseurs québécois d'avoir une généreuse réduction fiscale, ils s'échangeaient hier à sept cents ($0.07) après avoir atteint près de $0.35 au début du mois, les titres de la Banque de Montréal valaient alors $25.

Donc, l'investisseur québécois paiera actuellement $0.49 en droits (septs droits donnent la possibilité d'acheter une action) et $23.50 pour l'action. Le prix total est de $24 soit environ $0.75 de plus par action qu'au marché (en incluant la commission sur les droits).

Il est ainsi fort probable que la très grande majorité des 6,973,852 nouvelles actions de la Banque de Montréal soient achetées par des Québécois. Cette nouvelle émission portera à environ 55 millions le nombre d'actions émises par la Banque. La proportion des actionnaires québécois sera donc fortement accrue.

Lorsque la direction affirmera agir «dans l'intérêt de ses actionnaires», il faudra voir comment le geste en question servira les résidents du Québec, de plus en plus nombreux dans le capital de la Banque.

Environ 55,000 personnes détiennent présentement des actions de la Banque de Montréal. On ne connait pas la proportion de résidents du Québec.

Une situation identique survient dans le cas de Domtar qui, le 7 mars dernier, annonçait la vente de 2,6 millions d'actions sur le marché primaire au prix de $27.50. Hier les actions valaient à la Bourse $26.25 seulement. Évidemment seuls les Québécois peuvent être intéressés à payer $27.50 en raison de l'attrait fiscal du titre.

La proportion des actionnaires québécois (35% actuellement dont 22% entre les mains de la Caisse de dépôt) passera facilement le cap des 40% à l'expiration de la vente à la fin du mois.

Plusieurs observateurs des milieux boursiers déplorent le fait que les courtiers impliqués ne fassent pas assez d'efforts pour «soutenir» le titre à une valeur plus réaliste.

Par ailleurs, les maisons de courtage se disent si l'avantage fiscal pousse les Québécois à payer plus cher, pourquoi alors maintenir le prix?

Enfin, il faut signaler le cas de Pétrofina, une autre compagnie de Montréal dont les titres sont éligibles au régime d'épargne-actions. La compagnie pétrolière, contrôlée à 71% par des intérêts belges, permet à ses actionnaires, sur la base de dix droits, l'achat d'une nouvelle action au prix de $40. Dans ce dernier cas cependant, on a fixé le prix d'émission à un niveau nettement inférieur au prix du marché ($49, hier). Il n'y a donc aucun danger de voir le cours glisser sous le prix de l'émission avant le 28 mars prochain. Les droits se vendaient à prime autour de $1.10 hier après-midi. Le coût total est donc de $51 pour l'actionnaire qui peut placer ces valeurs dans son régime d'épargne-actions.

DOMINION DAIRIES LIMITED
LAITERIES DOMINION LIMITÉE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, qu'un dividende de quarante-cinq cents par action a été déclaré sur le capital-actions, sans valeur nominale ou au pair de Dominion Dairies Limited - Laiteries Dominion Limitée pour le trimestre se terminant le 29 mars 1980, payable le 10 avril 1980, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 27 mars 1980.

Par ordre du Conseil

E.G. Mack
Vice-Président & Secrétaire
Toronto, Canada
4 mars 1980

Une compagnie du groupe Prenor.
FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE
85 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué. H2X 3P4 (514) 281-1818

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI
5 ANS
13 ½%
INTÉRÊTS ANNUELS

- Intérêts semestriels: 13¼%
- Intérêts trimestriels: 13%
- Intérêts composés: 13%
- Intérêts mensuels: 12¾%

- Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada
- Taux sujets à changements sans préavis

IMMEUBLE DE PRESTIGE
SUR
AUTOROUTE LAVAL (440)
AU COIN DE
AUTOROUTE DES LAURENTIDES (15)
ESPACE COMMERCIAL
2,500 Pi.ca. ET PLUS
384-8171
AUTOMNE 1980 - LOCATION IMMÉDIATE

LES COOPÉRANTS
assurance-vie
assurance générale

NOMINATION



Germain Litalien

Monsieur Carmin Graveline, Directeur général, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Germain Litalien au poste de Directeur Général Adjoint, Marketing.

À ce titre, Monsieur Litalien aura l'entière responsabilité de la force de vente et de l'administration du Service du Marketing.

Monsieur Litalien possède une expérience de près de cinq ans dans le domaine de l'assurance-vie et il a franchi toutes les étapes de la vente avant d'assumer la direction du Marketing.

La Compagnie d'assurance "Les Coopérants" est une entreprise québécoise qui offre un service d'assurance-vie et d'assurance générale.

Séminaire sur le Marché des Contrats à Terme

BOURSE DE MONTRÉAL
800 SQUARE VICTORIA, 3ème étage

Heures et Dates: de 8:30 à 17h., les 22 et 23 mars 1980

COÛT: $125.00 (Incluant documentation et 2 repas)

RENSEIGNEMENTS: 871-2446

NOM: .....
ADRESSE: .....
No. de Tél.: .....
Occupation: .....

(INCLURE CHÈQUE OU MANDAT POSTE À L'ORDRE DE LA BOURSE DE MONTRÉAL)

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

septième
conférence H.E.C. de la saison 1979-1980

"L'avenir de Montréal, centre manufacturier"



Frank P. Brady
Premier vice-président
Services généraux
Dominion Textile

Mardi 18 mars 1980
de 18:00 à 19:30

l'entrée est libre

amphithéâtre 3068 de l'École
des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal H3T 1V6

pour tous renseignements, téléphoner ou écrire à:
Dominique Ferrand, adjoint au secrétaire général.
Relations publiques
Tél.: 343-3838

prochaine conférence: le mardi 15 avril 1980

L'avenir de Montréal, centre d'avenir

Pierre Des Marais II
Président
Communauté urbaine de Montréal

T. Denis Jotcham
Président
Montreal Board of Trade

Guy J. Desmarais
Président
Chambre de Commerce de Montréal

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 13

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, district de Montréal. COUR MUNICIPALE DE VILLE MT-ROYAL. No 79-121. CORPORATION DE LA VILLE DE VILLE MT-ROYAL, demanderesse -vs- ART REPRODUCTION, défenderesse. Le 26 mars 1980, à 12 heures p.m. à la place d'affaires de la défenderesse, au 189 rue Rockland, en la cité de Mt-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un agrandisseur de marque Durst, modèle U70, une sécheuse à photo et acc., un lot d'objets non descriptibles, équipement, etc, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 15 mars 1980. DENIS ST-LOUIS, huissier, 288-6793.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-045785-792. ATANAS TONTCHEV, demandeur -vs- MARTIAL GAUDREAULT, défendeur. Le 25 mars 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au 2685 rue Malo en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon (3 mcx), 1 TV couleur (Branford), laveuse Westinghouse, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 mars 1980. OMER LANGLOIS, H.C.S, huissier, 866-5375.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-020354-796. HYDRO QUÉBEC, demanderesse -vs- PIERRE THIBAULT, défendeur. Le 26 mars 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 230 rue Marcil apt. 10, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur M. Pierre Thibault, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV portative couleur Bradford, 1 amplificateur de son Xonex, 1 table tournante et 2 haut-parleurs, et meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. St-Eustache, 15 mars 1980. ROLAND BOURDAGES, huissier, 473-6644.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-031035-798, DISCONVICO CLAUDIO & CIE S.A.S. demanderesse, -vs- LA CRAVATERIE PLUMAGE INC. défenderesse. Le 26 mars 1980, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 372 rue Ste-Catherine ouest en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de machine à coudre et équipement de couturier et environ 10,000 cravates. Conditions: ARGENT COMPTANT. Guy Bernier, huissier. 288-4511. Montréal, le 14 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO.: 500-02-062614-792, BURTMAR CLOTHES LTD. demanderesse -vs- MAX BEAUVAIS LTD. défenderesse. Le 25 mars 1980, à 13 heures la place d'affaires de la défenderesse au No 385 rue St-Jacques en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de marchandises sèches, comptoir etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Rivard, huissier, 288-4511. Montréal, le 13 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-059960-794. G.B.S. PAPER PRODUCTS & TAPES INC. demanderesse -vs- JACK GROSSMAN (ONE HOUR MARTINIZING) défendeur. Le 25 mars 1980, à 10 heures la place d'affaires du défendeur au No 47 rue Brunswick en la cité Dollar-des-Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Équipement complet d'nettoyeur etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Gilles Malo, huissier, 288-4511. Montréal, le 13 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO.: 500-05-012768-790, LA BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse -vs- GEORGES MARQUIS & GEORGES MARQUIS & ASSOCIATES INC., défendeurs. Le 25 mars 1980, à 13 heures au domicile et à la place d'affaires des défendeurs au No 12010 rue boul. Langelier apt. 302, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à dîner 7 mcx, 1 télé couleur Quasar 20" et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Rivard, huissier, 288-4511. Montréal, le 13 mars 1080.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-011125-791, ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE LA PLACE DES GRIVES INC., demanderesse -vs- J. ANAGNOSTOU, défendeur. Le 26 mars 1980, à 14 heures au domicile du défendeur au No 2688 rue Des Oiseaux, en la cité Ste-Rose, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford Fairmont — rouge — licence 1979 — 852H183, 1 T.V. portative Sanyo, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 12 mars 1980

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, No 705-12-001041-78, YVETTE CASTONGUAY, demanderesse -vs- RAYMOND TANGUAY, défendeur. Le 27 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2636 rue Pelchat en la cité Mascouche district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 moto Honda-modèle XL 125 — série 2009845 orange et noir & acc., 1 tricycle Road King, effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, AGETAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 13 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-054084-798, BERNARDIN FRÈRES INC., demanderesse -vs- GASTON LEFEBVRE, défendeur. Le 26 mars 1980, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 4140, rue Côte Ste-Catherine, #14, en la cité Montréal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Couleur Admiral, 1 dactylo Royal, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 13 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-019692-784, DOMINION FUR INC. ET OUTFITTERS. demanderesse -vs- ARMAND DI PALMA, défenderesse. Le 26 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 3679 rue Ste-Catherine est, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de métal gris, 1 chaise pivotante noire, 1 poinçon Simplex, 1 armoire en coin brune, 1 bureau, 1 fournaise à l'huile, 1 téléviseur noir et blanc RCA Victor, 1 poêle au gaz, 1 abreuvoir Cordley et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 12 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO.: 500-02-031035-798, DISCONVICO CLAUDIO & CIE S.A.S. demanderesse, -vs- LA CRAVATERIE PLUMAGE INC. défenderesse. Le 26 mars 1980, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 372 rue Ste-Catherine ouest en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de machine à coudre et équipement de couturier et environ 10,000 cravates. Conditions: ARGENT COMPTANT. Guy Bernier, huissier. 288-4511. Montréal, le 14 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO.: 500-02-062614-792, BURTMAR CLOTHES LTD. demanderesse -vs- MAX BEAUVAIS LTD. défenderesse. Le 25 mars 1980, à 13 heures la place d'affaires de la défenderesse au No 385 rue St-Jacques en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de marchandises sèches, comptoir etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Rivard, huissier, 288-4511. Montréal, le 13 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-059960-794. G.B.S. PAPER PRODUCTS & TAPES INC. demanderesse -vs- JACK GROSSMAN (ONE HOUR MARTINIZING) défendeur. Le 25 mars 1980, à 10 heures la place d'affaires du défendeur au No 47 rue Brunswick en la cité Dollar-des-Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Équipement complet d'nettoyeur etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Gilles Malo, huissier, 288-4511. Montréal, le 13 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO.: 500-05-012768-790, LA BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse -vs- GEORGES MARQUIS & GEORGES MARQUIS & ASSOCIATES INC., défendeurs. Le 25 mars 1980, à 13 heures au domicile et à la place d'affaires des défendeurs au No 12010 rue boul. Langelier apt. 302, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à dîner 7 mcx, 1 télé couleur Quasar 20" et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Rivard, huissier, 288-4511. Montréal, le 13 mars 1080.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-011125-791, ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE LA PLACE DES GRIVES INC., demanderesse -vs- J. ANAGNOSTOU, défendeur. Le 26 mars 1980, à 14 heures au domicile du défendeur au No 2688 rue Des Oiseaux, en la cité Ste-Rose, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford Fairmont — rouge — licence 1979 — 852H183, 1 T.V. portative Sanyo, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 12 mars 1980

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, No 705-12-001041-78, YVETTE CASTONGUAY, demanderesse -vs- RAYMOND TANGUAY, défendeur. Le 27 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2636 rue Pelchat en la cité Mascouche district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 moto Honda-modèle XL 125 — série 2009845 orange et noir & acc., 1 tricycle Road King, effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, AGETAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 13 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-054084-798, BERNARDIN FRÈRES INC., demanderesse -vs- GASTON LEFEBVRE, défendeur. Le 26 mars 1980, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 4140, rue Côte Ste-Catherine, #14, en la cité Montréal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Couleur Admiral, 1 dactylo Royal, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 13 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-019692-784, DOMINION FUR INC. ET OUTFITTERS. demanderesse -vs- ARMAND DI PALMA, défenderesse. Le 26 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 3679 rue Ste-Catherine est, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de métal gris, 1 chaise pivotante noire, 1 poinçon Simplex, 1 armoire en coin brune, 1 bureau, 1 fournaise à l'huile, 1 téléviseur noir et blanc RCA Victor, 1 poêle au gaz, 1 abreuvoir Cordley et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 12 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-058657-797, RAYMOND BRODEUR INC. demanderesse -vs- MARIE R. LEBLANC, défenderesse. Le 26 mars 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse, au no 1825 rue Ste-Rose, apt. 1010, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 13 tables de restaurant rondes, 26 chaises en bois, 2 poubelles plastiques, 1 caisse enregistreuse Litton, 2 lustres, 6 tentures de couleur tangerine, 1 ensemble de réchaud pour beignes, 1 enseigne commercial lumineuse avec support. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007. Montréal, le 12 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-020782-767, PROCUREUR GÉNÉRAL P.Q. demanderesse -vs- DENISE BRULOTTE, défenderesse. Le 27 mars 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse, au no 4807 rue Des Érables, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur Consol Admiral, 1 mobilier de salon rouge 2 pièces, 1 tapis, 1 table à café, 1 table à lampe, 1 lampe, 1 vaisselier, 1 récepteur AM/FM Fleetwood et 2 boites de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 12 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-031612-79, LA PRESSE LTÉE, demanderesse -vs- ALBERT RICHER, défendeur. Le 26 mars 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au no 62-1ère avenue en la cité Roxboro, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Quasar II, lave-vaisselle Viking meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, le 15 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 69-1568, LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- M. NICOLAS DECOSSE, défendeur. Le 27 mars 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au no 12241 rue Charles Renard, Rivière des Prairies en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Grand Prix immatriculé 274-L-174/79 et no. de série 2K727-P-198811, 1 T.V. Fleetwood console et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No MS-112-80-716, LA VILLE DE BROSSARD, demanderesse -vs- BEIGNES COUNTRY STYLE, défenderesse. Le 27 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 6275 rue Taschereau, en la cité de Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 13 tables de restaurant rondes, 26 chaises en bois, 2 poubelles plastiques, 1 caisse enregistreuse Litton, 2 lustres, 6 tentures de couleur tangerine, 1 ensemble de réchaud pour beignes, 1 enseigne commercial lumineuse avec support. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007. Montréal, le 12 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-039776-77, COMPAGNIE MIRON LTÉE, demanderesse -vs- PETER ZULIANI, PETER ZULIANI Jr. & ANNA JULIANI, défenderesse. Le 27 mars 1980, à 12 heures au domicile de la défenderesse au no 365 avenue Beverley, en la cité Mont-Royal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Hitachi, meubles de ménage, lave-vaisselle Admiral. Conditions: ARGENT COMPTANT. Roger Jobin, huissier, 288-0211. Montréal, 15 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-05-012903-793, CHRISTOFOROS CHRONOPOULOS, demandeur, -vs- DEMOSTHENIS CHRONOPOULOS, défendeur. Le 27 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 8615 rue Champagneur, app. 4 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. port. en couleur Admiral avec base et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO.: 500-02-055697-796, T. LIPSON & SONS LIMITED, demanderesse -vs- MAX BEAUVAIS LTD. défenderesse. Le 27 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 385 rue St-Jacques en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de vêtements assortis pour homme et comptoirs en vitre etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-019860-795, AMPEX OF CANADA LTD. demanderesse, -vs- RICHARD SALACIAK, défendeur. Le 27 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 3550 rue Jeanne Mance, app. 519, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. modèle console & acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE LA VILLE D'OUTREMONT, No A-022190862, LA VILLE D'OUTREMONT, demanderesse -vs- PROMONTAGE INC., défenderesse. Le 26 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 290 Boul. Ste-Croix en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une automobile Plymouth 79 & acc. lic. F-220-777/79. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, 288-6793. Montréal, 15 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-033804-795. J. MELOCHE INC, demanderesse -vs- CHRISTIANE PRÉFONTAINE, défenderesse. Le 26 mars 1980, à 15 heures au domicile de la défenderesse au no 7350 rue Tisserand app. 308 A, en la cité de Brossard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, téléviseur couleur, système de son, etc. Conditons: ARGENT COMPTANT. R.C. LORTIE, huissier, 866-4498. Montréal, le 15 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-00357-794. VOYAGES CRESNIC LIMITÉE (VOYAGES LE PASSAGE) demanderesse -vs- D. SHARMA, défendeur. Le 25 mars 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au no 3107 rue Carroll en la cité de St-Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Dodge, téléviseur, meubles, aspirateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R.C. LORTIE, huissier, 866-4498. Montréal, le 15 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-010740-780. FEDERAL INDUSTRIAL DOOR LTD, demanderesse -vs- GINETTE McCLISH FAQUETTE, défenderesse. Le 26 mars 1980, à 12 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no 2180 rue Wilson en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: aspirateur, caisse enregistreuse, lot d'effets assortis, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R.C. LORTIE, huissier, 866-4498. Montréal, le 15 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-013552-792. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- FRANCE COULOMBE, défenderesse. Le 31 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 2020 rue des Patriotes, ste 7 en la cité Ste-Rose, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 2 tables, 2 lampes et 1 téléviseur couleur «Admiral». Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 12 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-059510-797, ALOUETTE AMUSEMENT CORP., demanderesse -vs- ANDRE SAMASAS, défendeur. Le 28 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4898 rue Faulkner, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Fleetwood et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-020385-782, BANQUE ROYALE DU CANADA, CHARGEX, demanderesse -vs- HARRY DAVIES, défendeur. Le 27 mars 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 1840 rue Dumouchel, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, 1 orgue Hammond, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier. 288-8988. Montréal, ce 12 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-018423-793, DONALD E. BELL, demandeur -vs- LEO MORRIS, défendeur. Le 27 mars 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 2010 rue Dumouchel, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler, 1 téléviseur Granada, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 12 mars 1980

Province de Québec, District de Rimouski, COUR PROVINCIALE, No: 10002000371-777, BOUL. EVARD CHEVROLET INC., demanderesse -vs- ROBERT BURKE, défendeur. Le 25 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1075 rue Mill Hill en la cité Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Sanyo, 1 enregistreuse tape deck Sanyo et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484. Montréal, 15 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-040879-780, ERNEST BROUSSEAU, demanderesse -vs- VARNA (1977) LTÉE, défenderesse. Le 26 mars 1980, à 13:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1600 rue Boul. St-Martin est, Tour B, en la cité de Duvernay, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire en L, 1 dactylo IBM beige électr., 1 additionneuse électr., 2 chaises droites en cuirette brune, 1 filière, 1 autre filière, 1 paymaster, 1 photocopieuse Toshiba, 1 radio AM-FM Digital Strauss, 1 lot d'articles de bureaux et papeterie assortie, et autres mobiliers de bureaux et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal, le 12 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-059510-797, ALOUETTE AMUSEMENT CORP., demanderesse -vs- ANDRE SAMASAS, défendeur. Le 28 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4898 rue Faulkner, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Fleetwood et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-020385-782, BANQUE ROYALE DU CANADA, CHARGEX, demanderesse -vs- HARRY DAVIES, défendeur. Le 27 mars 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 1840 rue Dumouchel, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, 1 orgue Hammond, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier. 288-8988. Montréal, ce 12 mars 1980

Province de Québec, Distrirt de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-034 594-791, ANDRÉ DEMERS, demandeur -vs- MICHAEL SANTILLO & SCOLASTICA SANTILLO, défenderesse. Le 26 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 7365 rue Come en la cité St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine en bois, 4 chaises, 1 bahut en bois, 1 vaisselier en bois, 1 téléviseur en couleur, 1 radio portatif et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier, 845-7286, Montréal, 12 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-045663-775. BOUTHILLIER RIOUX INC, demanderesse -vs- GEORGES MIDLICK, défendeur. Le 27 mars 1980, à 14 heures au domicile du défendeur au no 1386 rue Rockland en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en. cette cause, consistant en: meubles de ménage, téléviseur (Admiral) vaisselier, radio, bahut, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R.C. LORTIE, huissier, 866-4498. Montréal, le 15 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-005228-783, BANQUE ROYALE DU CANADA (CHARGEX), demanderesse -vs- FERNAND LAVALLÉE, défendeur. Le 26 mars 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au No 778 rue Fort St-Louis, en la cité de Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sylvania, 1 stéréo, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 12 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No 69-789, LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- M. DIOP BAGNE, défendeur. Le 28 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1160 rue St-Mathieu, app. 1502 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Panasonic et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, No 036901896, 003749605, 002728423, 002134042, 010557326, LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- PROMONTAGE INC., défenderesse. Le 26 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 290 boul. Ste-Croix en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une automobile Plymouth 1979 & acc. lic. F 220-777/79. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, 288-6793. Montréal, 15 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, No 033661972, 034385061, 038902272, 035670471, 034565014, LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- PROMONTAGE INC., défenderesse. Le 26 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 290 boul. Ste-Croix en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une automobile Plymouth 79 & acc. lic F-220-777/79. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, 288-6793. Montréal, 15 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-008861-790, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- DANIEL PARADIS, défendeur. Le 27 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 564 rue de Royan, ste 4, en la cité Laval-des-Rapides, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table, 1 cadre, 1 set de salon, 1 téléviseur en couleur et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286, Montréal, 12 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, No 035358175, 003174301, 010558682, 034309553, 034474440, VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- PROMONTAGE INC., défenderesse. Le 26 mars 1980, à onze heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 290 rue Boul Ste-Croix en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une automobile Plymouth 79 & acc. portant lic. F 220-777/79. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, 288-6793. Montréal, 15 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, No 036901896, 003749605, 002728423, 002134042, 010557326, LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- PROMONTAGE INC., défenderesse. Le 26 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 290 boul. Ste-Croix en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une automobile Plymouth 1979 & acc. lic. F 220-777/79. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, 288-6793. Montréal, 15 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-008861-790, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- DANIEL PARADIS, défendeur. Le 27 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 564 rue de Royan, ste 4, en la cité Laval-des-Rapides, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table, 1 cadre, 1 set de salon, 1 téléviseur en couleur et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286, Montréal, 12 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, No 035358175, 003174301, 010558682, 034309553, 034474440, VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- PROMONTAGE INC., défenderesse. Le 26 mars 1980, à onze heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 290 rue Boul Ste-Croix en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une automobile Plymouth 79 & acc. lic. F 220-777/79. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, 288-6793. Montréal, 15 mars 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-006288-78. BIJOUTERIE CLASSIC JEWELLERY LTD. demanderesse -vs- LES ENTREPRISES R. LAROSE INC. & IRÈNE GAREAU LAROSE, défenderesse. Le 27 mars 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 1 Place Bellerive, app. 1012 en la cité Chomedey (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: TV, meubles de ménage, 1 lot de livres assortis. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 288-0211. Montréal, 15 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-017995-78 TOMENSON, SAUNDERS, WHITEHEAD LTD. demanderesse -vs- LES HÉRITIERS DE FRANK DEVINE (Pierrette C. Devine) défenderesse. Le 27 mars 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 506 Boul. Marie-Victorin en la cité Boucherville district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: TV couleur GE, table tournante York, meubles de mén

TransCanada rejette l'idée d'un tracé vers Québec longeant les autoroutes

TransCanada PipeLines a fait savoir dans un communiqué qu'elle favorisait l'utilisation multifonctionnelle des corridors d'utilité publique mais qu'en raison des caractéristiques propres aux gazoducs à grand diamètre, elle ne préconisait pas la construction de tels ouvrages dans l'emprise des autoroutes existantes. Les autoroutes 640 et 40, en particulier, reliant Oka à Trois-Rivières n'ont pas été conçues ni construites pour accueillir de telles canalisations dans leurs propres emprises.

La société a fait connaître cette opinion à la suite d'une suggestion formulée récemment par l'Union des producteurs agricoles. Comme on le sait, de concert avec Québec & Maritimes Pipe Lines, TransCanada se propose de prolonger vers les autres régions du Québec son vaste réseau de transport de gaz naturel qui s'arrête présentement dans la région de Montréal.

Les gazoducs de transport requièrent généralement une emprise entièrement libre de 75 pieds de largeur, excluant toute autre structure et tout reboisement.

C'est en raison de ces contraintes que lorsqu'on élabore le tracé d'un gazoduc, on évite le plus possible de franchir, sur de longues distances, les zones vouées au développement urbain de même que les zones boisées. La présence d'un gazoduc entrave la vocation de ces territoires.

En fait, il ne faut pas s'étonner de voir les gazoducs de transport emprunter les terres agricoles. Non seulement ces dernières offrent généralement des sols propices à l'installation de canalisations de grand diamètre, mais surtout elles n'en subissent aucun dommage permanent et continuent d'être utilisées pour leurs fins propres. Bref, l'activité agricole est parfaitement compatible avec la présence d'un gazoduc à grand diamètre. L'intégrité du milieu agricole ne s'en trouve nullement affectée. Aussi, environ 70% de toutes les canalisations actuelles de TransCanada PipeLines au pays sont situées en territoire agricole.

TransCanada fait remarquer que le tracé proposé à l'Office national de l'Énergie pour le prolongement de son gazoduc au Québec longe ou emprunte des corridors existants d'utilité publique dans toute la mesure du possible. Le prolongement jusqu'à Québec suit deux oléoducs, des lignes de transmission de l'électricité et des chemins de fer sur une distance équivalant au tiers du tracé.

Là où le gazoduc traverse des territoires agricoles, TransCanada PipeLines utilise des méthodes de construction et des techniques de restauration des sols en vue de réduire au minimum les inconvénients de la construction et de rendre le plus rapidement possible les sols à leur vocation originale. À cet effet, TransCanada prend des mesures adéquates pour prévenir le mélange de la terre arable avec le sol inerte, neutraliser la compaction des sols, restaurer les systèmes de drainage existants et faciliter l'implantation des futurs systèmes de drainage.

À noter, en outre, que le propriétaire d'une terre où doit passer un gazoduc reçoit à titre d'indemnité la pleine valeur de la bande de terrain utilisée même s'il en conserve la propriété et même s'il y poursuit ses opérations agricoles. L'agriculteur est également indemnisé entièrement pour toute perte de récolte et pour tous les autres dommages dus à la construction du gazoduc.

Dans son communiqué, TransCanada PipeLines a également fait observer un certain nombre d'autres faits relativement à l'idée d'utiliser les autoroutes 640 et 40 proprement dites pour le prolongement de son gazoduc.

L'autoroute 640, comptant 34 milles d'Oka à Charlemagne, traverse des zones urbanisées. On n'y trouve pas moins de 26 structures présentant des obstacles majeurs: voies élevées, viaducs, échangeurs, sorties, voies de service, etc...

Pour sa part, l'autoroute 40, reliant Charlemagne à Trois-Rivières, traverse entre Charlemagne et St-Cuthbert, certaines zones marécageuses et, entre St-Cuthbert et Maskinongé, elle a été construite dans une plaine d'inondation. La construction d'un gazoduc de grand diamètre dans l'emprise de cette autoroute compromettrait la stabilité des deux ouvrages.

Les difficultés de juxtaposer une autoroute et un gazoduc dans une même emprise expliquent les fortes réticences qu'ont toujours éprouvées à cet égard les autorités gouvernementales en matière de transport tant au Québec que dans l'ensemble du Canada, conclut le communiqué de TransCanada PipeLines.

Dialogue/Communications a pignon sur rue à Québec

Dialogue Communications, une agence de publicité en pleine croissance au Québec depuis quelques années, a ouvert un bureau à Québec

Selon Robert Thibeault, vice-président et directeur général du nouveau barreau de Québec, «aucune agence de publicité ayant le souci aujourd'hui de s'implanter solidement dans la vie économique du Québec ne peut réussir à percer véritablement sans une présence significative dans la ville de Québec.»

Le vice-président de Dialogue Communications a rappelé qu'en plus d'être le siège de l'État, la Vieille Capitale compte de nombreux sièges sociaux importants dont entre autres les sociétés d'assurances, des groupes en alimentation, une chaîne hôtelière et plusieurs autres.

De plus, et c'est là un fait important pour les dirigeants de l'agence, Québec est un important foyer d'influence dont le rayonnement se fait sentir non seulement à Montréal mais aussi dans des régions considérées aujourd'hui parmi les plus dynamiques sur le plan économique.

«En effet, a expliqué monsieur Thibeault, St-Georges et Ste-Marie tout comme Roberval, Arvida ou Chicoutimi sont des centres de développement dont nous devons et devrons de plus en plus tenir compte. Les cercles d'affaires de Québec sont au carrefour de toutes ces voies de développement et nous voulons avoir sur ce carrefour une présence active.»

Dialogue Communications, qui a remporté le grand prix de la publicité au dernier gala du Publicité-Club, se distingue par les normes de rendement qu'elle propose.

«Nous misons sur l'intelligence du public, déclare Pierre Pelletier, vice-président à la création chez Dialogue Communications. Nous faisons appel à son sens du discernement en lui présentant un produit tel qu'il est et non en l'habillant de slogans criards, vides ou mensongers.»

L'agence croit au rôle d'informateur que doit jouer le publicitaire et attache beaucoup d'importance à la façon dont elle joue ce rôle.

Dialogue Communications se distingue également par son système de rémunération. Contrairement à la plupart des agences qui traditionnellement reçoivent une commission sur les budgets qu'elles administrent dans le cadre d'une campagne, Dialogue Communications n'accepte pour toute rémunération de son travail professionnel que des honoraires. Pour Yves Guinard, président de l'agence, ce système de rémunération est beaucoup plus juste et professionnel. Selon lui, le traitement par honoraire garantit l'objectivité des recommandations.

Le personnel de l'agence se définit comme des généralistes de la communication dont l'expertise professionnelle est de faire des analyses marketing, de recommander des outils de commercialisation et de les réaliser. Dans le cas où il en irait de l'intérêt de son client, l'agence n'hésitera pas à intégrer à son service des professionnels extérieurs dont elle dirigera les travaux; ceux-ci autrement libérés des structures de l'agence, la déchargeront du fardeau de leur coût, ne grevant pas inutilement le budget du client.



La Régie Renault fera différents essais avec un nouveau véhicule expérimental nommé E.V.E. (Éléments pour une voiture économe). Cette automobile permettrait une économie de carburant de 25% par rapport à la Renault 18 TL en raison de quatre facteurs principaux: l'aérodynamisme amélioré, allégement de la voiture (pièces en aluminium et plastique), transmission à commande automatique par micro-processeurs et réduction de la résistance aux roulements des pneumatiques.

Les concessionnaires Renault coupent la remise aux garagistes indépendants

Plusieurs garagistes indépendants sont furieux devant la décision prise récemment par les concessionnaires Renault de la région de Montréal de ne plus leur accorder de remise lors de l'achat de pièces. Cette initiative viserait à écarter les petits garagistes du marché de l'entretien des automobiles. Devant désormais payer leurs pièces au prix de détail, les garagistes indépendants seront forcés de relever leur tarif horaire ce qui ferait l'affaire des concessionnaires

Habituellement, un garagiste peut acheter des pièces chez un concessionnaire d'une marque donnée en obtenant un rabais de 10% à 20%. Cette pratique est répandue dans toute l'industrie automobile.

«La décision des concessionnaires Renault vise à leur accorder le monopole de la réparation», a déclaré l'un d'entre eux au DEVOIR.

Le président du Pavillon de l'Auto, M. Jos LeRoux, un des principaux concessionnaires Renault, a déclaré qu'effectivement les concessionnaires de la région de Montréal ont pris cette position, il y a une quinzaine de jours.

M. LeRoux explique que les frais de livraison ont augmenté substantiellement au cours des derniers mois. «Cependant, je serais prêt à accorder une remise pour les ventes au comptoir.»

Joint par LE DEVOIR, un représentant de Renault Canada, M. Christian Dubus a déclaré qu'il avait appris mardi ce changement de politique. «La compagnie ne se mêle pas directement des relations entre les concessionnaires et les «jobbers». Mais, dans le présent cas, les concessionnaires sont alliés un peu trop loin et trop vite. Nous leur avons demandé de revenir à une politique qui favorisera la vente de nos pièces.»

M. Dubus est d'avis que l'affaire sera réparée au cours des prochains jours et que la remise de 10% sera rétablie.

Il faut remarquer que la décision prise par les concessionnaires montréalais n'a pas été suivie par les vendeurs Renault de l'extérieur de la région.

Steinberg: les gains restent stationnaires

L'exercice financier 1980 a plutôt mal démarré pour la compagnie Steinberg qui vient d'annoncer que ses ventes pour les 24 premières semaines de l'année financière n'ont augmenté que de 8% alors que les bénéfices totaux demeuraient à peu près stationnaires. Par action, les gains reculent de $1.60 pour la première moitié de 1979 à $1.30 pour les six premiers mois de l'exercice 1980.

L'arrêt de travail dans les magasins de la région montréalaise de même qu'une diminution de la demande pour les articles d'usage général (vendus dans les Miracle Mart) seraient les principaux facteurs expliquant ces résultats.

À la Bourse, l'action de la compagnie demeure stable à $25.38.

Dans son message aux actionnaires, le président, M. Jack Levine, précise:

«Les chiffres du bénéfice net et du bénéfice par action reflètent un changement dans la manière de la compagnie de traiter le revenu et les versements des dividendes d'actions privilégiées. Auparavant, l'on reconnaissait le revenu et les versements selon les dates de déclaration des dividendes. Depuis l'émission de $65 millions d'actions privilégiées en juillet 1979 et le placement temporaire du produit dans des actions privilégiées à terme, d'importantes entreprises canadiennes, il est apparu que si l'on continue d'utiliser l'ancienne méthode, les rapports des bénéfices trimestriels peuvent être trompeurs en raison de décalage des dates de déclaration des dividendes. En conséquence, la compagnie a décidé de pourvoir aux versements des dividendes d'actions privilégiées et d'inclure le revenu des dividendes de même catégorie selon la méthode de la comptabilité d'exercice, pourvu que ces derniers soient couverts par une garantie bancaire.»

«Durant la période de référence, les divisions alimentaires et Miracle Mart ont été particulièrement touchées par le fait d'avoir eu à verser aux employés, de manière inattendue, suite à la conclusion d'ententes, d'importants montants en salaires et en avantages sociaux, y compris des paiements rétroactifs substantiels. Les résultats de l'ensemble des divisions ont également reflété l'augmentation sensible des coûts de distribution et de l'énergie; dans ce contexte, la division de l'Ontario a eu un bon rendement, ayant dépassé toutes ses prévisions budgétaires. Les Aliments Steinberg ont connu une amélioration, malgré la baisse relative de la demande pour les produits de boulangerie, mais ont été bien en deçà de leurs objectifs. Multi Restaurants Inc. et Sucre Cartier Ltée ont atteint leurs objectifs budgétaires, tandis que les résultats de Farines Phénix Limitée ont été inférieurs aux prévisions.»

«Dans notre dernier rapport trimestriel, nous annoncions qu'Ivanhoe Inc., par l'intermédiaire de filiales, avait acquis d'importants terrains au Texas et en Arizona en vue d'exploitation ultérieure. Les biens-fonds acquis au Texas représentent la majeure partie de cet investissement.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 12

AVIS

La requérante Paul's Transfer & Delivery Ltd. détentrice du permis 20260-V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:

TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - RAYON - CONTRAT -

De la frontière Québec/Ontario (port d'entrée Ottawa) à destination de tous les endroits situés dans les comtés d'Argenteuil, Papineau, Labelle, Hull, Gatineau et Pontiac pour le transport de ciment en sacs ou en poches et retour avec marchandises refusées ou avariées pour le compte de Canada Cement Lafarge Ltd, située à Ottawa.

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande, en s'adressant à la C.T.Q. au 505, est, Sherbrooke, Montréal, Québec.

1ère publication: 13 mars 1980
2ème publication: 14 mars 1980
3ème publication: 15 mars 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
Suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

AVIS

La requérante Valley Sales & Services Ltd s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir le permis spécial suivant:

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE —

Des frontières Nouveau Brunswick/Québec (tout port d'entrée) à tout point de la province de Québec.

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE —

Des frontières Nouveau Brunswick/Québec (tout port d'entrée) corridor à travers la province de Québec, aux frontières Québec/Ontario (tout port de sortie).

Les points de destination en Ontario étant les localités ci-après mentionnées et/ou celles comprise dans les comtés suivants: Timmins, Curran, Plantagenet, Ottawa, Leamington, Alliston et Toronto. Dans les deux car:

Le point d'origine est:

—Drummond, Grand Falls, au Nouveau Brunswick.

—Pour le transport de pommes de terre de semence non emballées (lousses) "seed Potatoes" par véhicules dont les côtés intérieurs sont en pente "V shape siding" et munis d'un convoyeur automatique avec boom télescopique fixé aux véhicules pour faciliter le déchargement desdits produits.

—et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Droit additionnel se rattachant aux deux clauses ci-haut mentionnées.

À l'occasion du service ci-haut mentionné, la requérante pourra tirer les semi-remorques de Senco Ltée.

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande, en s'adressant à la C.T.Q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 13 mars 1980
2ème publication: 14 mars 1980
3ème publication: 15 mars 1980.

PAQUETTE & ASSOCIES
Me FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest, suite 900
Montréal, Qué. H2Y 1M1

PRENEZ AVIS que André Couture et Champlain Sept-Iles Express no permis 406V introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial d'une durée de 364 jours, afin d'autoriser André Couture à tirer les remorques ou semi-remorques vides ou chargées de la requérante conjointe et ce, en vertu de toutes les clauses du permis no. 406 V. Tout intéressé peut s'opposer à la présente en formulant une opposition à cette fin auprès de ladite Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

André Couture

1ère publication: 13 mars 1980
2e publication: 14 mars 1980
3e publication: 15 mars 1980

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: ANDRÉ B. FONTAINE

Avis est par les présentes donné que M. André B. Fontaine, vendeur, 5555 rue Provence, Auteuil, Laval, Qué., a fait cession de ses biens le 4ième jour de mars 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24ième jour de mars 1980, à 9.45 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 rue Girouard, Saint-Hyacinthe, Qué.

LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm.A.
Syndic.

BUREAU
1305 rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, Qué.
Tél: 774-4300

PRENEZ AVIS QUE Marcel Morin, de Disraëli, Cté Frontenac, détenteur du permis M-000038, à l'occasion de la cession de la propriété de tout son système de transport d'autobus, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis, en faveur de LES AUTOBUS MICHEL PAQUET INC., de Disraëli, Cté Frontenac, PQ, et de statuer sur le maintien des services décrits au dit permis. Il demande, au surplus, l'application de l'article 2.58.1, du Règlement 2(1976).

Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les 5 jours suivant la date de la 3e parution de cet avis.

PAQUETTE, PERREAULT, RIVET ET ASS.
200, St-Jacques, Ouest, #900
Montréal, PQ
H2Y 1M1
Par: Me LOUIS LAVOIE
1ère publication: 13 mars 1980
2e publication: 14 mars 1980
3e publication: 15 mars 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR MUNICIPALE

No 60-00102

LA VILLE DE MONTRÉAL,
demanderesse

—vs—

ANDRÉ GOSSELIN,
défendeur

autrefois du 3620, Lorne Crescent PH-8, à Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Il est enjoint au défendeur, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours

ÉDOUARD FLEURY,
Greffier adjoint de la Cour Municipale

PÉLOQUIN, BADEAUX, ALLARD & LACROIX,
275 est, rue Notre-Dame,
Montréal,
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No.: 500-05-002425-807

TONY MARTIN
DEMANDEUR

-vs-

LES ENTREPRISES PIVERT INC
-et-
ALS
DÉFENDEURS

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs, M. Claude Rodier,. Les Entreprises Pivert Inc., et Pierre Caron, d'adresses inconnues sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trent jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à leur intention.

Faute par les défendeurs de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, et Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juriques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 13 mars, 1980

RONALD CHASSÉ,
GREFFIER ADJOINT

Me Bernard Caron,
4150 Boul. St-Martin
Laval

APPEL D'OFFRES

Dans l'affaire de: Ely Manufacturing Co. Ltée., 77 ouest, rue Mont-Royal, 2è étage, Montréal, Québec Solly Cytrynbaum, en sa qualité d'agent pour une banque à charte en vertu des droits qui lui sont accordés selon l'article 88 de la loi sur les banques, demande par la présente des offres d'achat pour:

INVENTAIRE: Tous produits finis et non finis et/ou produits en cours ayant une valeur au coût de $35,317.75. (Matériel à la verge — robes pour dames) L'inspection des biens pourra être faite à la place d'affaires de la compagnie sur rendez-vous avec l'agent.

Les offres scellées et accompagnées d'un dépôt de 15% devront parvenir au bureau de l'agent avent 3 heures, mercredi, le 19 mars 1980, et porter au recto de l'enveloppe la mention lisiblement écrite "Offre — Ely Manufacturing Co. Ltée."

Le Solde du prix d'achat sera payable par chèque visé dans la journée de l'acceptation de l'offre.

La soumission la plus élevée ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Solly Cytrynbaum
Perceptal Limitée
614 ouest, rue St-Jacques
Suite 402
Montréal 101, Québec
Tél.: 842-3413

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée

The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated

Transport Canada

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des coumissions cachetées dans des enveloppes fournies par Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 92-40/17" relativement à la

REMISE EN ÉTAT DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE ET DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE, 1980 PONT CHAMPLAIN

seront reçues aux bureaux de la Corporation, Complexe Bienville, bureau 420, 1000, De Serigny, Longueuil, Québec, J4K 5B1, jusqu'à 15:00 heures, heure normale de l'Est, le mardi 8 avril 1980. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de $100.00 comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.

La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Le secrétaire,
L.E. Béland.

LES PONTS JACQUES CARTIER
ET CHAMPLAIN INCORPORÉE,
OTTAWA, le 15 mars 1980

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE LACHINE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour:

"Aménagement des terrains de base-ball"

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: "Aménagement des terrains de base-ball" seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici mardi, le 8 avril 1980, à 12:00 heures (midi).

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement par le Greffier en présence d'au moins deux (2) témoins à 12:00 heures (midi), le 8 avril 1980, dans la salle des délibérations du Conseil, 21 - 18ème avenue, Hôtel de Ville, Cité de Lachine.

On obtiendra les plans, devis, cahiers des charges et formules de soumission au bureau du Directeur Général Adjoint, André C. Gosselin i.c. M. Sc. A., à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars ($25.00) NON REMBOURSABLE.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

LACHINE, LE 11 MARS 1980

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE LACHINE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour:

"Fournir et installer les sièges de l'amphithéâtre dans l'Arena: Phase III"

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: "Fournir et installer les sièges de l'amphithéâtre dans l'Arena: Phase III" seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici mardi, le 8 avril 1980, à 12:00 heures (midi).

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement par le Greffier en présence d'au moins deux (2) témoins à 12:00 heures (midi), le 8 avril 1980, dans la salle des délibérations du Conseil, 21 - 18ème avenue, Hôtel de Ville, Cité de Lachine.

On obtiendra les plans, devis, cahiers des charges et formules de soumissions au bureau du Directeur Général Adjoint, André C. Gosselin i.c. M. Sc. A., à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars ($25.00) NON REMBOURSABLE;

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

LACHINE, LE 4 MARS 1980.

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE LACHINE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour:

"Travaux de rénovation de l'Arena: Phase III"

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: "Travaux de rénovation de l'Arena: Phase III", seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici mardi, le 8 avril 1980.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement par le Greffier en présence d'au moins deux (2) témoins à 12:00 heures (midi), le 8 avril 1980, dans la salle des délibérations du Conseil, 21 - 18ème avenue, Hôtel de Ville, Cité de Lachine.

On obtiendra les plans, devis, cahiers des charges et formules de soumissions au bureau du Directeur Général Adjoint, André C. Gosselin, i.c. M. Sc. A., à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars ($25.00) NON REMBOURSABLE.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

LACHINE, le 4 mars 1980

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Capitale Nationale, ministère des travaux publics Canada, L'Esplanade Laurier, tour de l'Est, 16e étage, 140, rue O'Connor, Ottawa, (Ontario), K1A 0M3, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à la même adresse que ci-dessus, numéro de téléphone 992-6433, sur versement du dépôt éligible.

ENTREPRISE

Numéro 039848 — Construction d'un nouveau bureau de poste, Evain, Québec.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des associations des constructeurs d'Ottawa et Hull.

Date limite: Jeudi, le 10 avril 1980.
Dépôt: $50.00.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jeu du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les centrales nucléaires à l'abri des terroristes

Le Canada n'avait pas encore de règlement mettant ses installations nucléaires à l'abri du sabotage, du terrorisme et des vols de matières fissiles ou radioactives.

Pour combler cette lacune, la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada (CCEA) vient de publier un premier projet de règlement comportant des dispositifs de protection et d'alarme requises dans les diverses installations nucléaires du pays. Les citoyens ont jusqu'au 30 mai pour faire connaître leurs réactions.

Le projet prévoit que toutes les installations nucléaires devront être entourées de clôtures de fil barbelé et d'une zone dégagée facile à surveiller, bien éclairée et dotée de systèmes d'alarme. En outre, chaque centrale ou installation majeure devra posséder un poste central de sécurité à l'épreuve des effractions et des armes à feu portatives. On devra y prévoir les installations de communications nécessaires avec la police ou l'armée.

En outre, on prévoit des mesures de protection encore plus vigoureuses pour tous les endroits où on voudra stocker plus de deux kilos de plutonium ou l'uranium 233 non irradié ou encore plus de 5 kilos d'uranium 235 enrichi à au moins 20%.

Dans un tel cas, la clôture ou le mur d'enceinte de cette aire particulière devront être capables de résister à des individus munis d'explosifs et d'outils portatifs assez longtemps pour que la police puisse arriver sur les lieux.

Cette aire de super-sécurité devra aussi inclure des systèmes qui détecterait non seulement une effraction mais même tout va-et-vient à l'intérieur. L'entrée devra enfin être pourvue d'une serrure spéciale qui ne peut être ouverte que par deux ou trois personnes à la fois.

L'article 14 du projet de règlement conserve par exemple à la Commission de contrôle le pouvoir d'interdire certains endroits au public afin de «garder secrets des renseignements sur la production, l'utilisation et l'application de l'énergie atomique et sur les recherches dans ce domaine».

L'article précédent du projet de règlement interdit aussi de divulguer sciemment des renseignements sur «les propriétés des substances fissiles qui revêtent une importance particulière pour les armes nucléaires» ou encore sur des «détails de conception, de production et de fonctionnement des armes nucléaires».

En outre, le même article 13.31 du projet de règlement met sur le même pied les générateurs nucléaires à usage militaire, les usines de séparation des isotopes fissiles ou encore les réacteurs nucléaires essentiellement destinés à la production à grande échelle de substances fissiles. Dans tous ces cas, on interdit à quiconque de divulguer sans autorisation des renseignements sur la conception et le fonctionnement de ces installations.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons

Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons

Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

HEURES DE TOMBÉE:

10:30 heures, le jour précédent la première publication.
Pour l'édition du lundi, il faut nous aviser avant
15:30 heures, le vendredi.

Pour les annulations et les corrections les mêmes heures s'appliquent.

17-3-80

AIDES DOMESTIQUES

OUTREMONT
Personne responsable pour garder garçon 9 ans et pour menus travaux. P.M. seulement 5 jours/semaine.
276-2234
18-3-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

BIBLIOTHÈQUES en pin faites sur mesure. 276-3578. 17-3-80

ANTIQUITÉS

LA BELLE ÉPOQUE, Rigaud. Chaise victorienne à roses pour monsieur, ensembles de verreries, chaise victorienne à roses pour madame, piedestal en marbre, paire de chaises victoriennes, et beaucoup d'autres pièces de collection. Route 40 vers Ottawa, sortie 12, 451-4101. 17-3-80.

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier 668-3879. 17-3-80

APPARTEMENTS À LOUER

CHEMIN Côte Ste-Catherine 4855, grands 3½, 4½, 1er mai ou 1er juillet, cuisinière/réfrigérateur fournis, chauffé, eau chaude, près nouveau métro. 489-4742 17-3-80

C.D.N., rue FULTON, quartier résidentiel, 3½, grandes pièces, chauffé, eau chaude; très bel appartement. Près université et hôpitaux. Soir: 738-8668. 17-3-80

APPARTEMENTS À LOUER

ÉDOUARD-MONTPETIT, 4½ rez-de-chaussée, chauffée, eau chaude, poêle-réfrigérateur; petite conciergerie sympathique. Tranquille, éclairé. Près parc et futur métro. Ménage en cours. Libre immédiatement. $230. 667-6688. 17-3-80

ROSEMONT, PARC OLYMPIQUE, moderne, 2½, chauffé, eau chaude, poêle-réfrigérateur, peint, planchers/bois, très propre, garage chauffé. Petite conciergerie tranquille. 1er avril 1980. $200.00. 721-0895. 17-3-80

Sur Laval carré St-Louis, studio remis à neuf. Calme, sécurité, soleil, dame d'un certain âge de préférence. $125. mensuel chauffage en plus. 288-2474 le dimanche. 17-3-80

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

FLORIDE, Hallandale, Miami, condominium grand luxe 4½ convertible, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, 1,400 p.c., tennis, piscine, garage intérieur, sauna, quai pour bateau. Location à l'année, U.S. $780. par mois. 272-8455. 17-3-80

À PARIS, 6 pièces, mois d'août seulement pouvant loger 6 adultes, 2 enfants, tout confort près métro et quartier latin. Tél.: garage 845-2611. 17-3-80

APPARTEMENTS À VENDRE

BEAU GRAND LOGIS à vendre sur St-Hubert près de Sherbrooke. $15,000.00. 658-0082, 522-1149. J.N.O.

AUTOS À VENDRE

MAZDA GLC 1978, pneus d'hiver et pneus d'été. 737-8568 après 6 hres. 17-3-80

AVIS

GALERIE D'ART, location pour exposants, à la semaine ou au mois. 521-0850. 17-3-80

BUREAUX À LOUER

Rue Sherbrooke est P.A.T., 2ème étage, 900 p.c., idéal pour professionnels, groupes ou associations, $375. mois. Chauffé, éclairé, 354-2022. 1-4-80

BUREAU DE MÉDECIN, comprenant une salle d'examen spacieuse, une salle d'attente à partager avec confrères pédiatres. Service de secrétariat et de réponse téléphonique. 725-6446. 17-3-80

BUREAUX À LOUER

Espaces disponibles pour MÉDECINS & DENTISTES
Au nord de Joliette, centre touristique de la région, immeuble récent, possibilité d'expansion. Excellentes conditions.
Appelez à frais virés
Marthe Richard 1-514-886-3879
J.N.O.

ÉDIFICE DE PRESTIGE. Rue Laurier. Outremont. 1,200 p.c. pour professionnels. Particulièrement intéressant pour étude de notaires. 279-3346.

RUE SPARKS, Ottawa, édifice de La Promenade, 12 à 18 mois, 1433 p.c. à .64. (613)238-6642. 20-3-80

BUREAU POUR PROFESSIONNEL, rez-de-chaussée, rue Rachel, face au parc Lafontaine. 523-2340. 17-3-80

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE, vacances, repos, luxueux Bavarois, cheminée pierre, meubles Thibault, Saison, semaine de ski (7 jours, 5 jours, week-end). Dépliants: 256-6825, (819) 326-5836. 18-3-80

CHALETS À VENDRE

Chalet 4 saisons, bord de l'eau, 4½ pces. grand terrain, prix $13,900, 321 Cèdres du Liban, St-Jean Matha. P. Majeau, FRI 861-0856. Fiducie du Québec, courtier 17-3-80

Chalet 4 saisons meublé, foyer, prix $9,000 4½ pièces, 105 rue André, Domaine Alarie, Ste-Béatrix. P. Majeau FRI 861856. Fiducie du Québec, courtier. 17-3-80

Chalet 4 saisons, terrain 100x200, const. 77, érablière communautaire, taxe $45.00 St-Gabriel. P. Majeau FRI 861-0856, 759-0126. Fiducie du Québec, courtier. 17-3-80

CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE TRANQUILLE — Côtes-des-Neiges — $30. par semaine — 738-3125. Sur recommandation seulement. 17-3-80

GRANDE PIÈCE MEUBLÉE avec goût, située dans quartier résidentiel sélect, à dix minutes du centre-ville; cuisine légère, réfrigérateur, salle de bain, entrée, téléphone privé. Garage. Bureau: 722-4655, local 19. Privé: 738-9020. J.N.O.

COMMERCES À VENDRE

COURTIER VENDRAIS BUREAU ASSURANCES
Bien établi depuis plus de 20 ans.
Montréal et environs.
Volume: $350,000.00
Écrire à:
C.P. 117, Brossard, Québec J4Z 3J1, dossier C-330.
17-3-80

JOLIETTE/CENTRE-VILLE: corsèterie/fine lingerie, établi depuis 16 ans, bon chiffre d'affaires, loyer raisonnable. Superficie: 865 p.c. Cause: maladie. (514) 753-7333. 17-3-80

Commerce de cadeaux, accessoires cuisine, salle de bain, chiffre d'affaires $65,000 à Sorel. P. Majeau FRI 861-0856, 759-0126. Fiducie du Québec, courtier 17-3-80

Commerce de fleurs établi 1970, chiffre d'affaires $40,000/année, aubaine! situé à Rawdon. P. Majeau FRI 861-0856, 759-0126. Fiducie du Québec, courtier 17-3-80

Commerce de linge en gros avec camion, volume annuel $135,000, prix $35,000, marge crédit transf. P. Majeau, FRI 861-0856, 759-0126. Fiducie du Québec, courtier 17-3-80

Commerce lave-auto établi 1965, excellent chiffre d'affaires, 116 Curé Rondeau, Joliette. P. Majeau FRI 861-0856, 759-0126. Fiducie du Québec, courtier 17-3-80

Commerce plomberie établi 1927, chiffre d'affaires $100,000 avec maison. 411 St-Michel, Ste-Émilie. P. Majeau FRI 861-0856, 759-0126. Fiducie du Québec, courtier 17-3-80

Restaurant, bar-salon, chiffre d'affaires $600,000 situé à Joliette, bâtisse neuve de 1977. P. Majeau fri 861-0856, 759-0126. Fiducie du Québec, courtier 17-3-80

Restaurant, bar-salon, foyer, salle/danse, pente/ski, motel voisin. 3320 Chemin Brassard à St-Zénon. P. Majeau FRI 861-0856. Fiducie du Québec, courtier 17-3-80

CONDOMINIUM

Luxueux appartements à vendre derrière station métro Sherbrooke. Ultra moderne.
849-9864 ou **656-7933**
1-4-80

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS
St-Laurent: Condominium 4½ pièces, situé près Côte Vertu, 14e étage, côté nord, soleil couchant, occupation en mai. **Micheline Richer 337-5170, 334-2714.**
17-3-80

COURTIER

VIEUX-LONGUEUIL LE SQUARE, luxueux 3½ à vendre, côté du soleil, rue Châteauguay, hypothèque à 9½%, pas d'agent. 465-3040 ou 674-7687. 18-3-80

COURS PRIVÉS

APPRENEZ l'art du vitrail. Inscrivez-vous "Studio du verre", Vieux Montréal. 842-6957 1-4-80

COURS DE RATTRAPAGE, français et mathématiques. Niveau primaire et secondaire. 738-1209. 14-4-80.

COURS PRIVÉS DE PIANO, par professeur diplômé du Conservatoire de Liège. 845-4731. 17-3-80

STUDIO rue Querbes, Lucie Hamel Gingras, cours pose de voix et accompagnement. Frais virés 1-538-2962. 17-3-80

DEMANDES D'EMPLOI

ÉLECTRICIEN DE "MAINTENANCE", licencié, qualifications A, disponible immédiatement. 581-5304. 17-3-80

FERAIS MÉNAGE OU GARDERAIS bébé à domicile. 674-1198. 17-3-80

DÉMÉNAGEMENTS

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 18-3-80

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

FERMES À VENDRE

ST-BERNARD DE LACOLLE, 16 arpents, maison 7 pièces, foyer, 2 salles de bain, bâtiment 75 x 24, 2 étages plus petite bâtisse, $85,000. avec équipement. Hypothèque 12% avec propriétaire. 1-246-2439, M. Nicola. 17-3-80

CANTONS DE L'EST, 100 acres cultivables, prix: $28,000. — 2½ acres avec étable, près rivière St-François, $15,500. — 90 acres. Bon site, prix: $25,000. Ferdinand Berner, 819-826-5447, 819-826-5195 et 514-465-5580. Immeubles Express Inc. 18-3-80

GARDERIE

Garderais enfants à la journée ou à la semaine, (petit haïtien bienvenue) 323-3633. 17-30-80

PERSONNE DEMANDÉE pour garder 2 enfants, 1½ an et 3½ ans, les lundis et mardis de 4 à 8 heures p.m.. Près de l'Université de Montréal. 737-9032. 18-3-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO À QUEUE 5'8, marque Kawai, noir reluisant, touches molles, $5,000. 276-0127. 17-3-80.

CLAVECIN, RUCKERS III, cèdre, 2 x 8, 1 x 4, 2 claviers. Facteur: W. Kater. 1978. Tél.: 733-2041.

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, Fairmount, Durocher, app. chauffés, eau chaude fournie, 3 et 4 pièces, pour le 1er avril et le 1er juillet, entre $180. et $250 par mois. De 9h a.m. à midi, 279-3752. 17-3-80

SOUS-SOL MEUBLÉ, 2½. Près boulevard Décarie et Sherbrooke. $125/mois tout compris. 482-4367 après 5 heures. 17-3-80

MARCIL adjacent Côte St-Luc, superbes 7½ haut et 6½ bas duplex, boiseries originales, foyer, entièrement équipés et redécorés à neuf, garage, chauffage électrique. Bonnes références requises, préférence petite famille ou couples sérieux. Libre 1er juin, $550. non chauffé. 933-0570. 17-3-80

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, bas de triplex, 5½ moderne, chauffage électrique, foyer, garage double. Situé Ste-Croix et De l'Église. Libre 1er juillet 80. 748-6069. 20-3-80

VIEUX MONTRÉAL, 6 pièces meublées avec tapis, date d'occupation: mai. $650. par mois. Références demandées. Le matin, le soir: 845-4991. 17-3-80

BOUL. PIE IX, coin Dandurand, 4 pièces, éclairé, chauffage électrique, eau chaude à l'année, frais peint, planchers au varathane. S'adresser à 522-6724. 17-3-80

DELORIMIER, 10 grandes pièces, sous-sol. 2 entrées privées. Bureau professionnel. 728-1628. 729-9737. 17-3-80

ST-LAMBERT, 3½, semi-meublé, près des centres culturel et sportif. Libre 1er avril. Rendez-vous: 658-7483 après 18 heures ou fin de semaine. 17-3-80

AHUNTSIC, 5½ haut duplex, libre 1er juillet, possibilité d'un foyer. Bonnes références requises, $450. par mois chauffé, coin Tolhurst et Fleury. 381-2157 17-3-80

CARTIER, À 5 MINUTES DU MÉTRO LAURIER, grand 4½, 1er étage, ensoleillé, très propre, tapis fourni, chauffage au gaz. $120./mois. Libre 1er avril. 844-5477 ou 526-1907. 17-3-80

DROLET (près de St-Louis) 4½, rénové, cuisinière réfrigérateur, $265. libre. 484-6902, 738-7533. 17-3-80

LOGEMENT À PARTAGER

PERSONNE OU COUPLE, pour diviser coûts/grand appartement vieillot, meublé. Sis, St-Joseph et Parc. Personnes intéressées, écrire à: C.P. 566, succ. Outremont, H2V 4N4, a/s R. L'Heureux. 17-3-80

MAISONS À LOUER

MONT ROLLAND, 3 milles du village, maison historique en pièces, complètement rénovée, 4 chambres à coucher, entièrement meublée, proximité de lac et sentiers de ski. Accès à la ferme. Libre 1er juin. Location annuelle, $600. par mois. 514-229-4176 ou 435-0009. 17-3-80

LONGUEUIL, MAISON SEULE, split-level, très luxueux, sous-sol fini, comme un logement. Entrée privée. Tapis mur à mur. Près CTCUM. $500./mois. 679-0093. 18-3-80

N.D.G., 7½ pièces, cuisine moderne, jardin. $600./mois, chauffé. Possibilité de louer, meublée. 1 an à compter du 1er juillet. 484-4152 le soir. 17-3-80

OUTREMONT, bas de duplex, à compter du 1er mai. Sur la rue Wilder, 5½ avec sous-sol et garage. Chauffé. $575/mois. Avant 6 heures: 271-1186. Après 6 heures: 276-5806. 17-3-80

MAISONS À PARTAGER

Maison de campagne à partager avec femme ayant le goût de la nature et d'écriture ou autre forme d'expression. Écrire à: dossier C-329, C.P. 117, Brossard. J4Z 3J1. 17-3-80

OFFRES D'EMPLOIS

DEMANDONS SECRÉTAIRE DE DIRECTION avec au moins 3 années d'expérience. Exigences: sténodactylo, français impeccable, connaissance de la langue anglaise, sens de l'organisation. Salaire à discuter. Écrire à C.P. 520, station C, Montréal, H2L 4K4 en incluant le curriculum vitae. 17-3-80

UNE GALERIE D'ART recherche un vendeur expérimenté et bilingue. Expérience dans la vente de tableaux. 739-1701. 18-3-80

INFIRMIÈRE DIPLOMÉE bilingue, avec expérience en soin cardiaque. Doit avoir une voiture pour visite à domicile. Temps partiel pendant étude de 2 ans. Contactez E. Woloszyk, 844-3971. 17-3-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000, 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

AHUNTSIC
Triplex au 10,615 Esplanade. Air climatisé central, intercom.
332-9967
25-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

N.D.G. rue Northcliffe, maison 1930, grandes pièces, foyer, magnifiques boiseries et planchers, garage. Occupation immédiate. Près du métro. Pas d'agent. $80,500. Soir 655-4992. 17-3-80

PROPRIÉTÉ À VENDRE



ST-ROCH SUR RICHELIEU
Authentique maison québécoise de 7 pièces, avec chauffage central, située sur un domaine de 36 arpents dont 5 arpents boisés, à St-Roch sur Richelieu. Prix demandé: $55,000.00. **560, Côte St-Jean. 742-5671, Pierre Martin.**
17-3-80

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

CENTRE-VILLE
LE CONDOMINIUM LE NOBLE
1250 Avenues des Pins (en haut de la rue de la Montagne)
Changez de mode vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $88,000 pour 2 chambres et $65,000 pour garçonnière.
VISITE SAMEDI ET DIMANCHE 2:00-5:00 de préférence sur rendez-vous, 935-8541 ou appelez Eda Kistler 933-2387 ou Ursula Clabon 733-6745.

VILLE
CONDOMINIUMS DANS "LE TRAFALGAR"
Il en restent que 3. 1754 pieds carrés, 6 pièces, garage. $128,000. & $134,000. **Françoise Bibaud 935-8541, rés.: 482-1143.**

RIVE SUD
LONGUEUIL "VIEUX"
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche, le 16 mars 1980 — De 2:00 à 4:00 hrs P.M. 560 St-Laurent, Longueuil. (signalez 239)
"PENTHOUSE CONDOMINIUM"
Idéal pour couple ou célibataire. Luxueux "Penthuse" ayant vue fantastique sur Montréal. Cheminée, salle à manger avec puits de lumière, grand salon et chambre à coucher, 1½ salle de bains, terrasse ouverte 30 x 18, stationnement, Espace de rangement. $78,000.00. Votre hôte: **Robert Marois 679-7332/ 672-0321.**

ST-LAMBERT
Duplex en briques
Situé dans zone commerciale, au coeur de la cité... ou presque; grandes pièces, avec beaucoup de cachet pour presque; grandes pièces, avec beaucoup de cachet, idéal pour professionnels. **Isabelle Zuttel 465-1904/672-0321.**
17-3-80

Avec nous... c'est tellement plus facile

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Magnifique propriété
Située directement sur le bord du Richelieu, à St-Hilaire. 8 pièces, foyer, piscine VAL MAR, rempart de ciment de 120 pieds de long. Terrain: 100 x 120. Paysager avec arbres matures. Idéal pour les gens pratiquant la voile. Prix demandé: $89,500. Notaire. Entre 9h. a.m. et 5h. p.m., du lundi au vendredi:
463-0712
25-3-80

DICKSON-SHERBROOKE, bungalow 8 pièces, près métro. 255-2044. 17-3-80

OUTREMONT. Pas d'agent. Site exceptionnel, entouré d'arbres. Adjacent à Université de Montréal et écoles. Style Tudor, toit ardoise, 2 foyers, boiseries superbes, 4 chambres à coucher, salle d'habillage, cuisine ultra-moderne, 3 salles de bain, complètement rénovée, décembre 1979. Garage. $198,501.00. 26 Claude Champagne. 738-2629. Sur rendez-vous seulement. 20-3-80

C.D.N. duplex détaché, pierre, 2-7½ + 3½ sous-sol, 2 foyers naturels, 3 garages, cave à vin, 2½ salles de bain au rez-de-chaussée, impeccable. Hypothèque 10½%. Tremblay Courtier 735-5588. 18-3-80

ST-CONSTANT. Bungalow, quatre grandes pièces, sous-sol fini avec garage. Terrain de 7,500 pieds de surface. Informations: 632-9097. 17-3-80

HENRI-JULIEN près JARRY, bungalow, 6 pièces; par le propriétaire. Pas d'agent. Pour renseignements, le soir, entre 7 et 9 heures: 331-1349. 18-3-80

BOUCHERVILLE, réalisez enfin votre rêve de posséder une magnifique canadienne, 11 pièces, garage. Terrain: 9,000 p.c. Face à un parc boisé. Nombreux extras. Marie Dumais: 655-3060, 655-5060. Probitec, courtier. 17-3-80

DUVERNAY: Val-des-Arbres, cottage de luxe, piscine creusée, $110,000. 661-8226 17-3-80

ST-HILAIRE: Terre de 85 arpents (en culture) avec cottage moderne de 10 pièces, 2 foyers, garage, beaucoup d'extras. André Vandry 464-5301 467-1120 Paul Fréchette 467-2885 MONTRÉAL TRUST COURTIER 17-3-80

SNOWDON: Duplex 1 x 5, 1 x 6, garage, en face d'un parc. $67,500. IMMEUBLES PAL, courtier. 489-1260 17-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT - CDN
Situé au 3117 Jean Brillant, près de l'Université. Un duplex détaché de 7 pièces (+ 5½, + 4 au sous-sol; un revenu de $600 par mois). Rénovation importante des lieux: plomberie, électricité, fenestration... Une cuisine bien planifiée prolongée par une grande salle, un balcon-terrasse surplombe un bon et beau jardin. **André B. Thomas 866-9641 ou 731-6307**
TRUST GÉNÉRAL,
Courtier
17-3-80

FRELIGHSBURG, COMTÉ MISSISQUOI, maison habitable à l'année, type suisse, 5 grandes pièces, avec deux salles de bains, et sous-sol complet. Four encastré, patio, magnifique terrain, en bordure de rivière. Faut voir les avantages. Pour rendez-vous: 1-298-5261. 17-3-80

LAURENTIDES: Contemporaine québécoise (un château). Unique. Terrain boisé 100,000 p.c., 22 milles de Montréal. $120,000. 1-222-2645. IMMEUBLES DESJARDINS, courtier. 17-3-80

MONT ST-HILAIRE: Niveaux multiples, 10 pièces, salon 10x20, cuisine dînette 20x10, salle familiale 14x25.6 avec foyer, chambre maître 11x14. Beauooup de rangement. Très belle résidence. Prix raisonnable. $64,900. Paul Fréchette 467-2885 467-1120 André Vandry 464-5301 MONTRÉAL TRUST COURTIER 17-3-80

N.D.G.: duplex 5½, 6½, sous-sol commercial. Près écoles, $67,500.00. IMMEUBLES PAL, courtier, 489-1260 17-3-80

OUTREMONT - Avnue Pratt - Magnifique Cottage - 4 chambres - sous-sol fini - garage - exclusif. PIERRE PETRUCCI 342-1039 - 739-3265 TRUST GÉNÉRAL COURTIER 17-3-80

OUTREMONT Secteur très résidentiel - avenue McDougall - Maison semi-détachée - Spacieuse et bien entretenue - 5 c.c. - Jardin - $135,000. - Exclusif. JEAN DROUAULT 733-9753 739-3265 TRUST GÉNÉRAL COURTIER. 17-3-80

ST-HILAIRE: Résidence de qualité supérieure - Vastes pièces ensoleillées - 4 chambres au rez-de-chaussée 2 foyers / MLS D. Fortier 467-1881 Fiducie du Québec, courtier 467-1211 17-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

SAINT-LAMBERT
Superbe cottage "King"
4 chambres à coucher, 3 salles de bains, salle familiale au rez-de-chaussée.
Pas d'agents. Prix: $118,000.
671-4026
17-3-80

Banlieue de CHICOUTIMI
Site exceptionnel sur le Saguenay
vers centre village St-FULGENCE, 15 minutes de Chicoutimi; vaste propriété au flanc d'un cap avec vue magnifique sur le fjord; maison excellent état, bois et pierres, foyer, 2 salles de bain, 3 chambres, sous-sol fini; garage, remisés, jardin, 1 serre; terrain boisé et partie aménagée avec gazon, haies, arbres; 70,000 p.c. Environnement unique pour qui aime la nature. — Vente directement du propriétaire: tél. après 18 h: **418-549-4897 ou 418-674-2206.**
17-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-BÉATRIX, domaine 300 arpents, érablière, maison, piscine, lac privé. Plusieurs bâtiments. SERVICE IMMOBILIER JOLIETTE, courtier. 1-883-5177, 1-759-3856. 17-3-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À LOUER

ST-ARMAND OUEST, (MISSISQUOI), maison neuve, plan d'architecte. 4 chambres, 2 salles de bain, foyer, sur 7 acres boisés. 1 an à compter du 1er juin. $500./mois. Sur semaine: 484-4152. Week end 1-248-7617. 17-3-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

SUTTON, maison meublée, construction récente, éloignée de la route, vue panoramique sur montagne. Terre de 22 acres, moitié boisée, moitié paysagée, arbres fruitiers, plantation de conifères, ruisseau. Remise. $48,500. Après 4 hres (514) 733-1813. 17-3-80

EN MAURICIE, maison de campagne en bois, 100 ans, partiellement rénovée, montagne, rivière à proximité. 1-819- 536-5388, du lundi au vendredi avant-midi. 17-3-80

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

NOUS SOMMES à la recherche de duplex et cottages avec sous-sol et garages.
Dans N.D.G., Snowdon et C.D.N.
IMMEUBLES PAL,
courtier
489-1260 17-3-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

NOS AMIS SONT VOS AMIS LE CLUB
Façon propice pour connaître les autres. C'est une façon sans gêne de rencontrer des gens sympathiques, des gens comme vous. Appelez-nous dès maintenant.
849-4496 — 849-2627
2015 Drummond, suite 820 H3G 1W7
861-8101 — (24 hres)
J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TABLEAUX - PEINTURES

À VENDRE. Huile et aquarelle de Rhéaume. Huile de Bercovitch. Pastel de Jérôme. Pas de galerie, s.v.p. 271-0584 du mardi au samedi, de midi à 17 heures. 17-3-80

TERRES/TERRAINS

MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseau, près ski. $0.12 à $0.15 le p.c. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163. 1-4-80

OUTREMONT, beau terrain à vendre (résidentiel) 40 x 102. Mme L.C. Simard 738-8575, Louise Bertrand 342-1966. IMMEUBLES TREMBLAY INC. 735-5588 17-3-80

Terrain commercial, coin Ste-Anne et Bernard à Joliette, près hôpital St-Charles. P. Majeau FRI 861-0856 759-0126 Fiducie du Québec, courtier 17-3-80

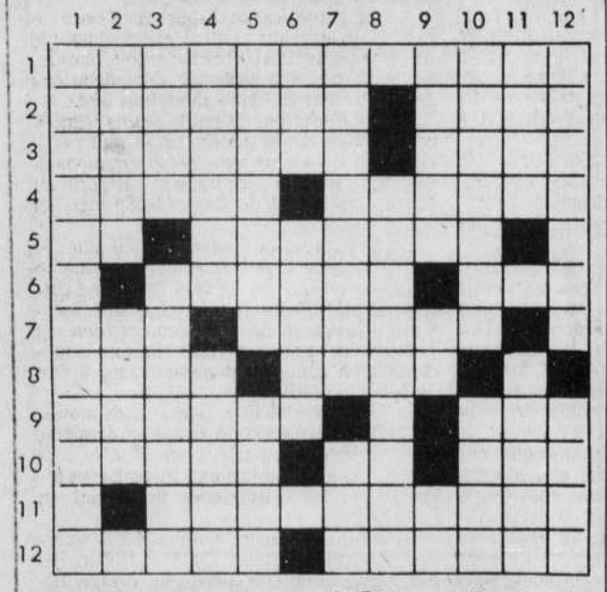
Terre 60 arpents, 20 boisés, bien située, facile d'accès. P. Majeau FRI 861-0856 759-0126 Fiducie du Québec, courtier 17-3-80

VOYAGES

EUROPE: ALLER SIMPLE $210. - Pâques 2-20 avril: Paris $474. Francfort - Londres $446. Écosse $399. EURO-AMERICAIN 878-1085. 147688400435. J.N.O.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Caractère des corps isomorphes.
2—Voyage sur mer. — Ivre.
3—Jetteral des cris. — Connétable de Castille (1388-1453).
4—Déshonneur, humiliation. — Crier, en parlant de l'aigle.
5—Le meilleur en son genre. — Raz-de-marée.
6—Débris d'un objet en verre. — Souverain
7—Poisson d'eau douce. — Problème difficile à résoudre.
8—Exprimera un sentiment de gaieté. — Dieu de l'amour.
9—Mode d'entrelacement des fils d'un tissu. — Étendue d'eau entourée de terres.
10—Couleur. — Notre-Seigneur. — Fait quelque chose.
11—Section d'un cordon nerveux.
12—Surprend. — Relatif à une série.

Verticalement

1—Qui ne peut chavirer.
2—Période chaldéenne de 18 ans et 11 jours. — Exprimer par le moyen de la parole.
3—Propre aux brebis. — Finit.
4—Petite parcelle qui tombe du pain quand on le coupe. — Petite auge.
5—Géante vorace. — Songe.
6—Jeta en l'air, avec force, les pieds de derrière. — Lichen filamenteux.
7—Vêtement d'intérieur. — À nous.
8—Crustacé.
9—Religion et civilisation des musulmans. — Samarium (inv.). — Métal précieux.
10—Obtient par ruse ou par adresse. — Peintre français (1800-1890).
11—Pourvu. — Art prétendu de produire par certaines pratiques des effets contraires aux lois naturelles.
12—Rendre plus large. — Espace infini dans lequel se meuvent les astres.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	A	T	■	I	N	F	I	R	M	E
2	O	A	S	I	E	N	■	I	L	E	O	N
3	N	I	T	R	I	E	R	E	■	C	■	D
4	V	E	R	A	N	D	A	■	A	R	M	E
5	A	■	O	I	S	I	V	E	M	E	N	T
6	L	U	N	E	T	T	E	R	I	E	■	T
7	E	■	A	N	E	■	N	I	■	R	U	E
8	S	O	U	T	I	R	A	G	E	■	S	R
9	C	E	T	■	N	O	L	I	S	A	I	■
10	E	V	E	S	■	N	A	O	S	■	N	S
11	N	F	■	A	R	C	■	N	E	V	E	U
12	T	■	S	C	I	E	■	S	■	A	R	C

Le Canadien vainc les Jets 4-3

Guy Lafleur marque ses 400e et 401e buts

par André Chartrand

Guy Lafleur est devenu hier soir le plus jeune joueur de l'histoire de la Ligue nationale de hockey à atteindre le plateau des 400 buts, lors de la victoire de 4-3 du Canadien de Montréal contre les Jets de Winnipeg.

Lafleur, âgé de 28 ans, a inscrit son 400e but quand le gardien des Jets, Pierre Hamel, a poussé lui-même la rondelle dans son filet après avoir arrêté un lancer du Démon blond, qui a ensuite inscrit son 401e but en deuxième après avoir intercepté une passe d'un défenseur des Jets. Lafleur n'avait pas marqué au cours de ses six derniers matches.

Le Canadien a pour sa part repris la possession exclusive du troisième rang au classement général de la LNH, deux points devant les Bruins de Boston, et seulement un point derrière les Sabres de Buffalo, titulaires de second rang. Les Sabres ont toutefois un match de plus à disputer. Il s'agissait pour le Canadien d'une 11e partie consécutive sans défaite.

La tenue des deux gardiens de buts a fortement marqué l'engagement initial, qui s'est terminé 3-1 en faveur des Jets. Pendant que Pierre Hamel, mitraillé de 18 tirs, effectuait de nombreux arrêts tenant presque du prodige, son vis-à-vis Denis Herron n'a pas été du tout à la hauteur de sa réputation.

Hamel a frustré entre autres Pierre Mondou et Mark Napier à trois occasions chacun tandis que Herron a été quelconque sur les trois buts des Jets.

Lyle Moffat a d'abord ouvert le pointage quand Herron a glissé dans le fond de ses filets avec le disque entre les jambières, peu de temps après que Hamel eût réalisé sept arrêts consécutifs pendant un jeu de puissance du Canadien.

Lafleur a ensuite égalé le score mais Kris Manery a redonné l'avance aux locaux lors d'un avantage numérique. Sur ce but, Herron a tenté de dégager son territoire lui-même mais plutôt remis la rondelle à l'adversaire. Puis il a été faible sur le troisième but des Jets, réussi 24 secondes seulement avant la fin de la période, quand Ron Wilson lui a passé la rondelle entre les jambières.

La défensive du Canadien s'est cependant ressaisie au cours du second tiers et Herron a été rarement éprouvé, si ce n'est à la toute fin de la période alors qu'il a volé un but à Morris Lukowich, le meilleur des siens hier soir.

Le Canadien a vite fait de porter le pointage à 3-3 en marquant deux buts en l'espace de 73 secondes. Lafleur a d'abord inscrit son second but de la soirée après avoir reçu la rondelle d'un défenseur des Jets. Bob Gainey a ensuite compté son 11e but de la saison en faisant dévier avec son corps un lancer de Pierre Mondou, qui a incidemment récolté trois passes.

Le jeu s'est par la suite envenimé quand quelques taupins des Jets ont tenté d'intimider les petits Montréalais, mais Gilles Lupien, Rod Langway et Bob Gainey ont rétabli l'ordre en distribuant généreusement de solides mises en échec.

L'une des raisons pour lesquelles les Jets occupent le dernier rang de la Ligue nationale est leur propension à s'écrouler lors de la dernière période. Ils n'ont pas fait exception à cette mauvaise règle hier soir, même si Hamel les a gardés dans le match en effectuant plusieurs arrêts spectaculaires.

Mais le Canadien a finalement pris les devants pour la première fois du match quand Réjean Houle a célébré son retour à la compétition en le déjouant après seulement deux minutes de jeu. Houle, dont c'était le 16e but de la saison, a profité d'une passe précise de Mario Tremblay pour inscrire le but gagnant.

Les Jets n'ont pas remporté une seule victoire depuis le 17 février dernier et seulement quatre depuis le 15 décembre 1979, alors qu'ils avaient battu le Canadien et leur nouvel instructeur d'alors Claude Ruel par le pointage de 6-2.

Seule note encourageante à leur piètre dossier, ils pourront choisir au premier rang lors du prochain repêchage amateur. Ils comptent aussi dans leurs rangs un des ces jeunes Américains qui ont gagné une médaille d'or aux Jeux olympiques de Lake Placid, Dave Christian, qui n'est âgé que de 20 ans.

ÉCHOS — Guy Lapointe, Larry Robinson, Serge Savard, Normand Dupont et Daniel Geoffrion n'étaient pas en uniforme hier soir, tandis que Réjean Houle, victime d'une fracture de la mâchoire le 16 janvier dernier, effectuait son retour au jeu. Malgré le protecteur facial qu'il devra porter pour une période de temps indéfinie, Houle a joué avec entrain les rares fois que Claude Ruel l'a lancé dans la mêlée. Chris Nilan n'a effectué qu'une présence sur la glace. En ce qui concerne Lapointe, Ruel lui a appris hier seulement qu'il devait retourner à Montréal aujourd'hui même afin de parfaire sa condition physique.

Canadien 4, Jets 3

Première période

1—WINNIPEG: Moffat (7)
Sullivan, Campbell 10:15
2—MONTRÉAL: Lafleur (45)
Mondou 11:33
3—WINNIPEG: Manery (7)
Sullivan, Christian 14:02
4—WINNIPEG: Wilson (18) 19:36
Pénalités: Campbell W 7:14, Milan M 13:46, Langway M, Lukowich W 18:23.

Deuxième période

5—MONTRÉAL: Lafleur (46)
Lupien, Mondou 7:06
6—MONTRÉAL: Gainey (11)
Mondou, Shutt 8:19
Pénalités: Risebrough M 3:08, Campbell W 7:24, Jarvis M 10:03, Lukowich W 10:33, Sullivan W 19:55.

Troisième période

7—MONTRÉAL: Houle (16)
Tremblay, Lambert 2:02
Pénalités: Tremblay M 3:04, Sullivan W 5:59, Lupien M 12:58.

Tirs au but

MONTRÉAL	18	7	15	—40
WINNIPEG	14	7	8	—29

Gardiens—Hamel, Winnipeg; Herron, Montréal.

Les Expos obtiennent un joueur des mineures

Duffy Dyer est échangé aux Tigers

DAYTONA BEACH — Les Astros de Houston ont infligé aux Expos de Montréal leur premier revers du camp d'entrainement en l'emportant 5-2 devant 2,039 personnes, hier après-midi au City Island Park de Daytona Beach.

Après le match, les Expos ont annoncé qu'ils avaient échangé le vétéran receveur Duffy Dyer aux Tigers de Detroit en retour d'un joueur des ligues mineures, Jerry Manuel, âgé de 27 ans.

De plus, les Expos ont cédé l'inter Joe Pettini, des Bears de Denver, aux Giants de San Francisco, complétant ainsi l'échange qui leur a permis d'obtenir le receveur John Tamargo en fin de saison, l'an dernier.

Âgé de 34 ans, Dyer a connu une saison bien ordinaire en 1979, conservant une moyenne offensive de .243 en 28 matchs. Embauché à titre d'agent pour seconder Gary Carter, Dyer jouera probablement le même rôle derrière Lance Parrish, avec les Tigers.

En échangeant Dyer, les Expos ont ainsi confirmé que John Tamargo sera dorénavant l'auxiliaire de Carter. Fréquemment utilisé comme frappeur suppléant, en septembre, il a conservé une moyenne au bâton de .381 en 12 matchs l'an dernier. Âgé de 28 ans, Tamargo a aussi l'avantage de ne pas commander le même salaire que Dyer, qui gagne, dit-on, plus de $100,000 par année, soit quelques milliers de dollars par match...

Pettini, âgé de 25 ans, a connu une excellente saison avec les Bears de Denver, conservant une moyenne de .294 en 132 matchs. Il a été choisi le joueur le plus utile aux Bears en compagnie du premier-but Randy Bass. Il aura été victime de la surabondance de talents chez les Expos où trois joueurs d'expérience bataillent présentement pour l'obtention du poste d'inter: Chris Speier, Bill Almon, obtenu des Padres avec Danny Briggs en retour de Dave Cash, et Jim Mason. Et Rodney Scott peut également jouer à cette position.

Hier, les Expos ont bien frappé, mais ils ont manqué d'opportunisme au bâton contre les Astros, auxquels les observateurs accordent d'excellentes chances de remporter le championnat de la section ouest de la Nationale.

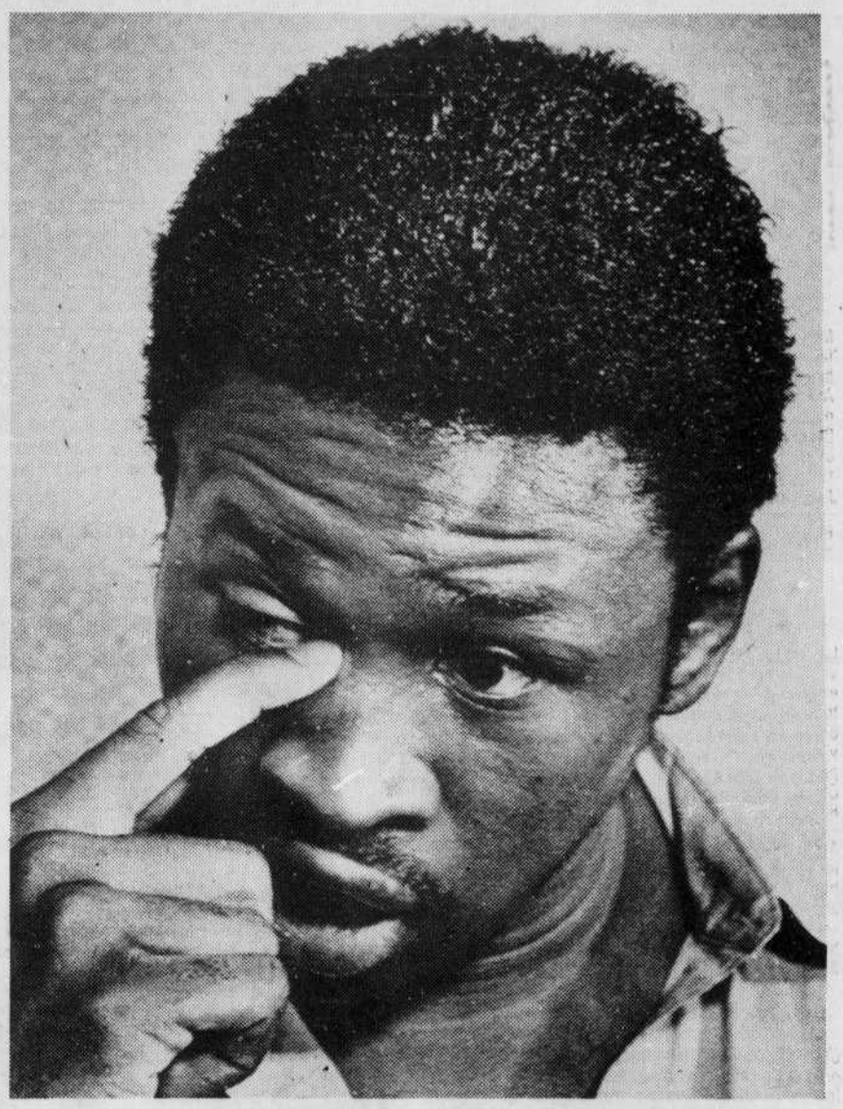
Les Astros ont réussi 11 coups sûrs, un de plus que les Expos qui ont cependant laissé 13 coureurs sur les sentiers. Chris Speier, Bob Pate et Tom Hutton ont réussi deux coups sûrs chacun dans la défaite, la première des Expos en trois matchs dans la Ligue des pamplemousses. Ils l'avaient emporté 9-6 et 7-4 contre les Tigers de Detroit, mardi et mercredi, tandis que le match de jeudi contre les Dodgers de Los Angeles a été remis en raison de la pluie.

Scott Sanderson a essuyé la défaite, accordant deux points aux Astros en trois manches. Hal Dues a permis un point en deux manches, et Dale Murray deux points en trois manches. James Rodney Richard, Vern Ruhle et Frank LaCorte se sont succédés au monticule des Astros. Julio Gonzales a réussi un circuit, son premier à l'entraînement.

Les Expos auront cependant la chance de venger leur échec de 5-2 au cours des prochaines semaines, puisqu'ils affronteront encore les Astros à quatre reprises d'ici la fin de l'entraînement. Les Astros ont en effet élu domicile en Floride à Cocoa Beach, qui n'est qu'à environ 50 milles de Daytona, le long de la côte.

Mais ils auront également la «chance» de jouer contre le droitier Nolan Ryan, l'agent libre des Angels de la Californie à qui les Astros ont offert un fabuleux contrat de $4 millions pour quatre ans. Et les Astros alignent aussi Joachim Anduhar, sans doute le meilleur lanceur des majeures lorsqu'il lance contre les Expos.

Aujourd'hui, les Expos recevront la visite des Twins du Minnesota du gérant Gene Mauch, à Daytona Beach. Et demain, ils se rendront à Orlanda pour y affronter les Twins. Ross Grimsley commencera le match de cet après-midi.



Le boxeur Jimmy Clarke, de Coatesville, en Pennsylvanie, sèche une larme alors qu'il raconte à la presse pourquoi il a raté l'avion dans lequel ont péri 14 coéquipiers et 10 accompagnateurs, hier à Varsovie. Clarke était en visite chez ses parents et il a manqué la correspondance devant le conduire à New York.
(Photolaser AP)

Regoczy-Sallai gagnent le titre de danse devant les Soviétiques

DORTMUND, RFA (AFP) — Les Hongrois Krisztina Regoczy et Andras Sallai ont pris leur revanche sur les Soviétiques Natalia Linichuk et Gennadi Karponosov, trois semaines après les Jeux olympiques de Lake Placid, où ils avaient obtenu la médaille d'argent. Le couple de Budapest est devenu pour la première fois champion du monde de danse hier soir à Dortmund.

C'est la première fois aussi que des Hongrois s'adjugent le titre mondial de danse depuis la création de l'épreuve en 1952. À cette occasion, ils ont mis un terme à la suprématie des Soviétiques dans ce domaine, suprématie qui durait depuis 1970 après une domination des Britanniques et des Tchécoslovaques.

À Dortmund, Recoczy, 24 ans et Sallai, 26 ans, ont trouvé une consécration méritée. Déjà à Lake Placid, ils auraient pu enlever la médaille d'or, si le jury ne s'était pas montré trop en faveur de Linichuk-Karponosov, malgré deux erreurs de ces derniers. Or, cette fois, la décision des juges a été accélérée par la chute, la veille dans le «programme court», de Karponosov.

Pour conquérir le titre mondial, Regoczy-Sallai ont offert un magnifique spectacle. Le jury leur a accordé des notes techniques se situant entre 5, 7 et 5, 9 et entre 5, 8 et 5, 9 pour la présentation.

Linichuk-Karponosov ont certes aussi réussi une bonne performance, ne commettant aucune erreur cette fois, mais le jury peut-être influencé par le public qui avait «choisi» les Hongrois passés quelques minutes auparavant, a décidé de leur accorder des notes inférieures.

En réalité, les meilleurs de cette soirée ont été encore une fois les autres Soviétiques Irina Moiseeva et Andredi Minenkov. Ce sont eux qui ont été les seuls à obtenir la note suprême de 6 pour la technique, note il est vrai offerte par le juge soviétique, alors que le représentant hongrois ne leur a accordé que 5,5...

Avec le retard qu'ils accusaient avant les figures libres, Moiseeva-Minenkov ne pouvaient pas espérer emporter le titre. Ils ont dû encore se contenter de la médaille de bronze.

Les Canadiens Lorna Wighton et John Downing ont obtenu leur meilleur résultat en compétition internationale en terminant au cinquième rang derrière les Britanniques mais devant les Américains. Le couple avait précédemment fini sixième à deux reprises au championnat du monde ainsi qu'à Lake Placid.

D'autre part, l'Allemande de l'Est Anett Poetzsch devrait être sacrée, ce soir, championne du monde de patinage artistique quelques semaines après avoir enlevé les titres européen à Goteborg, et olympique à Lake Placid.

Pourtant, l'élève de Jutta Müller, âgée de 19 ans, ne s'est classée que 6e du «programme court» disputé hier. Elle a, en effet, manqué l'enchainement de sauts. Cette erreur ne l'a cependant pas empêché de se maintenir au commandement et à l'abri d'une désagréable surprise lors des figures libres.

L'Allemande de l'Ouest Dagmar Lurz, 2e après les «imposées» et 4e du «programme court», s'est certes rapprochée au classement. Mais elle ne paraît pas en mesure de pouvoir inquiéter la chamionne olympique.

Quant à l'Américaine Linda Fratianne, la championne du monde en titre, médaille d'argent à Lake Placid, elle s'est classée 3e hier passant du 5e au 3e rang. Mais en dépit de toutes ses qualités, son retard est trop important pour qu'elle puisse espérer détrôner Poetzsch. En revanche, elle est capable de s'octroyer la 2e place.

La Torontoise Tracey Wainman, âgée de 12 ans, a gagné une place jusqu'au 20e rang même si elle a raté un saut.

Dans l'écrasement d'un «Ilyouchine»

La boxe américaine perd trois espoirs olympiques

WASHINGTON (AFP) — Le monde de la boxe amateur américaine a été lourdement frappé par la catastrophe aérienne qui a causé la mort de 87 personnes, hier à Varsovie. Quatorze boxeurs américains et leurs dix accompagnateurs se trouvaient en effet à bord de cet avion.

Toutefois, l'équipe des États-Unis qui pourrait participer aux Jeux olympiques, dans cinq mois, si les Américains ne renoncent pas à se rendre à Moscou, ne sera pas trop affaiblie.

La formation représentant les États-Unis, décimée dans l'accident de Varsovie, devait participer à des compétitions internationales en Pologne, le 16 mars à Katowice et le 18 à Cracovie. Mais afin d'aguerrir le plus grand nombre de boxeurs, l'Amateur Athletic Union (confédération américaine des sports) renouvelait fréquemment la composition de ces sélections.

D'ailleurs, parmi les boxeurs qui ont trouvé la mort en Pologne, cinq étaient retenus pour la première fois dans une équipe américaine: David Rodriguez, George Pimenthal, Byron Payton, Walter Harris et Paul Palomino, le jeune frère de l'ancien champion du monde (WBC) des poids welters.

Mais trois réels espoirs de la boxe aux États-Unis, Kelvin Anderson, Andre McCoy et Lemuel Steeples ont disparu dans cette catastrophe, ainsi que l'entraineur responsable de l'équipe de l'AAU, Tom «Sarge» Johnson, qui avait dirigé la sélection olympique aux Jeux de Montréal (cinq médailles d'or).

Kelvin Anderson, un poids lourds régulièrement sélectionné depuis 1977, avait participé à de nombreux matches internationaux et remporté la victoire dans sa catégorie au festival des sports de Colorado Springs, en août 1979.

Lemuel Steeples, considéré comme le meilleur super-léger américain, troisième des «Golden Gloves» de 1976, troisième également, en 1978 des championnats des États-Unis, vainqueur de cette compétition en 1979, avait remporté un mois plus tard la médaille d'or aux Jeux panaméricains, à San Juan de Porto-Rico.

Enfin, André McCoy, jeune poids moyen de 18 ans, révélation de la saison dernière, avait confirmé son talent en étant le seul Américain à s'assurer d'une médaille (en argent), lors des Spartakiades de Moscou, en août 1979.

Deux autres boxeurs candidats à la sélection olympique, Jimmy Clark et Robert Hines, auraient dû faire partie du voyage. Hines avait dû décliner l'invitation. Quant à Clark, il a manqué la correspondance devant le conduire à New York.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Atlanta 2, Los Angeles 2
Boston 4, Detroit 2
Harford 3, Vancouver 1
Hier
Montréal 4, Winnipeg 3
Chicago à Edmonton
Ce soir
Vancouver à Boston
Detroit à Washington
Rangers NY à Toronto
St-Louis à Islanders NY
Philadelphie à Atlanta
Minnesota à Pittsburgh
Montréal à Edmonton
Colorado à Hartford
Buffalo à Los Angeles
Dimanche
St-Louis à Rangers NY
Islanders NY à Chicago
Colorado à Philadelphie
Washington à Boston
Minnesota à Hartford
Winnipeg à Detroit
Vancouver à Québec

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Dionne, LA	51	75	126
Gretzki, Edm	41	74	115
Lafleur, Mtl	44	66	110
Trottier, Isl	35	57	92
Perreault, Buf	32	58	90
Simmer, LA	49	39	88
MacDonald, Edm	41	42	83
Sittler, Tor	35	47	82
Taylor, LA	34	48	82
Larouche, Mtl	47	34	81
Stoughton, Hart.	45	36	81
MacAdam, Min	38	43	81
Federko, SL.	31	50	81

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Chicoutimi 8, Montréal 4
Hier
Hull 4, Sorel 2
Sherbrooke 7, T.-Rivières 3
Chicoutimi à Québec, remis
Aujourd'hui
Montréal à Sorel
Chicoutimi à Québec
Dimanche
Hull à Cornwall
Sorel à Montréal
Sherbrooke à Québec
Chicoutimi à Shawinigan
Laval à T.-Rivières
(Fin de la saison régulière)

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—PHILADELPHIE	68	45	7	16	289	206	106
2—BUFFABO	69	41	17	11	264	180	93
3—MONTRÉAL	70	42	20	8	277	212	92
4—BOSTON	69	40	19	10	266	203	90
5—CHICAGO	68	30	21	17	199	202	77
6—RANGERS NY	68	33	26	9	262	237	75
7—ISLANDERS NY	69	32	28	9	232	221	73
8—MINNESOTA	67	29	24	14	262	220	72
9—ATLANTA	67	30	25	12	232	216	72
10—ST-LOUIS	68	29	28	11	220	228	69
11—TORONTO	68	30	33	5	261	275	65
12—LOS ANGELES	71	26	36	11	262	289	63
13—HARTFORD	67	24	29	14	250	254	62
14—PITTSBURGH	69	25	32	12	218	258	62
15—DETROIT	68	24	33	11	232	240	59
16—VANCOUVER	69	22	34	13	219	247	57
17—QUÉBEC	67	23	35	9	202	243	55
18—WASHINGTON	68	23	35	10	224	252	55
19—EDMONTON	70	21	37	12	254	286	54
20—COLORADO	68	17	40	11	204	262	45
21—WINNIPEG	70	15	44	11	184	282	41

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CORNWALL	70	41	25	5	385	330	87
MONTRÉAL	70	37	30	3	383	381	77
HULL	71	25	35	11	333	375	61
SOREL	70	20	45	5	315	403	45
LAVAL	71	13	51	7	258	491	33

Section Dilio

SHERBROOKE	71	44	20	7	430	311	95
CHICOUTIMI	70	42	25	3	439	335	87
QUÉBEC	70	37	28	5	339	324	79
TROIS-RIVIÈRES	71	35	27	9	418	320	79
SHAWINIGAN	71	27	35	9	308	338	63

Les skieurs du Québec font bien aux championnats Shell

STONEHAM, Que. (PC) — Des jumeaux dans une même course de championnat canadien juvénile, ce n'est pas très courant. Hier, dans le géant des championnats canadiens Shell réservés aux meilleurs juvéniles du pays, ce fut le cas avec les présences des jumeaux Bill et Peter Bennett, de Burlington, Ontario. Toutefois, seul Bill a réussi à s'illustrer, remportant les honneurs du géant réduit à une seule manche en raison d'une très forte précipitation de neige qui rendait le tracé quasi-illisible aux skieurs.

Peu avant, Meg McIntyre, une skieuse de 14 ans du Mont Ste-Marie, près de Hull, Qué., poursuivait sur sa lancée victorieuse réalisant une deuxième journée parfaite dans la compétition en raflant la victoire avec un chrono de 1:23.74.

Les skieuses du Québec ont joué les trouble-fête en intercalant cinq des leurs chez les 10 premières au classement, bien que la deuxième place a échoué à Jennifer Stewart, de Calgary, avec un temps de 1:24.00.

Christiane Demers de Sutton a réalisé sa meilleure performance de la saison contre aussi une forte opposition canadienne en décrochant la troisième place avec 1:24.59 tandis qu'Isabelle Amyot, de Ste-Foy, enlevait la septième place, Danielle Labrie, de Sillery, la huitième, et Rosanne Gamache, de Ste-Agathe, la neuvième.

«Je savais dès mon départ en course ce matin que j'étais capable d'une pareille performance. Mais mon frère, avec sa 24e place, aurait pu sûrement faire mieux. Son potentiel est plus grand que cela», de confier Bill Bennett, l'un des jumeaux de 14 ans engagés dans la course, à l'issue de son triomphe.

Quant à la gagnante chez les filles, c'était une jeune skieuse fort surprise du résultat des deux jours qui engageait la conversation. «Je ne m'attendais sûrement pas à faire aussi bien ici parce que je savais que la compétition serait forte des autres provinces», confiait-elle.

Meg McIntyre, qui a pris un sérieux coup de «pep» de l'ancienne internationale Betsy Clifford, dit que ses conversations philosophiques avec Betsy l'ont beaucoup aidée jusqu'ici dans le ski. «C'est mon instructeur en psychologie», ajoutait-elle en riant.

Mais si les filles du Québec ont bien fait, que dire des garçons qui ont enlevé sept des 10 premières places bien que le premier rang leur ait échappé.

Cependant, Steve Therrien, de Sillery, a terminé sur les talons du vainqueur Bennett et Sean Gilmour, de Montréal, a enlevé la quatrième place, derrière Andrew Rusynyk, de l'Ontario. Jacques Laliberté, de Saint-Bruno, a pris la cinquième position, René Blackburn, de Chicoutimi, la sixième, Luc Petticlerc, de Lac Beauport, la huitième et enfin Martin St-Louis, de Saint-Jérôme, la dixième.

Doral: Valentine partage le 1er rang

MIAMI (AP) — Tommy Valentine, un obscur golfeur et grand négligé de l'épreuve, partage le premier rang à michemin de l'omnium Doral doté d'une bourse de $250,000. Valentine, qui a été le dernier à se qualifier pour le tournoi lundi, ne s'est pas montré étonné outre mesure de son résultat.

«Si je ne pensais, pas l'emporter, je ne serais pas ici,» a dit le golfeur âgé de 30 ans qui a remis hier une carte de 69 pour un total de 137, soit sept sous la normale. Valentine partage le premier rang avec le vétéran Leonard Thompson, auteur d'un 68.

Les autres membres du trio de Valentine, Ben Crenshaw et Bruce Lietzke ont également joué 68. Leur meilleure balle aura été de 13 sous la normale, et tous trois seront de nouveau réunis pour le troisième tour.

Lietzke accuse un seul coup de retard à 138 ex-aequo avec Dave Eger. Crenshaw suit à 139 en compagnie de Jack Nicklaus, Danny Edwards et du Britannique Mark James.

Nicklaus, qui revient de sa pire saison en carrière, a joué les derniers neuf trous en 31 pour terminer avec 67.

Lee Trevino, vainqueur de l'omnium canadien en 1979, se retrouve à 143 tandis que l'Espagnol Severiano Ballesteros accuse un long retard à 147.

Valentine, qui a déjà perdu son droit d'entrée à la PGA, n'a touché qu'un seul chèque cette saison. Hier, il n'a pas commis un seul bogey contre 15 normales et trois birdies.

Oakland échange Ken Stabler aux Oilers contre Pastorini

MOBILE, Alabama (AP) — Le quart-arrière Ken Stabler des Raiders d'Oakland a été échangé aux Oilers de Houston centre le quart Dan Pastorini. C'est ce qu'a déclaré Stabler hier, confirmant ainsi la nouvelle lancée par la station WKRG-TV de Mobile.

«J'étais au courant de la transaction depuis quelque temps déjà», a dit Stabler, âgé de 34 ans. Ni Pastorini, âgé de 30 ans, ni la direction des Oilers n'ont voulu confirmer la nouvelle.

■

Dix-sept joueurs de tennis junior ont été sélectionnés en vue du premier tournoi «Road-to-Wimbledon» (en route pour Wimbledon), qui aura lieu du 22 au 25 mars à Laval. Ce sont chez les hommes, Eric Bonneau de Québec, Martin Dyotte de Montréal, Martin Wostenholme d'Ottawa, Simon Bartram de Burlington, Mike Coffey et John Wilder de Mississauga, Doug Burke de Toronto et Laird Dunlop de Vancouver, et chez les femmes, Marie Plante de Beauport, Christine Picher de Saint-Jérôme, Diane Blondeau de Québec, Sylvie Tétrault de Montréal, Jill Hetherington et Fatima Ravat de Mississauga, Denise Barbiero et Karen Barbiero de Toronto, et Karen Dewis de London. Les gagnants des épreuves masculine et féminine représenteront le Canada au championnat de Wimbledon 1980 et feront partie de l'équipe junior européenne de Tennis-Canada qui prendra part à divers tournois de mai à août 1980.

■

SAINT-JEAN (PC) — Le quatuor du capitaine Terry McGeary, de Moose Jaw en Saskatchewan, a remporté hier les grands honneurs des championnats seniors canadiens de curling en défaisant l'équipe du capitaine Al Dusseault, des Territoires du Nord-ouest, 9-4. D'autre part, à Kitchener, le quatuor de Mert Thompsett, de Winnipeg, a pris la première place des championnats mondiaux de curling junior, en défaisant la Suisse 7-4.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Un compromis acceptable

AU moment d'écrire ces lignes, hier soir, le suspense durait encore dans le conflit des cols bleus de la Ville et de la Communauté urbaine de Montréal. Sans rejeter formellement le rapport remis jeudi aux parties par le médiateur, le Syndicat canadien de la fonction publique, en grève depuis plus d'un mois maintenant, refusait de recommander à ses membres le retour au travail sans qu'un certain nombre de garanties ne soient dûment consignées dans des ententes. Le représentant de la Ville et de la CUM, M. Yvon Lamarre, déclarait pour sa part qu'il appartenait au ministère du Travail de rendre publique la réponse rendue par les autorités municipales hier soir.

Sans vouloir sous-estimer le nombre et le sérieux des difficultés qui restent, force est de croire que, sur l'essentiel du conflit, les parties sont au bord d'un règlement. Dans les heures qui viennent, et avant que les cols bleus n'aient pris demain leur décision, le ministre du Travail, M. Pierre Marc Johnson, serait bien inspiré de réviser en détail le dossier et de s'assurer que tous les obstacles techniques ont été surmontés.

■

M. Raymond Désilets compte parmi les meilleurs conciliateurs du ministère du Travail. Quand il a pris la relève de ses collègues au dossier, il était déjà familier avec les principaux paramètres du monde municipal des cols bleus à Montréal. Sur plus de points qu'on le croyait, les deux parties avaient réussi à s'entendre et plusieurs textes avaient déjà été paraphés. De même, la pression du public était devenue forte tant pour les syndiqués que pour leur employeur.

Néanmoins, le directeur général des Relations de travail a été incapable de convaincre la Ville et le SCFP d'en arriver, d'un commun accord, à des compromis qui les satisfassent. Refusant à bon droit de trancher entre leurs prétentions respectives, il s'est borné, pour mettre fin au conflit, à rappeler certains principes de base et à formuler un «compromis qui représente un juste équilibre» entre les objectifs recherchés de part et d'autres. L'application qu'a faite de cette approche M. Raymond Désilets est visiblement loin d'enchanter les belligérants.

Sa philosophie est cependant saine. Le médiateur reconnaît qu'une latitude doit être laissée à la Ville dans l'aménagement et le réaménagement de ses services, surtout si l'on veut réduire des coûts devenus dangereux et augmenter une productivité visiblement nécessaire. Par contre, cette liberté de la gérance ne saurait prétendre être absolue au point de réduire à néant les droits et pratiques chèrement conquis par les syndiqués. Ce rappel est salutaire dans un contexte où, l'urgence aidant, certains administrateurs sont devenus des adeptes de la reconquête à tout prix des «droits de gérance».

Le compromis que propose M. Désilets, sur le problème crucial des mouvements de personnel, consiste à reconnaître le droit des autorités municipales à modifier les affectations, mais à ne pouvoir le faire qu'en respectant l'ancienneté acquise par les diverses catégories de salariés. Un régime et une convention collective déjà passablement compliqués comme ceux des cols bleus de Montréal n'en seront pas hélas simplifiés. Mais mieux vaut un tel arrangement qu'un conflit qui risque de mener à une escalade suicidaire.

D'autre part, même si, des garanties supplémentaires aidant, les cols bleus acceptent dimanche au collège du Vieux-Montréal les recommandations du médiateur, il ne faut pas trop se faire d'illusion sur le rétablissement des rapports entre les deux parties. Il est à cet égard surprenant de voir nombre de problèmes déférés à des comités «conjoints» dont on se demande comment ils pourront, mieux que leurs auteurs respectifs, agir avec confiance et diligence. Visiblement, comme le rapport Désilets n'a pu dénouer les impasses de fond, une simple trêve tiendra lieu de contrat, et la guérilla sinon la guerre va probablement reprendre dans l'application même de la convention collective, fut-elle réduite à seulement deux ans.

On ne saurait trop insister à ce chapitre sur l'une des conclusions du rapport du médiateur. «Nous ne croyons pas, écrit M. Désilets, qu'une augmentation d'efficacité puisse se réaliser, si elle implique une diminution d'avantages importants pour les membres des syndicats.» En clair, cela veut dire que les meilleurs plans de «rationnalisation», les réformes les plus audacieuses et les programmes d'austérité les mieux conçus n'iront nulle part si une partie importante des employés municipaux refusent d'emboîter le pas. L'hôtel de ville est prisonnier à cet égard de ses pratiques cachottières: si la situation financière de la métropole avait été franchement mise sur la table, si les correctifs avaient fait l'objet de débats et de décisions publiques, les employés manuels auraient probablement agi autrement.

Il faudra le plus tôt possible que les parties conviennent qu'un rattrapage s'impose à ce chapitre. Montréal n'attirera ni industries ni citadins si ses rues deviennent un champ de bataille.

Et si le déclin de la Ville continue, conformément à de tristes scénarios qu'on a vu à l'oeuvre ailleurs, les employés municipaux de toute les catégories subiront des mises à pied plus dramatiques encore que les chambardements actuels.

■

Il y a un temps pour lutter, il y en a un pour régler. Si inconfortable soit-il, le règlement Désilets est le compromis d'un homme juste et impartial. Il devrait être fondamentalement accepté, quitte à y apporter les clarifications ou des compléments, comme cherchaient du reste déjà à le faire hier soir les représentants du syndicat et de Montréal. Ni l'une ni l'autre partie en effet ne saurait plus imposer sa volonté, en effet, sans que le conflit ne tourne à la crise. L'épreuve de force engagée jusqu'à maintenant aura été décisive en un sens: ni le SCFP ni l'administration Drapeau-Lamarre n'a pu défaire son vis-à-vis.

Il serait surprenant qu'un prolongement de la grève y change quelque chose. Tard hier, les Montréalais apprenaient que la Ville, grâce à un soulagement de Québec, pouvait consentir une diminution imprévue de l'impôt foncier, cependant que les cols bleus manifestaient leur disponibilité pour libérer la métropole de la dernière tempête de neige. C'est plutôt dans cette voie de la conciliation que les parties trouveront le dépit dont elles ont besoin durant ces années dures qui se prolongent à Montréal.

Jean-Claude LECLERC

L'élection scolaire oubliée

S'il était besoin d'illustrer combien le référendum va paralyser de réflexes et d'activités normales au cours des prochains mois, l'incident des élections scolaires du 9 juin le ferait à merveille. On avait carrément oublié, semble-t-il, que cette importante consultation populaire aurait lieu au moment où le Québec se prononcerait sur son avenir constitutionnel. Le premier ministre, M. Lévesque, a beau promettre d'écarter le 9 juin comme date du référendum, le problème reste entier.

Que le référendum ait lieu une semaine ou deux avant ou après les élections scolaires ne change rien au fait que les deux campagnes vont nécessairement coincider; nul besoin d'être sorcier pour savoir laquelle supplantera l'autre dans l'esprit et les préoccupations des citoyens. Les électeurs n'ont pas l'habitude de se presser aux urnes le jour des élections scolaires; cette année, ils risquent tout simplement de ne pas s'apercevoir de leur tenue.

La coincidence est d'autant plus fâcheuse que les élections scolaires touchent cette année l'ensemble du Québec. Depuis l'adoption de la loi 27, en 1971, qui modifiait la structure, la gestion et le mode d'élection pour les commissions scolaires, on renouvelle chaque année, le deuxième lundi de juin, le tiers des membres des conseils de commissaires dans l'ensemble de la province; pour les huit commissions de l'île de Montréal, toutefois, l'élection n'a lieu que tous les trois ans et elle touche l'ensemble des membres des conseils de commissaires. C'est le cas en 1980.

Les enjeux des élections scolaires sont particulièrement importants cette année à Montréal. Les douteux plans de francisation des commissions protestantes, la guerre de religion que la Commission des écoles catholiques de Montréal livre sans répit à certains de ses administrés, les nombreuses fermetures d'écoles, les fonds engloutis dans le transport scolaire à cause de l'anarchie des inscriptions et de la mauvaise planification des équipements, tout cela n'est qu'une mince partie des problèmes auxquels les électeurs devraient s'intéresser et auxquels on devrait les intéresser. Or les campagnes électorales scolaires sont brèves, et celle-ci aura lieu au plus fort de la fièvre politique du Québec, qu'elle soit préréférendaire ou postréférendaire.

Déjà en temps normal, comme on le sait fort bien, l'élection de commissaires d'écoles ne passionne qu'un cercle quasi intime de Québécois. L'année dernière, sur près de 700 sièges en jeu dans la province, à peine 20% ont été contestés et la très vaste majorité des commissaires ont été élus ou réélus par acclamation. Ce taux de contestation des sièges est même en déclin constant depuis quelques années. Quant au taux de participation au scrutin, il est en moyenne du tiers des électeurs inscrits. À Montréal, en 1977, même si tous les postes étaient contestés et si la campagne a été assez vive à certains endroits, à peine un cinquième des électeurs se sont déplacés pour aller choisir leurs représentants.

Plus que la date des élections scolaires, ces faits mettent en cause le simulacre d'exercice démocratique qu'elles sont devenues. Près de dix ans après l'adoption de la loi 27, il serait peut-être temps d'étudier en profondeur l'institution même des commissions scolaires, l'un des rares aspects du système qui n'ait pas fait l'objet d'un livre bleu, vert ou rose du ministère de l'Éducation, et pourtant l'un des mécanismes les plus fatigués de ce système, et les plus désorientés surtout.

Mais si on ne peut espérer de réflexion et de modification profondes à court terme, faut-il pour autant affaiblir encore plus la démocratie scolaire en lui faisant subir cette année la concurrence du référendum? M. Lévesque affirme n'avoir pas écarté la possibilité de reporter les élections scolaires à l'automne prochain ou au printemps 1981 si cette concurrence s'avère trop forte.

Non seulement cette solution mériterait-elle d'être étudiée plus sérieusement qu'elle ne semble l'avoir été jusqu'à maintenant, mais aussi pourrait-on en profiter pour revoir au moins le système électoral des commissions scolaires de province. Un bon nombre imputent à la rotation électorale — choix du tiers des commissaires chaque année, pour un mandat de trois ans — le peu d'intérêt que soulève ce scrutin chez leurs concitoyens. Une élection en bloc permet une campagne plus étendue et probablement plus vive, et susciterait peut-être la formation de «partis scolaires» qui défendraient leurs orientations et programmes en offrant des choix dépassant les seuls individus. À peine expérimentée à Montréal, la formule n'a pas fait grimper le taux de participation, mais elle pourrait avoir un effet différent dans des régions moins populeuses.

Si le système scolaire du Québec, maintenant les grands orages syndicaux terminés, n'est pas relégué aux derniers rangs des priorités gouvernementales, il faut de toute urgence revoir la décision de maintenir ces élections en juin.

Lise BISSONNETTE

Entre le OUI et le NON

Entre le OUI et le NON, on trouve une riche gamme de nuances comme celles qu'évoque plus bas Albert Brie, toujours subtil et lucide. C'est dire qu'on répondra OUI en pensant «oui mais...» et qu'on dira NON en soupirant, comme Solange Chaput-Rolland, hélas ou dommage. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi puisque, à entendre les orateurs qui se succèdent dans le Salon bleu depuis deux semaines, il existe d'innombrables raisons de répondre OUI ou d'opposer un NON à la question? Le Parti québécois le sait bien qui propose, suivant les thèmes et les députés, des manières diverses de répondre OUI. Il n'est pas jusqu'au ministre d'État au développement culturel, peu suspect de déviationnisme, qui ne suggérait jeudi dans son intervention qu'un OUI au Québec serait aussi un OUI au Canada. Tout comme Richard Guay l'avait expliqué dans une autre perspective, le Dr Camille Laurin estime, à l'instar du Parti libéral dans son premier manifeste, qu'on peut choisir le Québec ET le Canada puisque l'on opte pour la souveraineté-association...

Comment s'étonner ensuite, dans ce contexte où foisonnent les distinctions raffinées et les apparentements imprévus, que Fabien Roy se retrouve dans le même camp que Rodrigue Biron. L'un et l'autre diront OUI pour autant que la faculté leur soit donnée de répondre NON quand ils auront constaté ce que signifie vraiment le OUI. Et le gouvernement, qui ne recule devant rien, leur donne satisfaction, tout comme il approuve ceux qui, depuis 12 ans, appellent de leurs voeux une indépendance complète, sans compromis ni atermoiements.

Pour apprécier pleinement la marge de manoeuvre, il faut se reporter à l'étonnante motion d'amendement déposée jeudi à l'Assemblée nationale par l'ex-leader de l'Union nationale.

M. Biron, on le sait, a fait savoir qu'il répondrait OUI à la question référendaire. Il s'est expliqué une première fois en démissionnant de son poste et de l'UN elle-même. Il a invoqué d'autres motifs dans une nouvelle intervention faite cette semaine et dont on retient surtout que M. Biron n'est apparemment pas disposé à souscrire à la souveraineté-association. Il préfère, quant à lui, l'association entre peuple égaux, c'est-à-dire une fédération réaménagée, mais suivant un modèle qui ne serait pas celui du livre beige. On verra cela une autre fois. Pour l'instant, M. Biron propose au libellé de la question une modification sur laquelle sont présentement penchés les plus grands spécialistes. Examinons les textes de plus près: «Tout changement de statut politique résultant de ces négociations, lit-on dans le préambule de la question débattue à l'Assemblée, sera soumis à la population par référendum.» C'est le mécanisme du deuxième référendum. M. Biron propose le texte suivant: «Aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum.» Le député de Lotbinière offre ici un bel exercice de sémantique. Quelle est la véritable différence entre ces deux textes? Blanc bonnet, bonnet blanc. C'est pourquoi le gouvernement accepterait ce nouveau texte. Mais l'ancien chef de l'UN est convaincu que sa motion introduit dans le processus un nouveau cran de sûreté, propre à rassurer ceux qui, votant OUI au premier référendum, comptent voter NON au deuxième. On retrouve dans cette même catégorie le candidat créditiste dans Frontenac. Oui, MM. Roy et Biron accordent au gouvernement un mandat de négocier l'entente proposée par le livre blanc entre le Québec et le Canada. Mais ils n'approuvent pas pour autant cette entente-là. Assurément, ils souhaitent une nouvelle entente, mais pas celle que présente le gouvernement québécois dans son livre blanc. Il faut de tout pour faire un référendum. Et davantage pour le gagner.

Michel ROY

BILLET

Le réflexe d'immersion

Ou c'est «oui» ou c'est «non». Pas de place pour le «oui, mais» ou pour le «non, par ailleurs». Ceux qui aiment les nuances ne sont pas gâtés.

Néanmoins, quand on y pense, tout individu est acculé au manichéisme dix fois, vingt fois par jour. Chaque geste, chaque parole, chaque décision, chaque attitude est ordinairement un choix à faire entre «j'irai, je n'irai pas», «je mets telle robe ou telle autre», «je prends le pont Jacques-Cartier ou le pont Victoria.» Chacun de ses choix est déterminé par l'humeur, la disposition de son esprit, l'habitude, la pluie ou le beau temps, ou une distraction. Personne n'y prend garde tant les choix à faire sont multiples et coutumiers.

Dans le cas du référendum, le prononcé de sa sentence est nouveau, grave, irrévocable. Alors, si l'on a tant soit peu le goût de l'analyse, de la discrimination, on trouve un peu court de se résoudre à dire «oui» ou «non», quand les deux propositions sont contradictoires.

Et pourtant, il faut prendre parti. Le malheur veut que ceux qui défendent des positions antinomiques — les militants — s'emploient à creuser le fossé, à «extrémiser» leur parti-pris. Ils alimentent constamment leur «oui» ou leur «non». Qui plus est, ils refusent d'entendre ce qui se dit dans le camp opposé. Pour renforcer leur vérité, ils s'enlisent et se laissent submerger. Ce sont aveugles et fanatiques.

Combien y en a-t-il qui s'adonnent à cet exercice héroïque, tout à l'honneur de l'intelligence de l'homme et que Alain s'efforçait de pratiquer: «Une idée que j'ai, il faut que la nie; c'est ma manière de l'essayer.»

Albert BRIE



LETTRES AU DEVOIR

■ *Un discours digne de Molière*

Dans son discours d'ouverture des débats sur «le référendum» à l'Assemblée nationale, M. Ryan s'est comporté comme un cabotin; il a joué pour la galerie, son rire était forcé, ses plaisanteries sans couleur et sa «claque» bien orchestrée; naturellement c'était son parti, mais là encore c'était forcé, ça faisait discours électoral.

Quant à son argument, c'était un magnifique exemple de casuistique à faire pâlir d'envie l'auteur des *provinciales*. Sachant fort bien que encore peu de Québécois ont assez de maturité politique pour comprendre, en ce moment, les implications de la souveraineté-association, il suggère à M. Lévesque de poser carrément et honnêtement (sic) la question, afin que les libéraux puissent, comme Robert Bourassa, crier au «séparatisme».

«Laurent, serrez ma haire avec ma discipline,
Et priez que toujours le ciel vous illumine».

On ne trouve pas Tartuffe seulement dans les Églises!

Rév. Jacques BEAUDON
Ulverton, le 5 mars

■ *Les syndicats abusent*

Quand les syndicats réaliseront-ils que leur conduite au cours des récents conflits dans les secteurs public et parapublic est en train de les discréditer devant une opinion publique qui devient de plus en plus désabusée et écoeurée d'être constamment la victime des rapports de forces entre les gouvernants et les machines syndicales?

Après la grève des hôpitaux, des écoles, du transport en commun, de l'Hydro, de la fonction publique, c'est maintenant le tour des cols bleus de Montréal qui veulent certainement établir un record mondial, puisque leur grève en est rendue à sa quatrième semaine et qu'il n'y a aucun règlement négocié en perspective. Trouvez-moi une population d'un pays développé à la fois aussi agressée et aussi tolérante sur cette terre? Partout ailleurs, il y a longtemps que l'armée serait intervenue et l'ordre rétabli. Il doit y avoir quand même des limites que nous avons malheureusement atteintes, car non seulement les grévistes ne se bornent pas à protester en cessant d'offrir leurs services dans le but d'obtenir des conditions de travail plus avantageuses sachant fort bien qu'ils pénalisent ainsi leurs concitoyens, mais ils vont encore plus loin en ayant recours au vandalisme et au sabotage pour empirer un état déjà inacceptable, estimant que tout est permis pour arriver à ses fins, même la destruction du bien public. Comment en sommes-nous arrivés à une situation qui frise l'anarchie? Tout simplement parce que le chantage est devenu payant et le crime impuni, allant même jusqu'à être accepté officiellement par les autorités lors de la signature des protocoles de retour au travail. Est-il possible d'assurer le respect des lois quand les responsables les transgressent à leur guise et quand ceux qui devraient donner l'exemple comme les policiers, ferment volontiers les yeux parce qu'eux aussi ils sont en négociation. Il ne doit pas être surprenant de voir monter le taux de criminalité, quand le désordre est toléré et le sens des valeurs complètement émoussé.

Il serait temps de se demander si les moyens utilisés par les syndicats ne sont pas disproportionnés par rapport aux objectifs visés. La question par exemple de la sécurité d'emploi devrait faire l'objet d'un débat élargi pour en arriver à un consensus. Il faut arrêter de rêver en couleurs et croire que le gouvernement et ses agents, donc tous les citoyens, peuvent assurer la sécurité de travail à vie à leurs employés et encore moins à ceux qui ne le sont pas encore en empêchant l'abolition des postes. L'État a le devoir de s'assurer que les syndicats n'abusent pas de leur pouvoir en y exerçant un certain contrôle. Il est malheureux de le dire, mais à l'heure actuelle les syndicats du Québec, à cause de leur militantisme exceptionnel, sont devenus les ennemis du développement économique du Québec. Plusieurs dirigeants d'entreprise m'ont confié que ce n'est pas la loi 101 qui leur fait peur et les empêche d'investir, mais plutôt le mauvais climat des relations de travail. Il faut y voir avant que la note devienne démesurée.

Augustin ROY, M.D.
Montréal, 4 mars

■ *Les bûcherons recommencent*

Les coupeurs d'arbres sont à nouveau à l'oeuvre dans Côte-des-Neiges. L'été dernier c'est la corporation du cimetière Mont-Royal qui rasait littéralement le sommet de la montagne, comme si la forêt était une plaie à combattre à tout prix. On infligeait ainsi au Mont-Royal un irréparable défigurement qui se voit d'aussi loin que Laval. Dans ce cas je suppose que la Ville n'aurait pu intervenir car il s'agit d'un terrain privé (quoique, s'il existait une volonté politique de protéger les espaces verts, de tels crimes n'auraient pas lieu).

Aujourd'hui c'est le boisé à l'est de la rue Wilderton qui est menacé. À une extrémité de ce domaine se dressait naguère l'ancien édifice de l'orphelinat St-Patrick, auguste maison de pierre qu'on avait laissé tomber en ruines et qui a flambé avec tant d'à-propos à l'hiver '77, pour être ensuite rasé avec empressement comme si on n'avait attendu que cela pour faire place nette. Récemment le terrain a été cédé à un promoteur immobilier. Avec la conscience sociale qu'on connaît aux communautés religieuses (cf l'affaire des Soeurs Grises), l'orphelinat n'a probablement pas eu beaucoup de scrupules à vendre son boisé au plus offrant.

Le promoteur en question, M. Lépine (le «lé» de Zaroléga, la bande du village olympique), est de ceux qui semblent avoir juré la suppression de tout ensemble de dix arbres ou plus dans Montréal. Ils n'auront de cesse que la verdure ait été refoulée dans de toutes petites réserves, comme on a fait pour les Amérindiens. Lorsqu'il ne restera plus d'autres espaces verts, sans doute les parcs seront-ils menacés à leur tour.

Je ne parlerai pas des conséquences néfastes qu'entraînerait le bourgeonement de douze immeubles dans ce secteur, encombrements de circulation, surpeuplement du quartier (il s'agirait de 1500 ménages). La défiguration du secteur par des immeubles en hauteur m'inquiète beaucoup plus, et surtout la disparition de ce boisé dont on pourrait faire un si beau parc. Quant aux 2,000 emplois annuels pendant au moins quatre ans, je n'y crois tout simplement pas. Cinq ans de circulation lourde, de dynamitage, de poussière et de vacarme dans un quartier résidentiel...!

M. Lépine affirme que le quartier dispose désormais d'un nouvel espace vert sur le réservoir Châteaufort. Depuis deux ans que la construction du réservoir est achevée, il n'y a encore là qu'un espace gris, un terrain vague, rocailleux et enclos d'un grillage; le quart de la superficie a été asphaltée pour fins de stationnement. Même si dans quelques années on gazonnait enfin ce qui reste du terrain et on y plantait quelques buissons et arbustres, il faudrait un siècle avant que ce parc ne commence à ressembler de loin au boisé Wilderton. De toutes façons on n'y laissera jamais pousser une forêt.

M. Lépine prétend aussi que le parc Wilderton desservirait bien plus les citoyens d'Outremont que ceux de Montréal. Argument sot s'il en est: où qu'il soit situé un parc est un bien en soi; l'île n'en a pas de trop, que je sache. Du reste il faut être hypocrite ou mal informé pour ignorer que tout le secteur nord d'Outremont, au nord de Van Horne, est un quartier populaire et que le parc Wilderton est aussi proche de cette zone que du secteur huppé d'Outremont. Le secteur des rues Barclay et Goyer, dans Montréal, n'est pas non plus un milieu favorisé.

Je demande donc, comme bien des citoyens du quartier, que les autorités municipales refusent le changement de zonage qui permettrait à M. Lépine et à ses bétonneurs de sévir encore. Je le fais sans trop d'espoir, toutefois, sachant la Ville vendue à ces mêmes intérêts et gouvernée par des hommes se réclamant des mêmes valeurs matérielles. (Vous en souvient-il, des beaux grands arbres de la rue Sherbrooke est?) J'écris quand même cette lettre pour qu'il ne soit pas dit que ce genre de crime reçoit l'assentiment de tous.

Alain LORTIE
Montréal, 8 mars

■ *L'insolence d'une ministre*

Mme Lise Payette, celle qui s'est taillée un fauteuil d'insolence à la télévision d'État, ne s'est jamais débarrassée de ses deux premiers complexes, celui de la femme et celui des Plaines d'Abraham. Dans les deux cas elle les combat en semant la haine des hommes et le mépris des Anglais.

C'est elle qui comme ministre des institutions financières de la province, dénonçait «les anglais de Westmount avant qu'ils déménagent».

Elle parle de peur alors qu'elle persifle sa haine pour cacher sa propre peur d'assumer sa citoyenneté canadienne, car personne en ce pays n'a jamais empêché les gens positifs de réussir. Laurier, Saint-Laurent, Trudeau n'ont pas eu peur de se mesurer aux anglophones, Paul Desmarais ne cède à personne son titre de plus grand financier canadien, Gratien Gélinas a été désigné comme le plus grand homme de théâtre du siècle et la liste pourrait inclure le nom de Lise Payette, qui dans un pays libre a réussi à se faire grassement payer par Radio-Canada tout en desservant le pays. Radio-Québec céderait-elle l'antenne à une telle insolence pro-canadienne?

Robert ALLARD
Verdun, 12 mars

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année, six mois: $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00 par année, six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19. par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Jacques DUFRESNE



Le Québec vu du Seuil

LE parti du OUI avait déjà ses ambassadeurs auprès de la droite française. Il en a un désormais auprès de la gauche: Philippe Meyer. Grâce à lui, le Québec figure maintenant entre le Portugal et la Roumanie dans la collection Petite Planète des Éditions du Seuil. Il est le 60ème pays de la liste, le Canada étant le 37ème. Dans cette reconnaissance anticipée faut-il voir une audace de la gauche destinée à équilibrer le cri du général de Gaulle?

Tout près du Seuil, il y a la revue *Esprit*, dont Meyer fait d'ailleurs partie. Chacun sait qu'*Esprit* partagea ses lumières avec *Cité Libre*, au moment de ce qui fut pour certains notre Pentecôte nationale. Une amitié se noua entre les directeurs de l'une et l'autre revue, Domenach d'une part, Trudeau et Pelletier de l'autre. Que s'est-il donc passé depuis?

On peut facilement imaginer que ce n'est pas sans peine que Meyer obtint que son ouvrage paraisse dans la collection Petite Planète. Il dut y avoir référendum dans la maison de la rue Jacob. La réponse vient de paraître.

Même s'il est tout parfumé de OUI, le Québec du nouveau Seuil plaira sans doute à la majorité des Québécois. L'auteur est enthousiaste, et honnête par surcroît, si l'honnêteté consiste à ne pas déguiser son parti pris. Le parti pris en l'occurrence est celui de la culture première, par opposition à la culture seconde, que Meyer, négligemment, appelle la culture cultivée. Les partisans du NON auront part au festin s'ils ont la patience de se rendre jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'aux critiques dirigées contre les tentations centralisatrices du gouvernement péquiste.

Les reportages français sur le Québec étaient jadis remplis d'erreurs grossières. Les quelques erreurs de Meyer sont attendrissantes. «En 1982, écrit-il, le secteur forestier devrait être entièrement entre des mains québécoises». Est-ce même une erreur? Il pourrait s'agir d'une indiscrétion.

Les péchés d'omission sont plus fréquents que ceux de distraction. Si Meyer rend justice aux Indiens, il n'obtiendrait sûrement pas l'absolution s'il allait se confesser dans les paroisses italiennes ou portugaises de Montréal. Ces réalités colorées n'existent pas sur sa palette, qui est pourtant celle d'un Marc-Aurèle Fortin. Mais on peut penser qu'il s'agit là d'omissions involontaires ou imposées par les limites de l'ouvrage.

En ce qui concerne le Québec francophone, les oublis sont moins innocents. À côté des chansonniers, qui «surexistent» il n'y a pas une ligne pour les André Laplante et les Pierrette Alarie. Les écrivains et les cinéastes sont assez bien traités, mais Riopelle a beau être dans les plus grands musées, il n'a pas sa place dans la galerie Meyer.

Bien entendu il n'y a pas de revues savantes au Québec. Les français liront plutôt des revues mortes à peine nées, comme *Chroniques*. *Mainmise* ne fut sans doute qu'un épisode californien sans signification et *Québec-Science*, de toute évidence, n'a pas encore eu d'influence sur ses 25,000 lecteurs. Y a-t-il d'ailleurs une science québécoise?

Il ne faut pas voir un signe de mépris dans ce manque d'intérêt à l'égard de ce qu'on pourrait appeler notre dimension universelle. C'est la culture cultivée en elle-même qui paraît secondaire à Meyer. S'il avait à présenter la France aux Québécois, il parlerait moins des prix Nobel et Goncourt que de la sociabilité dans les terrains de camping surpeuplés.

Il importe néanmoins de préciser que le véritable sujet du livre ce n'est ni le Québec, ni même le Québec francophone, mais le Québec de la longue marche. En tant que peintre de cette épopée, Meyer est excellent. S'il néglige les heures de gloire du père Lévesque, il rend justice aux principaux artisans de la révolution tranquille, sans leur demander de présenter la carte du parti. Et cette hagiographie est parsemée de jugements justes et éclairants, qui rachètent bien des oublis: «Le salut de la langue est probablement en train de se trouver dans la doctrine niniste. Ni le français international, ni le «parisian french», ni le joual, mais le québécois. Il est plus beau de dire de deux personnes qu'elles sont accotées que de raconter qu'elles vivent en concubinage, une femme en famille n'est pas moins belle qu'une femme enceinte, les aubaines sont aussi avantageuses que les soldes».

Mais s'il faut lire Meyer, c'est surtout à cause des questions qu'il nous pose tout en donnant l'impression de ne s'adresser qu'aux Français. Y a-t-il un Québec essentiel derrière celui que l'analyse objective permet de saisir? S'il existe, ce Québec est-il celui de la longue marche? Celui du chemin de la croix est-il mort? À quelle charette appartiennent les 15,000 Hullois qui viennent de signer une pétition contre l'avortement sur demande?

Meyer appartient à une gauche antiétatiste étroitement apparentée à une vieille droite un peu anarchiste, que Philippe Airès, l'un de ses maîtres, représente avec un bonheur étonnant. Il est ainsi amené à formuler un diagnostic qui prend la forme d'une question que nous ne pourrons pas éviter éternellement: absent encore hier, l'État n'est-il pas déjà trop présent?

Des milliers d'anecdotes que ses informateurs ont dû lui raconter, Philippe Meyer en a retenu une, entre autres, qui raconte comment en 1977, des bénévoles gaspésiens voulant instaurer de nouveaux services médicaux, se sont heurtés aux appareils étatiques et syndicaux. Il affirmera ensuite que «de toutes les sociétés industrielles, la société québécoise est sans doute la mieux pourvue pour l'autogestion, en raison de sa sociabilité très épaisse, et de sa tradition en matière de mouvement coopératif». Saurons-nous prendre le tournant? Meyer n'en est pas sûr: «Qu'ils fonctionnent dans la presse, dans l'entreprise privée ou dans les institutions, les nouveaux clercs ont en effet en commun de chercher à promouvoir une culture, un savoir-vivre scientifique et rationnel, et donc de dévaloriser les traditions, même transformées, l'autonomie culturelle et les savoir-faire transmis par l'expérience. Un peu comme l'Église avait voulu, au XIXe siècle, faire prévaloir une morale artificielle sur la morale pragmatique née des conditions particulières de la vie au Québec, les sciences humaines et leurs praticiens travaillent aujourd'hui à faire triompher un savoir-vivre de synthèse, uniforme et universel, applicable aux indigènes des îles Trobriand comme aux autochtones des cantons de l'Est».

Ce diagnostic nous ramène à la question première. Y a-t-il un Québec essentiel? Dans celui qu'il a repéré, Meyer aimerait bien pouvoir retrouver le père Gédéon sans le sixième commandement et la danse à St-Dilon sans le chapelet en famille. Est-ce possible?

Errata

Quelques erreurs de frappe et une omission ont introduit des glissements de sens fâcheux dans mon article de la semaine dernière. À propos de l'adoption de Marc-Aurèle par Hadrien, il fallait lire: «C'est au plus imparfait des deux (et non au plus parfait) que revient l'honneur d'avoir découvert l'autre». Dans le paragraphe traitant des rapports entre la raison et l'instinct chez Hadrien, il manquait une phrase, «cette unité est le miracle grec», qui donnait tout son sens à la suite: «c'est pour la retrouver qu'Hadrien s'est hellénisé!» Là où il était question du bien et du mal, il fallait lire: «un tel mal ne heurte que (au lieu de pas) la dimension transitoire de la morale». Enfin, dans le poème d'Hadrien, c'est aux jeux d'autrefois, et non aux yeux que la petite âme doit renoncer.

Les mémoires de Kissinger

par Christian Dufour

Henry Kissinger, **À la Maison Blanche (1968-73)**, Fayard, 1979, 1,584 pages.

LES Mémoires de Kissinger, qui ne couvrent pourtant que la moitié de son action en politique étrangère (novembre 1968 — janvier 1973), ont déjà plus de 1,500 pages. À peu près une par jour de la période en fait, fêtes et dimanches compris; cette somme géopolitique est écrite à partir des notes que cet homme superbement organisé ou prévoyant prenait, semble-t-il, systématiquement. Une telle lecture, fastidieuse, qui coûte au surplus une soixantaine de dollars, vise plus ou moins un public éprouvant pour ces questions un intérêt de spécialiste. L'ouvrage de référence est évidemment inestimable, on regrette cependant un peu que l'expérience ne soit pas présentée de façon plus synthétique, plus accessible. Car Kissinger sait intéresser; surtout, il a des choses à dire. Comme quelqu'un qui a vu l'Histoire de près, qui l'a même faite parfois un peu.

On est loin ici de l'exposé de l'universitaire, de l'analyse du commentateur politique. Kissinger nous raconte les crises, les affrontements comme il les a vécus, en tant que conseiller du Président pour les questions de sécurité nationale; il nous dit comment il les a réglés, de façon souvent presque instinctive. Ses explications, en bonne partie justificatives, sont venues manifestement après. La pensée politique date elle d'avant, de l'époque de l'universitaire, de l'historien. Car l'exercice du pouvoir, qui privilégie sans cesse l'urgent sur l'important, fait peu progresser intellectuellement selon Kissinger. On apprend peut-être à décider, on repart avec les mêmes idées; moins sans doute quelques illusions...

Le gros de la pensée de Kissinger est fort commodément résumé au troisième chapitre, que les gens pressés pourront se limiter à consulter. La vie internationale est encore un peu une jungle, régie par la loi du plus fort. Le maintien de la paix, essentiel à l'amélioration des conditions de vie, implique un équilibre minimum des forces à l'échelle du monde. Un équilibre nécessaire, précaire. Sinon c'est l'explosion, dévastatrice, comme il y en a eu deux depuis le début du siècle. Les États-Unis sont la seule nation démocratique assez puissante pour maintenir ce rapport de force qui assure depuis 1945 la survie de la liberté. Mais depuis qu'Américains et Soviétiques ont atteint la parité nucléaire, l'explosion possible est devenue impensable. On tremble à chaque perturbation, inévitable, de la vie internationale; la rigidité politique d'un monde partagé entre deux blocs s'est accentuée. Il est vital de s'entendre sur un minimum de règles, c'est la Détente avec son code.

Attention! avertit Kissinger. Les règles de la Détente ne peuvent être celles que l'on applique aux acteurs habituels de la vie politique américaine. L'URSS n'est pas IBM, le syndicat des Teamsters ou un lobby. Le partenaire russe est en guerre idéologique avec l'ensemble des valeurs qui constituent la société américaine. Il les anéantirait sans hésiter s'il pouvait le faire impunément, il ne respecte que la force. La seule bonne volonté, un trop fort désir de négocier seront perçus dans ce contexte comme des preuves de faiblesse. Loin de suffire, ces invitations à l'agression risquent de coûter cher. Il faut utiliser un langage que les Russes comprennent, faire correspondre la politique étrangère américaine à l'intérêt national du pays, gage de continuité.

Cela n'a été que trop rarement le cas dans le passé, déplore Kissinger: la politique américaine fut le plus souvent basée sur des considérations idéalistes, voire sentimentales. D'où ces passages, aussi brusques que dangereux, d'un isolationnisme irréaliste quand vous êtes la première puissance du monde à l'ambition, tout aussi illusoire, de faire régner partout l'ordre américain. D'où, en partie aussi, le marasme actuel; car en 1969 le prestige international des États-Unis est au plus bas. Ils sont unanimement honnis dans le tiers-monde — l'avenir — pour ce qu'on appelle généralement leur impérialisme; leurs propres alliés les respectent à peine. Le front intérieur est pire: l'enlisement au Vietnam menace par moments de désintégrer le pays lui-même.

C'est à cet engagement en Indochine que Kissinger s'attaquera en priorité. Pas question, quoiqu'en pensent les démocrates qui ont légué ce cancer, d'abandonner précipitamment un allié envers lequel on a des obligations, de ruiner ainsi pour longtemps la crédibilité internationale de l'Amérique. Il faut parvenir au retrait négocié du contingent américain, à cette «paix dans l'honneur» dont parle Nixon. Il faudra aussi, parallèlement, élaborer le nécessaire dialogue avec les Soviétiques; Nixon et Brejnev signeront à Moscou en 1972 le premier traité SALT. Plus une nouvelle carte, la Chine, à laquelle on a habilement tendu la main. Il faut enfin gérer «le quotidien» sans cesse renouvelé: L'Europe, jamais contente, la guerre indo-pakistanaise, la Corée qui abat vos avions, etc.

Les décisions de Kissinger mettaient en cause la paix ou la mort, le bonheur, l'asservissement de millions d'êtres humains. Ceux-là, on en parle peu, on ne le sent pas. Vous en saurez probablement plus sur la guerre du Vietnam en allant voir *Apocalypse Now* qu'en lisant les chapitres, interminables, consacrés dans le livre aux négociations avec Hanoi. Kissinger nous raconte plutôt ses pairs: ils décident peut-être du sort de l'univers, ils n'en constituent pas moins eux-mêmes un petit monde fermé, une caste. Les photos du livre nous les révèlent, saisissants dans leur grisaille officielle: mâles, mûrs ou vieux, portant l'habit, ils sont tous pareils en apparence à Moscou comme à Washington. Ces consciencieux et fragiles bureaucrates jouent le dur jeu du pouvoir. Les starlettes avec lesquelles frayait le joyeux Kissinger dans les journaux de l'époque n'ont pas leur place ici.

Kissinger nous fait aussi les portraits, remarquablement vivants, des géants qu'il a rencontrés. C'est sans doute, d'ailleurs, la partie la plus achevée de son livre. Mao, la légende vivante, avoue humblement n'avoir changé que quelques endroits aux environs de Pékin; De Gaulle a don de voyance, il exulte l'autorité et l'orgeuil; Brejnev, le faux-dur, vous touche, vous tâte. Mais le portrait le plus fouillé, le plus fascinant, est celui de Nixon, alors au faîte de la gloire.

De 1968 à 1973, Kissinger n'était pas encore Secrétaire d'État. Il faisait partie de l'entourage immédiat du président, dont il était l'alter ego pour les questions internationales. Le démocrate département d'État fut bientôt court-circuité de façon systématique, toutes les décisions importantes étaient prises quand le secrétaire d'État Rogers était en vacances. Le pouvoir du conseiller Kissinger devint considérable; sa renommée aussi, ce qui ne manqua pas d'indisposer son très ombrageux patron. Solitaire et mal aimé, Nixon apparaît plus que jamais comme une énigme. Après l'élection triomphale de 1972, son premier geste est d'exiger — mauvais — la démission de ses proches collaborateurs encore épuisés par la campagne, stupéfaits. Ce mesquin, ce peureux s'épanouit dans les crises, faisant alors preuve de clairvoyance et de courage, de noblesse même. C'est le véritable «héros» de ces Mémoires, dont Kissinger — l'homme — est étrangement absent, presque spectateur.

Car si Nixon est tourmenté, Kissinger n'a sur l'essentiel aucun doute. Au président émotif répond un conseiller froidement raisonnable, ce tandem somme toute réussi reposant sur une complémentarité certaine. On peut difficilement demander que le responsable de la sécurité américaine soit un poète. Mais la bonne conscience de notre mémorialiste, surtout quand elle n'est pas atténuée par l'humour, est difficile à supporter.

Sur l'action et la pensée de Kissinger, chacun a son idée. La critique en ces domaines est toujours un peu facile; on n'écrira jamais, c'est vrai, l'histoire des guerres que ce compétent négociateur a peut-être évitées. Mais quand il nous explique, calmement, à sa manière compliquée, qu'il fallait, à Noël 72, trois semaines avant le traité de paix au Vietnam, envoyer les B-52 bombarder massivement les populations civiles du Nord, même si Washington et Hanoi étaient parvenus depuis octobre à un accord, parce que les Nord-Vietnamiens refusaient certaines modifications qu'exigeait Saigon pour sauver la face... Tout d'un coup, on décroche. On réalise que, pas une fois en 1,500 pages, Kissinger n'a dit que l'engagement américain au Vietnam était une erreur, dramatique, n'a admis que cette guerre folle, son pays l'avait perdue. «J'étais en paix avec moi-même, ni joyeux, ni triste.» Kissinger, inébranlable, paraphe l'accord sur le Vietnam: c'est la dernière phrase de ses Mémoires. On l'eût préféré euphorique, malgré les B-52 de la veille, ou déprimé, comme l'était d'ordinaire Nixon quand les choses allaient bien.

Haïti bilingue?

par Pascal Mallet

Frantz Lofficial, **Créole-français: une fausse querelle? Bilinguisme et réforme de l'enseignement en Haïti**, Éditions Lasalle, Collectif paroles 1979, Québec, 179 pages.

LA République d'Haïti réussirait-elle là où le Canada a, pour l'instant, échoué: la production massive de vrais bilingues? Ce qui est voeu pieux dans la grande fédération du septentrion, si moderne, pourrait-il se concrétiser dans le petit pays insulaire des Caraïbes, où dominent aujourd'hui la pauvreté et le népotisme?

Ces étranges questions, Frantz Lofficial nous les fait poser, dans *Créole-français: une fausse querelle?* Certes, la situation est incomparable à celle qui prévaut au Canada. L'île d'Hispaniola a depuis longtemps été divisée entre les deux Républiques: Haïti, la noire créolophone (officiellement francophone) à l'ouest, Saint-Dominique, la blanche hispanophone à l'est. Le bilinguisme (créole-français) dont il s'agit ici n'est pas imposé de l'extérieur mais plutôt interne à la nation haïtienne. Même s'il est limité aux zones urbaines et à certaines couches sociales, et réservé à des occasions particulières, l'usage du français n'a jamais été, selon Lofficial, un phénomène «étranger» à la société prodonde ee ses cinq millions de compatriotes. Il n'a jamais non plus, à vrai dire, été généralisé. C'est là, du reste, que réside la difficulté.

D'où, pour l'auteur, la nécessité d'éviter les simplifications tentantes mais abusives auxquelles recourent les deux camps engagés dans la querelle du créole et du français. L'anthenticité passe par la vérité historique, estime-t-il.

D'où aussi, à notre avis, la nécessité de ne pas tomber dans la facilité de l'analogie «anglais-français», langue dominatrice, face au «créole-joual» langue dominée, qui ne serait qu'un décalque québécois de la situation haitienne mal comprise. Le créole, d'après plusieurs linguistes, constituerait la dernière langue romane. Qu'elle soit en formation comme l'affirment d'autres spécialistes, ne lui enlève pas sa filiation. Ni d'ailleurs son statut, qui n'a rien à voir avec celui d'un parler mixte, au contraire du joual ou du chiac de Moncton (N-B).

Cette parenthèse fermée, suffit-il de rappeler la proximité phonétique et lexicale du créole et du français — thème très disputé qui fait l'objet d'une «bataille» où l'idéologique l'emporte souvent sur la linguistique — pour démontrer que leur enseignement simultané est souhaitable? Pour autant qu'elle soit prouvée cette «facilité» d'apprentissage du français ne cache-t-elle pas une «difficulté» sociale majeure? Langue de l'élite, le français n'est peut-être pas spontanément considéré par la majorité des Haïtiens comme langue étrange et étrangère, mais il joue un rôle de sélection que le latin, hier, et l'anglais ou les mathématiques aujourd'hui, assurent sous nos latitudes.

Expert pédagogue, Lofficial a écrit deux livres en un: la première partie, qui aborde le sujet sous l'angle universel, s'adresse aussi bien à ceux qui ne sont ni Haïtiens ni grammairiens. Dans ces chapitres consacrés à la réhabilitation du français et du créole, nul besoin, en effet, de connaissances théoriques. La seconde partie, en revanche, passionnera davantage les éducateurs familiarisés avec la technique du langage. Ceux qui ignorent les rudiments de la phonétique risquent de se perdre dans le champ sémantique, dans ce paysage un peu inquiétant de monèmes et autres morphèmes.

Cela dit, cet ouvrage ne présente pas de difficultés excessives, car le plaidoyer de Lofficial ne souffre d'aucune ambiguité. D'une part, énonce-t-il, l'usage du français n'est pas obligatoirement antinational, d'autre part le créole est une langue à part entière, la langue des Haïtiens. Mais en leur commune destinée, les deux sont marquées par le sous-développement de l'île. Afin d'en sortir, il s'agit de les développer ensemble, même si priorité est donnée au créole. Une réforme véritable ne saurait cependant se limiter au domaine pédagogique: ainsi Lofficial s'attache-t-il à expliquer pourquoi l'orthographe du créole doit être avant tout fonctionnelle et sa syntaxe stabilisée.

Au moment où il proposait l'instruction scolaire de base en créole, les projets de réforme en Haïti ne l'envisageaient que dans le cadre de l'alphabétisation des adultes. Les mesures plus progressistes ne considéraient l'enseignement en créole des écoliers que comme un simple palier vers le nirvana linguistique: le bon usage du français, le plus classique. Il semble que les intentions officielles aient changé depuis en faveur d'une créolisation active.

Quoi qu'il en soit, l'Official pense que la défense et la valorisation du français en Haïti passent justement par l'émancipation et la promotion du créole. Autrement dit, la place du français en tant que langue de culture et de technique ne serait définitivement assise qu'une fois la valeur du créole en tant que langue nationale reconnue et son statut enfin officialisé.

La diglossie — expression linguistique du sous-développement — doit céder la place au bilinguisme institutionnel.

Quand introduire le français? Du point de vue pédagogique, notre auteur constate qu'il n'est ni possible d'enseigner le français comme langue maternelle en lieu et place du créole, ni de l'enseigner comme langue étrangère, alors que la plupart des Haïtiens en auraient, selon lui, une connaissance diffuse et passive certes, mais réelle.

Allant jusqu'au terme logique de son affirmation que «le bilinguisme devient la contrepartie nécessaire de l'émancipation des langues nationales», Lofficial s'interroge: pourquoi l' «autre langue» d'Haïti ne serait-elle pas «l'anglais plutôt que le français» qui depuis longtemps lui a cédé le pas dans les cénacles internationaux. C'est que, considère-t-il, ce raisonnement ne prend en compte que des facteurs extérieurs à la réalité haïtienne. L' «efficacité» dont se réclament les partisans de l'anglo-américain est réduite à peu face aux arguments suivants:

1— le français présente sur le plan international des avantages analogues à ceux de l'anglais pour une nation non industrialisée;

2— en dehors des arrière-pensées néo-colonialistes des uns ou des complexes des autres, la francophonie ne peut être que bénéfique et stimulante par les échanges et les contacts qu'elle suscite;

3— il existe dans la communauté francophone, des pays noirs africains auxquels sont rattachés les Haïtiens tant par leurs origines que par la similarité de leur lutte contre le sous-développement;

4— enfin, l'emprise américaine dans l'économie et la politique haitiennes ne mérite pas que lui soit sacrifiée en plus la spécificité culturelle d'Haïti (voyez Porto-Rico).

Ainsi, le bilinguisme créole-français est-il souhaitable. Et la querelle des «anciens» et des «modernes» sur la place respective des deux langues historiques d'Haïti n'a que trop duré.

De l'issue de cette «fausse» dispute, dont une fois de plus la langue impériale américaine pourrait profiter, dépend en quelque sorte que le Canada francophone et son aire linguistique soient ou non totalement isolés et sans correspondant dans l'hémisphère américain. Alors, vivent le créole ET le français? Problème continental, question du présent.

La redondance marxiste

par Claude Lagadec

Jean-Marc Piotte, **Un parti pris politique**, Essais, Montréal, VLB Éditeur, 1979, 250 pages.

COMMENT peut-on être Persan? demandait autrefois le Français qui n'en avait jamais vu. Comment peut-on être militant marxiste? demande aujourd'hui le Québécois qui en a vu quelques-uns.

Car l'époque est aux bilans, en marxisme, et le dernier ouvrage de Jean-Marc Piotte y invite par la réimpression de 17 textes divers, dont 6 parus dans la Revue *Parti pris* de 1963 à 1968, 5 dans la revue *Chroniques*, et 2 au DEVOIR. Le plus attachant est sans doute l'introduction inédite qui présente l'ouvrage et où l'auteur, qui raconte un peu sa vie, avoue sa surprise de constater, à la relecture des textes de la période *Parti pris*, qu'il n'était pas marxiste comme il le croyait alors, mais bien nationaliste. Sa surprise est aussi la nôtre.

C'est ce genre de recul qui justifie la réimpression de textes qui supportent mal d'être privés de leur actualité. C'est souvent le sort réservé aux textes journalistiques, mais il s'y ajoute dans le cas présent l'inconvénient propre aux textes marxistes, d'aujourd'hui comme d'hier, qui est leur taux extrêmement élevé de redondance.

Je me suis tapé pendant un an et demi la lecture de *La Forge*, avec le sentiment très net que le contenu proprement journalistique, informationnel, tendait résolument vers zéro. Je ne savais rien de plus en fermant le journal qu'avant de l'ouvrir. Et si l'on m'avait donné d'avance les trois premières lignes de n'importe quel article, je pouvais très bien le composer moi-même en sa totalité sans fatigue aucune. Le texte marxiste standard, surtout dans les journaux, ne m'apprend strictement rien que je sache déjà, et ceux de Piotte y font rarement exception. Il réitère la théorie plus qu'il ne renouvelle la connaissance. C'est ennuyeux.

Université du Québec à Trois-Rivières

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA CULTURE POPULAIRE AU 20e SIÈCLE

22-25 avril 1980

Principaux thèmes: aspects historiques; problèmes théoriques et méthodologiques pour l'étude de la culture populaire; loisirs et culture de masse; milieux culturels et contre-culturels; développement culturel.

Conférenciers invités: Robert Muchembled (France), Jean-Guy Daigle (Ottawa), Fernand Dumont, Rudolf Rezsohazy (Belgique), Thomas Kando (États-Unis), Marcel Fournier, Raymond Ledrut (France), Marcel Rioux et quelques autres.

Au programme: cinq sessions de conférences, deux débats publics, une dizaine d'ateliers de communication et de discussion, des événements culturels.

Pour s'inscrire à l'avance (frais d'inscription de 40 $, avant le 1er avril), ou demander le programme préliminaire, prière d'adresser toute correspondance à:

Gilles Pronovost
Colloque international sur la culture populaire
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5341

Congrès Juif Canadien

Région du Québec

En vue d'élire les Officiers du Congrès Juif Canadien, Région du Québec, et d'entériner les délégués en vue de l'Assemblée Plénière 1980 du Congrès, une réunion se tiendra le **MERCREDI, 26 MARS 1980 à 19 H 45** à la Synagogue Chevra Kadisha B'nai Jacob, 5237 Avenue Clanranald.

Nous donnons ci-dessous la liste des Officiers, telle que proposée par le Comité des Nominations de la Région du Québec:

Président	**Frank Schlesinger**
Président du Comité Exécutif:	**Fiora Naglie**
Vice-Présidents:	**Morton Bessner**
	Rosa Finestone
	Lou Zablow
Secrétaire:	**Miriam Garvis**
Trésorier:	**Morty J. Cohen**
Vice-Président National de la Région du Québec:	**Dorothy Reitman**

D'autres nominations ont été reçues pour les postes suivants:

Président:	**Joseph Y. Nadler**
Secrétaire:	**David August**

Un poste de Vice-Président demeure vacant. Des nominations par écrit pour cette fonction seulement doivent parvenir au Congrès Juif Canadien, 1590 Avenue Docteur Penfield, Montréal, Qué. H3G 1C5, **Mercredi, 19 mars 1980** à 16 H 30 au plus tard.

Afin qu'elle soit acceptée, la nomination doit être signée par dix membres de la Région du Québec, en règle avec l'Appel Juif Unifié, et doit comporter le consentement et la biographie du candidat.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, VEUILLEZ S'IL VOUS PLAÎT APPELER Mme Penni Kolb au numéro suivant: 931-0381.



Vingt-trois membres d'une équipe de boxe des États-Unis comptent parmi les 87 victimes, y compris l'équipage, de cet avion de ligne polonaise qui s'est écrasé hier à l'aéroport de Varsovie, en provenance de New York. Il n'y a eu aucun survivant. (Photolaser AP)

Les mineurs de l'Asbestos Corporation ne sont pas satisfaits de la loi 17

Tout en faisant état de gains appréciables à la table des négociations au cours des derniers jours, le président des mineurs de l'Asbestos Corporation, M. Oliva Lemay, a déclaré hier que «le syndicat ne se contentera pas de la loi 17» dans le domaine de la santé-sécurité.

M. Lemay a dit que l'Asbestos Corporation voulait strictement s'en tenir aux dispositions de la loi alors que le syndicat jugeait cette dernière somme insuffisante pour les mineurs et qu'elle constituait même à certains égards un recul par rapport à leur ancienne convention.

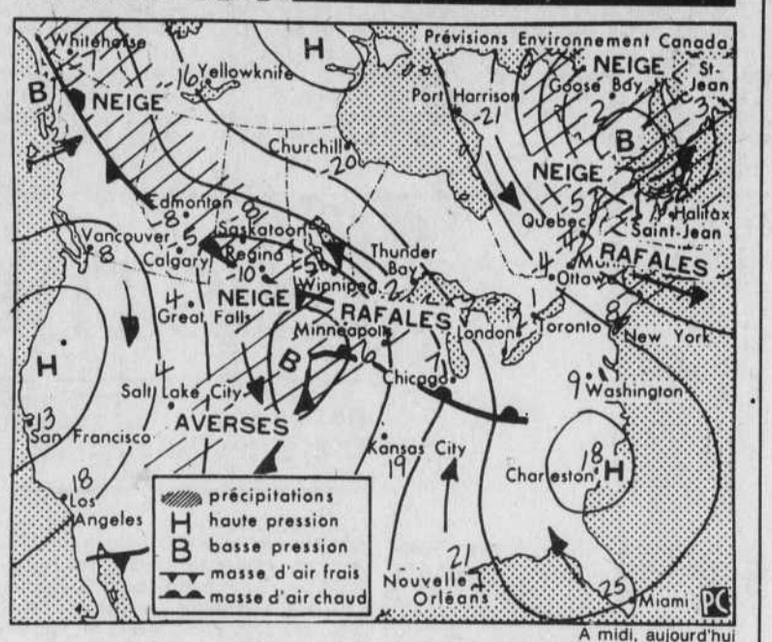
C'est à ce chapitre que les négociateurs des deux parties en sont présentement. Jusqu'ici, une trentaine de clauses ont pu être paraphées en présence du conciliateur, M. Jean des Trois-Maisons. Ces clauses portent sur l'attribution des congés, l'abolition de certains examens de qualification et la reconnaissance du métier de plombier comme catégorie d'emploi distincte. Le syndicat a d'autre part acquis le droit de formuler lui-même des griefs au nom d'un employé.

La discussion qui s'est amorcée sur la sécurité-santé semble poser un certain nombre de problèmes. Un travailleur pouvait autrefois cesser de travailler en cas de danger pour sa santé et en cas de désaccord sur son geste, la clause d'arbitrage s'appliquait tout simplement. La loi 17 a créé toute une mécanique dans ce domaine et créé de nombreuses étapes qui constituent un «recul», estiment les mineurs.

La loi n'est pas adaptée aux conditions de travail des mineurs de l'amiante, a dit M. Lemay, car nous estimons que le travailleur qui doit arrêter de travailler pour protéger sa sécurité et sa santé doit pouvoir compter sur une protection complète. La loi 17 va dans le sens contraire des intérêts des travailleurs à ce chapitre.»

Pour les mineurs, et comme le dit la loi elle-même, la loi parrainée par le ministre d'État au Développement social, M. Pierre Marois, constitue un «minimum» que les parties peuvent dépasser par convention collective.

L'AMÉTÉO



A midi, aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: ciel variable avec quelques flocons en matinée. Dégagement par la suite. Vent modéré. Maximum −4. Aperçu pour dimanche: beau.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: dégagement graduel. Vent modéré du nord-ouest de 30 à 50 km/h. Maximum −2. Aperçu pour dimanche: beau.

■

Estrie-Beauce: neige intermittente (10 à 15 cm). Vent d'ouest de 30 à 50 km/h. Maximum −2. Aperçu pour dimanche: beau.

■

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec quelques chutes de neige. Vent d'ouest de 30 à 60 km/h. Maximum −2. Aperçu pour dimanche: beau.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux et neige (10 cm). Vent d'ouest de 30 à 60 km/h. Maximum −5. Aperçu pour dimanche: beau.

■

Rimouski, Matapedia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: neige avec vent d'est de 40 à 60 km/h, virant à l'ouest de 30 à 50 km/h en après-midi, Maximum −2. Aperçu pour dimanche: neige et vent modéré.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: neige avec vent d'est de 30 à 60 km/h, virant à l'ouest de 30 à 50 km/h. Maximum −2. Aperçu pour dimanche: ciel variable et vent modéré.

■

Basse-Côte-Nord, Anticosti: neige avec vent modéré d'est de 30 à 60 km/h. Maximum −2. Aperçu pour dimanche: ciel variable et vent modéré.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Notion

bécois.

Cette tactique péquiste est fondée sur les récents sondages indiquant que cette recherche de l'égalité fait un large consensus dans toutes les couches de l'électorat, tant parmi les fédéralistes que les souverainistes.

Dans cette perspective, ils pensaient donc pouvoir marquer des points s'ils parvenaient à montrer que la position libérale allait à l'encontre de cette recherche de l'égalité.

Dès mardi, le premier intervenant gouvernemental, le ministre Jacques-Yvan Morin, a attaché le grelot sur cette question en affirmant que les propositions libérales ne modifient en rien «l'inégalité de fond à laquelle le régime fédéral soumet les citoyens du Québec».

C'est ainsi que lui-même et tous ses collègues qui l'ont suivi ont longuement insisté sur la minorisation graduelle des députés québécois à la Chambre des communes et ont tenté de tourner en ridicule la proposition libérale de créer un Conseil fédéral où, disent-ils, les Québécois n'auront toujours que 25% des sièges.

En somme, d'affirmer les intervenants péquistes, l'ensemble de la proposition libérale perpétue l'inégalité, institutionnalise la minorisation du Québec et renie même le passé autonomiste des gouvernements antérieurs, particulièrement au chapitre des affaires sociales.

Ce dernier thème a occupé les interventions de MM. Denis Lazure et Pierre Marois qui ont tenté de démontrer que le Québec, même sous une direction fédéraliste, a toujours cherché à récupérer ses pleins pouvoirs en matière de sécurité sociale, de sécurité du revenu et de politique d'emplois.

Du côté libéral on a offert deux types de réponses à l'argumentation péquiste:

D'abord que la proposition souveraineté-association perpétue elle aussi l'inégalité politique des deux partenaires puisque l'union monétaire Québec-Canada serait gérée par un organisme où le Québec aurait un nombre proportionnel à l'importance de son économie.

Prenant appui sur le contenu même du livre blanc gouvernemental, les libéraux ont rappelé que le Québec disposerait ainsi de moins de 30% des sièges au Conseil d'administration de l'autorité monétaire.

Et ils ajoutent, en rappelant des déclarations faites en juillet 1978 par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, que cette autorité monétaire aura finalement un très grand rôle à jouer dans la détermination de l'ensemble des politiques économiques du Canada et du Québec, mais, même si ce dernier est souverain.

En second lieu, les libéraux soutiennent que leur recherche d'égalité se fait davantage au profit des individus que des collectivités. «L'égalité péquiste, c'est l'égalité des gouvernements; l'égalité libérale c'est celle de tous les Québécois, c'est l'égalité des citoyens au niveau économique et social», a affirmé jeudi le député Fernand Lalonde.

Cette affirmation rejoint d'ailleurs un thème évoqué depuis le début du débat par le PLQ, à savoir que le régime fédéral est plus susceptible de favoriser la promotion individuelle des citoyens, de même que la protection de leurs droits et libertés, un sujet qui fait d'ailleurs bondir les péquistes chaque fois qu'il est abordé. Jeudi, par exemple, M. Camille Laurin a cru bon de rappeler que c'est sous le régime fédéral et par le gouvernement central qu'a été promulguée la loi sur les mesures de guerre qui a privé les Québécois de certaines de leurs libertés individuelles pendant plusieurs mois.

Même si les attaques péquistes les ont obligés à se porter à la défense de leur livre beige, les libéraux n'auront cependant pas dévié cette semaine de ce qui constitue la ligne directrice de leurs interventions depuis le tout début du débat, soit que la véritable intention du gouvernement est de faire l'indépendance politique du Québec et que la question demandant un mandat de négocier ne constitue ainsi qu'une mascarade.

Ainsi, tout au long de la semaine écoulée, les députés libéraux seront sans cesse revenus sur le caractère malhonnête et frauduleux de la question référendaire.

Citant de larges extraits des programmes successifs du Parti québécois et des déclarations faites au fil des ans par ses principaux dirigeants, les députés libéraux ont sans cesse rappelé que le véritable objectif du gouvernement est de rompre le régime fédéral et qu'en ce sens, le but de ce référendum est de franchir une étape dans cette direction.

Jusqu'ici, les péquistes n'ont guère apporté de réplique nouvelle à cet argument, se contentant de souligner que la démarche référendaire est respectueuse de l'évolution de l'électorat et que leur projet parle tout autant d'association que de souveraineté. Aucun d'eux n'a cependant nié le fait que la définition qu'ils donnent eux-mêmes de la souveraineté dans le libellé de la question résume les principaux attributs d'un État indépendant.

Ils seraient d'ailleurs bien mal placés pour le faire puisque toutes leurs interventions insistent, secteur par secteur, sur les possibilités qui s'offriront au Québec lorsqu'il disposera de tous ses pouvoirs législatifs et de tous ses impôts.

C'est ainsi qu'encore cette semaine on aura fait grand étalage de statistiques démontrant que le Québec est désavantagé économiquement par le fédéralisme et qu'il aurait donc tout intérêt à s'occuper lui-même de l'ensemble de ses affaires.

Le libéral André Raynaud a rétorqué que, depuis 1972, le Québec retire plus d'Ottawa que ce qu'il lui contribue, ce que ne nient pas les péquistes qui ajoutent cependant que le surplus de dépenses fédérales est financé par des emprunts que les Québécois devront bien un jour ou l'autre rembourser.

Quoi qu'il en soit, les ministériels pourront peut-être se délester quelque peu la semaine prochaine de ce boulet de l'indépendance en faisant porter le débat sur un amendement soumis jeudi par l'ex-chef unioniste M. Rodrigue Biron.

Cet amendement, qui reprend le troisième paragraphe de la question référendaire, vise à introduire un nouveau cran de sûreté dans le processus: la souveraineté ne pourra se faire sans que les Québécois l'approuvent au moment d'un second référendum. Il se lit ainsi: «Aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum».

Jusqu'ici, le gouvernement n'a pas réagi officiellement à cette proposition d'amendement mais, dès jeudi, on laissait entendre, dans les coulisses, qu'elle était parfaitement acceptable et que son contenu pourrait constituer l'un des thèmes majeurs de la dernière semaine de débats.

Il est permis de croire que M. Biron s'est assuré de son adoption avant de le présenter et avant même de quitter son parti pour militer dans le camp du OUI.

Cette troisième et dernière semaine de débats permettra enfin d'entendre les quelques ténors qui se sont jusqu'ici abstenus, en particulier MM. Claude Charron, Marc-André Bédard et Gérard-D. Lévesque.

Comme elle permettra également aux René Lévesque, Claude Ryan, Jacques Parizeau et autres de faire un second tour de piste, chaque parti disposant encore de plusieurs dizaines de minutes à l'intérieur de l'enveloppe qui lui a été dévolue par le président.

◆ Montréal

particulière de la Ville de Montréal dont le rôle des valeurs locatives, à partir duquel est calculé la taxe d'affaires, était gelé depuis quatre ans.

Toute la semaine, au cours du débat sur le budget, l'administration municipale a fait mal paraître en plusieurs occasions le gouvernement Lévesque aussi bien à l'égard de la réforme de la fiscalité municipale que dans d'autres domaines comme par exemple le Conseil des arts, les programmes d'habitation et même le Bureau des véhicules automobiles.

M. Lamarre n'a pas nié que cette charge sur le gouvernement du Québec et les échéances politiques importantes à venir aient pu jouer un rôle dans le revirement de situation.

L'accord intervenu hier entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires municipales s'articulera par des amendements à la charte de la ville qui seront présentés, vraisemblablement, à l'occasion de l'étude du projet de loi 200 à l'Assemblée nationale (loi modifiant la charte de Montréal).

L'administration municipale obtient le pouvoir, pour une période de trois ans, de rétablir une surtaxe de 43.5 cents sur l'excédent de $100,000 de l'évaluation de tout immeuble autre que résidentiel ou d'imposer une taxe d'affaires escalatoire. L'administration a choisi la première mesure.

Sans cette modification, les propriétaires de gros immeubles allaient payer $50 millions de moins en taxes municipales. Le rétablissement de la surtaxe municipale réduit leur allègement fiscal de $15 millions environ pour le porter à $35 millions. Notons que ces propriétaires profiteront aussi de la réduction générale du taux de la taxe foncière.

Le débat sur le budget de 1980, qui devait se terminer hier, se poursuivra donc lundi avec la présentation des modifications au chapitre des revenus de la Ville de Montréal.

Interrogé sur la situation du Conseil des arts, dont le financement se trouvait compromis par le rapatriement à Québec de tout le produit de la taxe de vente, M. Yvon Lamarre a indiqué que les banlieues de l'île de Montréal et la Ville de Montréal allaient se concerter pour assurer l'avenir de cette institution.

◆ Cols bleus

«Nous avions raison de croire, a dit M. Lamarre, que l'état du conflit aurait pu, au moins, fournir au médiateur une occasion de rétablir plus de réalisme dans la convention, de supprimer des prescriptions reconnues inapplicables, sources permanentes et inévitables de désaccords toujours désagréables et coûteux. C'était l'évidence même et cette situation commandait une solution véritable».

Les rencontres demandées par les deux parties en cause auront lieu au plus tard ce matin même.

Le rapport de M. Raymond Désilets, médiateur du ministère du Travail, rendu public jeudi, reconnaissait que les prérogatives d'un employeur pouvaient avoir des limites lorsqu'elles touchent aux droits acquis des employés et à leur ancienneté. Dans un climat d'extrême méfiance entre les parties, le médiateur a tenté un compromis dans le but «de ramener dans une juste perspective les écarts énormes qui séparaient les équipes de négociations».

La grève des employés manuels a débuté le 12 février après sept mois de stériles négociations et de tentatives infructueuses de conciliation.

◆ Carter

sérieusement de vivre selon ses moyens».

Pour expliquer la nouvelle taxe sur l'essence, M. Carter a souligné que l'augmentation des prix du pétrole était la plus importante des causes de l'inflation aux États-Unis.

«Nous ne serons jamais complètement forts chez nous et sûrs à l'extérieur jusqu'à ce que nous ayons enfin réglé le problème de notre trop grande dépendance du pétrole étranger», a dit le président. «Mais nous ne pourrons jamais mettre fin à notre dépendance énergétique sans régler le problème de notre consommation extravagante d'essence».

Selon M. Carter, cette nouvelle taxe devrait réduire la consommation américaine de 100,000 barils par jour d'ici la fin de l'année et de 250,000 barils par la suite. Le gouvernement estime, par ailleurs, que la taxe apportera l'an prochain environ 10 milliards de dollars de revenus supplémentaires à l'État, ce qui lui permettra, avec les économies annoncées par M. Carter, d'avoir un budget largement en excédent.

En annonçant plus de 13 milliards de dollars de réduction des dépenses publiques dans tous les domaines pendant la prochaine année fiscale, M. Carter a déclaré: «Je maintiendrai les engagements que j'ai pris pour une défense forte et pour le niveau d'augmentation en taux réel des dépenses militaires que nous avons promis à nos alliés de l'OTAN».

À propos des mesures de contrôle du crédit à la consommation, qui devaient être détaillées ultérieurement par le conseil de la réserve fédérale, le président a déploré que l'épargne des Américains soit à son plus bas niveau depuis plus de 25 ans.

«L'inflation est alimentée par les dépenses à crédit», a-t-il dit en évoquant l'usage abusif que les Américains font de leurs cartes de crédit pour vivre au-dessus de leurs moyens.

Les contrôles sur le crédit ne seront toutefois pas appliqués aux prêts hypothécaires pour les achats de logements, ni aux achats d'automobiles et de biens durables en raison de l'importance de ces secteurs pour le développement de l'économie américaine.

Les principaux adversaires du président Jimmy Carter dans la course aux présidentielles ont réagi défavorablement, hier, à l'annonce de son programme de lutte contre l'inflation.

Le sénateur Edward Kennedy, son principal adversaire démocrate, a déclaré que le plan était inflationniste et injuste pour les pauvres et les catégories laborieuses, tandis que son plus dangereux rival républicain, M. Ronald Reagan, s'est déclaré «heureux» de la décision d'équilibrer le budget mais a critiqué les méthodes pour y parvenir.

M. Kennedy, prenant la parole à Stone Park (Illinois) devant 300 ouvriers de l'industrie automobile, a opposé au programme de M. Carter son propre plan comprenant un gel des prix, des salaires et des bénéfices pendant six mois.

Évoquant les mesures annoncées par le président américain — budget en équilibre, taxe sur l'essence, limitation de l'usage des cartes de crédits notamment — M. Kennedy a déclaré: «C'est un moyen intéressant de vaincre l'inflation; cela va augmenter vos dépenses d'essence — de combien croyez-vous que cela va faire baisser l'inflation»?

De son côté M. Reagan, en campagne dans le sud de l'Illinois, a déclaré à des journalistes: «Tout ce que je constate, c'est qu'il essaye d'équilibrer le budget en augmentant les taxes, (...) qui ne sont pas le remède permanent pour le mal qui nous touche. Cela ne va pas mettre fin à l'inflation».

◆ Équipe

Radko Kaska et Wieslaw Ocipeka.

La délégation des États-Unis comprenait 13 boxeurs, accompagnés du chef de la délégation, de deux entraîneurs, de deux arbitres et d'un soigneur.

Voici la composition de la délégation américaine, rendue publique hier par la Fédération américaine de boxe amateur:

■ boxeurs: David Rodriguez, Lonnie Young, George Pimenthal, Jerome Stewart, Gary Clayton, Byron Lindsay, Lemuel Steeples, Paul Palomino, Byron Payton, Andre McCoy, Walter Harris, Elliott Chaves, Kelvin Anderson;

■ autres membres de la délégation: Joe Bland, chef de la délégation, Tom Johnson, entraîneur national, Junior Robles, entraîneur, Dr Ray Wesson, soigneur, John Radison, arbitre, et Bernie Callahan, arbitre.

L'avion avait quitté l'aéroport John Kennedy de New York jeudi soir à 19 h 15 locales, soit avec deux heures de retard en raison d'une tempête de neige.

Il devait arriver à 11 h 05 locales à Varsovie, sans escale à Montréal comme l'agence polonaise PAP l'avait un moment annoncé par erreur.

Un gigantesque dispositif policier a été mis en place autour du lieu de la catastrophe où les badauds ne cessaient d'affluer par centaines en début d'après-midi. Les fonctionnaires de la milice en tenue de campagne ont repoussé sans ménagement tous ceux qui tentaient de s'approcher en franchissant un terrain vague boueux qui jouxte une décharge publique, le long de l'avenue.

L'épave de l'avion se trouvait derrière une butte de terre, qui protège un fortin où l'armée polonaise procède occasionnellement à des exercices de tir.

Selon les témoins, l'impact a été précédé d'une explosion, alors que l'appareil, à une centaine de mètres du sol, accomplissait les dernières manoeuvres d'atterrissage.

L'avion est tombé verticalement sur le fortin. La cabine s'est littéralement pulverisée, la queue s'est brisée sur le mur de béton pour tomber sur la surface gelée d'un marais, le nez de l'appareil aurait explosé à l'intérieur des fortifications.

«C'est un miracle, a déclaré un responsable de la LOT, qu'aucun des militaires en service sur les lieux n'ait été atteint.»

L'avion, vol LO-007, était attendu à l'aéroport d'Okecie, vendredi matin, à 9 h 40. L'accident s'est produit vers 11 heures. Aucune indication n'a été donnée sur les raisons de ce retard.

Dès l'annonce de l'accident, une commission d'enquête a été formée sous la conduite du président de la Commission du plan, M. Tadeusz Wrzaszczyk, membre du bureau politique du Parti communiste polonais, le premier ministre, M. Edward Babiuch, s'est immédiatement rendu sur les lieux. Selon une très bonne source, l'hypothèse d'un sabotage est sérieusement considérée.

Le bureau politique, le Conseil d'État et le Conseil des ministres ont exprimé, dans un communiqué, leurs condoléances aux familles des victimes.

La municipalité de Varsovie a annoncé deux journées officielles de deuil les 15 et 16 mars.

Les noms des 13 membres de l'équipe américaine de boxe et de leurs accompagnateurs figureront désormais sur la longue liste de sportifs victimes de catastrophes aériennes.

La série noire a débuté le 4 mai 1949. Un bimoteur, dans lequel les footballeurs italiens de Torino ont pris place, s'écrase sur la colline de Superga, près de Turin. Parmi les victimes figurent la quasi totalité des joueurs de l'équipe d'Italie, Mazzola, les frères Ballarin, Rigamonti, Maroso, Racigalupo et le Français Émile Bongiornie.

Quelques mois plus tard, le 28 octobre, l'avion dans lequel se trouve le boxeur français Marcel Cerdan, parti à la reconquête d'un titre mondial que lui avait ravi l'Américain La Motta, percute un pic aux Açores en pleine nuit. La violonniste Ginette Neveu trouve également la mort.

En septembre 1950, treize athlètes brésiliens disparaissent à Fortalezza. Puis, le 6 février 1958, l'équipe de football de Manchester United, championne d'Angleterre, est décimée. L'avion qui la ramenait de Belgrade, s'écrase au décollage à Munich. On dénombre 22 morts dont Tommy Taylor, Roger Byrne, Eddie Colman, Mark Jones, David Begy, William Whelan et Geoffrey Dent. Un autre international, Ducan Edwards, est décédé des suites de ses blessures.

C'est en plein Atlantique, que sept escrimeurs égyptiens se rendant à Philadelphie disparaissent le 15 août 1958, tandis que le champion espagnol de gymnastique Joaquim Blume trouve la mort près de Cuenca, le 29 avril 1959.

Les footballeurs sont de nouveau victimes d'une catastrophe aérienne, le 16 juillet 1960 à Kastrup (Danemark). Huit membres de l'équipe nationale B du Danemark périssent. Et le football américain n'est pas épargné, lui non plus: à Toledo, les membres de la formation de San Louis Bispo meurent dans un «crash» au décollage.

Parmi les victimes du New York-Bruxelles, qui s'écrase à 6 km de l'aéroport belge le 15 février 1961, figurent 18 patineurs de l'équipe nationale américaine dont Lord Bradley, Budley Richards, Laurence Owen et le manager Dean McMinn. Ils se rendaient aux championnats du monde à Prague.

Le 3 avril 1961, six joueurs de l'équipe chilienne de football Green Gros trouvent la mort au Chili. L'année suivante, ce sont les membres des équipes de basketball féminine et masculine de Bastia qui meurent à leur tour en Corse, sur le mont Renoso.

La Cordillière des Andes se révèle également meurtrière. Tous les joueurs d'une équipe amateur de football chilienne y périssent le 6 février 1965. Le vendredi 13 octobre 1972, un Fokker dans lequel ont pris place les joueurs de rugby de Montevideo s'écrase alors qu'il avait mis le cap sur Santiago du Chili. Les survivants s'adonnent à l'anthropophagie pendant 70 jours, passés dans la neige.

15 mars

par la PC et l'AP

1979: publication de la première encyclique de Jean-Paûl II dans laquelle le Pape estime que la course aux armements, le développement incontrôlé de la technique et le matérialisme menacent l'humanité;

1967: sanglants affrontements entre forces soviétiques et chinoises à la frontière des deux pays.

1944: offensive alliée à Monte Cassino, en Italie.

1943: attaque aérienne japonaise à Darwin, en Australie;

1921: la Belgique cède le Rwanda à la Grande-Bretagne;

1916: 12,000 soldats américains commandés par le général J. Pershing reçoivent l'ordre de capturer au Mexique le dirigeant révolutionnaire Pancho Villa;

1894: la France et l'Allemagne se mettent d'accord sur les frontières entre le Congo et le Cameroun;

1874: protectorat français en Indonésie centrale;

1603: Samuel de Champlain appareille vers le Nouveau-Monde;

1560: échec du complot Huguenot d'Amboise pour sauver le roi François II des de Guise qui arrêtent le prince de Condé;

44 avant J.C.: assassinat de Jules César à Rome.

Ils sont nés un 15 mars: Andrew Jackson, président américain (1767-1845); Charles de Montalembert, écrivain français (1810-1870).

WEEK-END

Aujourd'hui

À 9 h, symposium «L'Énergie et la communauté» organisé par le projet Bilan énergétique de la communauté de N.-D.-G. au YMCA de Notre-Dame-de-Grâce, 4335, rue Hampton.

■

À 9 h, assemblée générale du Regroupement des femmes québécoises, à la Polyvalente Jeanne-Mance, 4240, rue Bordeaux.

■

Le congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se poursuit à l'hôtel Méridien.

■

À compter de midi, rassemblement de jeunes travailleurs pour échanger sur leur situation, au Collège Marie-Victorin.

■

À 20 h 30, soirée inaugurale de l'Association Québec-France, section Laval, à l'école Marcelle-Gauvreau, 3150 rue Dagenais, à Laval; M. Jacques Houde, animateur de radio, est le conférencier invité.

■

À 19 h 30, dîner-causerie de l'Association canadienne pour les Nations unies, à l'hôtel Windsor. Conférencier: le Dr Georges Ignatieff, président national de l'organisme.

Demain

À 11 h, à l'oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal interpréteront un programme musical de choix sous la direction de Gilbert Patenaude et la participation de l'organiste Raymond Daveluy.

■

À 11 h, messe à l'église Notre-Dame avec un programme musical dirigé et interprété par MM. Marcel Laurencelle et Pierre Grandmaison.

■

À 11 h, déjeuner du Parti Crédit social uni où il sera question de la question référendaire, une invitation de M. Jean-Paul Poulin, président général et chef du parti.

■

À 14 h, film pour enfants *La Ballade des Daltons* au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, 5319 avenue Notre-Dame-de-Grâce.

■

À 14 h, causerie de Mme Renaude Lapointe, sénateur, devant les membres de la Société de recherche en orientation humaine, à l'hôtel Méridien.

■

À 14 h, conférence pour les photographes professionnels du Québec, à l'hôtel Mont-Royal, rue Peel.

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 15 mars 1980

Paule Baillargeon

Entre la cuisine et la cour



Photo Jacques Grenier

LA cuisine de Paule Baillargeon, comédienne, cinéaste, fille de juge et femme de tête (à un tel point que ses migraines ont acquis au travers des années des dimensions marathoniennes) n'est ni rouge, ni bleue, ni blanche, ni d'aucune autre couleur. Paule Baillargeon n'a pas de cuisine. Depuis plusieurs mois déjà elle vit en nomade sur la rue Mentana avec le musicien Yves Laferrière dans un deux-pièces de poche où le chauffe-eau côtoie le piano, à l'abri des classifications sociales et des canons esthétiques de Décormag. Elle vit avec trois fois rien et dix cennes en banque. Elle ne s'en vante pas mais elle ne le cache pas non plus. C'est d'ailleurs ce symbolique dix cennes qui l'amène aujourd'hui à d'étranges considérations sur l'avenir de la marginalité créative québécoise, celle qui l'a vue grandir en plein coeur du Grand Cirque Ordinaire. Ces dix années de sparages dans la marginalité souvent masculine et misogyne lui font se poser de nombreuses questions, notamment: comment arriver à changer les choses à l'intérieur des vieilles structures croupissantes? Comment maintenir le volcan de l'inspiration en pleine ébullition alors qu'autour on cherche à l'étouffer? «Le problème de notre génération c'est d'avoir refusé le pouvoir mais d'avoir été incapable de savoir s'organiser sans ce pouvoir. D'un côté c'est impossible d'être inventif et créateur à l'intérieur des cadres rigides de la culture établie. De l'autre côté c'est difficile de continuer à créer dans le secteur parallèle où on nous demande de travailler bénévolement, sans toucher l'ombre d'un sou et sans pouvoir vivre convenablement. La seule chose qui me rassure c'est qu'en tant que femme, je suis naturellement économe. Je suis capable de faire beaucoup avec rien et c'est comme cela que j'aime travailler. C'est peut-être cela à la longue qui nous sauvera.»

C'est d'ailleurs l'économie et la modestie des moyens qui aura permis à Paule Baillargeon au bout de deux ans et demi d'enfer, de terminer un deuxième film, une oeuvre qu'elle qualifie de marginale et qui porte le nom de *La Cuisine rouge*. Tout le monde connait l'histoire. Paule elle-même n'ose plus en parler de peur de radoter. Il y a trois ans, l'ONF fit appel à ses services et lui demanda de réfléchir à un scénario de film portant sur les stripteaseuses. Mise à part la réalisation d'un coûrt métrage intitué *Anastasie, oh ma chérie*, Baillargeon n'avait aucune expérience dans la scénarisation. En bonne femme habituée par des siècles d'humilité induite par misogynie, à douter d'elle-même, elle accepta sans croire qu'elle serait à la hauteur de la situation. Le premier jet du scénario plut à l'ONF qui lui promit monts et merveilles ainsi qu'un intéressant budget pour la recherche et le travail en atelier avec les comédiens. Puis brusquement, le coup de barre: coupure du budget et refus de l'ONF de subventionner le tournage du film. Baillargeon, qui entre-temps est devenue une spécialiste de la migraine, décide que les choses ne se passeront pas ainsi. Elle ameute les médias, crie à l'injustice et fait appel à ses nombreux amis musiciens pour monter un spectacle-bénéfice au cinéma Outremont qui lui rapportera $10,000. La sympathie aidant, elle réussit à décrocher $162,000 à l'Institut québécois du cinéma ainsi que quelques grenailles de plus, auprès d'âmes charitables. Mais les problèmes ne font que commencer. Deux des quatre comédiennes du film, Catherine Brunelle et Marie Ouellet qui n'apprécient pas particulièrement le pouvoir d'une femme, se mettent à la contester pendant le tournage. Crises de nerfs, crises de larmes, claquages de portes s'ensuivent. Les deux dissidentes, féministes radicales et enragées, ne prennent pas le fait qu'il y ait un homme derrière la caméra ainsi que des anciens comédiens du Grand Cirque comme Raymond Cloutier et Pierre Curzi sur le plateau. Elles rendent le tournage impossible jusqu'à ce que Baillargeont se fâche et les rappelle à l'ordre avec une lettre de 25 pages: «D'un côté je comprenais parfaitement leurs revendications. Elles me faisaient beaucoup penser à moi quand j'avais 23, 24 ans et que je vivais dans des états de folie extrême. C'est l'âge où on se met au monde. Je me souviens, j'étais dans le Grand Cirque Ordinaire, on voulait tout changer et d'une certaine façon, on l'a fait mais on a souffert, Dieu qu'on a souffert. On s'est charrié, déchiré, on a voulu couper avec tout, on s'est presque tué à le faire. On s'est dit comment, ça se fait qu'on est aussi laids, qu'on est pas capables de s'aimer, pas capables de s'entendre? Dix ans plus tard, je me rends compte que Catherine et Marie vivent exactement la même chose mais dans des circonstances différentes, elle le vivent entre femmes. Je vois la folie qui éclate de partout et je trouve cela à la fois pénible et important. Mais quand bien même on serait fou pendant quatre ans de sa vie, qu'est-ce que ça peut bien faire? Après ça au moins, on a peut-être quelque chose à dire. C'est mieux que de ne rien vivre et de filer comme 60 ans quand on n'en a que 20».

À travers la remise en question continuelle des comédiennes, Baillargeon comprend que les femmes sont encore loin de la solidarité tant souhaitée. La constatation ne l'attriste pas cependant: «Nous sommes toutes d'accord pour dire que nous sommes opprimées de façon spécifique dans le quotidien, sauf que cette oppression-là n'existe pas juste en paroles, elle a une forme, elle se manifeste à l'intérieur de nous et c'est à cause d'elle au bout du compte si on n'est pas encore capables de s'entendre entre femmes. Mais c'est normal. Nous avons été séparées, mises en compétition, nous ne nous connaissons pas encore nous-mêmes, nous n'avons pas encore de véritable solidarité comme il y en a une tacite, spontanée, naturelle entre les hommes depuis des millénaires. Ce qui ne veut pas dire que tout est perdu. Frédéric Collin et moi avons écrit et réalisé *La Cuisine rouge* sans problèmes, sans rivalités. Nous avons toutes les deux le même âge, les mêmes préoccupations. La jalousie, le pouvoir, la compétition étaient peut-être en nous mais nous nous aimions suffisamment pour passer outre».

Baillargeon concède que c'est en quittant le Grand Cirque ordinaire que ses rapports avec les femmes ont changé. «J'ai quitté le Grand Cirque pour des raisons fondamentales de femmes. Tout le monde sait que je ne renie pas mon expérience, au contraire j'ai tendance à la grandir. J'ai tout appris au Grand Cirque, j'y ait fait mon école, j'y ai appris comment faire fonctionner mon imaginaire. C'est là que j'ai découvert pour la première fois de ma vie, c'était quoi un flash. Il n'y avait malheureusement pas beaucoup de femmes autour de moi pour m'inspirer, il n'y avait que des hommes. Sauf qu'il est arrivé un moment où ce que j'avais à dire, mon imaginaire particulier, je ne pouvais pas l'exprimer là parce que le consensus masculin ne le permettait pas. Quand j'ai compris que je pouvais admirer, pousser leur trip à fond et que la pareille ne m'était pas rendue par eux, je suis partie».

Paule Baillargeon avoue que l'histoire de *La cuisine rouge* est en fin de compte l'histoire qu'elle a vécue au sein du Grand cirque. «La cuisine rouge ce n'est pas une histoire racontable, ce n'est pas une histoire linéaire conventionnelle. c'est une sorte de collage, ça relève certainement d'une démarche poétique.» Elle ne veut pas en dire plus sinon que dans son film les gars attendent dans le bar topless tandis que les filles attendent dans la cuisine. Les gars attendent leur déjeuner et les filles se rendent compte qu'elles n'ont plus envie de s'en occuper. C'est là qu'elles décident d'aller dans la cour. Finalement, elles ne retourneront jamais dans la cuisine servir les gars. C'est pour cela qu'à la fin du film, on pourra lire sur une petite pancarte le mot fermé. «C'est comme la dernière journée des anciens rapports entre les hommes et les femmes. C'est la dernière journée avant la séparation. Personnellement (et les gens ne sont pas obligés de l'interpréter comme cela) le film est l'histoire de ma séparation avec les gars du Grand cirque».

Après la séparation, Paule Baillargeon croit aux forces

Suite à la page suivante

Fernand Leduc

Les voies de la lumière

par René Viau

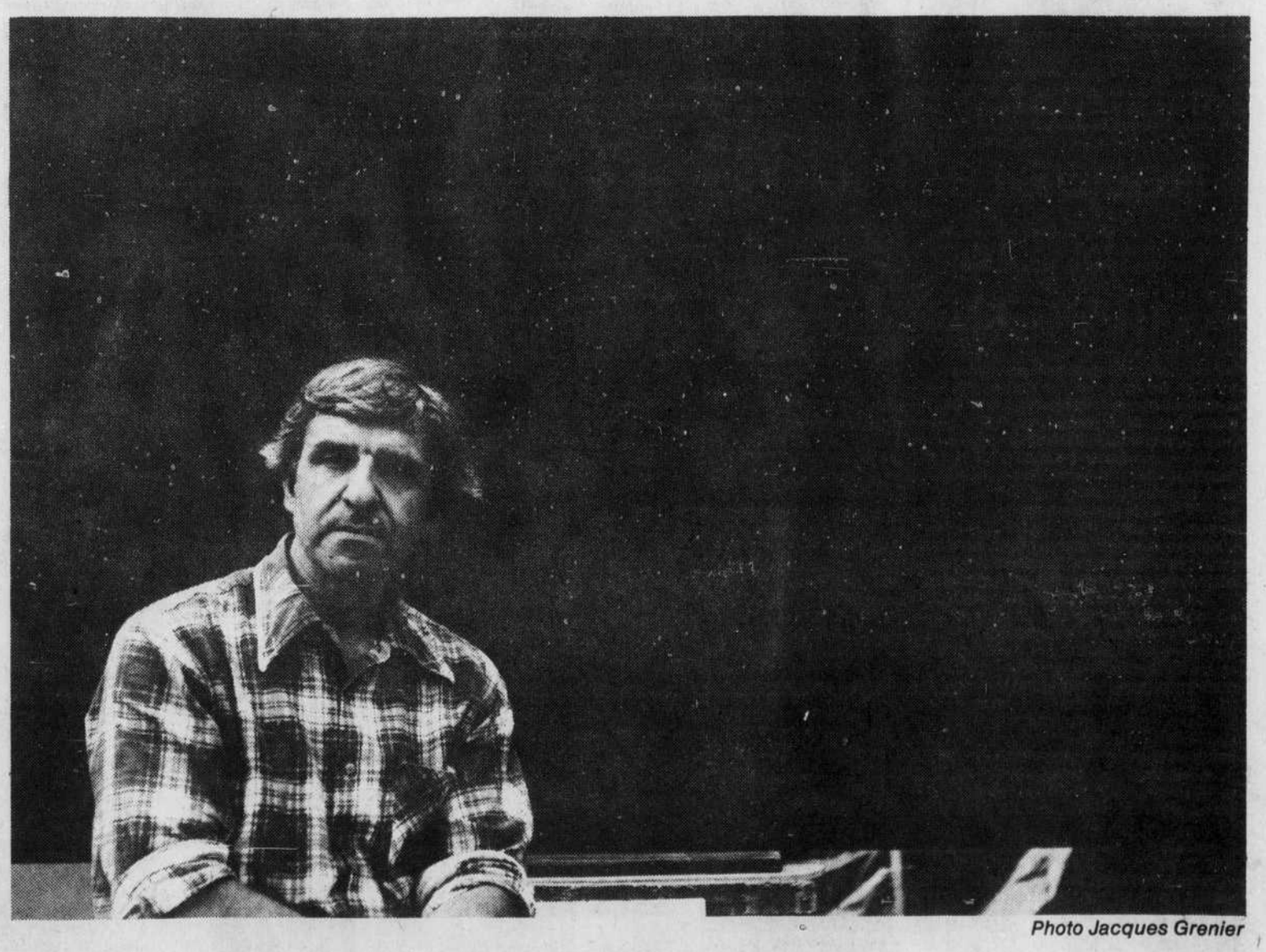


Photo Jacques Grenier

JE suis un peintre impressionniste», d'affirmer Fernand Leduc, se définissant tant par filiation que par affinité. Depuis les débordements automatistes de l'époque du *Refus global* dont il fut l'un des signataires aux dépouillements des gris et harmoniques qu'explorent ses récentes *Microchromies* exposées actuellement et dont le sujet est la lumière, Fernand Leduc poursuit, sans concessions, sa démarche de peintre.

Quelle place occupe cet artiste dans l'art québécois? Pour Jean-Pierre Duquette, auteur d'une récente monographie sur Leduc (publiée aux Éditions Hurtubise/HMH) et pour de nombreux observateurs qui ont suivi cette trajectoire exemplaire, la place de Leduc est importante, majeure. «Pour certains, écrit Fernand Leduc, dans un texte de présentation en marge de l'exposition, il semblerait que de l'automatisme aux *Microchromies* il y ait une série de ruptures. Pour moi, il y a continuité, tissu sans faille avec des moments de bascule importants que je qualifie de révolution, moments clefs d'une évolution, passage d'un versant à l'autre; se trouver dans l'inconnu total, le vide, par rapport à tous les inconnus partiels d'une évolution».

En même temps que le lancement de cette monographie sur Leduc, le Musée d'art contemporain présente une exposition portant sur les avenues de la *Microchromie*. Une recherche entreprise depuis le début des années soixante-dix et qui s'affirme vers de nouvelles directions, inédites. Cette exposition intitulée *Fernand Leduc. Dix ans de microchromies: 1970-1980* se terminera le 20 avril prochain.

L'exposition sera l'occasion, rare, de voir les oeuvres du peintre. Des oeuvres sur lesquelles l'attribution, l'an dernier du Prix Louis-Philippe-Hébert, avait braqué les projecteurs.

Depuis la disparition en surface au tournant des années soixante-dix des éléments formels et des contrastes colorés de ses tableaux des séries *Passage, Binaire, Érosion*, Fernand Leduc, dans son atelier de Champseru, près de Chartres en France en arrive dans ses recherches visuelles à effacer progressivement ces éléments qui n'existaient plus qu'en pulsions sous-jacentes à la surface du tableau comme dans les premières *Microchromies*. Ses toiles exigent pour être vues ce long cérémonial de l'oeil. Elles ne conservent que la seule qualité couleur-lumière, sujet et qualité absolue du tableau. «La lumière, qualité essentielle de tout tableau mais aussi plus exactement la lumière physique devenant le sujet du tableau», d'écrire Leduc. À la vue de ces toiles exigeantes, une confusion risque peut-être de s'installer dans l'esprit du visiteur. Une confusion, vite déjouée ici par Leduc, entre couleur et lumière. Leduc s'explique là-dessus. «Il est nécessaire de faire la distinction entre couleur et lumière. La couleur étant le fruit de la lumière alors que la lumière est fille de l'énergie. La lumière d'un tableau n'est pas l'éclairage. Elle est la résultante des rapports colorés, écrit-il». L'artiste poursuit, à l'écoute des peintres, citant Matisse, faisant appel aux Impressionnistes. C'est dit-il, depuis ceux-ci que la lumière extérieure physique, celle du spectre, est devenue la préoccupation même du tableau, débarassant la peinture du bitume et des tons terreux dû à l'atelier.

De cette lumière atmosphérique qui mobilisait les aspirations de Monet, le plus spontané jusqu'à Seurat, le plus savant une peinture de la lumière est née, nous explique Fernand Leduc, toujours à l'écoute des peintres et de sa mythologie personnelle. Des Impressionnistes à Delaunay et Mustard avec certains peintres américains, en une trajectoire en zig-zag à travers l'aventure de l'art contemporain, les grands jalons de la «couleur-lumière» ont été posés. Avec ces peintres de la lumière, celle-ci crée, à elle seule des faits picturaux. Née de cette famille: Matisse, bien sûr, et plus loin Barnett Newman avec ses rapports «plan-couleur-lumière», Albers qui avec la répétition des carrés se libère des préoccupations formelles pour n'aborder que l'interaction des couleurs et les mille et une facettes de la lumière contenue dans le rapport ultime de zones proportionnelles. Et Rothko. Et Reinhart, apparition fugitive, poursuivant la lumière jusque dans les ténèbres. Ces peintres de la lumière sont de la même famille que Fernand Leduc. Sa peinture est, pour eux, un hommage. C'est, avec eux, l'obsession de cette poursuite qui fait de Fernand Leduc un peintre ne cessant d'éclairer l'obscur.

Écoutons-le commenter cette importante exposition, son travail qui l'a conduit au gris-lumière de ses *Microchromies* récentes, explorant les implications et la relativité de la couleur, la lumière énergie. Un travail qu'il mène, quelque part dans son atelier près de Chartres, à travers les brouillards qui marquent le paysage de ce coin de la Beauce. «Je rêve de capter les qualités particulières de la lumière grise de cette région, les brouillards de Champseru et de la plaine de la Beauce», confiait-il, il y a quelques années à Jean-Pierre Duquette. Avec chaque gris de ses tableaux récents, des valeurs chromatiques infinies apparaissent. Selon la lumière du tableau, causée par un ordonnancement interne rigoureux. À travers cette recherche dépouillée, l'ombre de Monet plane. Cette recherche de la lumière par un peintre, — témoin, ce renouveau d'une «peinture-peinture» qui au-delà des dictats du formalisme est loin d'avoir dit son dernier mot, témoin, cette nouvelle rage du monochrome prenant des formes diverses et raffinées notamment chez Louis Comtois — est d'une actualité brûlante.

■

«Parmi les premières *Microchromies* à pulsions internes, j'ai fait des tableaux assez clairs. En regardant, dans l'atelier, un de ces tableaux à la fois, on avait l'impression qu'il s'agissait de tableaux blancs. Cependant, en les mettant côte à côte, l'on s'apercevait qu'il s'agissait de tableaux blanc violet, blanc jaunâtre, verdâtre... C'est une question de contrastes simul-

Suite à la page suivante

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Fernand Leduc

Suite de la page couverture

tanés. C'est-à-dire que la couleur n'existe pas en soi. Il y a donc une relativité absolue de la couleur. Ce n'est que dans la rencontre des couleurs que l'on peut percevoir chacune d'elles. C'est facile à comprendre et cela s'explique optiquement. Il n'y a qu'à revenir à la théorie des couleurs de Chevreul que les Impressionnistes ont appliquée. C'est bien connu que le mélange des substances colorées rabaisse la luminosité et que tout mélange optique de tons par exemple complémentaires exalte la couleur. Le point tournant donc entre la *Microchromie* unique et les tableaux composés de plusieurs panneaux a été le tryptique qui appartient à la Galerie nationale daté de 1973 et que l'on peut voir à l'exposition, réunissant trois blancs qui se sont avérés trois tonalités différentes.

«J'ai voulu pousser plus loin comme en témoigne un tableau de la première salle fait de six carrés violents: violet, bleu, vert, jaune, orangé, rouge, réunissant six *Microchromies* ayant une écriture interne. En voyant le tableau fini, je me suis dit: c'est pourtant l'envers de ma recherche! J'ai réintroduit ici tout le drame possible avec cette utilisation des couleurs complémentaires et des primaires ainsi qu'une gamme ascendante du chaud au froid. Il fallait «dé-dramatiser» en conservant néanmoins les lois élémentaires de la couleur ici contenues. Le résultat, une *Microchromie* composée de ces tonalités. Il y a quelques toiles de cette période au Musée d'art contemporain. Elles comportent une écriture interne.

«J'ai ensuite fait éclater le problème, réunissant six fois, six éléments qui se répondent à l'intérieur d'un seul. Ne me préoccupant plus d'écriture, j'ai alors travaillé sur ces éléments colorés à l'intérieur d'une gamme à la recherche d'une unité de lumière. Toujours en partant de tonalités fortes et en les rabaissant par un jeu de superposition et de lavage, de complémentarité, j'en suis arrivé à cette toile: *Gris puissance six* de 1977. Ces qualités de gris, et je m'en suis rendu alors compte, ne pouvaient être obtenues que par l'emploi de complémentaires, sans l'emploi en aucun temps, ni du blanc, ni du noir. Uniquement avec les couleurs pures, en jus, délavées que j'applique par couches, à l'éponge ou au pinceau. Je peux ainsi mettre des centaines et des centaines de pellicules différentes. Ainsi, si je passe d'un élément qui est bleu intense, je le diminue avec un lait acrylique orangé en ponçant les couches. Je travaille selon les lois de la physique de la lumière. Les Impressionnistes utilisaient ces lois, mettant côte à côte des tonalités pour que le mélange se fasse dans l'oeil. Moi, je le fais par transparences. Le bleu, le vert, le jaune... ces couleurs se suivent. Les couches passent les unes à travers les autres. Elles ne sont jamais mélangées mais superposées.

«Dans certains tableaux, je pars sciemment sur une gamme avec des qualités diverses de gris: bleu, jaune, vert, jaune montés par exemple en alternance, chaud, froid. En regardant bien on est en face d'une démonstration de la relativité absolue de la couleur.

«Parmi les derniers tableaux de l'exposition datés de 1979, on peut voir une suite horizontale de carrés composés chacun de douze éléments internes où alternent une gamme faite de couleurs chaudes et de couleurs froides, de complémentaires et de primaires créant un jeu interne qui attire l'oeil. *Carré de gris* et *harmoniques à mouvement circulaire* est une de mes dernières toiles. Chaque carré a une dominante. Gris violet, vert, rouge, jaune. Je me suis posé comme problème de diviser chaque carré par une verticale où d'un côté, il y aurait une tonalité chaude et de l'autre une tonalité froide: violet chaud et violet froid, jaune chaud et jaune froid... Cela crée un mouvement diagonal bien sûr mais aussi une sorte de parcours visuel circulaire à cause de l'uniformité de rencontre dans chacun des tons. Peut-être à cause de l'éclairage du Musée, c'est moins perceptible. Je ne blâme pas le Musée mais il est certain que ces toiles d'apparence grises prennent toute leur vie à la lumière naturelle.

«A travers mes recherches j'en suis arrivé à la conclusion qu'il existe un gris central autour duquel rayonnent toutes les couleurs. Cela rejoint les théories de Munsell et sa sphère idéale de la couleur. Toutes les couleurs que nous pouvons imaginer peuvent être reparties dans une sphère homogène représentative des qualités de la sensation visuelle selon leurs affinités apparentes. Dans cette sphère le gris central se situe entre les pôles des zones claires et foncées (blanc-noir) et celles de toutes les tonalités colorées. La convergence des faisceaux lumineux en un point unique serait ce lieu harmonique du gris. Mais quel tourbillon de gris, de tonalités et de valeurs, de ce point central neutre, aux tons purs, à la nuit complète ou au jour éclatant!» Poursuivant les voies de la lumière; à partir de la substance colorée lourde et toujours présente à la lumière éthérée, finalité de l'oeuvre, Fernand Leduc ne cesse de nager dans les gris. Lentement car ses tableaux exigent beaucoup de temps et de réflexion. C'est à cette démarche, remarquable, que nous fait participer l'exposition *Dix ans de Microchromies* au Musée d'art contemporain. Le résultat n'a rien d'une froide expérience de laboratoire ou de perception, faut-il ajouter.

Paule Baillargeon

Suite de la page couverture

insoupçonnées de l'aventure en terre inconnue: «Il y a une place où on n'est jamais allés et je pense que ce sont les femmes qui vont nous y mener. On vit dans un monde monolithique, une réalité, un dieu, mais c'est invraisemblable, on est rendus trop loin pour ne croire qu'en une seule chose, on est tous multiples, on est tous un amalgamme de contradictions ambulantes. Et pourtant les gens épousent chacun leur cause. Est ce un marxiste? Es-tu féministe? Tu joues dans *Vie D'Ange*, tu fais un film de femmes, comment fais-tu? Comment je fais? je fais juste m'écouter. Je n'aime pas l'idée de mettre ma pensée originale et individuelle au service d'une cause, peu importe laquelle».

Paule Baillargeon vient de prendre en feu. Elle est montée sur ses grands chevaux, ses yeux sont sortis de leurs gonds, ses cheveux partent dans toutes les directions et puis brusquement, sa colère saisie en plein vol se rasseoit. La fille insécure, timide et incertaine rentre dans sa cachette et se rappelle elle-même à l'ordre. «Je sens que je vais me faire des ennemis à dire des choses pareilles». Elle hésite un instant, un point d'interrogation collé sur le front. «Et puis tant pis, c'est comme cela que je pense». Elle se lève, va se regarder dans le miroir, le téléphone sonne mais elle ne répond pas. Ce soir c'est la première de son film à Québec mais elle n'ira pas. Sur la porte de son deux-pièces, on peut maintenant lire: fermé pour la journée.

N.P.

Nouvelles de la poésie

UNE partie de l'oeuvre de Gaston Miron, le cycle de *La Vie agonique*, vient d'être publiée en anglais à Montréal. On sait que plusieurs poèmes de Miron ont déjà été publiés en traduction dans des revues à travers le monde. C'est au tour de Torchy Wharf Press d'éditer *The Agonized Life*, dans une traduction de Marc Plourde. L'ouvrage sera lancé le 21 mars prochain à 20 h 30, chez Vehicule Art, 307 rue Ste-Catherine Ouest. Le livre réunit les poèmes de *La Vie agonique* et quelques autres textes tirés de *l'Homme rapaillé* (PUM), ainsi que des notes biographiques, une entrevue et une petite introduction à l'oeuvre.

Gaston Miron doit aussi publier en France, chez Maspero, l'ensemble de ses poèmes. Mais on ne sait pas encore quand cette édition doit paraître dans la collection Voix.

■

Une autre Nuit de la poésie se prépare. C'est pour le vendredi 28 mars à l'UQAM. Une soixantaine de poètes ont été invités. Les cinéastes Jean-Claude Labrecque et Jean-Pierre Masse en tireront un deuxième film pour l'ONF. Les cinéastes retiendront environ la moitié des poètes qui donneront leurs poèmes, dix ans après la première grande nuit de la poésie.

■

Le numéro 799 du magazine *Le Nouvel Observateur* publie une entrevue de René Char. On sait que le poète de l'Isle-sur-la-Sorgue ne donne jamais d'entrevue, considérant sa vie «privée» depuis 1947. Cette entrevue avec René Char est donc d'un intérêt rare. Rappelons aussi que le poète français vient de publier chez Gallimard un recueil qui rassemble poèmes, réflexions et textes sur des peintres: *Fenêtres dormantes et portes sur le toit*. Ce livre constitue une réflexion sur la vie et l'art dans des textes écrits entre 1973 et 1979.

■

Aux éditions de l'Hexagone, voici une première «rétrospective» de la poésie de Michel Beaulieu. Le titre, *Desseins*, veut marquer que les «premiers poèmes» préparaient «l'oeuvre» de Beaulieu. Le livre réunit un choix de poèmes de 1961 à 1966. D'abord, un choix des premiers recueils: *Pour chanter dans les chaînes*, *Ballades et Satires*, *Le Pain quotidien*. Puis, l'intégrale des recueils: *Apatride*, *Mère*, *Érosions*. Enfin, des poèmes publiés dans des revues ainsi que quelques poèmes inédits. *Desseins* est le quinzième ouvrage de la collection Rétrospectives de l'Hexagone.

■

Marguerite Yourcenar, nouvelle académicienne, fait fureur en France avec son anthologie de la poésie grecque: *La Couronne et la Lyre*, parue chez Gallimard. L'ouvrage est intéressant en ce qu'il nous livre un large panorama d'une poésie presque inconnue de toutes époques grecques. Le travail de Madame Yourcenar est autant historique que littéraire. Chaque poète est situé dans son époque et traduit librement. En fait, Madame Yourcenar a voulu faire des vers français avec des vers grecs.

C'est là que l'intérêt risque de diminuer. En effet, Marguerite Yourcenar, qui avait aussi mal traduit Cavafy qu'elle dit en aimer l'oeuvre, récidive ici avec des traductions qui font perdre aux textes grecs leur vraie vie poétique, justement. L'intérêt du travail de l'Académicienne demeure ici historique. Elle nous fait connaître beaucoup de poètes mineurs et surtout beaucoup de la vie de chaque époque de la Grèce antique jusqu'à sa décadence.

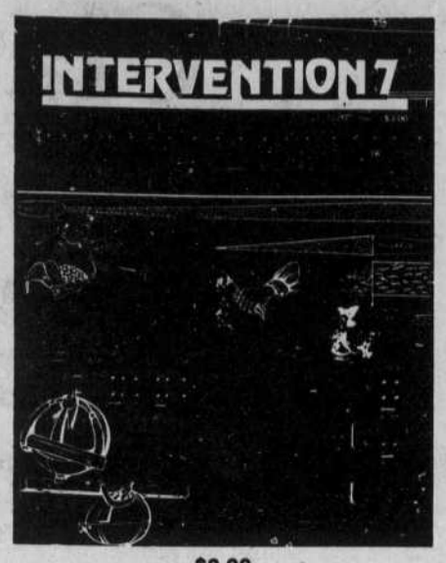
■

Deux poètes de minorités viennent d'être traduits en français. D'abord, le poète turc Talat Sait Halman, traduit par Louise Gareau-des-Bois, poète du Québec. Le poète turc, qui fut ministre des Affaires culturelles de son pays avant d'enseigner à l'université de Princeton, réunit dans ce livre intitulé *Les Ombres de l'amour*, des poèmes — on devrait dire des lapidaires — sur les thèmes de l'amour, du tyran, du prophète, du héros, du patriote et du révolutionnaire. Ces poèmes, pour la plupart en trois lignes, écrits originellement en turque sur une seule ligne, s'inscrivent dans la poésie orientale traditionnelle.

D'autre part, il faut souligner le livre du Chef Dan George de Vancouver: *De tout mon coeur*. Le Chef Indien et comédien bien connu au cinéma et à la télévision donne ici dans ce livre, publié chez Bellarmin, sa philosophie de la vie. La traduction est de Louis-Bertrand Raymond et des dessins de Helmut Hirnschall accompagnent ces «causeries».

J.R.

LES FEMMES ET LES ARTS



$2.00

- Propositions critiques, analytiques, fictionnelles, et plastiques
- constat de l'émergence du discours des femmes dans le fait culturel actuel
- 56 pages de textes et d'illustrations

ARTS VISUELS/MUSIQUE/VIDÉO/BANDE DESSINÉE/LITTÉRATURE

ABONNEMENT (4 NUMÉROS)
RÉGULIER $7.00 ☐ DE SOUTIEN $15.00 ☐

*tous les anciens numéros de la revue sont disponibles au prix de $2.00 l'unité ($6.00 pour 4 numéros).

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE POSTAL .....

INTERVENTION CP 277
HAUTE-VILLE QUÉBEC G1R 4P8

grande vente
Pré-inventaire

du 1er mars
au 31 mars 1980

Réduction importante
sur tous les livres en librairie
Plus de 100 000 volumes en étalage!

Réduction de 10% à 80%
Plus un grand choix de volumes
à prix très spéciaux

Heures d'affaires :
de 9h à 17h tous les jours

- Près du Métro Champ-de-Mars
- Stationnement gratuit à l'arrière de l'immeuble.

Librairie fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

R.I.E.R.
Regroupement interuniversitaire pour l'Étude de la Religion

Conférence publique
par RENÉ GIRARD
auteur de "Des choses cachées depuis la fondation du monde"

Religions primitives et Judéo-Christianisme

Le 18 mars 1980 à 20 heures, Salle M-050, UQAM, Pavillon Hubert-Aquin, 400 Ste-Catherine Est, Montréal.

Vient de paraître

La petite revue de philosophie
Vol. 1, no 2, semestre hiver '80, 156 pages

SOMMAIRE
Liminaire
Eros Castré. Une réflexion sur le roman dit érotique — Brigitte Purkhardt
Commentaire sur "Le nucléaire et l'opinion publique" d'Andrée Robard — Pierre Blackburm
Idéologie du roman policier — Claude Beausoleil
Méditations — Pierre Bertrand
Gélinas et Tremblay ou la famille all dressed — Jean-Paul Daoust
Regards sur l'activité scientifique contemporaine — Jacques Brochu
La communication: échec et mat — Alain Saumier
Colloque pour la Jeune Philosophie Québécoise — Sylvain Pinard

La Petite Revue de Philosophie est en vente dans les librairies au coût de $2.50 et $2 pour les étudiants abonnement institutionnel: $10

Les Services de l'Édition a/s Secrétariat Général
Collège Édouard-Montpetit
945 Chemin Chambly
Longueuil, P.Q. J4H 3M6

Une nouvelle collection de poche chez Payot

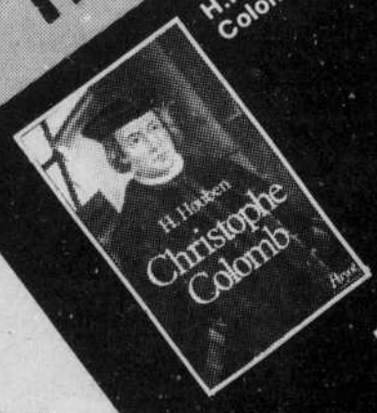
De grands classiques à un prix avantageux pour se constituer une véritable bibliothèque historique: biographies d'hommes célèbres, récits de conquêtes et de batailles, tableaux de mœurs, portraits de grandes civilisations...

10 $4.95

histoire payot



H.P. 1 Christophe Colomb 353 p.



H.P. 3 Le voyage de Marco Polo 256 p.

Dans la même collection:
H.P. 2 Grandeur et décadence de la civilisation maya 320 p.
H.P. 4 Bertrand du Guesclin 320 p.

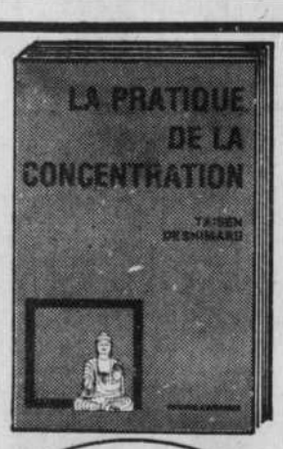
en vente dans toutes les librairies

Diffusion Raffin
7870 FLEURICOURT - ST-LÉONARD, QUÉ. H1R 2L3

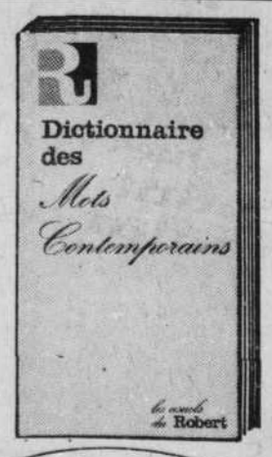












Arthur RUBINSTEIN
À travers une foule d'anecdotes, de personnages et de photos, l'histoire de la passion inconditionnelle pour la musique et pour la vie d'un grand maître.
Éd. De Messine

Le grand livre pratique de la DIVINATION
Pour expérimenter, et pratiquer, tous les procédés de divination qui, de la logique du raisonnement au don de voyance, permettent de prévoir l'avenir.
Éd. de Vecchi

50 techniques DE MEDITATION
Un guide de la méditation à travers les âges pour découvrir toutes les pratiques millénaires encore utiles aujourd'hui.
Éd. France-Amérique

La Pratique de la CONCENTRATION
Enseigné par un maître de renommée mondiale, l'apprentissage de la méditation Zen qui mène à un véritable art de vivre.
Éd. France-Amérique

L'APPRENTISSAGE DE LA SÉRÉNITÉ
Le livre le plus important de Louis Pauwels traite du grand art d'être heureux. Il a reçu le prix Chateaubriand.
Éd. France-Amérique

Dictionnaire des MOTS CONTEMPORAINS
Le dernier-né des Usuels du Robert regroupe des centaines de mots et expressions nouvelles que les dictionnaires n'ont pas encore enregistrés.
Le Robert

FRANCE-AMÉRIQUE

BON DE COMMANDE
☐ Arthur Rubinstein $24.95
☐ Le grand livre pratique de la divination $14.95
☐ 50 techniques de méditation $11.95
☐ La pratique de la concentration $11.95
☐ L'Apprentissage de la sérénité ..... $ 6.95
☐ Dictionnaire des mots contemporains ... $29.95

FRANCE-AMERIQUE
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐ chèque ☐ mandat
170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507

en vente dans toutes les librairies

Claude Beausoleil

Une modernité comme allant de soi

par Noël Audet

D'EMBLÉE corps dissocié une marque» *sold out* ou plutôt *sold in*, le texte se meut le long de ses nervures et les sens coquetèlent (molotov).

Parler de la nouvelle écriture en empruntant son langage ne peut mener qu'à produire un nouveau texte de même nature. Il demeure pourtant que cette écriture sollicite le lecteur et non seulement remet en question toutes ses habitudes de lecture mais peut aussi le conduire à s'interroger sur l'arrière-scène, la chambre noire d'où fusent ces tracés de couleurs.

Car les nouveaux poètes écrivent aussi pour être lus, mais sans aller jusqu'à faire des compromis devant l'institution littéraire qui les porte ni d'ailleurs devant le sens. Contradiction admirable et connue et acceptée comme telle, parce que d'autres sens s'écriront toujours dans les marges, en marge du sens attendu et continuellement bloqué, déçu. Cette lecture se range donc parmi les plus exigeantes qui soient, parce que, on l'a dit souvent, c'est la conscience lisante qui récrit le texte.

Il y a dans l'abondante production de Claude Beausoleil une remarquable continuité, et son dernier livre, *La Surface du paysage* (1) met a. nu la stratégie et les mécanismes de cette écriture.

La stratégie: Que vise l'écriture de Beausoleil? Surtout à dérouler le sens. De la même manière que les écritures dites formelles des *Herbes rouges* ou de la *nouvelle barre du jour*, bien qu'avec des différences. Beausoleil prend le langage comme signal et non plus comme signe, c'est-à-dire que tout l'effet (ou l'effort) consiste à retraverser le mot en tant que sonorité malléable pour éviter l'imposition d'un sens, la dictature du sens. Il s'agit bien de «défoncer» tous les schèmes appris, de tous ordres.

«ce qui différencie le Texte de la notion périmée de Littérature est que ce rapport au sens bien que présent, commis et concret n'est pas abusivement privilégié. Dans le Texte on élimine un certain challenge du climax sémantique. (...) au profit d'une conjoncture modulant des réseaux à tous les niveaux sensibles». (p.144)

Cette démarche ou cette visée n'en est évidemment pas une de destruction gratuite, puisqu'elle cherche au contraire à produire plus de sens, des réseaux de sens mais déliés des contraintes sociolinguistiques habituelles et surgis du seul contact immédiat avec n'importe quel objet. Le sujet s'en trouve décentré, éclaté. Or il y a des degrés dans l'évitement du sens et Claude Beausoleil les pratique à peu près tous dans son dernier livre, du texte magma de mots brisés d'où émerge tout à coup un sens, glacé, au presque-récit de circonstances («Des circonstances donc», p. 57-67) où un narrateur devient sujet et laisse voir sa démarche.

Les mécanismes: L'ouverture du sens se produit d'abord par les bouleversements syntaxiques. Dès la première partie du livre, qui en comporte huit, nous sommes en face de proses massives, sans ponctuation, rythmées par la lecture elle-même, c'est-à-dire par les groupes de significations qu'on y instaure à mesure:

«et le jeu rapplique ici
comme secousse phonique et
la répétition tisse il la car on
s'en distancie atteint non pas
tout le monde mais il atteint...» (p. 11)

Ce «il la» erratique pourrait bien également se lire: il (le jeu) la (la parole) tisse (répétition non reprise du mot tisse). Mais à réduire ainsi le sens, c'est-à-dire à en chercher un seul, on frôle le sacrilège et mieux vaut tout de suite restaurer la possibilité de plusieurs sens parallèles et tous également actifs.

Les autres procédés de lutte contre le sens attendu: la digression, omniprésente; l'anacoluthe ou suspension de la phrase; la parenthèse; le tiret; le mot effacé et sa place vide; la citation vide entre guillemets; la parenthèse à l'intérieur du mot qui indique deux lectures possibles; le mot fracturé, livré incomplet «(les couloirs rêvent enc)»; le calembour: la poly tic, et bien d'autres jeux d'encre et de typographie.

Tout cela, encore une fois, dans le but de fragmenter l'écriture comme le corps du monde, et d'attirer l'attention sur sa matérialité, son absence de signification préétablie. Comme la musique contemporaine qui re-coupe le même son vingt fois pour en tirer une nouvelle forme, cette écriture redistribue le matériau linguistique pour dresser un inventaire de sensations du réel, presque toutes en rapport avec le texte.

«s'arquer au milieu
crise
signal mixé
... sur le « » des lettres
(encre/miroir)
le texte s'écrit sur» (p. 80)

Modernité? Bien sûr. Car si l'on cherche à situer ce courant dans l'histoire, on est tenté de dire, un peu à la manière de Goldmann, qu'il *représente* directement, malgré lui, la crise culturelle occidentale où, pour des raisons économiques et idéologiques, le sens est perdu pour le sujet individuel (je ne dis pas qu'il faille le pleurer). C'est un univers coupé de toute signification et livrant ses objets pêle-mêle comme des signaux opaques que l'on reçoit plus ou moins fortement selon la quantité d'énergies qu'ils dégagent ou d'attention qu'ils mobilisent. Point. C'est la fin des théologies. La folle du logis (d'autres parlent de schizoïdie) mène le bal.

Et il faut admettre que Beausoleil, avec d'autres, maîtrise fort bien les données de cette écriture et de ce monde: il est tout entier à son écoute, ne défend aucune idéologie, à part celle-là, ne revendique rien, ne regrette rien. À ce titre, son écriture est exceptionnellement juste: elle donne à lire une réalité contemporaine fissurée, comme dans un miroir.

Pourtant, si ce courant est massivement important aujourd'hui, il n'est pas le seul. D'autres tentent encore de communiquer leur expérience du même univers, mais à partir d'un sujet bien centré cette fois, qui n'en produit pas moins son plaisir ou son désarroi. Ces auteurs retardent-ils? Rien n'autorise à le dire. Ainsi, chez le même éditeur paraissait en même temps un recueil de J.-J. LeTourneux intitulé significativement *Pylônes*, où l'auteur tente au contraire d'inscrire sa marque contre le glissement continu du monde. Il en sera question dans une prochaine chronique si le S.O.S. des objets et des choses ne me laisse pas pantois.

Défense de Michèle Lalonde

par Pierre Vadeboncoeur

ON peut presque tout pasticher et par conséquent caricaturer: les oeuvres n'ayant pas une beauté hors de toute atteinte et même des chefs-d'oeuvre. Faites l'expérience, par exemple, avec Beethoven. C'est facile: ta-ta-ta-tam. Debussy l'appelait par dérision le Sourd. N'importe qui peut se moquer de Verlaine, de Claudel; il suffit de détourner subtilement l'attention de leur oeuvre pour la fixer sur leur manière. À la manière de... On n'a qu'à refuser le sens et les signes sensibles du sens pour ne laisser passer que la gesticulation. Regardez un orchestre sans l'entendre: quoi de plus ridicule que quatre-vingts individus aux mines graves s'agitant par petits gestes courts et mesquins, comme des fous — pis, comme des débiles? C'est grotesque. Qui échappe à peu près au danger d'être moqué? Mozart, Bach, Racine, par exemple: des cas rares, des puretés inviolables.

La parodie est en bonne partie le procédé utilisé par François Hébert pour son éreintement (1) du livre de Michèle Lalonde édité chez Seghers-Laffont. Disons d'abord une chose: madame Lalonde n'est tout de même pas responsable de ce que M. Jacque Cellard a écrit à son sujet dans *Le Monde*. Si quelqu'un dit de vous que vous êtes grand, il vous expose, le fussiez-vous; mais comme il est certain que vous n'êtes pas l'un des trois ou quatre grands auteurs français du siècle ou même de la période, il vous accable, à votre corps défendant, en vous louant de cette façon. Eh bien tant pis! ce n'est pas plus grave que ça.

Mais pour en revenir au livre de madame Lalonde, ce que François Hébert en dit globalement est assez injuste. Sa critique est du bon pamphlet et je ne nie pas les droits de la moquerie: le sarcasme, dans la vie littéraire, est quelque chose de sain et de tonique, en tout état de cause. Mais cette fois, je refuse. La littérature «d'intervention» dont il s'agit est drue, elle est éloquente comme un discours sur la place, elle est politique, elle est lyriquement politique; elle est d'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, d'une période où la harangue était partout, jusque dans les actes et dans les actes violents. Je ne vois pas comment on peut invoquer contre cette oeuvre une définition de la poésie qui ne s'applique justement pas au cas, ni blâmer le *langage* de l'auteur sans aiguiller subrepticement le propos ailleurs que là où il doit se situer; autrement dit, sans introduire des critères n'ayant rien à voir avec l'oeuvre — un autre goût, un autre besoin...

S'il y a quelque chose d'excessif dans ces proses et dans ces vers, c'est par rapport à un certain esprit politique atrophié, hélas trop répandu, faisant lui-même un esprit de mort qui ne fut pas étranger au drame d'Hubert Aquin, soit dit en passant — en attendant d'autres drames. Cette différence de ton se sent, surtout depuis cinq ou six ans, mais nous savons bien, au fond, que les interpellations de madame Lalonde, ce ne sont pas elles qui manquent leur but, c'est plutôt nous, par rapport à elles, qui manquons le nôtre. Les faits, leur bruit, ne sont pas à la hauteur. Notre âme, au plus profond d'elle-même, peut l'être au contraire: je ne l'ai jamais plus vivement ressenti qu'à une représentation de *Dernier Recours*, autre oeuvre de Michèle Lalonde, il y a deux ans. Notre société gomme l'âpreté, la gravité de sa propre condition. Par conséquent, les textes dont il s'agit, naguère au diapason du discours général, peuvent paraître en ce moment un peu gratuitement oratoires. J'incline à penser qu'une part de la méprise en tout cas vient de là. Mais la suite de l'histoire nous fera rencontrer à nouveau, un jour ou l'autre, «Panneaux-réclame», «Speak White», «Territoire intérieur», «La prise de la parole», etc. Ils ne tiennent d'aucun esprit sceptique, un peu en vogue ces temps-ci. J'accorde que le livre de Michèle Lalonde n'a pas l'intériorité inattaquable et puissante de Miron, mais Miron constitue-t-il une raison pour démolir Lalonde? Qu'est-ce qu'on y gagne?

Note

1. «Des dazibaos à Outremont?» *Liberté*, no 127, janvier-février 1980.

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

est dirigé par

Jean Royer

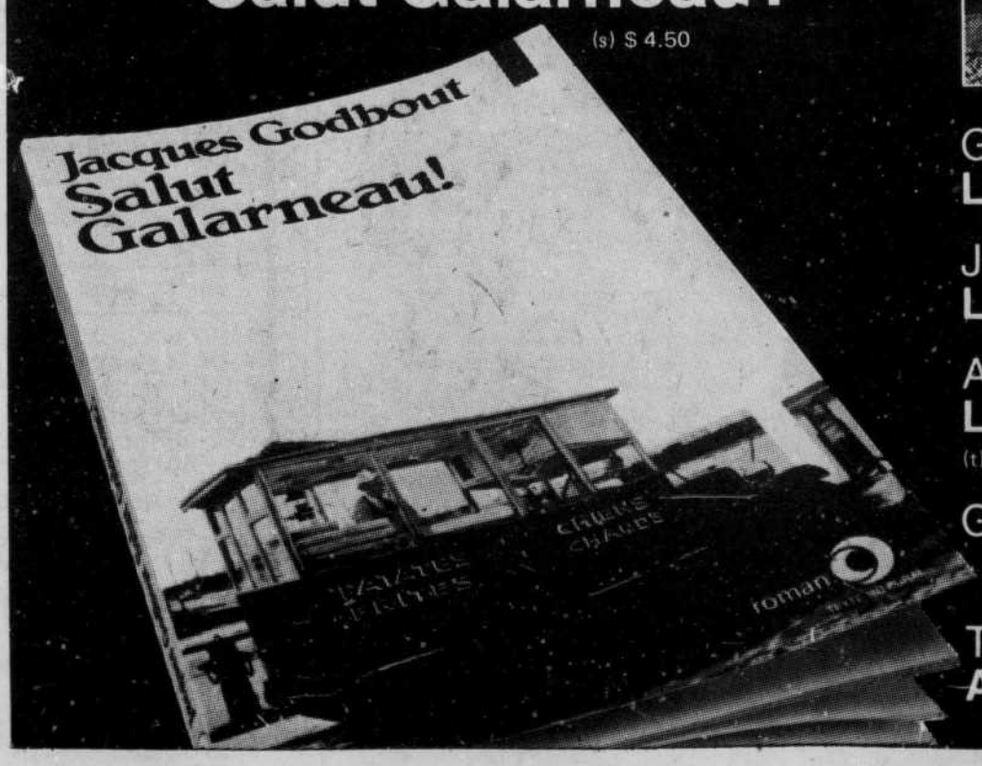
■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

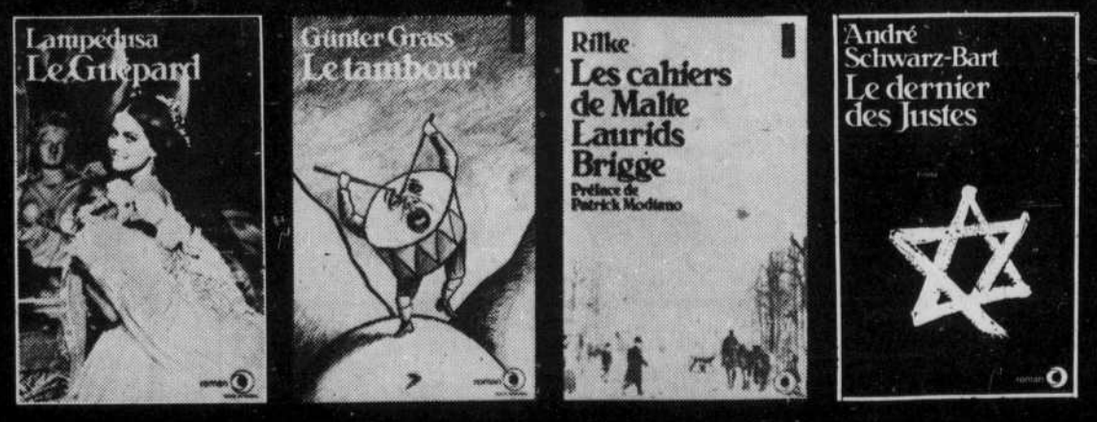
PHOTOSTAT
8"x10"
$3.00
allons chercher et livrons le même jour
Toutes commandes faites avant 12h00, minimum $17.00
typographie
$3.00 la page
Basé sur 1800 signes par page
l'ennemieux
1600 rue BERRI, suite 3022
Berri-De Montigny
845-0281

Réédition
dans la nouvelle collection
bibliothèque québécoise
poèmes choisis
Émile Nelligan
176 pages, $3.95
En rappel
dans la même collection
La chasse-galerie
Légendes canadiennes
par Honoré Beaugrand
112 pages, $3.50
les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
puf


LE PATRONAT AMÉRICAIN
ou
LA MORT DU LIBÉRALISME
par Bernard BRIZAY
Le Business détient le pouvoir aux États-Unis. L'idée ne parait pas souffrir de discussion.
Et s'il n'en était plus ainsi? une enquête mené par l'auteur, lui permet d'avancer que le monde du Business, menacé depuis une dizaine d'années par tous les défis que lui lancent des fractions de plus en plus importantes de la société, et miné par ses propres erreurs, et en particulier ses manquements à l'éthique, a d'ores et déjà perdu le pouvoir.
Ce livre recense les faiblesses structurelles et idéologiques de la communauté des affaires aux États-Unis et les défis que lui lancent les forces hostiles du public, de la presse, des consommateurs, des écologistes et des minorités sociales, et surtout du monde politique et du personnel gouvernemental.
Prix de l'ouvrage $43.20
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

Dans la collection de poche "Points" une nouvelle série
Points-roman
Jacques Godbout
Salut Galarneau !
(s) $ 4.50




Günter Grass
Le tambour (q) $ 7.50
Jean-René Huguenin
La côte sauvage (s) $ 4.50
André Schwarz-Bart
Le dernier des Justes (t) $ 6.25
G. Tomasi di Lampedusa
Le Guépard (d) $ 5.25
Tom Wolfe
Acid test (t) $ 6.25
Luc Estang
L'horloger du Cherche-Midi (d) $ 5.25
Jean Cayrol
Je vivrai l'amour des autres (d) $ 5.25
R.M. Rilke
Les cahiers de Malte Laurids Brigge (d) $ 5.25
Tahar Ben Jelloun
Moha le fou Moha le sage (s) $4.50
SEUIL

les carnets de Jean Ethier-Blais

JE veux célébrer la rencontre de Paul Toupin et de François Rozet. Un créateur et son interprète. L'autre soir, à la télévision, François Rozet créait le rôle du comédien agonisant malgré lui dans la pièce de Toupin: *Son Dernier Rôle*. Le texte est du meilleur Toupin, froid en apprence, procédant par répliques affirmatives, avec soudain des échappées vers la pure sensibilité. Un personnage principal, celui du comédien qui a connu tous les succès, aimé toutes les femmes, s'est bercé de l'illusion de son immortalité, qui parle comme écrivait Molière, de ces comédiens qui croient que le texte de Mérimée qu'ils viennent de citer est d'eux et d'eux seuls; le viril acteur qui porte le poids de toutes les civilisations, depuis Sophocle jusqu'à Dario Fo. En somme, un personnage assez ridicule. Mais touchant parce qu'il est tout d'une pièce et que les vagues de la vie viennent se briser contre lui. C'est un roc. Il n'est pas suprêmement intelligent, mais il s'est frotté à tant de gens et de situations, il a à ce point macéré dans les expériences de la scène et de la ville, qu'il a acquis, au cours des ans, une étonnante épaisseur humaine. Cet homme est donc loin d'être un sot. Il s'attache à certaines valeurs qu'on appelle aujourd'hui traditionnelles, une façon d'être avec les humains, le respect de la religion, le culte de la beauté et du langage. En un mot, notre comédien, qui va bientôt mourir, à sa façon de bravade, fait le tour de cette question qui n'est pas sans importance: la vie. Et il ne la trouve pas belle.

On dit que les hommes, dans l'instant où ils vont affronter la mort, se voient tels qu'ils furent. La pièce de Paul Toupin est cette prise de conscience. Les personnages qui entourent le vieillard («ce beau jeune vieillard» comme dit Molière) symbolisent des aspects de sa vie: la gloriole de la journaliste, le triomphe de la mode du jeune prêtre accentuent le côté frelaté des vies entièrement consacrées au plaisir des autres. Pages riches, drôles et mélancoliques à la fois, sans mépris de l'humanité et cependant sans flagornerie. Toupin garde son sang-froid devant ce destin. Il aurait pu donner dans le pathos. Il l'évite et son texte est constamment comme en-dessous. Cette technique d'écriture dramatique, qui est parfaite pour la télévision, permet à l'interprète de remplir le champ entre les paroles et la sensibilité qu'il s'agit d'exprimer. François Rozet, inutile de le dire, a pressé le citron de main de maître. Le rôle avait été conçu en fonction de son registre. Devrais-je écrire: de ses registres? Tout y passe, la tendresse, l'horreur de la solitude, la crainte des autres, le besoin d'aimer, le désir de grandeur, le souci de conserver la pose, et, en vol plané au-dessus de chaque mot et de chaque attitude, la mort. François Rozet a su faire ressortir la complexité d'un homme que rien ne prédisposait à jouer son dernier rôle en tragique et en ironie. Dans un vieux film de Fellini, *I Vitelloni*, un cabot d'autrefois marche dans le vent au bord de la mer avec un jeune niais. Vittorio de Sica fut ce cabot. Dans sa démarche même, dans la façon dont les pans de son manteau lui battaient les cuisses, dans son regard soudain perdu, on reconnaissait la présence de la camarde. Il en allait ainsi l'autre soir dans les jeux de physionomie de François Rozet. Racontait-il sa vie? Parlait-il d'un autre? Il faut être un comédien immense pour donner une réalité telle à un personnage de cabot. Un cabot qui réfléchit, chose rarissime.

J'ai vu François Rozet pour la première fois, pendant la dernière guerre (mais qui après tout sera pas la dernière) dans un film français à la bobine éculée: *Notre-Dame de la Mouise*. Il était un jeune prêtre. La beauté et l'intelligence de son regard et de ses traits, l'élégance de sa personne, la perfection de son jeu me sont restés dans l'esprit. Il avait déjà ce sourire spirituel qui sait traduire les nuances du sentiment et de la pudeur. Quelle chance que François Rozet ait choisi de vivre parmi nous! Depuis près d'un demi-siècle, il donne à nos auteurs et à nos comédiens l'exemple d'un talent extrême qui repose sur la probité dans le travail. Toupin est venu d'Espagne assister aux répétitions. Il m'a raconté le détail de cette mécanique fragile et perfectionnée, à laquelle M. Jean Faucher apportait des soins infinis d'équilibre; il m'a surtout décrit Rozet insistant pour terminer une scène difficile alors même qu'il savait qu'elle ne passerait pas à l'écran; les reprises, les sautes d'humeur, et soudain la tête qui se dresse, les mots qui percutent et le drame qui prend son envol. C'était, me disait Toupin, comme assister à une naissance. Il se sentait détaché de son propre texte. Les personnages vivaient.

■

Connaissez-vous Griboédov? C'est un écrivain russe du début du dix-neuvième siècle. Il est passé à la postérité pour avoir écrit une comédie, qui est à l'origine de la littérature russe moderne: *Le Malheur d'avoir trop d'esprit*. Griboédov, militaire pétersbourgeoise; il participa à la conjuration des décembristes. On l'arrêta, on l'interrogea. Très curieusement, on le relâcha. Son premier poste d'ambassadeur (il avait trente-quatre ans) fut en Perse; à Téhéran, il négocia un traité entre la Russie et le Gouvernement du Chah. Les négociations furent pénibles, le clercé chiite étant reconnu pour son intransigeance. Les ayatollahs se liguèrent pour rendre la vie difficile aux négociateurs: promesses réitérées et démenties, aucun respect de la parole donnée, utilisation d'éléments douteux pour créer des manoeuvres de diversion, attentats contre l'ambassade et menaces de prises d'otages. C'était en 1829, à Téhéran, cela ne vous rappelle rien? Le nom de l'ayatollah principal n'est pas passé à l'histoire. Griboédov, dans son ambassade, était en butte à mille haines, au centre d'intrigues incompréhensibles même à un Slave. Un jour, manifestation devant l'Ambassade; les protestataires agissaient de façon spontanée, bien sûr. Griboédov est tué, décapité; sa tête attachée à une lanière est traînée de par les rues de Téhéran; les Russes ont fait de lui un héros national. Le scénario est le même que celui auquel nous assistons depuis un an. À la place des Russes, les Américains. Mais en Afghanistan, ce sont les Russes. Au lieu d'écouter les nouvelles, pourquoi ne pas penser à la leçon de Griboédov? Son destin d'autrefois se déroule au présent.

Du neuf dans les archives de Trotsky

LES archives de Léon Trotsky que l'Université Harvard conservait sous scellé depuis 40 ans, apportent indéniablement du neuf à l'Histoire et forceront la relecture de plusieurs chapitres de l'histoire de l'URSS, de l'Allemagne, de l'Internationale Socialiste, de la Révolution Chinoise et de maints événements qui préoccupent encore l'opinion.

Sans avoir tout compulsé, des 17,500 documents qui formaient la partie «fermée» des archives de Trotsky — vendues en 1940 à l'université américaine, à condition que ne soit pas mise en danger l'existence de collaborateurs ou informateurs de Trotsky, par leur dévoilement prématuré — l'historien Pierre Broué a suffisamment consulté, en deux mois, cette somme de documents nouveaux pour affirmer que l'on y puise une foule de renseignements sur, notamment, le dernier mois d'existence du Parti communiste allemand (entre l'accession de Hitler à la chancellerie et l'incendie du Reichstag, en 1933) et sur l'existence d'un «bloc d'opposition» politique anti-stalinien dès la fin de 1932, à l'intérieur de l'URSS.

Pas question pour Broué, «directeur scientifique» de l'Institut Léon-Trotsky (Paris) et qui a déjà publié chez Julliard en 1964 (Collection Archives, no 10): *Les Procès de Moscou*, d'accréditer la thèse de l'accusateur public A. Vichinsky suivant lequel existait, piloté de l'étranger par Trosky et par son fils Sedov, un «centre terroriste trotskiste-zinovieviste». Ces archives récemment ouvertes, souligne Broué, prouvent «bel et bien qu'il existait en URSS», en 1932, un «bloc d'opposition» formé de zinovievistes, de trotskistes, du groupe Sten et d'anciens «capitulards» (Vichinsky imputait à ce soit-disant «centre terroriste» l'assassinat de Kirov et autres machinations contre l'URSS).

Entre le réquisitoire d'un inconditionnel stalinien comme Vichinsky, devant un tribunal militaire qui obtint la peine de mort, en août 1936, contre Kamenev, Zinoviev, Evdokimov et 13 autres «conjurés» et la réalité qui est susceptible de sourdre d'une présentation scientifique d'archives comme entend le faire l'Institut Léon-Trotsky — on a publié à ce jour 6 volumes des écrits de Trotsky, dans une série qui en comptera 30 — existe une marge que Pierre Broué a tenté de délimiter, fin février, à l'UQAM où il était l'invité du Département de science politique.

L'historien, qui professe à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble, a précisé en entrevue que les archives de Harvard posent un immense problème de classification, en partie solutionné par le Français Jean van Heijenoort. Tant de pseudonymes utilisés par les correspondants de Trotsky dans la correspondance; tant d'allusions codées pour dérouter quiconque d'intercepter les «directives» en provenance de Trotsky; l'existence, parfois, de rapports à l'écriture microscopique (format d'une boîte d'allumettes) ont contribué à créer un casse-tête pour les meilleurs connaisseurs de l'histoire du mouvement ouvrier et du monde communiste.

Broué et son équipe ont tout de même identifié certains documents à paternité restée incertaine, allongé la liste des pseudonymes pouvant être reliés avec certitude à tel ou tel personnage. En échange, Harvard autorisa Broué à consulter des collections satellites, en provenance notamment du Mexicain Octavio Fernandez qui confirme, semble-t-il, la part discrète jouée par Trotsky auprès du général mexicain Mujica (sous le président Lazaro Cardenas) dans la nationalisation du pétrole, en 1938.

L'architecte de l'Armée Rouge que fut Lev Davidovitch Bronstein, dit Trotsky, demeure, quarante ans après sa mort un danger pour la bureaucratie soviétique. Les jeunes soviétiques n'ont pas encore l'occasion, rappelle Broué, de se faire une idée exacte du rôle de Trotsky dans la victoire des Bolchéviks, dans la Révolution d'Octobre (Trotsky ne figure pas au «Musée de la Révolution» de Léningrad, souligne Pierre Broué qui s'en dit «ahuri»).

Du nouveau fonds Trotsky révélé par Harvard, il faut savoir qu'il nous parvient en cinq langues: russe, allemand, anglais, français et espagnol; qu'il ne saurait remplacer certaines pertes subies par Trotsky ou ses fondés de pouvoir: lors d'un incendie accidentel en Turquie (1931); en juillet 1933, lorsqu'une partie des documents confiés à son fils Sedov disparait (c'est de Berlin que Sedov coordonnait un réseau anti-stalinien) et prendra de l'importance lorsqu'éclatera en 1936 le premier procès de Moscou; en banlieue de Paris, le 7 novembre 1936, souligne Broué, se produit un vol dans un entrepôt et l'on constatera que les cambrioleurs ont laissé de côté l'argent pour faire main basse sur des documents reliés aux archives de Trotsky qui trouvera asile en 1937 au Mexique et y sera assassiné en août 1940 par un agent stalinien du nom de Mercader (mort en octobre 1978).

L'historien français tire de ses recherches à Harvard confirmation de l'importance primordiale, dans l'oeuvre de Trotsky de la correspondance. Acculé à expédier à des journaux et éditeurs (américains pour la plupart) des écrits «alimentaires», Trotsky aurait aimé se consacrer à une histoire de la Révolution Espagnole; illustration de ce pôle déterminant qu'est sa correspondance, ce que Trotsky écrit sur les nationalités, il le puiserait en grande partie dans un échange avec des Ukrainiens vivant au Canada.

L'Institut Léon-Trotsky, qui a déjà publié quatre cahiers Léon-Trotsky (le troisième portant sur les Procès de Moscou dans le Monde) n'est relié à aucune formation trotskyste en particulier, tient à rappeler Pierre Broué et aucun des collaborateurs n'y est rémunéré. Les fonds proviennent principalement du petit-fils de Trotsky, Esteban Volkov (dont LE DEVOIR reproduisait les confidences, recueillies par Maria Antonietta Macciocchi — le 16 novembre 1978). «Nous avons besoin de lecteurs» pour que dure l'Institut, dit son directeur scientifique, toujours ouvert lorsqu'il s'agit d'identifier des lettres, de décrypter des pseudonymes, de corriger des erreurs de traduction ou de compléter des citations, souvent tronquées, que l'on répand en les attribuant à Léon Trotsky.

À Harvard, Pierre Broué fut quelque peu surpris de ne pas voir les historiens se bousculer aux portillons. Celui que la version officielle soviétique relie à des agents de la Gestapo, celui qu'une commission américaine présidée par le philosophe John Dewey a déclaré «Non coupable» après la tenue d'audiences publiques dans les années '40 ne mériterait-il pas attention plus suivie? Broué fait miroiter des révélations dans les prochaines éditions des «Cahiers», entre autres sur l'attitude que tient l'exilé face aux socialistes américains. Créditant Trotsky d'une «puissance de pensée franchement ahurissante», d'une générosité qui rendait inquiet son entourage à l'approche des fins de mois, Broué hésite à se servir du terme «prophète» à propos de Trotsky — comme le fit Isaac Deutscher — mais insiste sur les vues fort cohérentes de Trotsky face à la menace hitlérienne et au péril que Hitler représentait pour tout le mouvement ouvrier européen.

Pierre Broué parle volontiers de certaines erreurs de Trotsky, de «certains rythmes courts» de son oeuvre. À son auditoire de l'UQAM, il disait que l'édition des oeuvres de Trotsky était certes un «capital pour le combat» mais qu'il fallait se garder de donner une forme théologique à des écrits marxisants. Trotsky aurait, à plusieurs reprises, recommandé aux socialistes américains de préserver leur unité et d'empêcher les scissions...

Sur l'ensemble des documents de Harvard, dont il rapporte en France bon nombre de dossiers qui pourraient bien «aller plus loin que ce que je crois présentement», l'historien affirme qu'il serait idiot de se servir, comme projectiles (en polémique), de

Suite à la page 35

VIENT DE PARAÎTRE



Littérature/érotisme/prostitution

Des analyses de E. Voldeng sur la poésie féministe (celle des Bersianik, Boucher, Cixous ou Gagnon), de L. Armantier sur l'oeuvre de la poétesse vietnamienne HXH (une écriture subtile, érotique et "féministe" avant le mot), de M.-A. Savané sur la prostitution en Afrique (un document dépassant largement le cadre de ce continent); et de magnifiques poèmes et nouvelles de HXH, Francine Saillant et Jocelyne Boisvert. Aussi, c'est avant tout **la place** des femmes dans diverses sociétés qui est ici analysée.

72 pages de textes **$3.00**



Voir

Un numéro thématique de la revue **Dérives** pour questionner le regard, nos façons de voir le **corps** (Patrick Fougeyrollas), un certain **cinéma** (Paul Warren), ces **arts visuels** (Jean Tourangeau). Explorer nos regards par les poésies **plastique** (Gonzalo Millan) et **expérientielle** (Joëlle de la Casinière), la **photographie** (Camille Maheux, Carlos Ferrand). Et enfin des réflexions d'artistes sur leurs pratiques en **art contemporain** (Pierre Gosselin, Serge Murphy, François Charron).

96 pages de textes, de photos et d'illustrations **$5.00**

BON DE COMMANDE

Veuillez m'expédier:

☐ exemplaire(s) **Littérature/érotisme/prostitution** (Dérives 22)
☐ exemplaire(s) **Voir** (Dérives 20-21)
☐ Un abonnement d'un an à la revue **Dérives:** 5 numéros à partir de...
☐ Canada, $12.00 ☐ Etranger, $15.00
☐ Institution tous les pays, $20.00

Ci-joint un chèque ou mandat de $.....

Nom et adresse:.....

.....

Faites parvenir ce bon et votre paiement à:

dérives C.P. 398, Succ. M., Montréal H1V 3M5

GRANDE VENTE

À LA LIBRAIRIE LEMÉAC

10% Livres scientifiques techniques et scolaires

10% Sciences humaines: psychologie, philosophie histoire, géographie

20% Littérature générale française et québécoise

DE **20** À **40%** SUR LES LIVRES D'ART

20% Littérature de jeunesse

Le LIVRE de POCHE **40%**

	Reg.	Spéc.
Simple	2.95	1.75
Double	3.75	2.25
Triple	4.50	2.70
Quadruple	5.50	3.30
Quintuple	5.95	3.60
Art	6.50	3.90
Cuisine	5.75	3.45

20% Sur les collections de poche: J'ai Lu - Folio Idées - P.B.P. Microcosme - Points 10-18 - G-F. Club des masques Marabout, Q.S.J. Médiations, Champs

LIBRAIRIE LÉMEAC INC.

371 Laurier Ouest Montréal H2V 2K6. Tél.: 273-2841-2842
Angle Laurier et Parc Autobus: 50, 51, 80, 128, 129.
Les prix de LA PLÉIADE sont calculés au taux du 24-1-80 à .2920.
Les prix peuvent changer sans préavis.

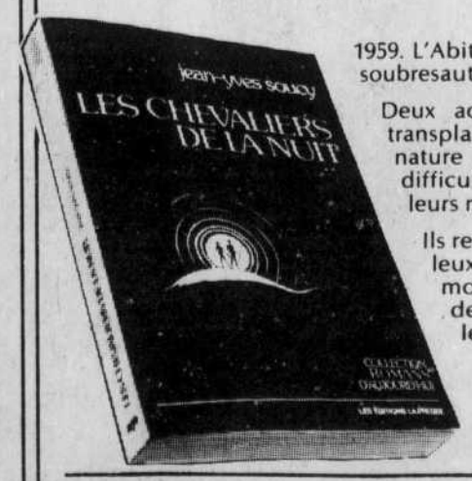
Ouvert
• de 9h à 18h les lundi, mardi et mercredi
• de 9h à 21h les jeudi et vendredi
• de 9h à 17h le samedi

Vient de paraître

dans la collection ROMANS D'AUJOURD'HUI

LES CHEVALIERS DE LA NUIT

par Jean-Yves Soucy



1959. L'Abitibi connaît les derniers et faibles soubresauts de la colonisation.

Deux adolescents, nés à Montréal et transplantés brusquement dans cette nature indomptée, sont témoins des difficultés des adultes et de l'échec de leurs rêves.

Ils refusent ce monde d'où le merveilleux est exclu et s'inventent un monde à eux, un monde de nuit et de rêves où, chevaliers, ils mènent leurs quêtes.

330 pages/**$10.95**
en vente partout

les éditions la presse

7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H2Y 1K9
(514) 285-6981

NOUVEAUTÉ

ESSAIS SUR LA CONSTITUTION

par

Me Gérald A. Beaudoin, C.R.

L'auteur aborde les problèmes de l'heure dans le contexte de l'histoire accélérée que nous vivons: référendum, sécession, autodétermination, rapport Pépin-Robarts, fédérations et confédérations, pouvoir législatif, pouvoir judiciaire, droits fondamentaux, droits linguistiques, pouvoir d'urgence, environnement, rapatriement et pouvoir d'amendement de la Constitution.

15 x 23 cm., 424 pages **Prix: $12.00**

En vente chez votre libraire et aux Éditions de l'Université d'Ottawa.

BON DE COMMANDE

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir..... exemplaires de **Essais sur la constitution**

Nom .....

Adresse .....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

Le Département de Français vous invite aux panels suivants:

mardi 18 mars à 15 heures:

LA LECTURE AU QUÉBEC

Invités: Pierre April, Victor-Lévy Beaulieu, Jean Bode, Huguette Deschênes, Georges Laporte, Gilles Marcotte, Gaston Miron.

Animateur: Yves Taschereau

mercredi 19 mars à 13 heures:

OÙ (S'EN) VA LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE?

Invités: Anne-Marie Alonzo, Louky Bersianik, Nicole Brossard, Paul Chamberland, Lucien Francoeur.

Animateur: Gilles Hénault

mercredi 19 mars à 15 heures:

THÉÂTRE: L'ÉCRITURE MISE EN JEU

Invités: François Beaulieu, Normand Chaurette, Gilbert David, Murielle Dutil, Gilles Pelletier, Claire Voisard.

Animateur: Jean Rivard

jeudi 20 mars à 15 heures:

LE SEXISME DANS LA LANGUE

Invités: Pierre Bourgault, Henrietta Cedergren, Philippe Haeck, Thérèse Laliberté, Suzanne Lamy, Armande Saint-Jean.

Animateur: Claude Ducharme

Pavillon Ignace-Bourget, Salon Sud
10,500 Bois-de-Boulogne, Montréal.
Téléphone: 332-3000

CULTURE ET SOCIÉTÉ

François Dompierre: «Mon cher Félix...»

FÉLIX Leclerc m'aide à vivre: il m'a apporté une facilité à vivre dans ce milieu de la création».

C'est François Dompierre, musicien, qui parle de ce Félix à qui il rendra hommage avec d'autres artistes québécois, dimanche soir à Télé-Métropole. L'émission «Mon cher Félix...» remplace un spectacle que devaient donner Lévesque, Ferland, Vigneault, Les Séguin et quelques autres à la Place des Arts.

François Dompierre, dont la carrière est liée à celle de Félix depuis quelques microsillons, assume la direction musicale de l'émission «Mon cher Félix...» Et il parle de cette émission comme d'une «petite soirée de famille discrète, sobre, émouvante...»

Sa carrière avec les chansons de Félix Leclerc a commencé il y a quelques années, pour François Dompierre. À l'occasion d'une émission de la série «Vedette en direct», où Félix avait finalement accepté qu'on ajoute quelques instruments à sa guitare. Ce fut un succès. Un an plus tard, Félix rappelait Dompierre pour faire *Le Tour de l'Ile*. Autre succès. Quatre ans plus tard, ce fut *Mon Fils*. Puis, l'an dernier, trois albums réunissant dans un coffret 36 des plus belles chansons de Félix arrangées par Dompierre: *Chansons dans la mémoire longtemps*, un des plus beaux morceaux de notre discographie de chanson québécoise. D'ailleurs, Dompierre s'enthousiasme pour cette aventure avec Félix Leclerc:

«Félix travaille admirablement en studio. Comme un bon pro qu'il est et mieux que tous ces jeunes qui «font» du studio... Félix ne veut vraiment pas se tromper la première fois qu'il enregistre. Il fait un ou deux takes. Pour lui, un ruban, c'est autant à respecter qu'un public! D'ailleurs, j'ai une anecdote. Pour l'enregistrement de *Notre Sentier*, qui fut sa première chanson et qui termine l'album. Nous devions la faire à la guitare. Mais j'avais travaillé quelque chose au piano. Félix a écouté ça. Il a laissé tombé la guitare. Il s'est mis devant le micro. Moi, au piano. Il a chanté *Notre Sentier*. Les rubans tournaient. Il y avait en studio une émotion telle qu'à la fin je pleurais au piano. Félix, lui, chantait les yeux fermés. Comme s'il interprétait la chanson pour la première fois. La magie de la salle de concert a fonctionné en studio ce jour-là. Nous n'avions pas besoin d'autre take.»

Quand il parle de Félix Leclerc, François Dompierre semble toujours ému. Il parle de l'homme d'une façon chaleureuse: «Félix m'a apporté une sorte de sérénité. Il m'a apporté une facilité à vivre dans ce milieu de la création. Dans mon monde artistique et dans le monde en général. Je le connais depuis peu mais je pense que je puis dire qu'il est un ami. Et il m'a apporté beaucoup d'humour vis-à-vis de ce milieu artistique. Cet humour fait d'ailleurs partie de cette sérénité. C'est le genre d'humour que possède un autre de mes grands amis, Jacques Godbout. Ce sont deux gars qui ont une sérénité vis-à-vis de ce qui leur arrive en création. Félix nous donne confiance dans une façon de vivre. Et c'est ce dont j'ai besoin. Parfois, j'ai l'impression de vivre tout croche. Et je me dis que c'est Félix qui a raison.»

«Félix Leclerc est aussi un grand créateur, ajoute Dompierre. Il a dit les choses essentielles. Alors qu'il y a tellement de gens qui bavardent! Félix m'a appris à moins bavarder.»

Dompierre a fait beaucoup de choses en musique, à 36 ans. Compositeur, arrangeur, chef d'orchestre, il a décidé de quitter la scène et la chanson. Après une symphonie avec l'OSM, qui en fera le premier compositeur vivant à être joué sur Deutch Gramophone dans quelques semaines, après des microsillons avec Félix et plus récemment Claude Gauthier qu'il admire beaucoup, François Dompierre veut poursuivre d'autres chemins en musique.

«Quand on a fait 50 disques et qu'on a travaillé avec Félix,

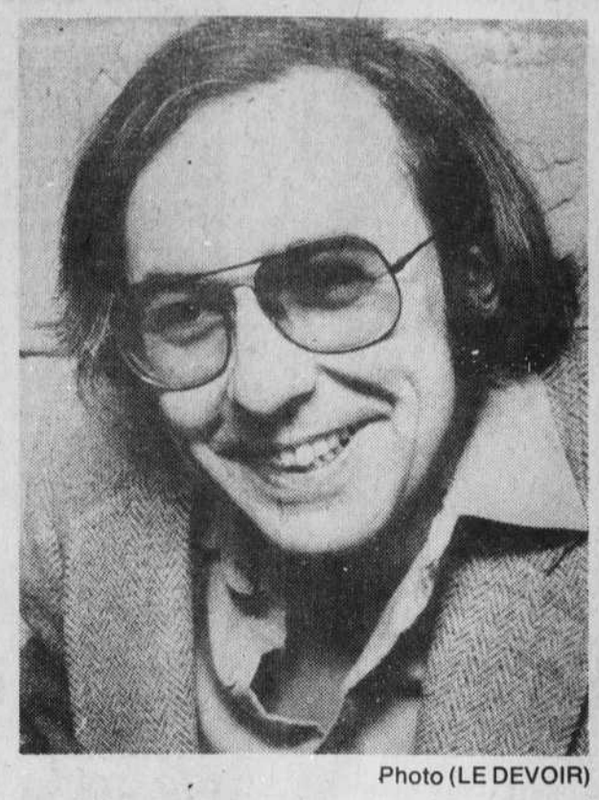


Photo (LE DEVOIR)

sur le plan humain, sur le plan des textes aussi, le reste a beaucoup moins d'intérêt par la suite. Mais Félix, j'ai aimé son goût de la musique.»

Cet amour des chansons de Félix Leclerc, Dompierre en est animé depuis longtemps, d'ailleurs:

«Les chansons de Félix, je les ai écoutées sur les genoux de ma mère. D'ailleurs, c'est un fait bien connu dans la famille: ma mère a été une grande copine de Félix à l'Université d'Ottawa dans les années 36-39. Félix aimait beaucoup maman, qui faisait du théâtre. Et maman avait été impressionnée par ce grand «freak»: en 1936, ce beau grand bonhomme plein d'idées et de rêveries avait les cheveux plus longs que tout le monde... Ma mère, ainsi que mon père qui l'a aussi connu à cette époque, ont toujours gardé une grande amitié pour Félix. Et très jeunes nous écoutions les premiers disques de Félix. Je l'avais vu pour la première fois à la maison quand j'avais 12-13 ans. Puis, en 1963, j'ai gagné un prix au Concours de Chanson sur mesure de Radio-Canada; la même année que toi, Jean Royer. Et c'est Félix, juge avec Guy Mauffette, qui nous avait donné nos prix... Les chansons de Félix, je les ai toujours reconnues... Je reconnaissais son style. J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à écouter ses musiques. J'aime ses inspirations slaves, dont il ne s'est jamais caché d'ailleurs. Et les Tziganes représentaient beaucoup pour lui la liberté qu'il recherchait dans les années 50, à Paris. Félix Leclerc a toujours été pour l'indépendance! C'est un homme libre.»

J.R.

COLLOQUE

L'Association Canadienne des Humanités

en collaboration avec

Le département de langue et littérature françaises de l'Université McGill

vous invitent à un COLLOQUE:

QU'EST-CE QUE LA LITTÉRATURE

Participants:

Alain BELLEMARE, étudiant et écrivain
Nicole BROSSARD, écrivain et éditrice
Gaston MIRON, poète et éditeur
Louise MYETTE, agent littéraire
Jean-Louis ROY, professeur et écrivain
André VANASSE, critique et professeur

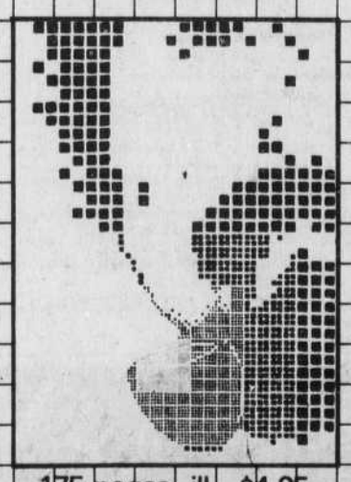
Modératrice:

Gabrielle PASCAL

MERCREDI 26 MARS, à 14h.
3460, rue McTavish, salle 116)392-5817)

ENTRÉE LIBRE

jeu
cahiers de théâtre
une revue québécoise trimestrielle
consacrée au théâtre d'ici et d'ailleurs
jeu 13
numéro spécial
jean-claude germain

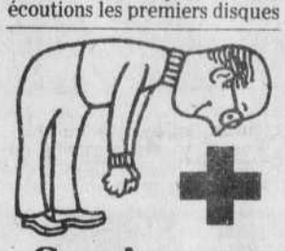


175 pages, ill., $4.95
cahiers de théâtre *jeu*
case postale 1600, succursale E, montréal H2T 3B1
13

répertoire théâtral du québec
1979/80
théâtres/troupes/nouveaux auteurs



180 pages, ill., $4



Services au troisième âge

mardi et mercredi à l'OSM



18, 19 mars
GAGNANT, CONCOURS DE VIOLON
Grands Concerts
John Nelson, chef d'orchestre
Peter Zazofsky, violoniste
Barber, Essay for Orchestra No. 3
Tchaikovsky, Concerto pour violon en ré majeur
Dvorak, Symphonie no 6 en ré majeur
$3.25 à $10.75
John Nelson



25, 26 mars
SOIRÉE VIENNOISE
Concerts du Maurier
Franz Allers, chef d'orchestre
Colette Boky, soprano
John Walker, ténor
Les plus belles valses, marches et polkas de Johan et Josef Strauss, Ziehrer, Suppé et Lehar
$4.00 à $10.75
Franz Allers,

Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardi et mercredi à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier. Renseignements Place des Arts: 842-2141. Si disponibles à 19:00 hres 100 billets de dernière heure à $2.50
Le mercredi à 10h30, les Matinées destinées aux niveaux primaires et secondaires. Commanditées par le journal "The Gazette".

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

L'Institut de danse, dir.: Mikhail Berkut
SESSION PRINTEMPS
7 avril—28 juin
BALLET CLASSIQUE
BALLET JAZZ



4 au 20 mai
EVA VON GENCSY
ballet jazz spécial
Adultes - enfants Jours et soirs
Débutants - avancés
INSCRIPTION MAINTENANT
Tél.: 288-1677
Les BALLETS RUSSES de Montréal
Permis 749641
1231 ouest, rue Sainte-Catherine, Suite 120, 1er étage

McGill
Faculté de musique
L'ATELIER D'OPÉRA McGILL
Direction: Edith Della Pergola
présente
THE CONSUL
de Gian-Carlo Menotti
chef d'orchestre: URI MAYER
mise en scènes: EDITH ET LUCIANO DELLA PERGOLA
décors: FELLICITY BLATT
VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE
21, 22, 23 MARS 20 h 00
billets en vente le 17 mars au guichet de 13h à 17h. Adulte: $4.00 - étudiant, âge d'or: $1.00.
Pollack concert hall
Salle de concert Pollack
555 O. rue Sherbrooke
renseignements: 392-8224/4755, sur semaine 9h-17h

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
présente
LE TARTUFFE
de
MOLIÈRE



avec
Jean-Marie Lemieux Nicole Filion Pascal Rollin
Elizabeth Le Sieur Thomas Donohue Mireille Daoust
et d'autres comédiens
Mise en scène: PASCAL ROLLIN

LE TRITORIVM
Cégep du Vieux Montréal
255 est, rue Ontario, Montréal
25, 26, 27, 28, 29 mars 1980
à 20:30 heures.
Billets: $7.00 et $4.50 en vente du 5015 Boyer (près de Laurier) de 10h à 17h. et au guichet les soirs de spectacle. Rés.: 849-2285.

Récital
Pierre Jasmin,
pianiste
au programme:
Oeuvres de Mozart, Beethoven, Chopin et Scriabine
le 31 mars 1980
à 20:30 heures



PHOTO: André Denis
PRIX DES BILLETS:
$7, $9, $10, $15, $25.
50% DE RÉDUCTION ACCORDÉE AUX ÉTUDIANTS ET AUX MEMBRES DE L'AGE D'OR
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

SPECDICI inc.
présente



JENNIFER MULLER & THE WORKS
10-11-12 AVRIL, 20h30
"10,000 volts... et un charme fou"
billets: $6., 8., 12., 15.
étudiants et troisième âge: $7.50
(carte d'identité à la porte)
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

ORCHESTRE DE CHAMBRE M
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
CONCERT VIVAL



COMPLET
Soli DI MENUHIN, violon
ES QUATRE SAISONS"
ur St-Laurent. Dir. IWAN EDWARDS
anche soir, 30 mars 1980, 20h30
SALLE WILFRID PELLETIER
us le patronage de CONSOLIDATED BATHURST
BILLETS: $16— $12 — $10 — $8
en vente: Place des Arts

CONCERT GALA
40e ANNIVERSAIRE
ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BR



COMPLET
AN-PIERRE RAMPAL, flûte
ANDEL — BACH — BARTOK — BENDA
Lundi soir, 17 mars 1980, 20 h 30
SALLE WILFRID PELLETIER
CONCERT COMMUNAUTAIRE TRAVELERS
BILLETS: $16 — $12 — $10 — $8
en vente: Place des Arts

ECOLE DE MIME-CORPOREL DU 4SOUS

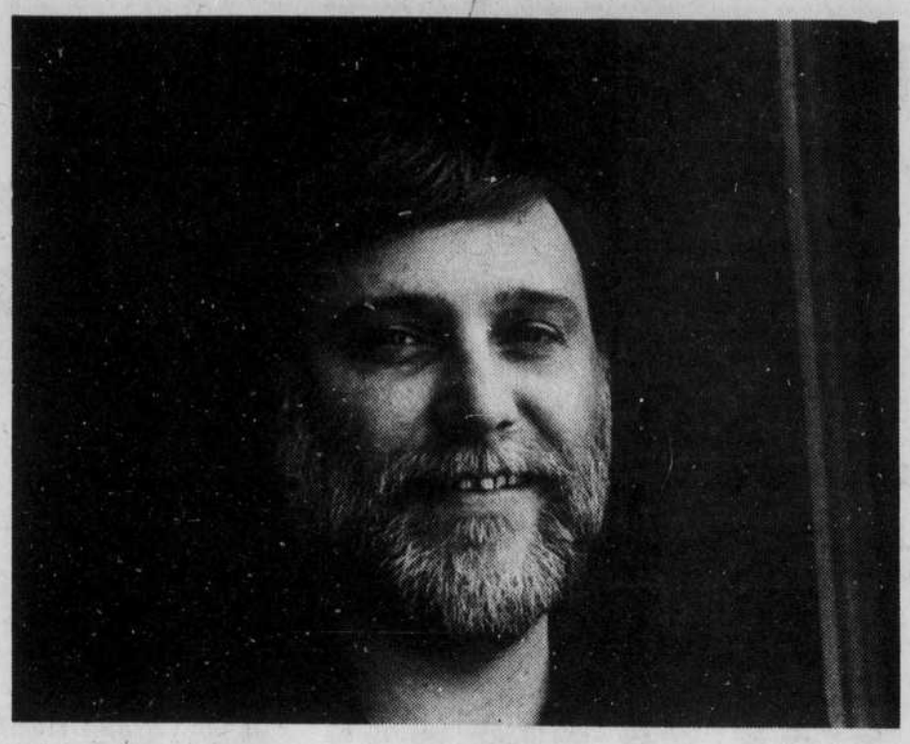


L'ECOLE DE MIME-CORPOREL DU QUAT'SOUS, INC. ANNEE SCOLAIRE 1980 SESSION 4 (24/3/80 au 24/5/80)
sous la direction artistique de JEAN ASSELIN et DENISE BOULANGER
Inscriptions de 14h à 18h au 3673, rue Saint-Dominique
Tel. 843-3009 et 845-7278

Michel Garneau au Conservatoire

Un fleuve de langage

par Jacques Larue-Langlois



«Si je dis apichimon
qui veut dire bien des choses mé surtout n'importe quoi dont on sait pas le nom
Si je dis apichimon
le a m'ouvre
le p me cligne
le i me resserre
le ch veut embrasser
l'autre i sourit
le m aime
le on finit par pondre
l'apichimon
apichimon
Je jouis dans le corps des mots fragiles et robustes je tisse la chair de mon sexe avec tous les mots du corps»

JOUIR dans le corps des mots, tisser avec eux la chair même d'une expression vitale, le bouillonnement des passions: tel a toujours été le véritable accomplissement du poète. Animant un atelier d'écriture dont sourdra, la semaine prochaine, le premier *apichimon* de notre dramaturgie, Michel Garneau a ouvert les écluses, inondant le «tissu de possibles» qu'incarnent les dix finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal d' «un fleuve de langage» jailli de la source même de ceux qui le profèrent mais harnaché en quelque sorte par le poète dramaturge.

Vieux mot québécois servant à désigner la pièce de cuir qu'on pose sur le cou du boeuf avant d'y installer le joug, *apichimon* a fini par désigner n'importe quoi et peut être considéré comme un synonyme de ces vagues *truc, machin, affaire, patente* dont il constitue en tout cas une variante colorée. Pour la classe de finissants du Conservatoire, il en est venu à signifier — et ce sont eux qui le proclament — «amour du langage, de la vie, des gestes, bonheur de vivre et de jouer, ouverture de soi surtout». Il faut dire qu'une nouvelle histoire d'amour s'est amorcée en janvier dernier, quand ces jeunes comédiens ont découvert Michel Garneau et que lui s'est retrouvé, après un an de retraite revigorante, en compagnie d'un groupe ouvert, foisonnant d'idées et de sentiments et cherchant un mode dramatique à son expression.

«Ça fait trois ans qu'on est ensemble. Quand je dis «on s'connaît», c'est pas un cliché: on est une des gang les plus ensemble à être passées ici. Eh bien, ce qui m'a ébloui, c'est que j'ai redécouvert tout le monde quand on a commencé cet atelier. C'est notre premier atelier d'écriture en trois ans et chacun de nous a vraiment sorti autre chose de soi que ce que nous connaissions déjà tous.»

C'est Louis qui a parlé. Avec Jean, Alain, Lorraine, Adèle, Pierre, Daniel, Suzanne, Anne et Henri, il constitue cette promotion «80» du Conservatoire dont *Libre entre les morts* — c'est le titre de l'apichimon en question — est l'avant dernier exercice public auquel ils ont à se liver avant d'être considérés comme d'authentiques comédiens professionnels. À la fin de main, ils joueront en effet, à la salle Denise-Pelletier de la Nouvelle Compagnie Théâtrale, *Le cercle de craie caucasien*, de Bertholt Brecht, dans une mise en scène d'André Brassard. Pour le moment, ils viennent de terminer sept heures de répétition en ce vendredi et sont tous assis sur le bord du proscénium du petit plateau qui sert de scène dans le «laboratoire de théâtre» du Conservatoire, dans une salle où, il y a quelques années, les juges à toge rouge et à tricorne faisaient leur théâtre à eux, car nous sommes au Vieux Palais de Justice, rue Notre-Dame.

Les thèmes du spectacle, la vie, la mort, l'amour, le sexe (la drogue et le rock'n'roll), le politique, le social, le jeu, la représentation, le bonheur, sont ceux que les comédiens ont eux-mêmes mis de l'avant dans les premiers exercices que l'animateur d'atelier leur a fait faire. Henri raconte: «Michel (Garneau) est arrivé ici avec des feuilles blanches, un beau matin. On a parlé de tous les sujets; on a fait quelques exercices d'écriture sous forme de questions et réponses; on a raconté par écrit des affaires qui ont marqué notre adolescence; on a jeté sur papier cinq mots qu'on aime puis cinq mots qu'on n'aime pas, un exercice très révélateur, et c'est parti». Pierre ajoute: «En une heure ou deux, Michel nous a convaincus que tout le monde sait écrire, qu'on peut tous écrire: c'est même facile et chaleureux et on sentait que chaque minute nous menait vers une expérience grandiose.»

C'est Louis qui poursuit: «Quand on a eu écrit chacun un texte, Michel est parti avec tout ça et nous est revenu, deux semaines plus tard, avec des pages remaniées et pleines de couleurs dans lesquelles on se reconnaissait tous. Dans mon cas, ça me gênait même un peu comme s'il avait regardé en moi, mais c'était vraiment moi, avec tout le mal que j'avais ressenti en vivant les expériences que je racontais.»

«En somme, enchaîne Lorraine, il fallait dire pourquoi on a décidé d'être des conteurs d'histoires, des acteurs. Toutes nos urgences sont sorties sur papier et le show a commencé à être cerné. Il faut dire que Michel sait écouter comme pas un et que ce qu'il dit généralement en retour nous met de bonne humeur, constitue une espèce d'inspiration à se dépasser.»

Pour Henri, c'est «une belle passe à partir de textes qui nous sont spécifiques mais qu'il a élargis pour que ça concerne tout le monde: il a su universaliser les philosophies propres à chaque élève de cette classe.» Alain, par exemple, a glissé dans son texte trois personnages de son enfance dont la présence dans ses souvenirs a toujours contribué à créer un blocage au niveau de son implication profonde. «Chacun de nos petits bobos s'ouvre sur le monde, insiste Louis. J'ai jamais eu aussi peur de ma vie. C'est un état, une prière, un rite, du mime, une grosse aventure, un défi et le sentiment de participer vraiment à quelque chose de nouveau.»

Pour Michel Garneau, l'atelier d'écriture constitue un exercice périlleux et excitant à la fois: périlleux au niveau de la forme: «C'est la première fois que je fais ça avec dix personnes à la fois — généralement c'était avec deux ou trois comédiens» et excitant au niveau de l'écriture: «J'ai eu des cadeaux parmi les textes. J'ai surtout pas à me plaindre parce que tous les textes avaient quelque chose de fondamental: des grands thèmes représentés par des individus.

«Ce qui me fascine particulièrement c'est le rapport qui existe ici entre les individus et le groupe dans nos relations de travail, de spectacle à monter ensemble: il s'agit d'un dialogue entre des individus qui se racontent et le groupe au lieu d'entre les personnages d'une pièce. Chacun a écrit des textes très importants. Deux thèmes en particulier se dégagent de notre travail commun: en finir avec l'adolescence et pourquoi vouloir être acteurs.

«Ma tâche en était d'abord une de mise en langage à partir de l'expérience personnelle de chacun, en injectant dans les textes des images, des métaphores, des comparaisons pour ouvrir le tout sur l'universel. Dans le texte que j'ai mis au point à partir de leurs écrits, il y a une partie invention pure, une partie collage et une partie plagiat ou réécriture. En fait, c'est, de tous les spectacles auxquels j'ai collaboré jusqu'ici, celui où il y a davantage des autres que moi et mon intervention est à la fois délicate et gênante».

Dix jours avant la première, qui aura lieu le mardi 18 mars, à la salle Fred-Barry de la N.C.T., la structure de la représentation était bien en place et les comédiens en étaient à faire des expérimentations, des recherches, pour placer le tout. «Il nous reste à lâcher notre fou et à inventer chaque fois qu'on répète», lance encore Louis avant de préciser que chaque répétition dégage une énergie nouvelle et que le spectacle risque d'être un peu différent à chaque représentation, où le public sera invité à rester debout et à se déplacer au besoin autour d'une aire de jeu centrale.

La conception des costumes et une scénographie minimale excluant tout accessoire a été confiée à Michel Demers, qui a suivi ces étudiants en théâtre pas à pas depuis trois ans qu'ils sont au Conservatoire. Les habits doivent correspondre à l'image que chacun d'entre eux projette pour lui et inclure certains éléments des spectacles qu'ils ont déjà montés ensemble.

Quant au titre de l'apichimon, *Libre entre les morts*, il est emprunté, nous dit Garneau, à l'esprit d'une chanson de Carlo Gesualdo, maître musicien et madrigaliste de la Renaissance vénitienne, et vise à situer la liberté dans sa totalité, c'est-à-dire avant, pendant et après la vie.

Ce qui ne fait aucun doute, c'est l'enthousaisme presque délirant qui anime cette classe au travail, l'atmosphère générale de joie et de plaisir à être en groupe et à travailler en «marchant les yeux ouverts pour se voir tomber dans le bonheur.» «Je me sens comme en récréation quand on est dans cette classe, dit Anne: ça fait trois ans qu'on se fait parler de rigueur; enfin, on a la liberté de crier.»

«J'ai fait un rêve, raconte Alain: on s'embarquait sur un fleuve tumultueux à bord d'un tout petit bateau; nous devions tous être constamment dans un état de grande attention à tout un paquet d'affaires pour naviguer correctement. Ça rejoint toutes les questions que je me suis posées et le tourbillon d'idées qui nous agite tous.»

Adèle dira: «C'est une aventure dans le sens général du term.» Pour Daniel: «Dans ma tête, ça dépasse tout l' «expérimental» que j'ai connu jusqu'à maintenant;» «Une célébration de mouvements», dit Jean avant que Lorraine ne conclue, citant son texte: «Un tissu de possibles traversé par un fleuve de langage.»

PRO MUSICA présente
J. Haydn: Quatuor en sol maj. op. 77 no 1
B. Britten: Quatuor no 3 op. 94
F. Schubert: Quatuor en ré min. "La mort et la jeune fille"
par le
QUATUOR AMADEUS
DIMANCHE, 13 AVRIL, 15 h 30
Billets: $8, $7, $6 - Étudiants 7/25 ans: $3
Pro Musica, 1270 O. Sherbrooke — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

TOUT NOUVEAU ET SENSATIONNEL!
CIRQUE DES SHRINERS
13 au 16 MARS
(Dimanche Inclus)
Jeudi et vendredi, 2:30 et 8:00 p.m.
Samedi, 10:00 a.m., 2:30 et 8:00 p.m.
Dimanche, 1:30 et 5:30 p.m.
TOUS LES SIÈGES SONT RÉSERVÉS
$3.00 $5.50 $7.50
Au Forum et à tous les comptoirs TRS
FORUM * FORUM * FORUM * FORUM

"LA JÂSERIE"
de Marie Savard
avec
Marie Trudeau
Claire St-Aubin
Marie Savard
du 4 au 24 mars à 21 heures
(relâche le lundi)
Centre d'essai CONVENTUM
1237 Sanguinet Rés.: 284-9350

LE CAFÉ DE LA PLACE



12 mars au 26 avril
Huis Clos
Pièce de Jean-Paul Sartre
En vedette:
Yvette Brind'Amour
Yvon Bouchard
François Cartier
Louise Turcot
Mise en scène de
Danièle J. Suissa
Scénographie de
Claude Girard
Éclairages de
Claude-André Roy
Une production de la Régie de la Place des Arts
Lundi au jeudi, 20h30
Vendredi et samedi, 19h30 et 22 heures
Relâche le dimanche
Billets: $4 lundi, mardi, mercredi et jeudi
$5.50 vendredi et samedi
En vente aux guichets de la Place des Arts, 842-2112
Restaurant et bar

goethe institut montréal
présente
L'Orchestre Symphonique de Sarrebruck
direction: Hans Zender
PROGRAMME
Wagner,
Ouverture "Vaisseau fantôme"
Mozart,
Symphonie no 36 ("Linz") K. 425
Concerto pour basson en si bémol majeur, K. 191
Schumann,
Symphonie no 4 en ré mineur, op. 120
SEUL CONCERT AU CANADA
billets: $6.00 - étudiants et âge d'or: $3.50
en vente à la Place des Arts et au Goethe Institut Montréal, Place Bonaventure.
Samedi le 29 mars 1980 à 20h30
salle Claude Champagne, 220 avenue Vincent d'Indy, Outremont

l'Opéra de chambre du Québec
et
l'Orchestre des Jeunes du Québec
chef d'orchestre: Pierre Hétu
présentent
une soirée lyrique
avec
Michèle Boucher, soprano
Yves Cantin, ténor
Patricia Fournier, soprano
Gilles Latour, baryton
programme: airs d'opéra — la Bohème (3ème acte) — suite du Chevalier à la Rose.
lundi, 24 mars, 20h30
billets: $4.00; étudiants et âge d'or: $3.00
une initiative du ministère des Affaires culturelles Gouvernement du Québec
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112



«Marc Béland (...) véritablement éblouissant et étourdissant. Sophie Clément, superbe dans le rôle de Mme Paumelle. (...) une distribution jeune, énergique, nerveuse.»
Martial Dassylva, LA PRESSE
tnm
84 ouest Ste-Catherine
Réservations 861-0563

théâtre du rideau vert
4664, rue St-Denis
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
dès le 20 mars
ALÉOLA
création de
Gaétan Charlebois
adaptée de l'anglais par
Jean Daigle
mise en scène:
Roland Laroche
Gisèle Schmidt
Guy Provost
décor: Wendell Dennis
costumes: François Barbeau
Réservations de 12h à 19h, tél.: 844 1793
Métro Laurier, sortie Gilford

café
Cours autodidactique de français écrit
Écrire sans faute
Lettres, rapports, procès-verbaux, mémos, notes
Sans aller à l'Université
L'Université vient à vous par courrier
Sans perdre de temps
Le café est un cours individualisé et informatisé (aucun diplôme n'est requis pour l'inscription)
Date limite d'inscription
20 avril 1980
Téléphoner à: (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:
Université de Montréal
Café
C.P. 6211, succursale A
Montréal, (Québec)
H3C 3Y9
Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription.
Nom/prénom
Adresse
D15-3-80

L'Atelier N.C.T. présente
du 19 février au 15 mars 1980 à 20h30
relâche les dimanches et lundis
LE JARDIN DE LA MAISON BLANCHE
de JEAN BARBEAU
mise en scène de PIERRE SAINT-AMAND
SALLE FRED-BARRY
théâtre de création 4353 rue Ste-Catherine Est, Montréal, Québec 253-8974
LA CRITIQUE EST UNANIME!
— "C'est non seulement un Barbeau qu'il faut voir, c'est une production proprement fantastique!"
— Jean-Paul Brousseau
LA PRESSE
— "Barbeau servi comme un prince"
— Michèle Talbot
DIMANCHE-MATIN
— "Le Jardin de la Maison Blanche" de Jean Barbeau, une oeuvre à voir à tout prix (...) Saint-Amand s'offre un coup de maître"
— Jacques Larue-Langlois
LE DEVOIR

JEAN COLBERT
et toute l'équipe des FILMS MUTUELS

félicitent

ANNE-CLAIRE POIRIER, réalisatrice de
MOURIR A TUE-TETE

JEAN BEAUDIN, réalisateur de
CORDÉLIA

FRANCIS MANKIEWICZ et RÉJEAN DUCHARME pour
les Bons Débarras

d'avoir fait de 1979-1980
la meilleure saison du cinéma Québécois
par le succès exceptionnel de leurs films
auprès du public

et annoncent pour l'automne:

L'AFFAIRE COFFIN et FANTASTICA

de JEAN-CLAUDE LABRECQUE — de GILLES CARLE

DISTRIBUÉ PAR LA CORPORATION DES FILMS MUTUELS LTÉE., 225 EST, RUE ROY, MONTRÉAL H2W 1M5, TEL: (514) 845-5211

Thetford Mines

«De l'autre versant de la dump...»

par Julie Stanton

THETFORD MINES — Attendu et espéré depuis plus de deux ans par ceux et celles qui ont mis leur foi, leur coeur et leurs énergies à faire de ce film un documentaire de leur âme, *Thetford au milieu de notre vie* a pu enfin être présenté aux Thetfordois. C'est dans le cadre des Jeux du Québec et au coeur du débrayage de quelque 1,900 mineurs, luttant pour leur survie pour la quatrième fois de leur histoire, qu'a eu lieu la fin de semaine dernière, la première de ce film québécois réalisé par Fernand Dansereau et Iolande Rossignol.

Ce film n'est pas comme les autres. Issu d'une démarche d'animation et de création collective, il implique dans sa réalisation, professionnels du cinéma et gens du milieu populaire. Hommes et femmes du pays de l'amiante et de l'amiantose qui, en 1976, ont accepté de participer au projet de Fernand Dansereau et Iolande Rossignol.

Pionnier au Québec du cinéma d'animation sociale et, plus tard, du cinéma d'intervention, Fernand Dansereau avait en tête ici de «réconcilier sur le plan de l'oeuvre cinéma et expression populaire». Pour sa part, sa compagne Iolande Rossignol, scénariste et réalisatrice, désirait «intervenir dans la collectivité par le langage de l'imaginaire». À partir de là, ils entreprirent donc une longue démarche d'animation et de réalisation, parsemée d'embûches, de contestation, de remises en question. Émaillée d'amitiés, de solidarité, d'espérance. Un long enfantement partagé avec toute une équipe technique. Mais aussi et surtout avec ces Thetfordois, scénaristes et acteurs de leur vécu, qui ont choisi de dire l'envahissement de la mine sur leur vie.

Des jours et des mois à se connaître et à se reconnaître. À plonger à l'intérieur de soi pour faire sortir de son imaginaire scénario et personnages. Des jours et des mois à la bâtir, cette histoire de couple. Lui, chef syndicaliste, toujours absent. Elle, dans la quarantaine, démunie, traquée. Et les autres. Jeunesse marginale, radicale, mineur amiantosé, «boss» indifférents à tout ce qui n'est pas profit. Et les «dumps» malgré la forêt et les lacs, les «blasts» malgré la tiédeur des corps matinaux. C'est çà qu'ils ont choisi de dire.

Deux ans où tout ne fut pas facile mais où tout fut passion. Puis, un autre deux ans à attendre. Attendre que le film sorte. Difficultés avec Prisma, producteur du document. S'engage alors une dure bataille entre les différentes parties à propos du contrôle de la distribution. Rencontres, discussions, rage et désespoir! Rien n'y fait. *Thetford au milieu de notre vie* ne sort pas. Les Jeux du Québec s'annonçant dans la région, les parties se rallient, une brèche s'ouvre à l'intérieur du conflit entre Prisma et Thetford. La provocation des Jeux permet enfin au film de commencer sa carrière.

Mais vendredi 7 mars, premier soir de diffusion à la polyvalente de Thetford, l'atmosphère n'était pas particulièrement à la fête. «On a trop longtemps attendu. C'est comme si j'avais dû mettre mon nouveau-né en garderie et qu'on me le rendait après deux ans. L'émotion de la naissance est à recréer.» C'est ça qu'ils ont dit les Thetfordois qui se sont revus sur l'écran. Les autres, ils n'ont pas dit grand chose, ce soir-là. Une espèce d'indifférence ou de gêne devant Thetford au milieu de nous. Des dizaines et des dizaines de fauteuils vides. Personne de l'équipe technique montréalaise. Personne des hommes d'affaires de la région qui ont pourtant aidé à financer le film. Personne des médias régionaux. Personne des édiles municipaux. Aucun chef des dix-huit missions sportives du Québec. Quelques responsables scolaires.

Sabotage? Manqué d'organisation, de planification? Système inadéquat de passes favorisant l'establishment qui n'est pas venu, au détriment du monde ordinaire qui serait peut-être venu? On se perd en hypothèses et on attend le lendemain avec anxiété.

Près de quatre cent spectateurs, samedi soir. Hommes et femmes. Mineurs, bouchers, épiciers, boutiquiers, étudiants. Un grand silence traversé de brèves explications, de quelques murmures devant l'apparition sur l'écran d'un visage connu, d'un lieu familier. Longs applaudissements suivis d'une sortie elle aussi silencieuse:

— «Vous avez aimé, monsieur?»

— «Oui, mais ce n'est plus ce qu'on vit. C'est changé maintenant.»

— «Vous avez aimé madame?»

— «Oui, mais nous autres, on n'est pas comme Louise. Si elle se cherche à quarante ans, c'est parce qu'elle n'a pas su s'organiser. On peut faire beaucoup de choses bénévoles. Y a plein de comités de parents. Pis, on n'est pas plus à plaindre qu'une femme de Montréal mariée à un gars de manufacture!»

— «Vous avez aimé, mademoiselle?»

— «Oui, mais les jeunes, on n'est pas comme Midas. On n'est pas comme ça à Thetford.»

«Oui, mais» ...Restées sur les lieux pour la discussion, une vingtaine de personnes, appartenant visiblement à la classe moyenne de Thetford, ont reproché aux scénaristes et réalisateurs d'avoir montré une triste image de leur région. Reconnaissant l'universalité et la vérité de la problématique du couple de *Thetford au milieu de notre vie*, ce public refusait de reconnaître comme actuelle la condition du mineur véhiculée par le film: «C'est dépassé. C'est la condition de nos pères il y a vingt ans» ...«Aujourd'hui, il y a la loi 52»... «À voir le film, on dirait que les boss ne sont jamais humains. Vous les caricaturez» ...«Vous perpétuez l'image que toute la province se fait de nous autres. On inspire la pitié,.» ...«Je suis très très déçue. Thetford, ce n'est pas juste les mines»...

«On vit en mangeant de la poussière. C'est dur à se dire en pleine face mais ce qui est exprimé dans le film, c'est notre réalité. La vraie de vraie!», m'ont confiée Florence et Suzanne. Deux jeunes femmes que *Thetford au milieu de notre vie* ont fortement impressionnées. Filles et petites-filles de mineurs, soeurs de mineurs, amoureuses de mineurs et, pour Florence, femme de mineur, elles en avaient long à dire:

«Peut-être bien que des choses ont changé depuis qu'ils ont fait le film mais une femme de mineur ça ne change pas! Ni un mineur amiantosé. Ni la vie de famille réglée par les chiffres de la job. Ni le centre de main-d'oeuvre qui n'a jamais rien à nous offrir que des jobs de waiteresses. Ni la situation des femmes qu'on ne veut jamais impliquer dans les décisions syndicales. Mis à part 1975 où on a pu poser une action, le syndicat pour nous ça se résume à un oui ou à un non quand nos maris prennent un vote de grève! Et quand on nous fait visiter les mines, elles ne sont jamais en action. On a fait le ménage. Les femmes n'entendent pas le bruit non plus à ce moment-là.»

«C'est la vraie vie, ça! Faut le dire, le montrer à l'écran. C'est pas toujours la vie des autres qu'on veut voir! Les grosses autos, les grosses maisons, la grosse amour, pis tout va bien! Nous autres, on est fières de ce film-là. C'est notre réalité qu'ils ont exprimée. La réaction des boss, on s'en fout. D'ailleurs, on la connaît, ça ne les dérangera pas plus qui faut. Celles des mineurs? Je pense qu'ils découvrent des aspects encore plus crus de leur réalité. Ils les découvrent bien plus qu'on pense mais ils ne le disent pas. Ayez pas peur, ils la connaissent leur situation. Quand mon mari est rentré de faire du piquetage, l'autre soir, et que je lui ai dit que je venais d'écouter *L'autre versant de la montagne* à la télévision, il m'a répondu: «Moi, j'arrive de l'autre versant de la dump!»...

Une seule chose a surpris Florence et Suzanne. Que *Thetford au milieu de notre vie* ne montre pas de cimentières: «Notre réserve d'amiante ...Ben oui, voyons, les poumons amiantosés!»



Fernand Dansereau et Iolande Rossignol pendant le tournage du film Thetford au milieu de notre vie *(Photo Yves Ste-Marie)*

Lucille Drouin et Théo Gagné, interprètes du film Thetford au milieu de notre vie *(Photo Yves Ste-Marie)*

BIENTÔT
LA FEMME QUI PLEURE
14 ANS
un film de JACQUES DOILLON
elysée

POUR TOUS
Une étonnante histoire d'amour filial... Le fils organise un attentat terroriste contre son propre père.
Noblesse, gravité, lucidité et intelligence, tels sont les termes qui nous viennent immédiatement à l'esprit au sujet de ce film.
-LE FIGARO
VITTORIO GASSMAN
ANDRÉE LACHAPELLE
un film de DINO RISI
3e semaine de succès
SÉLECTION CANNES 1979
ET GAGNANT LE PRIX DU MEILLEUR ROLE DE COMPOSITION MASCULIN
STEFANO MADIA
CHER PAPA
avec AURORE CLÉMENT • JULIEN GUIOMAR • MARIO VERDON • JOANNE COTÉ
une co production canado, italo-française Prospec Films (Montréal) Dean Film (Rome) A.M.F.L. (Paris) en association avec la S.D.I.C.C. et l'O.R.T.Q. distribué par UNIPRO FILMS INC.
PAPA: Sem.: 7.30 - 9.30. Sam,: 5.30 - 7.30 - 9.30. Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
elysée 1
35 MILTON / 842-6053
(Angle rue Sherbrooke & rue St-Laurent)

"UN FILM AU POUVOIR D'ENVOUTEMENT IRRÉSISTIBLE" -Le Monde
"INSPIRÉ D'HITCHCOCK" Cinema
POUR TOUS
2e semaine
ISABELLE HUPPERT
JACQUES DUTRONC
BRUNO GANZ
Retour à la bien-aimée
Un film de JEAN FRANÇOIS ADAM
RETOUR: Sem.: 7.30 - 9.30. Sam.: 5.30 - 7.30 - 9.30. Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
elysée 2

"On rit beaucoup" - FRANCE SOIR
un film de LUIGI COMENCINI
14 ANS
Avec UGO TOGNAZZI ANNIE GIRARDOT PATRICK DEWAERE MARCELLO MASTROIANNI ALBERTO SORDI
LE GRAND EMBOUTEILLAGE
2e FILM
Le témoin NOIRET / SORDI
TÉMOIN: Sem.: 7.30. Sam.: 7.30. Dim.: 3.45 - 7.30.
EMBOUILLAGE: Sem.: 9.15. Sam.: 5.30 - 9.15. Dim.: 1.45 - 5.50 - 9.15.
Cinéma 7e art 722-0302
3180 rue BELANGER

LES CINÉMAS FRANCE FILM
CESAR MIOU MIOU MEILLEURE ACTRICE 1980
7e sem. 18 ANS
d'après le roman de Jeanne Cordelier
Le roman vous a ému
Le film vous bouleversera
La Dérobade
DANIEL DUVAL
MIOU MIOU MARIA SCHNEIDER
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141
12:30 - 14:40 - 16:45 - 18:55 - 21:05
SUITE AUX NOMBREUSES DEMANDES DU PUBLIC IL NOUS FAIT PLAISIR DE RAMENER CE CHEF D'ŒUVRE A L'AFFICHE.
2e sem.
POUR TOUS
écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
produit par CLAUDE LELOUCH
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES
Molière
14:15 - 19:00
desjardins 3
BASILAIRE 1 288-3141
4e mois
MOURIR A TUE-TETE
L'HISTOIRE D'UN VIOL
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

"Une REMARQUABLE PRODUCTION QUÉBÉCOISE qu'on se doit de voir." — Franco Nuovo, Journal de Montréal
"Une pièce de cinéma comme il ne nous est pas donné souvent de voir... Le cinéma québécois livre enfin la marchandise qu'il nous promet depuis 20 ans." — Luc Perreault, La Presse
"UN GRAND FILM QUÉBÉCOIS, SINON LE PLUS GRAND." — Nathalie Petrowski, Le Devoir
"Des dialogues comme on n'en a jamais entendu au cinéma québécois. Mankiewicz figure parmi les cinéastes les plus doués du Québec." — Richard Gay, Le Devoir
"AH, QUEL BEAU FILM! Émouvant, attachant, captivant, envoûtant du début à la fin!" — Manon Péclet, Dimanche Matin
14 ANS
3e sem.
LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT
les Bons Débarras
un film de FRANCIS MANKIEWICZ
scénario et dialogues de REJEAN DUCHARME
images de MICHEL BRAULT
avec MARIE TIFO CHARLOTTE LAURIER GERMAIN HOUDE
ROGER LEBEL LOUISE MARLEAU GILBERT SICOTTE
une production de CLAUDE GOBEOUT et MARCIA COUELLE pour les PRODUCTIONS PRISMA
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141
12:45 14:55 17:00 19:10 - 21:20

18 ANS Adultes
PLUSIEURS TOMBENT en AMOUR
un film de Guy Simoneau
"Un percutant documentaire sur la prostitution masculine et féminine à Montréal..."
Luc Perreault LA PRESSE
DISTRIBUTION LES FILMS DU CREPUSCULE
SEM: 7.00 9.00
SAM., DIM.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
OUIMETOSCOPE
1204 Rue Ste-Catherine Est Tél.: 525-8600
BEAUDRY

Plusieurs tombent en amour

La prostitution vue de près

par Richard Gay

A peine quelques semaines après la sortie de *La Dérobade* voici que prend place sur nos écrans un autre film sur la prostitution. Cette fois-ci cependant le film est québécois et il ne s'agit pas d'un long métrage dramatique mais d'un documentaire fort particulier. En effet *Plusieurs tombent en amour* ne prend jamais l'allure d'un dossier avec chiffres et statistiques, dépasse le reportage froid aux prétentions objectives, déborde le cadre du film-enquête pour plonger le spectateur dans le milieu de la prostitution telle qu'elle se pratique chez nous, sur la «main» et ailleurs.

Le principal intérêt de *Plusieurs tombent en amour* vient du fait que le réalisateur Guy Simoneau a réussi à filmer et enregistrer les propos de personnes directement impliquées dans le milieu de la prostitution: des clients, un «pimp», une «madame», des policiers et, bien sûr, des prostitués qu'ils soient mâles, femelles ou même transexuels. Ce document n'aurait pu être possible sans une connaissance personnelle du milieu, une recherche qui a su dépasser la simple cueillette d'informations pour établir avec les gens une relation franche, ouverte d'où tout jugement moralisateur est exclu. C'est dans cet esprit que le film a été fait et c'est sans doute à cause de cette approche que le milieu s'est mis à parler. Et si certains individus sont filmés de dos, si certains visages sont cachés, si certains participants sont entendus mais jamais vus, on comprend qu'on a voulu éviter toutes tracasseries juridiques autant pour les auteurs du film que pour les participants.

Ces participants y vont de leur propos sur la nature même de la prostitution qui est souvent examinée ici dans le contexte plus général des relations humaines. Pour un de ceux-ci, par exemple, la prostitution c'est «vouloir ce qu'on a jamais eu». Un homme interviewé sur la rue répondra, pour sa part, par ces paroles troublantes: «Oh moi, j'ai pas de problème avec ça, j'ai ma femme chez nous, pis j'suis indépendant». Non moins étonnante cette affirmation de deux jeunes prostitués mâles qui n'hésitent pas à affirmer que leur prostitution n'a rien à voir avec la prostitution féminine. «C'est moins pire».

Mais *Plusieurs tombent en amour* ne se contente pas de questionner la nature même de la prostitution, ce documentaire en révèle aussi son fonctionnement: les commentaires des clients, des prostituées, du souteneur et de la «madame» sont très révélateurs sur ce plan. Comment ne pas remarquer, par exemple, ce passage où Rita qui agit comme «madame» depuis de nombreuses années rappelle son passé de prostituée: «J'avais pas besoin de souteneur, j'avais assez de la Moralité qui me soutenait». Ce serait beaucoup trop long de résumer ici toutes les informations que ce film véhicule, mais sur ce plan le document est très riche et cette description du fonctionnement de la prostitution chez nous prend d'autant plus d'intérêt qu'elle est faite par ceux-là même qui y participent.

Car en effet au-delà d'une définition de la prostitution, au-delà d'une description de son fonctionnement, le réalisateur Guy Simoneau et son assistante Suzanne Guy ont voulu accorder toute la place possible aux gens du milieu qui ont accepté de parler. Ces êtres, le film ne les juge jamais, mais les révèle dans l'essentiel de leur attitude, dans leurs besoins, leurs préoccupations, leur sensibilité, leur angoisse, leur folie, leurs contradictions aussi. Simoneau a voulu éviter les simplifications habituelles et présente le milieu de la prostitution dans toute sa complexité à la fois savoureuse et inquiétante. Cette complexité est intensément rendue par la participation de certains individus, des individus comme Slim, le souteneur frondeur, fier et naïf, dont l'impact est celui d'un véritable personnage de cinéma, comme Madgia, une transexuelle pour qui la prostitution n'est qu'un jeu, une sorte de comédie, comme J., une autre transexuelle, qui n'hésite pas à clamer tout haut que «nous sommes tous homosexuels sur la terre, à différents degrés». Quant aux clients s'ils se pavanent parfois fiers comme des paons, il reste une chose: ils doivent payer. Ce sont eux qui demandent. Les souteneurs, les madames, les prostitués n'existent qu'en raison de cette demande. Et cela le film ne cesse de le rappeler.

Les propos des différents intervenants sont pour ainsi dire actualisés par des images de toutes sortes qui cherchent à créer l'atmosphère que les mots suggèrent: une salle de billiard pour Slim, un hôtel pour Rita, une automobile pour un client. Cela nous vaut d'ailleurs des images de nuit dont la qualité de vocation mérite d'être soulignée. Mais certaines scènes sont de trop et ne s'intègrent pas clairement à l'ensemble.

En fait Guy Simoneau n'a pas su maîtriser son montage. Sa connaissance de ce milieu particulier, les rencontres étonnantes qu'il y a faites ont sans doute rendu difficile un processus d'élimination: on sent que le recherchiste-réalisateur-monteur n'a pas pu accepter que certaines scènes restent sur la table de montage. Son film aurait cependant gagné à être moins long, moins répétitif, le montage moins relâché, le rythme plus soutenu.

Il reste que les questions entendues lors d'une ligne ouverte intégrée au film permettent d'avancer que *Plusieurs tombent en amour* peut fournir des réponses. Mais ces réponses ne sont pas celles auxquelles nos préjugés tiennent à nous faire croire. *(Au Ouimetoscope).*



Guy Simoneau, réalisateur de «Plusieurs tombent en amour»

Une réussite de Micheline Lanctôt

L'homme à tout faire

par Francine Laurendeau

On comprend que, las d'incarner des personnages inventés par d'autres, les acteurs de cinéma soient parfois tentés de passer derrière la caméra pour mettre en scène leur propre imaginaire. Peu de comédiens cependant ont réussi à franchir avec succès ce cap difficile. Qu'on songa à Erich von Stroheim, Gérard Philipe, Mai Zetterling, Anna Karina, Jean-Claude Brialy, Jeanne Moreau ou Christine Pascal, ce ne fut pas toujours pour le mieux et je ne puis me défendre d'une certaine appréhension quand je vois un bon acteur délaisser un métier où il a fait ses preuves pour se hasarder dans la carrière incertaine de réalisateur, risquant bien souvent de lâcher la proie pour l'ombre. Vous m'aurez vue venir avec mes gros sabots. Micheline Lanctôt est une excellente comédienne de cinéma, invariablement juste et vraie, souvenez-vous de *La Vraie Nature de Bernadette* (Gilles Carle) ou de *The Apprenticeship of Duddy Kravitz* (Ted Kotcheff) pour ne citer que deux des nombreux films dans lesquels elle a joué. Pourquoi s'embarque-t-elle dans cette galère?

Eh bien il semble que ce soit pour notre plus grand plaisir. Dès les premières images de *L'Homme à tout faire,* on est charmé par la simplicité et l'originalité du personnage principal et de son histoire. Armand (Jocelyn Bérubé) travailla à son compte (ménage, plomberie, peinture, menuiserie, etc). Honnête, il ne travaille pas à l'heure, ce ne serait pas juste pour ses clients, il rêve trop. Car Armand est romanesque. Quand il est amoureux, il est sincère et vulnérable, naïf mais pas aveugle. Si on se moque de lui, si on le laisse tomber, il ne s'accroche pas, porte bravement sa tristesse et s'enferme avec son violon dans sa salle de bain. Ce qui ne l'empêchera pas d'être tout aussi amoureux la prochaine fois.

Armand est gentil et tendre. Son copain le méprise et l'exploite parce qu'il le trouve trop indulgent envers les femmes (avec ces animaux-là, un homme, un vrai, n'est jamais assez grossier ni assez brutal). Son chambreur, lui, prend cette douceur pour un penchant à l'homosexualité. Quant aux femmes, c'est selon. Elles s'en amusent puis le laissent. Ou, si c'est plus sérieux, se reprennent. Comment en effet Thérèse (Andrée Pelletier), femme au foyer tout ce qu'il y a de plus conventionnel et de plus démuni, épouse à la fois choyée et délaissée d'un jeune cadre dynamique (Gilles Renaud), pourrait-elle sérieusement envisager un instant de refaire sa vie avec l'ouvrier qui replâtre son sous-sol, si charmant soit-il?

Entre le mélodrame et la bouffonnerie, Micheline Lanctôt a choisi pour raconter cette histoire la voie, plus subtile, de ce que, faute de mieux, j'appellerai la comédie légère. C'est un film gai, enjoué, cruel sans en avoir l'air, qui, par exemple, fustige au passage certains comportements masculins type. J'ai parlé du copain d'Armand. Le mari de Thérèse, lui aussi, sait y faire avec les femmes. La sienne se permet de rêver? Qu'à cela ne tienne! Il va l'emmener avec lui à Hull et lui faire deux, trois petits en ligne, elle n'aura plus le temps de s'ennuyer. (En anglais, on dit: «Keep them barefoot and pregnant»...)

Mais la satire n'est pas au vitriol et tout cela se déroule sur un ton léger. Car il s'agit d'un film sans prétention. Micheline Lanctôt a su circonscrire et maîtriser son sujet avec une sobriété assez rare pour une première oeuvre. Cette économie de moyens n'exclut pas l'invention, bien au contraire. Les deux premières séquences (la lecture d'une lettre d'Armand par sa mère, quelques photos et le départ précipité d'une jeune femme emportant enfants et bagages) sont, par exemple, une entrée en matière originale et très cinématographique qui résume parfaitement le premier malheur conjugal d'Armand. Si la réalisatrice - scénariste - dialoguiste utilise fort à propos l'ellipse, elle sait aussi s'attarder et la séquence de rupture avec la cégépienne, dans la remontée mécanique d'une station de métro, est un très joli morceau. Contrairement à la plupart des acteurs réalisateurs cités plus haut, Micheline Lanctôt ne s'est pas attribué de rôle dans son premier long métrage. La direction de comédiens est intelligente et sensible. Jocelyn Bérubé, Andrée Pelletier et Gilles Renaud *sont* les personnes et il serait trop long ici de nommer tout le monde car il ne faudrait oublier aucun rôle secondaire. Mentionnons tout de même Janette Bertrand et cette courte scène où elle passe de l'effarement total au fou rire inextinguible... La musique de François Lanctôt ponctue efficacement l'action, un peu trop systématiquement peut-être.

Armand aura connu une première déception amoureuse à Rimouski et une deuxième à Québec. Mais c'est à Montréal qu'il découvrira la véritable solitude. La chanson de Gilles Vigneault boucle admirablement la boucle en soulignant la dimension sociale de l'histoire d'Armand, Gaspésien déraciné qui, fasciné par le mirage urbain, erre inlassablement d'une ville à l'autre, d'une désillusion à l'autre. *(Aux cinémas Parisien, Laval et Versailles.)*

LE POT-DE-VIN
(La Mazzetta)
POUR TOUS
LaCité 2
3575, AV. DU PARC 844-2829
SAMEDI & DIMANCHE: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05. SEMAINE: 7.00, 9.05.

EN NOMINATION POUR 7 PRIX DE L'ACADÉMIE CANADIENNE
Les Films Mutuels présentent
POUR TOUS
Coupable d'avoir aimé la vie... Condamnée pour l'avoir vécue passionnément.
CORDÉLIA
JEAN BEAUDIN
LOUISE PORTAL
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
DAUPHIN: Sem.: 7.20 - 9.30. Sam.-Dim.: 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30.
ST-JÉRÔME REX

WOODY ALLEN UN GÉNIE COMIQUE ! TIME
"MANHATTAN" LA PROFONDEUR DE "INTÉRIEURS"... L'HUMOUR DE "ANNIE HALL"
Si vous voulez rire aux larmes, voyez "Manhattan" - Remo Forlani RTL
14 ANS
"MANHATTAN" ON EN SORT BOULEVERSÉ
Du grand art à base d'émotions - Jean-Paul Enthoven, Le nouvel Observateur
MANHATTAN
VERSION FRANÇAISE
WOODY ALLEN
DIANE KEATON
MICHAEL MURPHY
MERYL STREEP
ANNE BYRNE
CRÉMAZIE: Sem.: 7.20 - 9.20. Sam.-Dim.: 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.
CRÉMAZIE ST-DENIS · CREMAZIE 388-4210
ST-JEAN CAPITOL

DE L'INNOCENCE À L'EXPÉRIENCE AVEC LES FEMMES DE 30 ANS.
Les Femmes à 20 ans sont jolies:
À 30 ans elles sont belles... et expérimentées...
18 ANS Adultes
HOMMAGE AUX FEMMES... D'UN CERTAIN ÂGE
VERSION FRANÇAISE IN PRAISE OF OLDER WOMEN
KAREN BLACK TOM BERENGER SUSAN STRASBERG
2e FILM
MIA FARROW LE CERCLE INFERNAL
LA PLUPART DES CAUCHEMARS SE TERMINENT À L'AUBE CELUI-CI NE FAIT QUE COMMENCER
CHAMPLAIN 1
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
ODEON 2 - LAVAL
CENTRE 2000 - HYPERMARCHE
BOUL. ST-MARTIN - MAROIS 687-5207
BROSSARD 1
MAIL CHAMPLAIN
BOUL. TASCHEREAU 465-5906
le PARADIS 2
8215 RUE HOCHELAGA 354-3110
STATIONNEMENT GRATUIT

Gags et humour sont au rendez-vous de ce divertissement alerte et soigné. C'est tout à fait distrayant, pétillant et amusant
-CINÉMA
Il est réjouissant, chaleureux, tendre hilarant ce nouveau film d'Yves Robert, incontestablement son meilleur
-V.S.D.
Merci à Yves Robert pour une heure et demie de joie.
-DIDIER DECOIN
De bon gags, un dialogue plein d'esprit.
-R.O.C.
Yves Robert nous a préparé une comédie étincelante.
-NOUVEL OBSERVATEUR
Ah! le joli film! et que c'est bon de rire.
-TÉLÉRAMA
Des dialogues brillants et une mise en scène alerte
-LE MONDE
Très drôle, Rochefort nous donne un numéro d'acteur
-THE GAZETTE
GILLES BERIAULT présente
POUR TOUS
COURAGE FUYONS
une comédie d'Yves Robert
Catherine Deneuve et Jean Rochefort
Aussi: 2e Film au Greenfield.
Une sélection de PRIMA FILM
2e SEMAINE!
Le PARISIEN 1
486 STE-CATHERINE O 866-3856
GREENFIELD PARK 2
PL. GREENFIELD PARK 671-6129
PARISIEN: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.45. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.35. GREENFIELD: SAM., DIM. 12.55, 4.20, 7.50. SEM.: 6.00, 7.50.

RENE MALO présente
POUR TOUS
L'homme à tout faire
une comédie romantique
Un film écrit et réalisé par MICHELINE LANCTOT
avec JOCELYN BERUBE et ANDREE PELLETIER, PAUL DION, JEANNETTE BERTRAND, GILLES RENAUD, MARCEL SABOURIN, DANIELLE SCHNEIDER
Musique de FRANCOIS LANCTOT Producteur délégué J-C LORD
producteur RENE MALO, Chanson originale de GILLES VIGNEAULT
AUX 3 CINÉMAS!
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
Le PARISIEN 1 486 STE-CATHERINE O 866-3856
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880

«GAGNANT DE 2 OURS D'ARGENT AU FESTIVAL DE BERLIN
...l'un des plus importants films de la saison. Il ne faudrait pas le manquer.»
— Serge Dusseault, La Presse
14 ANS
Un film de Rainer Werner Fassbinder
"LE MARIAGE DE MARIA BRAUN"
avec Hanna Schygulla
V.F. de DIE EHE DER MARIA BRAUN
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.20 - 9.30. Sam.-Dim.: 12.50 - 3.00 - 5.10 - 7.20 - 9.30.

SERRAULT magnifique dans LA CAGE AUX FOLLES se dépasse dans L'ASSOCIÉ !
POUR TOUS
Michel Serrault donne toute sa mesure: il est devenu un de nos meilleurs comédiens! -Les Nouvelles Littéraires
Une comédie mordante sur le monde de la finance !
L'ASSOCIÉ nous tient en haleine par la seule force de son sujet! -Télérama
MICHEL SERRAULT · CLAUDINE AUGER · CATHERINE ALRIC · JUDITH MAGRE
L'ASSOCIÉ
Un film de RENÉ GAINVILLE
4e sem.
Le PARISIEN 3
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
12.10, 1.50, 3.45, 5.40, 7.30, 9.30. SAM. DERNIE PROGRAMME: 11.15.

À Philippe Gagnon: un hommage posthume

par Yves-Gabriel Brunet

C'EST au milieu des siens que Philippe Gagnon, violonneux, patenteux et *garouineux*, s'éteignit le 18 février dernier, à l'âge de 62 ans.

Né à Sainte-Agathe-des-Monts (Laurentides), Québec, le 26 avril 1917, il effectue dès l'âge de sept ans avec son père la tournée des chantiers du nord de l'Ontario (coupe du bois, tenue des camps de bûcherons, etc.) où il apprend enfin «36 métiers, 36 misères». C'est la dure école de la vie.

De cette période qui va de 1924 à 1946, il apprendra la chasse et la pêche, la vie nomade des Indiens, l'amour du bois et de la grande nature. Mais, ce qu'il a surtout retenu, il l'a appris des conteurs et des violonneux de chantiers; l'originalité de son oeuvre nous en témoignera toute sa vie. Artiste avant tout, il était irrisistiblement attiré dès son jeune âge par la tradition orale et la musique. Celle qu'il connaissait, bien entendu: la musique directe, «natirelle», comme il le disait lui-même. C'est un peu dans ce sens-là que Tony Roman, producteur, l'avait surnommé «le dernier des Québécois».

Au jour de Noël de ses cinq ans, son père lui fit cadeau d'un petit violon de tôle qu'il lui avait fabriqué... d'où l'idée enfin réalisée plusieurs décennies plus tard de son premier violon en acier inoxydable. Il en a fabriqué lui-même et son rêve était de créer un orchestre complet en acier inoxydable. Il était également un excellent artisan-ébéniste, toujours selon la tradition. Comme on dit chez nous, c'était un *patenteux*.

Entre 1946 et 1960, sa vie est marquée de nombreux déplacements entre les chantiers de l'Ontario et ses retours fréquents au Québec. Puis, c'est à Val-d'Or, en Abitibi, où il s'installe avec sa famille qu'il travaille comme habile mécanicien de machinerie lourde. En 1960, il effectue un dernier voyage en Ontario à titre de draveur.

1961, c'est le retour définitif au Québec, à Val-David, où il commence, pour ainsi dire, sa *vraie* vie d'artiste. Engagé à la saison et comme violonneux à «La Butte à Mathieu», boîte à chansons de Val-David qui connut ses grands moments dans les années 60, il y fait la rencontre, entre autres, de Robert Charlebois qui le mit sur la scène du monde du spectacle qui ne mit pas de temps à reconnaître son vrai talent, sa vraie valeur et son sens réel de la création. De même en fut-il de Dominique Tremblay avec qui il créa LA CASA (durant près de trois ans) et avec qui il commit de nombreux spectacles et tournées dont la plus mémorable fut celle de l'Ouest Canadien où il fit la rencontre d'une «femme d'amour»: Janis Joplin.

De là, à partir de 1970, ce furent les années de grande aventure où il parcourut tout le Québec et au-delà, y présentant des spectacles uniques, dans sa roulotte qu'il avait nommé La Garouine. *La Garouine*, c'était plus qu'un nom: c'était toute sa philosophie de vivre. Cette dernière décennie, c'est avec Nicolette, sa vraie femme d'amour qui, pour lui, représentait beaucoup plus qu'une image, qu'il l'a vécue.

Avec au-delà de quatre microsillons à son crédit, trois ou quatre films sur lui, boursier à plusieurs reprises du Conseil des Arts du Canada et du Ministère des Affaires culturelles du Québec, Philippe Gagnon fut, à plus d'un titre, «un dernier des vrais» qui sut transmettre aux siens (tous les Québécois) le juste ton de la tradition, celle de l'humus de sa terre à laquelle il est retourné, certes, mais pas avant d'avoir effectué son pélerinage chez ses ancêtres de LaRochelle, en France, où il célébra, le 24 juin dernier (1979) avec Dominique Tremblay et ses amis musiciens de Val-David la Fête du soleil.

Retiré depuis l'automne dernier à Val-d'Or pour redécouvrir sa propre famille dans l'amour, rempli de projets d'avenir, c'est de là qu'il a finalement légué au monde son vrai testament enregistré quelque deux ans auparavant sur son dernier microsillon: *Mon Québec, c'est mon désir*.



Philippe Gagnon sur sa «Garouine» en 1973.

jazz

Certaine idée de la tradition

par Gilles Archambault

IL est beau de voir que la musique noire américaine sait se souvenir. Qu'elle sait élire de nouvelles idoles sans vouer les anciennes aux gémonies. L'ancien et le nouveau cohabitent sans trop de heurts. On s'évite ainsi le spectacle désolant de la littérature très contemporaine qui brûle ce qu'elle avait admiré. J'aime qu'un Cecil Taylor ou qu'un Archie Shepp se nourrissent aux sources vives du jazz, qu'ils recréent Duke Ellington ou Ben Webster.

En se voyant comme des prolongements d'oeuvres considérables, ces musiciens donnent à leur activité propre une crédibilité énorme. On a connu trop d'iconoclastes pour ne pas être méfiants. Pour un James Joyce combien de bafouilleurs? Pour interpréter Charlie Parker comme il le fait Shepp l'a écouté. Aussi ne se contente-t-il pas de singer son discours comme par exemple les musiciens dixieland jadis reprenaient à leur compte les inventions des musiciens de la Nouvelle-Orléans. Il invente en s'imprégnant de Parker. La démarche est tout autre.

Le jazz est à la recherche de formes nouvelles. Tout le monde le dit. Depuis Coltrane, il se contente de se répéter avec de plus en plus d'habileté. Il raffine ses méthodes, revoit son passé, l'incorpore à son présent. Les disques dont je rends compte cette semaine sont à des degrés divers tributaires d'une certaine tradition de la musique noire.

Great Encounters de Dexter Gordon (Columbia JC 35978) n'est pas ce que ce saxo ténor a fait de mieux. Les plages où on l'entend en compagnie de Johnny Griffin n'ont pas le feu et l'inimaginable brio de ses meilleurs prestations pour Blue Note ou Steeplechase. Heureusement la présence du chanteur Eddie Jefferson sur la face B de l'album vient apporter un peu de vie. Que l'on m'entende bien, rien de tout cela n'est mauvais. Même peu inspiré Dexter Gordon est étonnant. Mais enfin...

In the Tradition de l'altiste Arthur Blythe (Columbia JC 36300) est nettement plus convaincant. Le style de Blythe doit beaucoup à Julian Adderley. Il en a la force, le lyrisme. Même si Blythe évoque aussi les influences de Parker et de Hodges, il nous semble entendre un saxophoniste tout aussi vigoureux, à peine moins funky. La tradition dont il est question dans le titre de l'album va de Fats Waller à Duke Ellington en passant par Johnny Hodges et John Coltrane. La présence du pianiste Stanley Cowell ajoute beaucoup de prix à la session. Je songe en particulier à sa performance dans *Break Tune* qui clôt la première face du disque. Recommandé.

Les derniers disques de Sonny Rollins ont beaucoup déçu. Aussi est-il recommandé dans son cas de se référer à de vieux albums. Ou encore à des inédits. Jazz Connaisseur nous propose *Stuttgart 1963 Concert* (JC 106 — importation Trend). Disons tout de suite qu'il s'agit d'une prise de son de fortune, que l'enregistrement est monographique, bref que s'il ne s'agissait pas du plus grand saxo ténor du jazz actuel on passerait outre. Mais voilà, Rollins y est superbe. Il faut écouter cette version de *Sonnymoon For Two*. Avec cette voix qui vibre presque toute seule, Rondstadt délimite avec éclat le monde qui existe entre les femmes et les petites filles.

N.P.

disques de variétés

La différence entre les femmes et les petites filles

DEPUIS un an déjà, les nouveaux visages dans la jeune musique québécoise se font rares. La relève ne se relève pas, possiblement à cause de cette situation de crise qui prévaut de part et d'autre d'une industrie qui traîne de la patte. Les compagnies ne veulent plus prendre de risques, les postes de radio ne veulent pas s'écarter. Résultat: impossible de produire un disque sans carte de crédit, sans carte de visite, sans promesses de commercialité. Dans le lexique de la commercialité, ce qui est vendeur se résume à peu de choses: des chansons insignifiantes et rythmées chantées par du monde sans personnalité. Il arrive à l'occasion qu'on fasse des exceptions. Pauline Michel et Pauline Lapointe sont des exceptions. L'une (Pauline Michel) est une parfaite inconnue qui a déjà publié deux romans et dont la démarche inversée rappelle celle de Suzanne Jacob. L'autre (Pauline Lapointe) est comédienne (on l'a vue dans *Une Amie d'enfance*). Elle est une des quatre Lapointe Sisters (les trois autres étant Louise Portal, Priscilla et Geneviève Lapointe). D'un côté comme de l'autre, il s'agit d'un premier disque qui vient rejoindre sur les étalages le septième disque de Véronique Sanson, le deuxième de Marianne Faithful et le dix-sept ou dix-huitième de Linda Rondstadt. Certains trouveront injuste de comparer des chanteuses qui oeuvrent dans le métier depuis une décennie avec des chanteuses qui en sont à leurs premiers balbutiements. Le consommateur sera pourtant lui dans l'obligation de faire un choix et forcément de donner dans la comparaison. C'est en pensant au difficile art de la consommation que nous tenterons dans la grande cuisine créative de la chanson, de trier les femmes des petites filles.

■

Pauline Michel — Pauline Michel est une femme parfaitement fascinante à rencontrer. La richesse de son imagerie et de son vocabulaire quand elle parle de la pluie et du beau temps ou quand elle parle philosophie, témoigne de ses qualités d'écrivain et de poète. Sauf qu'il y a la vie et les disques. Sur disque, Pauline Michel est une petite fille. Sa voix a souvent la mauvaise habitude de tomber dans le théâtral au mauvais moment et de vouloir en imposer à la musique quand elle devrait se taire. Les notes sont hautes et exacerbées et la sacro-sainte sensualité dont elle fait un grand cas, est finalement absente. Intitulant son disque *Au coeur de la vie* (un peu plus et elle aurait intitulé cela La vie qui bat) Michel avec l'aide de Marie Bernard qui a composé les musiques, mélange les torchons et les serviettes, une petite gigue ici, une chanson pour l'âge d'or là, une comptine ici, un pauvre rock magané là. Plusieurs textes écorchent le bon sens poétique de la chanson. Exemple: «laboure mes côtes avec tes mains, creuse ton sillon dans ma chair, ensemence-moé.» On me dit qu'il s'agit d'une chanson grivoise et humoristique. Je veux bien. Mais n'y aurait-il pas une façon plus fine de dire les choses, une façon moins vache laitière et engrais de parler de la flamme charnelle. Dans «on va survivre», Michel verse dans le nationalisme à bon marché (on a à vivre, on a à dire et à chanter pour raconter l'âme de feu de notre peuple). Sa chanson est une excellente réclame pour le PQ ou la 50, mais risque à la longue de devenir aussi insupportable que le «Mon cher Québec, c'est à ton tour...» Mais le plus cuisant reproche que l'on peut lui faire c'est d'arriver avec un disque qui date. En fait *Au coeur de la vie* pourrait fort bien être un disque réalisé il y a dix ans, un disque de Renée Claude ou de Suzanne Stevens tant on n'y découvre rien de très neuf ou de très original. Je ne sais pas où était Pauline Michel il y a dix ans, tout ce que je sens c'est qu'il y a quelque part dans sa démarche comme un chaînon manquant.

■

Pauline Lapointe — Une photo de famille sur la pochette intérieure nous laisse voir quatre gars (tous membres du défunt groupe Beau Dommage) et une fille. On a pas besoin de réfléchir très fort pour comprendre que Beau Dommage vient de ressusciter de ses cendres et que le groupe se cache derrière une nouvelle chanteuse qui ne fait que remplacer l'ancienne. Cette photo symbolique raconte bien l'histoire du premier disque de Pauline Lapointe qui est moins son disque que celui de Robert Léger et cie. La matière musicale et poétique du disque est entièrement signée par Léger aidé à l'occasion de ses confrères. Et Pauline Lapointe dans tout cela, que fait-elle? Elle chante. Elle chante et nous laisse vite comprendre qu'elle a de la misère à le faire. La voix n'est pas placée, rêche, un peu fêlée pas toujours très juste, tendue là où elle devrait se laisser aller, avec de temps à autre des inflexions qui ressemblent étrangement à celles de Marie-Michèle Desrosiers. Elle chante les hauts et les bas de la vie de couple, les vicissitudes de l'amour, les déboires de la vie de célibataire, les peines d'amour et les écarts du coeur. L'écriture est hyperréaliste à tel point qu'on a parfois l'impression d'écouter non pas un disque mais une table tournante. Le plus bel exemple, on le trouve dans *Les Menteries* qui relate le dialogue de sourds entre un gars qui rentre à 4 heures du matin sans avoir pris la précaution de prévenir sa blonde: «J'espère au moins que t'as eu du fun, j'tais pas capable de m'endormir. Ah non, c'tait platte, répond-il, chu resté tard pour aller reconduire Pierre Huet.» Personnellement je n'ai rien contre Pierre Huet mais de là à mettre son nom sur les boîtes de céréales ou dans les paroles d'une chanson, il y a une limite. De toutes façons Charlebois et Raoul Duguay ont déjà utilisé le gag et d'une façon autrement plus poétique! Ailleurs dans *Retour de voyage*, Huet trouve le moyen de jumeler le mot fromage avec le mot sentimental (tu deviens sentimental au seul nom d'un fromage). Je n'ai rien contre le fromage, je trouve seulement qu'il a une drôle d'odeur dans une chanson. *Non monsieur le réalisateur* raconte l'éternel drame radiocanadien du jeune comédien de l'École nationale bafoué par un réalisateur épais qui ne comprend rien. La chanson rappelle *Cinéma* de Beau Dommage, sauf que les paroles qui se veulent crues et directes, se content d'être crues d'une façon un peu vide et inutile. On retrouvera malgré tout dans la grisaille, quelques beaux passages dans des chansons comme *Le Coeur désabrié, Sortir est la seule solution* (ou comment faire un bon placement) et *Y'a rien de beau dans ma peine d'amour*. Règle générale cependant Pauline Michel se fait manger par une machine et c'est dommage ou on ne la sent pas toujours à l'aise. Avant de commetre les erreurs des autres pourquoi ne pas prendre le risque de commettre les siennes.

■

Linda Rondstadt — On pourra dire ce que l'on veut de Linda Rondstadt, qu'elle est une opportuniste, une récupératrice, une poseuse, une antiféministe, il y a une femme en elle qui sait chanter. Sur ce terrain, peu savent la battre. Dans *Mad love*, son dernier disque, la voix de velours fait encore des siennes. Reprenant trois chansons d'Elvis Costello ainsi qu'une de Neil Young, Rondstadt à qui l'on avait récemment reproché d'avoir perdu son âme au département des ventes de sa compagnie de disque, n'a aucune pudeur à laisser parler sa sensualité. La perfection d'une production directement inspirée des années 60 ne l'empêche pas de livrer ce qu'elle a a livrer. Dosant son émotion avec une infinie finesse, elle sait respecter la couleur de chaque chanson, et peut dans le temps de le dire, passer de la rage à la séduction, de la jalousie à la passion sans jamais se montrer lasse ou indifférente. Avec cette voix qui vibre presque toute seule, Rondstadt délimite avec éclat le monde qui existe entre les femmes et les petites filles.

N.P.

«L'OEIL»
4427 St-Denis • 282-1756

Gravures originales de
LEONOR FINI
Choix de plus de 50 sujets
À partir de $150.00 (encadrés)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

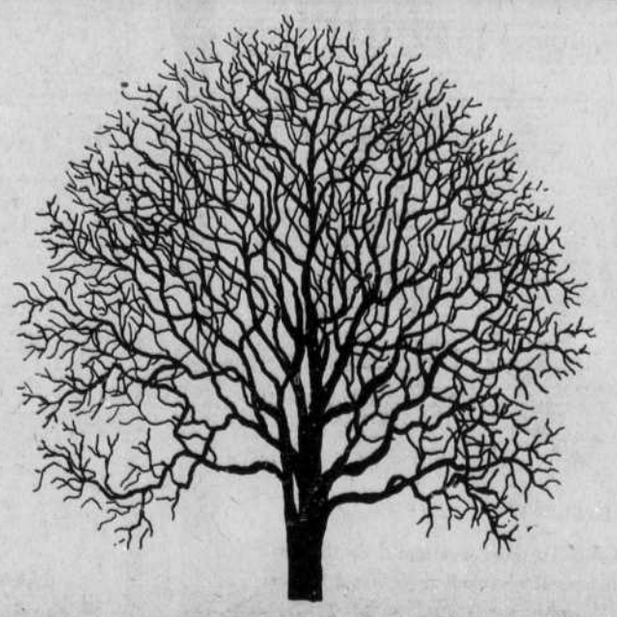
Cahiers
revue trimestrielle sur les arts visuels
maintenant 32 pages
Numéro spécimen et bulletin d'abonnement sont fournis sur demande.
C.P. 1261
Place Bonaventure
Montréal H5A 1G9

EXPOSITION

YVON BRETON
Vernissage le 18 mars à 19h30
Mar., mer. de 9h30 à 17h30; jeu., ven. de 9h30 à 21h; sam. de 9h30 à 17h; dim. de 13h à 17h; fermé le lundi
GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest Rue Sherbrooke. Tél: (514) 844-2593

J.C. Bouvier
GALERIE D'ART
Au pied des Laurentides... à Ste-Thérèse
OUVERTURE OFFICIELLE de ses salons
le mercredi 26 mars 1980, à 20:00 hres
Collection de qualité, exclusive:
Ayotte • Belmar • Brantner • Cantin • Carette • Côté • Cosgrove • Fortin • Gagnon • Jérôme • Labelle • Richard • Rousseau, etc... etc...
Sortie 23 de l'autoroute 15 par St-Charles au 15 rue de l'Église (J7E 3K9)
Tél.: 435-6531

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
Salle I
Oeuvres récentes de
RAYMOND DUPUIS
Vernissage le dimanche 16 mars à 14 h
jusqu'au 28 mars
Ouvert dimanche de 12h à 17h
du mardi au vendredi de 11 h à 18 h

L'image
La Premiere Galerie Populaire

VENTE
De 10% à 75% de réduction sur toutes nos estampes (Jusqu'au 31 mars)
809 rue Laurier est 271-2001

De l'automatisme aux Microchromies

par René Viau

Jean-Pierre Duquette, **Fernand Leduc,** Cahiers du Québec, Collection Art d'aujourd'hui, Hurtubise HMH, Montréal 1980, 154 pages.

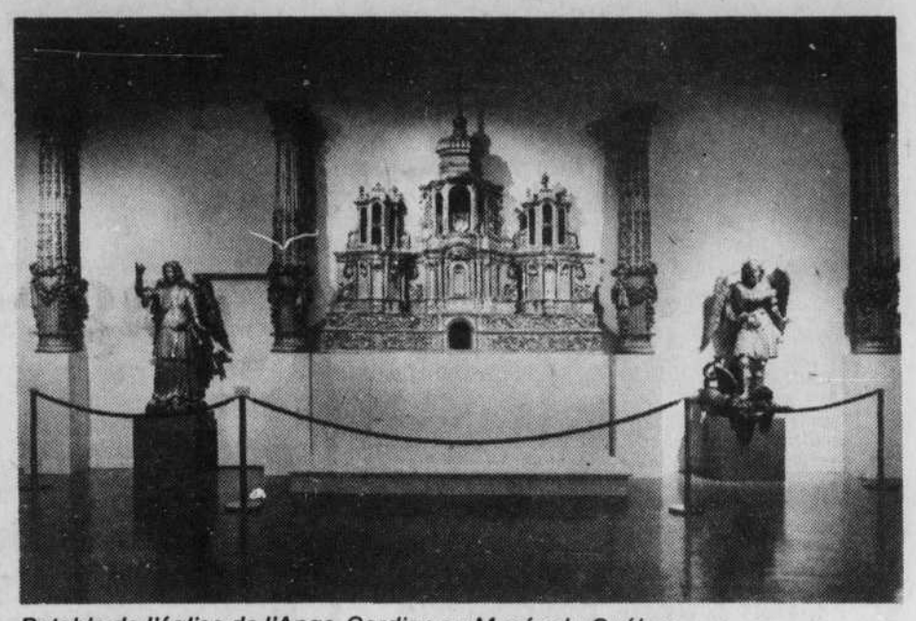
L'ARTISTE n'est en marge de la société que lorsque celle-ci est en marge de la vie». Nous sommes en décembre 1943. Fernand Leduc publie dans le *Quartier latin* le premier de six articles qui contribueront à sa réputation de penseur et de théoricien du groupe automatiste. C'est sur cette époque effervescente qui débute peu de temps après l'entrée à l'École des beaux-arts de Leduc, fraîchement laïcisé, que s'ouvre le livre de Jean-Pierre Duquette. Ses camarades sont les contestataires de l'époque. Avec la rencontre de Borduas, en 1941 un formidable brassage d'idées fortement teinté de surréalisme s'ensuit. Un surréalisme qui n'a rien d'officiel puisque Breton, le «Pape» sera davantage motivé par des visées expansionnistes pour son mouvement que par un intérêt réel pour le groupe de Montréal. C'est l'époque des Sagittaires, de la Contemporary Art Society que Leduc quittera très vite et des rencontres, des discussions qui amèneront la naissance et le développement des idées du groupe automatiste. Selon Jean-Pierre Duquette, le rôle joué par Leduc est capital. Il ne fait, pour lui, aucun doute qu'il en a été l'âme première; parlant le premier de regroupement.

En 1946, Fernand Leduc peint sa fameuse *Dernière Campagne de Napoléon.* Thérèse Renaud publiera aux *Cahiers de la File indienne* la seule entreprise d'écriture automatique à l'époque, illustrée par Mousseau. Elle part à Paris après la parution de son livre. C'est là que Fernand Leduc rejoindra sa compagne cinq mois plus tard.

C'est avec passion et chaleur que Jean-Pierre Duquette expose d'une façon minutieuse la démarche de Fernand Leduc, puisant ainsi à même les sources du manifeste *Refus global* en ce qui a trait aux premiers chapitres et démystifiant bien des fables et des inexactitudes au passage. Pas un événement, pas une manifestation, pas une exposition n'échappe à l'analyse solide de Jean-Pierre Duquette qui peut compter sur une documentation solide et dont jamais l'oeil ne s'éloigne de la peinture à travers tous ces remous. Aux lendemains du manifeste, Duquette nous entraîne avec les Leduc sur les plages de l'île de Ré. Ici sont transposées des voûtes et des caves avec l'omniprésence horizontale de la mer dans des aquarelles et des gouaches construites. Les tons s'y délient. Ce paysagisme tend vers l'abstraction oubliant les expériences automatistes pour se diriger de plus en plus vers des «pavés» lumineux. En 1954, revenu au pays, Leduc éliminera peu à peu les effets de profondeur dans sa peinture où les zones de couleurs dépendent d'un contour net.

Devenu critique d'art à ses heures, Leduc «couvre» pour Radio-Canada une exposition importante. Celle des premiers Plasticiens: Belzile, Jauran, Jérôme et Toupin qui, avec quelques autres, participent à l'exposition *Richesse d'évocation.* Cette rigueur dans la forme ne peut que plaire à Leduc. C'est justement dans le sillon de la peinture d'abstraction géométrique qu'il s'engagera jusqu'aux années soixante. Entre-temps, et il faut voir ici un hommage au travail fouillé d'historien de l'auteur, nous participons à ce climat si important pour la compréhension de l'art qui se fait et qui s'est fait, celui du milieu des années cinquante et de la naissance de cette tendance géométrisante. Leduc y a été étroitement mêlé comme du reste il avait été mêlé au combat automatiste. C'est en 1955 que se situe l'exposition *Espace 55,* organisée par Gilles Corbeil au Musée des beaux-arts. L'exposition avait été la cause de la fameuse dissension entre Leduc et Borduas. Autre exposition historique: en mai 1955 à l'occasion de l'ouverture de la galerie l'Actuelle fondée par Guido Molinari. Avec Blair, Borduas, Comtois, Pat Ewen, Goguen, Letendre, McEwen, Mousseau, Riopelle, Tousignant et Molinari, Leduc participe à l'exposition. Bien que ne faisant pas partie des plasticiens, les recherches picturales de Leduc témoignent de cette problématique. Sans heurts, il passera à l'abstraction construite mais sans toutefois renier l'automatisme qui pour lui reste avant tout un état d'esprit. Ce seront alors l'Association des Artistes Non-Figuratifs de Montréal en 1956 dont il est élu président à la fondation. Ce sera aussi la première exposition «plasticienne» de Leduc qui a lieu en 1956, ensuite d'autres expositions, d'autres toiles, d'autres manifestations collectives d'envergure dont l'une avant le départ vers Paris en 1959 à l'École des beaux-arts sous le titre *Art Abstrait* réunissant Belzile, Goguen, Juneau, Molinari, Toupin, Tousignant et Leduc.

Avant de quitter Montréal, Leduc montrera aussi quatorze tableaux. Le critique Rodolphe de Repentigny perçoit avec clairvoyance dans ces toiles un phénomène de «lumière intérieure» au tableau, sorte d'éclairage par le dedans. Cette question, d'ajouter Jean-Pierre Duquette préoccupera Leduc jusque et surtout dans les *Microchromies* des années soixante-dix. À partir de 1963, la simplification de la forme s'imposera de plus en plus dans les oeuvres de Fernand Leduc, de noter l'auteur. De 1964 à 1967 la tension dynamique résultant de la distribution et de la rencontre des formes disparaît au profit d'un nouveau mode d'équilibre de la couleur. Pressentie dans les *Binaires,* les *Passages,* les *Érosions* où parfois des couleurs se rencontrant sur un même plan se sont ainsi escamotées, ce sera ensuite vers 1970 la supression catégorique des contrastes formels et colorés pour ne garder que la lumière en qualité unique, sujet du tableau. Les *Microchromies,* reparties sur dix ans que l'on peut voir en ce moment au Musée d'art contemporain. En fermant ce livre intelligent, passionné et attentif, accordant un grand souci au détail et à l'authenticité, on a qu'un seul regret. Il est malheureusement de taille. Les illustrations dont la qualité n'est pas, et de loin, à la hauteur du texte et des oeuvres. Est-ce là un paradoxe que ces oeuvres, les *Microchromies,* qui se décrivent et se découvrent qu'avec attention se reproduisent si mal photographiquement? Un effort du côté de la présentation et de la qualité des photographies, ici, s'imposait. C'est hélas l'éternelle lacune de nos livres sur l'art.



Retable de l'église de l'Ange-Gardien au Musée du Québec.

Trois siècles d'histoire

QUÉBEC — Une présentation temporaire renouvelée qui permet de saisir l'évolution de la sculpture et de la peinture au Québec à travers trois siècles d'histoire, a lieu au Musée du Québec. Constituant trois expositions distinctes, les oeuvres d'art choisies font partie de l'impressionnante collection du Musée.

Couvrant la période allant du 17e au 19e siècle, l'exposition *L'Art ancien* comprend des oeuvres consacrées à l'art religieux. On peut y admirer des objets de culte provenant de diverses fabriques, comme par exemple le maître-autel de l'Ange-Gardien, une oeuvre sculptée vers 1700. Louis Jobin, Pierre-Noël Levasseur, François-Noël Levasseur, Augustin Leblanc, François et Thomas Baillargé ont sculpté des statues et des oeuvres d'inspiration religieuse qui pourront être vues, dans le cadre de cette exposition. L'exposition présente des toiles exécutées aussi à ces périodes. Les oeuvres peintes illustrent des paysages familiers de la région de Québec, des portraits et des scènes de famille dûs à des artistes tels que Théophile Hamel, Joseph Légaré, Antoine Plamondon, Cornelius Krieghoff.

L'exposition *L'Art moderne* présente des oeuvres signées Ozias Leduc, Clarence Gagnon, Joseph Franchère, Henri Julien ainsi que d'autres oeuvres qui illustrèrent le tournant du siècle dans des portraits et des scènes de genre. On peut aussi y voir des sculptures d'Alfred Laliberté, de Louis-Philippe Hébert et de Suzor-Coté, caractéristiques de cette période (1880-1940) dite «moderne».

L'exposition *L'Art contemporain* (de 1940 à nos jours) nous fera retrouver des signatures connues qui ont marqué, chacune à leur façon, leur époque: John Lyman, Paul-Émile Borduas, Alfred Pellan, Jean-Paul Riopelle, Marcelle Ferron, Richard Mill. L'exposition *L'Art contemporain* se tient jusqu'au 30 mars, *L'Art moderne* jusqu'à l'automne et *L'Art ancien* jusqu'au 7 mai.

R.V.

Reynaud-Foreman au MBA

par Claire Gravel

Pavane For a Missing Play qui sera présenté au Musée des Beaux-Arts le 19 mars à 20 h 30 est le premier film de Bérénice Reynaud, plus connue en tant que critique de théâtre et de cinéma d'avant-garde. Ce film, tout récent, a pour sujet les répétitions de l'*Ontological Hysteric Theater* et à travers elles, l'illustration de la pensée esthétique de son créateur, Richard Foreman. Lorsque celui-ci sortit de Yale en 1962, il se mit à fréquenter les milieux dits «underground»: Michael Snow, Hollis Frampton, et surtout Jack Smith. Ils changeront ses idées sur l'art. Foreman commence à penser et à écrire différemment. Il mettra en scène un nouveau genre de théâtre. «Ce sont leurs films qui m'ont appris que le travail esthétique consiste à radicaliser tout ce qui sort de vous, à intensifier le son de sa propre voix et même à intensifier les problèmes qui surgissent quand vous écrivez une pièce...» (I). En 1968, Foreman monte son propre théâtre et sa première pièce: *Angela.* L'influence de Jack Smith se retrouve dans le morcellement du discours narratif et dans l'émergence d'un discours intérieur, dans l'utilisation du mauvais goût afin d'éveiller une prise de conscience esthétique, dans l'importance de l'aspect visuel (diapositives, panneaux écrits, etc.), enfin, dans l'usage de la pathologie mentale (paranoïa, hystérie) afin de se re-situer face à la société. L'*Onological Hysteric Theater* était né: l'ontologie était intérieure, subjective, d'ordre spirituel, venue de la distinction que Foreman avait perçue chez Gertrud Stein entre la nature humaine et l'esprit humain. Il essaie d'exprimer de manière scénique les mouvements de conscience de l'écrivain-metteur en scène. Le texte obéit à cet impératif. Les personnages, toujours les mêmes, reviennent de pièce en pièce. Ils n'ont pas d'identité propre, pas d'objectifs à atteindre. La seule histoire serait la lutte de l'esprit de Foreman qui essaie d'atteindre à une existence physique, qui essaie d'être, en se matérialisant dans les corps de ses «actants». Foreman dirige ses acteurs dans leur moindre geste, non pas dans la recherche d'une personnalité contingente car sa volonté d'une prise de conscience le force à s'abstraire du champ de l'expérience immédiate, dans une position fermement opposée à celle de Grotowski, fort prisé des milieux newyorkais, et allant plus dans le sens de Brecht où chaque élément de la pièce joue l'un contre l'autre. L'art de la performance doit beaucoup à l'*Ontological Hysteric Theater.* On se souviendra de *Total Recall* (1970), de *Classical Therapy or a Week Under the Influence* (1972), et encore, de *Vertical Mobility* (1973). La conscience des interactions entre plusieurs objets nous amène à penser que ces objets n'existent qu'en vertu de ces interactions qui les lient. C'est donc avancer que la conscience procède par une succession d'étapes qui se détruisent les unes après les autres. Ce procédé d'épuration a toujours plu à Foreman qui voyait dans l'auto-réflexivité de l'art minimal un grand mysticisme, et Bérénice Reynaud a su nous le montrer dans un film transparent.

I- voir: Reynaud, Bérénice, «Petite introduction à l'oeuvre de Richard Foreman» **Musique en jeu,** no 29.

exposition
Henry Moore
sculptures et lithographies
du mardi au vendredi de 9h. à 17h.30 — NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ — samedi de 9h. à 17h. dimanche et lundi
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS · 288-2340
Peintures et dessins d'observation
SUZANNE GRISÉ
jusqu'au 29 mars

Huiles de
STANLEY COSGROVE
Vernissage le 18 mars à 20 h
L'exposition se poursuivra jusqu'au 30 mars
galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal.
Téléphone: (514) 277-2179

LE CLUB DES ARTS
Peintures de
Florence HOLBROOK
HELEN RYF
du 20 au 26 mars
Pour informations M. MAURICE AGNAN — 933-6405
1410 rue Guy, suite 15-16 (coin St-Catherine)
Tous les jours de 13 h à 18 h

Galerie
ART-ANNEXE-1
3700 St-Denis,
Montréal H2X 3L7
Tél.: 849-6097/6098
Peintures, gravures, sculptures et bijoux d'art.
BOISVERT Gilles - BOUGIE, Louis-Pierre, BRUNEAU, Kittie CONNOLY, Reynald - DÉCARIE, Alain - DINEL, Roland DUROCHER, Hubert - DUSSAULT, Monique - FERRON, Marcelle FORTIN, Marc-Aurèle - FOURNELLE, André GUILBEAULT, Michel - HERBISON, Philippe - HEYVAERT, Pierre HUET, Jacques - LAROCQUE, André - LEBLANC, Pierre LUSSIER, Michel - MALO, Denis - MCKENZIE, Alexandre PAYETTE, Jacques - ROUSSIL, Robert - THOMAS, Marcelle TREMBLAY, Laurent - VAILLANCOURT, Armand
Ouvert mardi, mercredi de 11h. à 18h. jeudi, vendredi de 11h. à 21h. samedi de 11h. à 17h.
André Larocque - Administrateur **Laurent Tremblay** - Directeur

Louis Charpentier
Oeuvres récentes
du 15 mars au 5 avril 1980
Galerie67 990, avenue de Salaberry Québec, Québec

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

Galerie
TREIZE13
ALBERT DUMOUCHEL
oeuvres inédites
du 13 mars au 12 avril
4015, rue Drolet, Montréal, Québec
H2W-2L3 tél. 514-288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

exposition
sculptures en fibre de verre
de
QUEENIE SHAGASS
Du 17 au 31 mars
Hôtel de l'Institut
3535 rue Saint-Denis
(Dans la grande salle d'attente)
ouvert tous les jours de 9h. à 22h.

M M M M M
exposition
René Richard
du 15 au 31 mars
La galerie Morency
1564, rue Saint-Denis, 845-6894 - 845-6442
Métro Berri Demontigny,, Sortie St-Denis
Mardi, mercredi, vendredi, samedi, 10h. à midi, 13h. à 17 h.
Jeudi 10h. à midi, 13h. à 21 h.
M M M M M

Surplus du Gouvernement
Au comptant et à emporter
Arts et artisanat indien comprenant:
bijoux en argent • exemplaires limités de gravures d'artistes indiens • poupées • objets décorés de perles • paniers • mocassins • sculptures en bois • cartes décorées • et plusieurs autres souvenirs
Jeu. 20 mars 1980 10h00 à 20h00
Vend. 21 mars 1980 10h00 à 20h00
Sam. 22 mars 1980 9h00 à 17h00
Conditions
Tout article doit être payé en argent comptant au moment de la vente. Aucun remboursement ni échange.
En plus, des gravures à exemplaires limités et sculptures en bois seront mises en vente par soumission, jusqu'à midi le 15 avril 1980.
Lieu de la vente
CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE
1730, rue Bantree
Ottawa (Ontario)
(613) 993-0861
Pour plus d'information ou obtenir des formules d'offre d'achat, contacter la Corporation tel qu'indiqué ci-haut.
Corporation de disposition des biens de la Couronne — Crown Assets Disposal Corporation
Sautez sur l'occasion!

EXPOSITION

YVES BUSSIÈRES
Dessins, Encres et Aquarelles
Jusqu'au 20 mars
mercredi, jeudi et vendredi, de 12 hres à 18 hres et le samedi de 13 hres à 17 hres.
Galerie LA MURÉE
839, rue Sherbrooke est
Montréal, Qué. H2L 1K6
Téléphone: 525-2675

GALERIE *L'AQUATINTE*
Simonin
jusqu'au 29 mars
1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584
du mar. au vend. de 12 h à 18 h, le sam. de 10 h à 17 et sur rendez-vous

"À la Poursuite du soleil" — **Denise Laperrière** — Peintre — **jusqu'au 23 mars**
"d'après L'art de La Fugue" — **André Martin** — Dessins — **jusqu'au 30 mars**
galerie ARS NOVA
304 est, rue Notre-Dame Tél. 861-5315
Mar. merc. ven. de 10 h 30 à 17 h 30 jeu. de 10 h 30 à 21 h, sam. de 10 h 30 à 17 h dim. de 13 h à 17 h.

"NUAGE"
exposition de dessins
Reynald Connolly
Vernissage jeudi le 20 mars à 20 h 30
du 20 mars au 5 avril
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage
du mardi au samedi de 10h à 17.30h.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 31, 32, 33, 34 et 35

Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public, à soins multiples de 568 lits situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche des:

CANDIDATS(ES) À TEMPS PLEIN

Pour occuper différentes fonctions cadre "intermédiaire" dans le domaine de la psychiâtrie.

Les postes ouverts sont les suivants:

Chef d'unité psychiatrie "court terme"
Chef d'unité psychiatrie "long terme"
Coordonnateur en évaluation des soins "psychiatrie"

Exigences:

A) Scolarité: Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) Post-scolaire en psychâtrie et/ou une formation universitaire en administration.

B) Expérience: Entre deux et trois ans d'expérience en pratique et entre six et douze mois d'expérience de gestion.

Cette expérience peut varier selon la fonction en titre.

Salaire:

Selon la politique de rémunération du Ministère des affaires sociales et selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(e) doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 28 mars 1980 au:

Directeur du personnel
Centre Hospitalier des Laurentides
L'Annonciation, Québec. J0T 1T0

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

La fonction

Sous la direction du Directeur général, il planifie, organise, dirige et contrôle les activités et les programmes reliés à la fonction ressources humaines, tant sur le plan de la gestion du personnel que des relations de travail.

Il propose des politiques générales pour l'entreprise en matière de gestion du personnel et de relations de travail.

Les qualifications

Expérience pratique de dix (10) années, particulièrement dans la négociation de conventions collectives et connaissance éprouvée dans les domaines reliés à la fonction dotation, formation, rémunération, évaluation.

Diplôme universitaire de deuxième cycle en relations industrielles ou discipline appropriée.

La rémunération

Sera établie selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le vendredi 21 mars 1980, à:

Léonce Bouchard
Président
C.T.C.U.Q.
720 rue des Rocailles
Québec G2J 1A5

L'ÉCOLE MONT SAINT-ANTOINE INC.

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

(suite au décès du titulaire)

RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité du conseil d'administration et en conformité des lois et règlements du Ministère des Affaires sociales, être responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement d'une capacité de 288 élèves.

EXIGENCES:
Formation universitaire du second degré en sciences de l'homme ou en sciences administratives.

Une expérience significative de l'administration de programmes s'apparentant à ceux du Mont Saint-Antoine, dont la vocation est la réadaptation de jeunes mésadaptés sociaux (entre 14 et 18 ans).

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

INSCRIPTION:
Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, devront parvenir à l'adresse suivante au plus tard le 15 avril 1980.

Monsieur Guy B. de Grosbois
Président du jury de sélection
École Mont Saint-Antoine Inc.
8147 est, rue Sherbrooke
Montréal, Qué.
H1L 1A7

Directeur général

L'AGENCE GÉNÉRAL:

Le Centre d'accueil Horizon de la Jeunesse, un réseau de traitements résidentiels pour enfants anglophones mésadaptés socio-affectifs de 6 à 17 ans, comprenant des programmes de centre de dépannage d'urgence, institutionnels foyers de groupes et centres de jour.

DEMANDE:

Un directeur général pour planifier, coordonner et mettre en oeuvre un programme de traitements résidentiels dans la cadre du mandat et des ressources budgétaires de l'organisme.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire de deuxième cycle.
- Expérience dans un milieu de traitements résidentiels.
- Expérience en supervision dans le milieu des services sociaux.
- Trois (3) années, minimum d'expérience au niveau de cadre supérieur.
- Posséder une expérience significative dans les fonctions de gestion.
- Bilingue, anglais et français.

POSTE DISPONIBLE:
Le 1er juillet 1980.

SALAIRE:
$32,946 à $46,443, selon expérience et qualifications.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE AVANT LE 25 AVRIL 1980, à:

Martha Hallward
Présidente, comité de sélection



Centre d'Accueil Horizons de la Jeunesse
Youth Horizons
6 WEREDALE PARK, WESTMOUNT, QUEBEC, H3Z 1Y6

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur des Établissements hôteliers

Concours spécifique L6200FB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche — Direction générale des parcs et du plein air — 1 emploi à Québec.

Attributions — Diriger, coordonner et contrôler l'exploitation des établissements hôteliers, propriété du Gouvernement du Québec. À cette fin, participer à l'élaboration des politiques de la direction générale; concevoir les programmes de sa direction et assurer leur réalisation; diriger les gérants d'établissements; administrer et contrôler l'exécution du budget; assurer un contrôle de la qualité des services rendus au public par les établissements hôteliers du Gouvernement du Québec.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétences recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'administration hôtelière.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec. G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement pouvant atteindre 40 929 $
(en voie de révision)
Période d'inscription:
du 15 mars au 28 mars 1980

Chef du service de l'agrément ddes centres hospitaliers

Concours spécifique L6200FC/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires Sociales — Direction de l'Agrément.
1 emploi à Québec.

Attributions — Diriger et coordonner l'inspection des centres hospitaliers afin de veiller au respect des lois, règlements et normes applicables; analyser les rapports d'inspection et recommander ou non l'émission des permis des établissements; élaborer et proposer des projets de développement pour améliorer la mise en application des lois et règlements.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine des services de santé.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement pouvant atteindre 40 929 $
(en voie de révision)
Période d'inscription:
du 15 mars au 28 mars 1980

Directeur de l'agrément

Concours spécifique L6200FD/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires Sociales — Direction générale des programmes de santé.
1 emploi à Québec.

Attributions — Concevoir et coordonner un système d'inspection en vue de veiller au respect des lois, règlements et normes applicables aux centres hospitaliers et aux laboratoires privés; formuler des recommandations concernant l'émission des permis et de la qualité des services; conseiller le ministère dans la détermination des politiques et priorités relatives à l'agrément des établissements.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine des services de santé.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement pouvant atteindre 45 014 $
(en voie de révision)
Période d'inscription:
du 15 mars au 28 mars 1980

Chef du service des programmes de soins prolongés

Concours spécifique L6200FE/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires Sociales — Direction des services hospitaliers (est).
— 1 emploi à Québec.

Attributions — Concevoir et élaborer des programmes en vue du développement de services prioritaires en soins prolongés, de l'amélioration des services et de l'utilisation des ressources; veiller à l'implantation et à l'évaluation des programmes; participer à l'élaboration et la révision des plans quinquennaux d'immobilisations; recommander l'allocation de crédits de développement sur une base régionale; élaborer les orientations du ministère pour le secteur des soins prolongés.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de la conception et de l'évaluation de programmes de santé.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec. G1K 7N8.

Administrateur, classe IV
Traitement pouvant atteindre 40 929 $
(en voie de révision)
Période d'inscription:
du 15 mars au 28 mars 1980

Adjoint exécutif au président

Concours spécifique L6210CF/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie des Services Publics — 1 emploi à Québec.

Attributions — Sous l'autorité du président de la Régie, assister ce dernier dans la préparation et le suivi des dossiers des entreprises publiques concernées. À cette fin, conseiller le président en matière de téléphonie, de programmation éducative et de télévision payante; coordonner la préparation des activités de la Régie auprès de ses divers publics; établir les contacts nécessaires auprès des personnalités officielles ou intervenants dans ces divers dossiers.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine des télécommunications.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec. G1K 7N8.

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement pouvant atteindre 37 188 $
(en voie de révision)
Période d'inscription:
du 15 mars 28 mars 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

L'École polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international est à la recherche de candidats(es) pour assurer les responsabilités suivantes à l'École polytechnique de Thiès au Sénégal.

PROFESSEURS

- **Chimie (thermodynamique appliquée, transmission de chaleur)**
- **Science de l'eau, traitement des eaux, hydraulique urbaine**
- **Écoulement à surface libre, pompes, ressources hydriques**
- **Compresseurs, moteurs et turbines**
- **Ventilation, climatisation, refrigération**
- **Voirie, transport, urbanisme**
- **Génie municipal, gestion des constructions, technologie du béton**

Exigences

Ces candidats(es) devront posséder préférablement un doctorat ou au moins une maîtrise en sciences ou en sciences appliquées avec expérience dans l'enseignement.

De plus, en vue de développer la recherche, nous signalons qu'il y a des possibilités dans les domaines du génie civil, mécanique et électrique pour lesquels les laboratoires sont installés ainsi que dans des projets interdisciplinaires tels que l'énergie solaire, éolienne et les ressources hydriques.

Tous les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affectation à l'étranger et des conditions de logement sont prévues. Les candidats choisis devront s'engager pour une période de 2 ans.

Les personnes intéressées devront adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 4 avril 1980 au:

Responsable du recrutement
Projet de l'École polytechnique de Thiès
École polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale "A"
Montréal (Québec) H3C 3A7
Tél.: (514) 344-4650

LE CENTRE D'ACCUEIL LA VIGIE

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

IDENTIFICATION:
— Centre d'Accueil de réadaptation en mésadaptation sociale pour adolescents de 12 à 18 ans. Établissement du réseau des Affaires sociales de la région économique 01.
— Une unité à Gaspé (La Vigie).
— Une unité à Bonaventure (La Balise).
— Deux autres unités en développement:
À Gaspé (interne) et dans la Baie des Chaleurs (en milieu ouvert).

FONCTIONS:
— Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement.
— Il est responsable de l'élaboration, de la coordination et du contrôle des programmes et des services de l'établissement, le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'Administration et le Ministère des Affaires Sociales.
— Travaille en étroite collaboration avec les autres organismes du réseau régional.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire en sciences humaines et préférablement en psycho-éducation et/ou sciences administratives. Expérience administrative jugée valable dans le secteur des affaires sociales ou dans un domaine connexe (5 ans).

RÉMUNÉRATION:
— Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

INSCRIPTION:
— Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 26 mars 1980, à 17.00 heures au:

Président du Jury de Sélection,
Centre d'Accueil La Vigie,
Case Postale 69,
Gaspé, P.Q.
G0C 1R0

Gaspé, le 18 février 1980.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CENTRE HOSPITALIER
ST-FRANÇOIS D'ASSISE

POSTE
DEUXIÈME CONCOURS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Centre hospitalier St-François d'Assise de La Sarre

NATURE DE L'ÉTABLISSEMENT: Centre hospitalier d'une capacité de 73 lits.

RESPONSABILITÉS: Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement. Il précise, en terme de programme et d'activités, les objectifs fixés par le Conseil d'administration.

EXIGENCES DU POSTE: Formation universitaire de premier cycle en sciences administratives ou l'équivalent; de 3 à 5 ans d'expérience en gestion; sens de l'organisation et du leadership; capacité de communication et de relations humaines.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX: Selon les normes et politiques du Ministère des Affaires sociales (classe 20), salaires de $33,000.00 à $46,000.00.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 29 mars 1980, à l'adresse suivante:

Concours Directeur général
À l'attention du Président du
Conseil d'administration
Centre hospitalier Saint-François d'Assise
C.P. 6000
LA SARRE, Québec J9Z 2X7

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
est publié tous les jours. Le tarif est de **0.68** la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte **$3.00** et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à **48 heures avant publication.**
Tout courrier devra être adressé comme suit:

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361

Voir autres Carrières et Professions, en pages 30, 32, 33, 34 et 35

LE C.L.S.C. RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
recherche un

DENTISTE

Fonctions:
— clinicien: applique une approche éducative lors de ses activités cliniques;
— éducateur: participe à l'élaboration de programmes d'éducation pour la santé dentaire avec les équipes du C.L.S.C.

Horaire: flexible, 35 heures par semaine.

Salaire: selon entente collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour le 26 mars 1980, à:

Murielle Petit-Clerc
C.L.S.C. Rivière-des-Prairies
7780 est, boul. Gouin
Montréal H1E 1B3

ASPIRANTS-OFFICIERS
(OPÉRATIONS MARITIMES DE SURFACE)

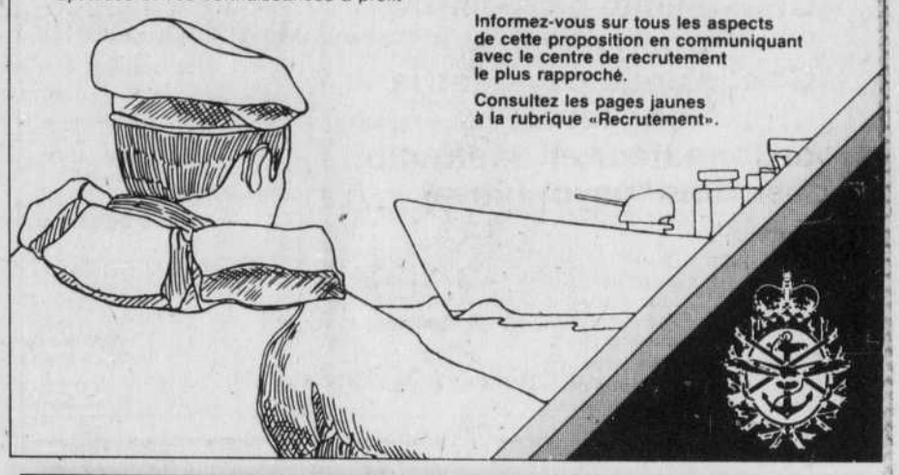
Les Forces armées canadiennes sont à la recherche «d'aspirants-officiers» pour leur programme de formation des opérations maritimes de surface.

Voici l'occasion de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et de faire carrière au sein de l'équipe de l'unité navale des Forces armées canadiennes.

Un diplôme de secondaire vous rend admissible.

Informez-vous sur tous les aspects de cette proposition en communiquant avec le centre de recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes à la rubrique «Recrutement».



LE COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT

requiert les services d'un

ADJOINT PÉDAGOGIQUE

CONCOURS 80-C-01

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, l'adjoint pédagogique administre l'ensemble des activités reliées à l'analyse institutionnelle des programmes d'enseignement et au développement pédagogique.

Attributions caractéristiques:
- En collaboration avec les différentes instances impliquées, il élabore les politiques institutionnelles d'analyse des programmes et coordonne l'exécution des projets reliés à celle-ci.
- Il collabore, avec les instances impliquées, à l'établissement des programmes d'enseignement régulier et assure le développement des nouveaux programmes réguliers requis par les besoins du milieu.
- Il collabore à l'établissement des politiques de perfectionnement du personnel enseignant ainsi qu'à l'organisation des activités requises par celles-ci.
- Il dirige le service de développement pédagogique et en supervise les activités en regard des objectifs établis.
- Il assume toute autre fonction reliée à la nature de son travail.

Qualifications requises:
- Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- Expérience pertinente de cinq (5) ans, de préférence dans le milieu de l'éducation.

Traitement annuel:
De 30 068 $ à 42 100 $, selon la scolarité et l'expérience.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur candidature au directeur du service du personnel, M. Paul Charlebois, d'ici le 28 mars 1980, au:

COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT
945, chemin Chambly
Longueuil, (Québec)
J4H 3M6

L'Université du Québec à Rimouski, qui offre des programmes de baccalauréat en économie, de baccalauréat en administration, de certificat de 2e cycle en administration et de certificats de 1er cycle en administration et en gestion des ressources humaines, sollicite des candidatures pour les postes suivants:

PROFESSEURS

Economique

FONCTION: Enseignement de la théorie économique (micro, macro) et au moins un champ de spécialisation parmi les suivants:

Interventions économiques gouvernementales, économie des ressources naturelles, organisation industrielle, développement régional.

EXIGENCES: Les candidats retenus devront posséder un doctorat en économique orienté vers la théorie économique.

Une expérience en enseignement universitaire et/ou en recherche en développement régional est souhaitée.

Finance

FONCTION: Enseignement de la théorie financière de base et au moins un champ de spécialisation parmi les suivants:

Politiques d'investissement, planification du financement, marchés des capitaux et institutions financières, gestion du fonds de roulement.

EXIGENCES: Les candidats retenus devront posséder un doctorat en finance ou avoir terminé leur scolarité de doctorat. Les détenteurs d'un M.B.A., option finance seront également considérés.

En plus des activités d'enseignement, le professeur devra collaborer à des travaux de recherche, encadrer les étudiants dans la poursuite de leur programme et assurer une participation à l'intérieur des organismes de l'Université.

TRAITEMENT: Très concurrentiel, selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRE EN FONCTION: Le 1er juin 1980.

Les candidats intéressés seront priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17:00 heures, le 7 avril 1980.

Monsieur Marc Létourneau, directeur
Département des Sciences de l'Administration
UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI
300 avenue des Ursulines
Rimouski, Qué. G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

Le Conseil des Arts du Canada recherche

Deux Agents de Musique

Fonctions

Poste I — **Agent de subventions de l'Office des tournées**
Administrer a) les programmes d'aide du Conseil aux tournées de musiciens et de groupes de musique; b) le programme Concerts Canada d'aide aux agents d'artistes.

Poste II — **Agent de musique, Service de la musique**
Administrer les programmes d'aide du Conseil aux groupes et organismes musicaux, selon les directives du chef du service.

Qualités

Poste I — Bien connaître les arts du spectacle au Canada, notamment la musique. Pouvoir analyser et évaluer les aspects financiers et l'organisation des tournées dans les arts du spectacle. Détenir un diplôme universitaire ou avoir la formation professionnelle équivalente, et plusieurs années de métier dans le domaine des tournées ou la gestion en milieu artistique.

Poste II — Très bien connaître la musique et la vie musicale au Canada. Etre diplômé d'université ou posséder une formation professionnelle équivalente et avoir exercé, avec succès, pendant plusieurs années, les fonctions de musicien ou d'administrateur.

Langues

Les deux langues officielles.

Lieu de travail

Ottawa, mais nombreux déplacements.

Traitement

A partir de $20,539, selon qualités.

Envoyer curriculum vitae, en précisant le poste recherché, avant le 28 mars, à

Yves Carrière
Chef du personnel
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Offre d'emploi no. D-015009

PRINCIPAL ADJOINT CLASSE I

Lieu de travail:
Centre éducation de Fermont, Fermont, Québec.

Nature du travail:
L'emploi de principal adjoint d'école secondaire comporte l'exercice de toutes les fonctions requises pour la gestion des programmes et ressources reliées à un ou des programmes déterminés par le principal de l'école.
L'emploi de principal adjoint comporte l'assistance au directeur dans la gestion de l'école et plus particulièrement dans la gestion d'un ou des programmes majeurs déterminés par la direction de l'école, en l'occurence le principal adjoint sera responsable plus particulièrement de la vie étudiante.
Cet emploi comprend l'exercice de toutes les responsabilités du principal d'école, en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de celui-ci.

Qualifications minimales requises:
— Diplôme universitaire terminal de 1er cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié;
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère de l'Éducation;
— Cinq (5) années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel, selon les responsabilités du poste.

Rémunération:
Selon l'arrêté en conseil no. 29-02-77.

Entrée en fonction:
Le plus tôt possible.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à:

M. Roger Grenon
Service du personnel,
30, rue Comeau,
Sept-Îles, Québec.

Fin du concours le 21 mars 1980.

Commission Régionale du Golfe

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Le département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche de professeurs dans les domaines suivants:

- un professeur en psychologie du développement humaine (point de vue intellectuel surtout);
- deux professeurs dans les troubles d'apprentissage, principalement pour les programmes s'intéressant à l'enfance inadaptée;
- un professeur spécialisé dans les théories de l'apprentissage appliquées à l'enseignement;
- un professeur en administration scolaire;
- un professeur dans le domaine de l'apprentissage de la langue parlée et écrite et dans les méthodes d'enseignement du français à l'élémentaire;
- un professeur spécialisé dans la pédagogie du jeune enfant pour travailler à la formation des jardinières et des enseignants du 1er cycle élémentaire, et ayant une expérience d'enseignement aux jeunes enfants;
- un professeur expérimenté en enseignement du français à l'élémentaire ou au secondaire pour assumer la direction et l'administration du programme de perfectionnement des maîtres en français (P.P.M.F. du ministère de l'Éducation).

Exigences:

Les candidats à ces postes devront être détenteurs d'un doctorat. Toutefois, les candidats détenteurs d'une maîtrise et possédant une expérience professionnelle importante en enseignement et recherche pourront être considérés. Les publications seront un atout majeur.

Traitement;

Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Entrée en fonction: Le 1er juin 1980.

On fait parvenir son offre de services avant le vendredi 18 avril 1980 au:

Doyen de la gestion académique, Université du Québec à Chicoutin i, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

DÉPARTEMENT DES SCIENCES PURES
DÉPARTEMENT DES SCIENCES APPLIQUÉES

Les postes:

A. Le département des **sciences pures** de l'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche d'un professeur de chimie qui dispensera, au 1er cycle, des cours de **chimie minérale.** On s'attend en outre à ce qu'il développe son propre domaine de recherche dans le champ de la chimie appliquée aux ressources minérales, en liaison avec un chercheur oeuvrant dans le domaine des sciences de la terre, soit en cristallographie, soit en spectroscopie infrarouge, soit dans un domaine connexe.

Exigences:

Le candidat à ce poste doit être détenteur d'un diplôme de troisième cycle (D. sc/Ph. D.)

B. Le département des **sciences appliquées** sollicite des candidatures pour combler quatre postes de professeurs qui seront principalement responsables d'activités d'enseignement et de recherche dans les domaines suivants:
- hydraulique, hydrologie, hydraulique urbaine;
- électrotechnique;
- matériau, mécanique des solides;
- électronique, système digitaux (poste de professeur substitut pour une période de 5 ans);
- ingénierie des systèmes (sous réserve des disponibilités budgétaires).

Exigences:

Les candidats à ces postes possèdent un diplôme de 3e cycle (Ph. D) et sont capables de bien communiquer en français. La préférence sera accordée aux candidats possédant une bonne expérience d'enseignement et de recherche et désireux d'oeuvrer dans un cadre interdisciplinaire.

Modalités générales:

Traitement: Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Entrée en fonction: Le 1er juin 1980.

On fait parvenir son offre de service avant le 18 avril 1980 au:

Doyen de la gestion académique, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PROFESSEUR D'URBANISME
SPÉCIALISÉ EN SOCIOLOGIE URBAINE, EN GÉNIE, EN ARCHITECTURE ET/OU EN MÉTHODES QUANTITATIVES.

Le candidat retenu devra travailler au sein du Rassemblement en Études urbaines où il remplira à plein temps des fonctions d'enseignement, d'encadrement et de recherche.

EXIGENCES
1) Doctorat ou 2) Maîtrise en urbanisme ou dans un domaine connexe avec expérience pratique.

TRAITEMENT
Selon la Convention collective en vigueur.

Entrée en fonction le 1er juin 1980

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant 17h, le **1er avril 1980**, à:

M. Luc-Normand Tellier, directeur
Rassemblement en Études urbaines
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Voir autres Carrières et Professions, en pages 30, 31, 33, 34 et 35

PROFESSEUR PLEIN TEMPS EN HISTOIRE DE L'ART

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Telles que décrites par la convention collective de travail.

EXIGENCES:
— Doctorat en Histoire de l'Art ou expérience professionnelle équivalente.
— Spécialisation: art contemporain, administration de l'art et muséologie.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective de travail en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 31 mars 1980 à:

M. Yves Robillard, directeur
Département de l'histoire de l'art,
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Le service de recherche de la Commission des Services Juridiques a un poste ouvert qui pourra être comblé par une femme ou par un homme, soit celui de:

AVOCAT RECHERCHISTE
(civiliste)

Lieu de travail:
Complexe Desjardins, Montréal.

Rémunération:
Selon l'expérience et le règlement d'application de la Loi de l'Aide Juridique concernant la nomination et la rémunération des avocats non régis par une convention collective.

AVOCAT RECHERCHISTE

a) Mandat: Principalement en matière civile:
— répondre aux demandes de recherche et d'expertise des avocats du réseau d'aide juridique;
— prendre connaissance des parutions, des décisions judiciaires et des lois courantes, et communiquer cette information au réseau d'aide juridique par les moyens les plus appropriés;
— rédiger des opinions et mémoires;
— participer à la préparation des congrès et journées d'étude de l'aide juridique;
— remplir la fonction d'avocat-conseil;
— remplir toute autre fonction connexe aux fonctions énumérées ci-dessus.

b) Expérience:
De préférence, cinq années ou plus de pratique du droit.

Entrevues:
Le cas échéant, vers le début mai 1980.

Documents:
Les intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature ainsi que leur curriculum vitae, avant **le 25 avril 1980** à:

Service de la Recherche
Commission des Services Juridiques
2 Complexe Desjardins
Tour de l'Est
150 ouest Ste-Catherine, (bur. 1404)
Montréal.
H5B 1B3

DEUX PROFESSEURS RÉGULIERS EN INFORMATIQUE DE GESTION.

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche en informatique de gestion, le département de mathématiques veut engager deux informaticiens.

Domaines concernés: —Analyse de systèmes et/ou
—Méthodologie des logiciels et/ou
—Informatique répartie et/ou
—Gestion de l'informatique.

EXIGENCES:
Doctorat ou l'équivalent.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective.
Entrée en fonction: à partir du 1er juin 1980.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 18 avril 1980 à:

M. Robert V. Anderson, directeur
Département de mathématiques
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

DÉPARTEMENT DE KINANTHROPOLOGIE

Le département de kinanthropologie est à la recherche d'un professeur-chercheur dont le domaine d'expertise est le suivant:

DIDACTIQUE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES

FONCTIONS:
Enseignement et recherche

QUALIFICATIONS:
Être détenteur d'un doctorat; de l'expérience et des publications dans le domaine constitueront des éléments appréciables

TRAITEMENT:
Selon la convention collective de l'Université du Québec à Montréal

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er juin 1980.

Faire parvenir le curriculum vitae détaillé, les noms et adresses de trois répondants, les attestations d'expérience, les documents officiels stipulant les années de scolarité et les diplômes obtenus, avant le 30 avril 1980, à:

Pierre G. Robineault, directeur
Département de kinanthropologie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale "A"
Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

La Villa Dufresne Inc.

Centre d'accueil de réadaptation pour personnes handicapées

requiert les services d'un

COORDONNATEUR D'ATELIERS DE RÉADAPTATION

Lieu: Sherbrooke et périphérie.

Fonctions:
Personne qui coordonne les activités professionnelles et actualise la programmation spécifique à chacun des bénéficiaires. Cette programmation vise essentiellement l'intégration de la personne handicapée tant sur le plan social que dans un milieu de travail régulier.

Conséquemment, elle assume l'ensemble des tâches administratives inhérentes au fonctionnement des services en fonction de l'accomplissement des objectifs fixés. Elle est également responsable de l'application des conditions de travail des employés de ses services, ceci en conformité avec les dispositions de la convention collective et les politiques et procédures de gestion du personnel.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle. Posséder une expérience significative dans les fonctions de gestion du personnel. Jouir d'une connaissance des problématiques spécifiques aux personnes handicapées. Certaines équivalences pourront être considérées.

Rémunération:
Selon les qualifications et les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 28 mars 1980, à:

Monsieur Claude F. Tanguay
Directeur des services administratifs
La Villa Dufresne Inc.
1930, rue King ouest
Sherbrooke J1J 2E2

VICE-RECTEUR AUX COMMUNICATIONS

FONCTIONS:
Le vice-recteur aux communications relève directement du recteur.

— Dans le cadre de sa juridiction, le vice-recteur aux communications est responsable devant le recteur de la gestion et de la coordination des services du secteur des communications:
a) Bibliothèques
b) Informatique
c) Audio-visuel
d) Galerie d'art
e) Information et relations publiques
f) Télécommunications
— Le vice-recteur aux communications recommande au Conseil d'administration les politiques relatives au secteur des communications.
— Le vice-recteur aux communications accomplit les tâches qui lui sont confiées par le recteur ou par le Conseil d'administration.

EXIGENCES:
Le candidat doit posséder:
a) une formation universitaire, de préférence de 3e cycle;
b) une vaste expérience de l'enseignement et de la recherche universitaire;
c) une connaissance appropriée des structures académiques et administratives de l'UQAM, de l'UQ et de l'ensemble du réseau universitaire québécois;
d) une connaissance étendue de la gestion universitaire et, de préférence, pertinente au secteur des communications.

DATE LIMITE:
Prière de faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant 17 heures le vendredi 21 mars 1980 à l'adresse suivante:

Me Pierre Brossard
Secrétaire général
Pavillon Louis-Jolliet—local 7210
Université du Québec à Montréal
355 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Qué. H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

PROFESSEURS AUX PROGRAMMES DE CONSTRUCTION CIVILE ET D'ÉLECTRICITÉ

Dans le cadre de ses programmes réguliers de premier cycle universitaire, l'Ecole sollicite des candidatures de personnes ayant de l'expérience et une compétence technique dans les champs suivants de spécialisation.

CONSTRUCTION CIVILE: Estimation, préparation de soumissions et de contrats ainsi que réalisation des travaux dans les secteurs de construction civile (bâtiments, ouvrages hydrauliques, ponts, etc.).

ÉLECTRICITÉ: Télécommunications.

FONCTIONS: Enseignement de cours et de laboratoires ou travaux pratiques. Encadrement de stagiaires dans des entreprises. Recherche et développement.

EXIGENCES: Diplôme de premier cycle en sciences appliquées, génie ou technologie, dans une concentration reliée au programme. Une expérience de l'enseignement et un diplôme de 2e ou 3e cycle seraient un atout.

OBLIGATION D'AVOIR UNE EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE PERTINENTE.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

TRAITEMENT: Selon l'échelle de traitement en vigueur à l'École de technologie supérieure.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Le concours se termine le 25 mars 1980.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur de la gestion académique
Ecole de Technologie supérieure
180 est, rue Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H2X 1K9

Université du Québec
École de technologie supérieure

loto-québec

INFORMATIQUE
CHEF DES PROJETS

Numéro du concours: **80-108-02-D7**
Date limite: **Le 19 mars 1980**

La Société des Loteries et Courses du Québec exploite le plus grand réseau de terminaux reliés à un ordinateur PDP-11/70 (presque 2000 terminaux). Nous développons et exploitons plusieurs systèmes informatiques avec des outils évolués (MVS, TSO/SPF, CICS, etc.). Le service de la planification informatique recherche des candidats susceptibles de relever des défis de taille.

FONCTIONS:
Le titulaire de ce poste contribuera à la planification globale des projets informatiques de la Société. Il sera responsable de la coordination des activités associées à la mise en oeuvre des grands projets informatiques de la Société et de l'utilisation des bases de données informatisées.

EXIGENCES:
Détenir un diplôme universitaire terminal en informatique dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études et posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente.

Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire, mais ayant une expérience exceptionnelle dans le domaine de l'informatique.

SALAIRE:
À déterminer selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae et une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC
a/s Service du Personnel
2000, rue Berri
Montréal
H2L 4N5

Le département des Sciences de l'Education de l'Université du Québec à Rimouski est à la recherche de candidats pour combler les postes suivants:

Professeur de langage
(1 poste)

FONCTIONS: Le titulaire de ce poste sera appelé à oeuvrer dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement de la langue (développement, didactique de la langue orale et écrite) et à diriger éventuellement des étudiants au niveau de la maîtrise en éducation.

ENTREE EN FONCTION: 1er juin 1980.

EXIGENCES: Le candidat retenu devra posséder un doctorat en éducation ou en psycho-linguistique orienté vers l'apprentissage et l'enseignement du langage oral et écrit ou avoir terminé la scolarité de doctorat. Les détenteurs d'une maîtrise en éducation ou en psycho-linguistique orientée vers l'apprentissage et l'enseignement du langage oral ou écrit seront considérés.

Une expérience en enseignement universitaire et/ou en recherche est souhaitée.

Professeur-chercheur sous octoi
(Psycho-pédagogue)

FONCTIONS: —Participe à la production de documents d'apprentissage pour un programme d'enseignement individualisé à distance; —Participe à des projets de recherche appliquée en didactique du français; —Participe à l'encadrement des étudiants.

ENTREE EN FONCTION: Le plus tôt possible.

DUREE DU CONTRAT: Un (1) an renouvelable.

EXIGENCES: Le candidat retenu devra posséder un doctorat en psychologie ou en Sciences de l'éducation orienté vers l'apprentissage. Les détenteurs d'une maîtrise en psychologie ou en Sciences de l'éducation orientée vers l'apprentissage seront également considérés.

Une expérience de recherche en milieu scolaire est souhaitée.

Professeur-chercheur sous octroi
(Didacticien du français)

FONCTIONS: —Participe à la production de documents d'apprentissage pour un programme d'enseignement individualisé à distance; —Participe à des projets de recherche appliquée en didactique du français au secondaire; —Participe à l'encadrement des étudiants.

ENTREE EN FONCTION: Le plus tôt possible.

DUREE DU CONTRAT:Un (1) an renouvelable.

EXIGENCES: Le candidat retenu devra posséder un doctorat ou une maîtrise en éducation orienté vers l'enseignement du français. Les détenteurs d'une maîtrise en linguistique avec expérience en enseignement du français au secondaire seront également considérés.

Une expérience minimum de deux (2) ans en enseignement du français au secondaire est demandée.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 mars 1980.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Faites parvenir votre inscription au: **Directeur**
Département des Sciences de l'Education
UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI
300 avenue des Ursulines
Rimouski, Qué. G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES

Le département des sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi sollicite des candidatures de professeurs dans les domaines suivants:

- GÉRONTOLOGIE

Le poste:

Un professeur responsable des activités d'enseignement et de recherche s'inscrivant dans les programmes de sciences sociales, notamment en gérontologie et, éventuellement, en réadaptation sociale et en travail social.

Exigences:

La préférence sera accordée au détenteur d'un diplôme de 3e cycle ayant une formation première en sciences sociales ou en sciences de la santé et une formation complémentaire en gérontologie. Nous exigeons une expérience d'intervention appuyée d'une expérience d'enseignement auprès d'adultes en cours d'emploi, ou de recherche ou de gestion dans le domaine de la gérontologie.

N.B. Poste conditionnel à l'approbation finale des budgets afférents.

- MAÎTRISE EN ÉTUDE DES SOCIÉTÉS RÉGIONALES

Le poste:

Un professeur affecté à temps complet au programme de maîtrise en étude des sociétés régionales, pour faire l'intégration pédagogique des cours multidisciplinaires par l'enseignement et la recherche liés à cette fonction.

Exigences:

Les candidats à ce poste devront être détenteurs d'un diplôme de 3e cycle. Posséder une formation pluridisciplinaire et posséder de l'expérience dans l'enseignement supérieur.

- SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Le poste:

Un professeur responsable des activités d'enseignement et de recherche relatives à l'histoire, la philosophie et la psycho-sociologie de l'activité physique. Le professeur doit également enseigner dans l'une des disciplines sportives au programme.

Exigences:

La préférence sera accordée au détenteur d'un doctorat et possédant une expérience professionnelle importante en enseignement et recherche. Les publications seront un atout majeur.

N.B. Poste conditionnel à l'approbation finale des budgets afférents.

- TRAVAIL SOCIAL

Le poste:

Un professeur responsable des activités d'enseignement et de recherche s'inscrivant dans les programmes des sciences sociales, notamment en travail social et, éventuellement, en réadaptation sociale et en gérontologie.

Exigences:

La préférence sera accordée au détenteur d'un diplôme de 3e cycle en travail social. Seront considérés également, les détenteurs de diplôme de 2e cycle ayant des expériences valables d'intervention pratique en travail social ou en enseignement.

N.B. Poste conditionnel à l'approbation finale des budgets afférents.

- TOURISME SOCIAL

Le poste:

Un professeur spécialisé dans l'enseignement théorique et l'animation pédagogique auprès d'adultes en situation de travail dans le domaine général du loisir et, plus spécialement, du tourisme. De plus, il devra participer à la recherche dans le domaine du tourisme social.

Exigences:

Diplôme de 3e cycle ou l'équivalent dans le domaine du loisir-tourisme. Expérience pertinente de travail et capacité de diriger des groupes dans ce domaine.

N.B. Poste conditionnel à l'approbation finale des budgets afférents.

MODALITÉS GÉNÉRALES

Traitement: Pour tous ces postes, les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Les traitements sont déterminés selon les qualifications et l'expérience des candidats.

Entrée en fonction: Le 1er juin 1980.

On fait parvenir son offre de services avant le vendredi 18 avril 1980 au:

Doyen de la gestion académique, Université du Québec à Chicoutimi,
930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 30, 31, 32, 34 et 35

Réviseurs à la pige

Une importante maison d'édition spécialisée dans le livre scolaire est à la recherche de réviseurs à la pige.

Fonctions:
— Faire la révision des manuscrits;
— Corriger les épreuves.

Exigences:
— Excellente connaissance du français;
— Expérience dans le domaine.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 27 mars 1980, à:

DOSSIER 3256
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

DIRECTEUR GÉRANT GÉNÉRAL

Le défi de l'innovation

Une corporation privée ayant comme objectif de fournir des services de formation professionnelle à des jeunes adultes est à la recherche d'un directeur gérant général.

Cette personne devenu membre de notre corporation aura des mandats reliés à tous les aspects de la gestion d'une station service automobile, comprenant entre autres; le service aux pompes, l'entretien et la mécanique. Il devra s'occuper de la gestion du personnel, des stagiaires en formation et de tous les aspects inhérents à la production d'un tel service.

Afin d'accéder à cette responsabilité, vous devez avoir une expérience pertinente dans ce type de service, avoir des qualités d'administrateur et de gestionnaire du personnel.

Si cette opportunité vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 24 mars 1980 à l'adresse suivante:

Raymond Chouinard
12,165-83e avenue
Montréal H1C 1S4

Agence canadienne de développement international — Canadian International Development Agency

Québec — Ministère des Affaires intergouvernementales — Direction générale des affaires internationales

Postes d'enseignants au Rwanda

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec (MAIQ) participent à une opération conjointe de recrutement d'éducateurs pour l'Afrique francophone.

Nous recherchons des professeurs pour l'Université National du Rwanda (Butare) dans les disciplines suivantes:

- **Zootechnie (DRH-0035 DE)**
  Nutrition animale, zootechnie générale et spéciale, amélioration animale. Participation à la recherche et au fonctionnement de la ferme de l'université.
- **Mathématiques appliquées (DRH-0038 DE)**
  Statistiques, recherche opérationnelle, informatique.
- **(Chimie-Physique (DRH-0037 DE)**
  Thermodynamique, chimie analytique, spectroscopie, chimie-physique, mécanique pour chimistes.

Exigences générales:
— Citoyenneté canadienne;
— connaissance parfaite du français parlé et écrit;
— diplôme de Doctorat pour le poste en chimie-physique et au moins le diplôme de Maîtrise pour les postes en zootechnie et mathématiques appliquées;
— expérience d'au moins trois ans dans l'enseignement.

Les personnes intéressées devront faire parvenir avant le 26 mars 1980, un curriculum vitae détaillé mentionnant le poste qui les intéresse ainsi que le nom et les coordonnées de deux personnes appelées à donner des références.

Adresser la correspondance au:

Comité conjoint ACDI/MAIQ
a/s Direction des ressources humaines
Agence canadienne de développement international
Place du Centre
200 Promenade du Portage, 11e étage
Hull, Québec
K1A 0G4

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Statisticien

Concours sectoriel L1053E/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Québec durant la prochaine année.

Commission des Accidents du Travail — 2 emplois à Québec.

Attributions — Participer à l'élaboration et à la réalisation de la méthodologie de projets d'enquêtes et d'analyses statistiques; élaborer des plans de sondage et définir les formules d'estimation; appliquer les techniques statistiques de vérification et de correction de l'information; conseiller les demandeurs dans le choix des méthodes statistiques d'analyses et à l'occasion réaliser le traitement informatique des données par l'utilisation de "packages" et assurer une juste interprétation des résultats.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en mathématiques avec spécialité en statistiques ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en totalité ou en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
Québec. G1K 7X2

Agent de recherche et de planification socio-économique, classe II
Traitement de 21 854 $ à 29 820 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 15 mars au 28 mars 1980

Économètre

Concours sectoriel L1053H/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Québec durant la prochaine année.

Ministère du Revenu — 1 emploi à Ste-Foy.
Ministère des Affaires Sociales — 1 emploi à Québec.

Attributions — Réaliser des projets dans le domaine de la prévision économique à court, moyen ou long terme; développer et mettre en place des instruments d'analyse économique, concevoir et proposer des modèles de simulation et de prévision économique; faire l'organisation de prévisions économiques et de données statistiques; effectuer diverses recherches concernant les méthodes quantitatives pertinentes aux problèmes économiques et fiscaux.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en économie ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en totalité ou en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
Québec. G1K 7X2

Agent de recherche et de planification socio-économique, classe II
Traitement de 21 854 $ à 29 820 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 15 mars au 28 mars 1980

Avocat (Domaine financier)

Concours spécifique L1153AD/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de la Justice — 1 emploi à Québec, au Service juridique du ministère des Finances.

Attributions — Sous l'autorité du directeur général adjoint, agir comme conseiller juridique auprès du ministère des Finances sur toutes matières touchant principalement les emprunts gouvernementaux et para-gouvernementaux, en participant aux négociations, en rédigeant des contrats et en émettant des avis juridiques.

Exigences — Membre de l'Ordre des Avocats du Québec; 8 années d'expérience ou d'études additionnelles reliées aux attributions de l'emploi. Inclure une photocopie de sa carte de membre ou de son droit d'exercice pour l'année en cours.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
Québec. G1K 7X2

Avocat et notaire, classe I
Traitement de 27 543 $ à 37 632 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 15 mars au 28 mars 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CLSC

Hochelaga-Maisonneuve

ARCHIVISTE

DÉFINITION:

Personne qui est responsable de la mise en code des éléments des dossiers, de l'analyse quantitative du dossier, de l'interprétation des statistiques et de l'application de la politique de divulgation des informations inscrites au dossier. Elle collabore avec l'équipe professionnelle à l'analyse qualitative des dossiers, à l'enseignement et à la recherche.

Doit posséder un diplôme d'archiviste médical d'une école reconnue par le Ministère de l'Éducation de la province de Québec ou par l'Association des Archivistes Médicales du Canada.

SALAIRE:

Entre $227.15 et $365.05

SERVICE:
Santé.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 mars 1980 - 5:00 p.m. au:

Bureau du directeur général
CLSC Hochelaga-Maisonneuve
Casier Postal 6
Succursale M.
Montréal, P.Q.
H1V 3L6

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

Spécialiste du traitement thermique des métaux

Le Centre de technologie de la fabrication (CTF) de la Division de génie mécanique du Conseil national de recherches à Ottawa s'occupe de perfectionner les méthodes de fabrication au Canda.

On y a besoin d'un spécialiste qui sous surveillance travaillera pour le Centre au projet d'études des phénomènes de carburation, nitruration, cementation totale et au traitement thermique des métaux en général, phénomènes se manifestant dans des pièces telles que des engrenages à réduction d'engins marins, des éléments aérospaciaux, des turbines à gaz ou à vapeur et du matériel de forage. La personne retenue devra entretenir et faire fonctionner de l'équipement, diriger des études et rédiger rapports et recommandations. Il faudra aussi effectuer des essais non destructifs en laboratoire à l'aide de dispositifs de repérage des fissures et des défauts de surface de type ultrasonique, magnaflux et Zyglo ainsi qu'à l'aide de techniques métallographiques.

Exigences: Diplôme d'un institut de technologie avec une certaine emphase en métallographie ou l'équivalent obtenu par expérience de travail, et plusieurs années d'expérience pratique en carburation, nitruration et traitement thermique des métaux, de même qu'une aptitude marquée à exploiter et entretenir du matériel comparable à 1) un générateur endothermique d'atmosphère de 1000 pieds cube par heure, 2) des fours électriques de réchauffement de 250 KW, de 12 pi. de diamètre x 3 pi. de hauteur et de 3 pi. de diamètre x 12 pi. de hauteur, pouvant atteindre jusqu'à 950 degrés C, et 3) des dispositifs de dissociation de ammoniac servant à la nitruration de divers métaux.

Traitement — sera en fonction de la formation et de l'expérience.

CNRC

Prière d'adresser un curriculum vitae complet à l'agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence ME-424DM.

SA centre hospitalier st-augustin

Établissement de soins prolongés pour malades à long terme, d'une capacité de 300 lits est à la recherche

DIRECTEUR(TRICE)
DES SERVICES PROFESSIONNELS

Nature du poste: Temps complet.

Sommaire de la fonction

Sous l'autorité immédiate du directeur général, le titulaire doit planifier, coordonner et contrôler les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement dans le but d'assurer la qualité des actes médicaux et dentaires. Il doit également vérifier le fonctionnement des comités du conseil consultatif du personnel clinique et du conseil des médecins et dentistes, et s'assurer qu'ils s'aquittent de leurs fonctions.

Exigences:
Scolarité:

Doit détenir un doctorat en médecine d'une université reconnue par le Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec. Une maîtrise en administration hospitalière ou l'équivalent serait un atout appréciable.

Expérience:

Environ cinq (5) années de pratique médicale de préférence en santé communautaire. Environ trois (3) années d'expérience de gestion en milieu hospitalier.

Rémunération:

La rémunération sera établie selon les normes et politiques en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de services accompagnée d'un curriculum vitae complet, en mentionnant sur l'enveloppe: "Directeur(trice) des services professionnels" avant le 22 mars 1980 à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL,
Centre Hospitalier St-Augustin,
2135, Terrasse Cadieux,
Beauport (Québec)
G1C 1Z2

Cégep régional de la Côte-Nord

Le Campus Mingan du Collège Régional de la Côte-Nord requiert les services de

deux (2) enseignants
pour combler les postes suivants:

Fonctions
Dans le cadre d'un programme de formation professionnelle des adultes d'une durée de 52 semaines, les enseignants dispenseront des cours du certificat d'études collégiales en techniques administratives (option finance).

POSTE I
Le candidat choisi dispensera l'enseignement de la comptabilité, de l'administration et du personnel.

POSTE II
Le candidat choisi dispensera l'enseignement de la finance, de l'économie et de la fiscalité.

STATUT
À temps complet à l'éducation aux adultes.

QUALIFICATIONS REQUISES
Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en administration.

SALAIRE
Selon la convention collective des enseignants, entre $15,595 et $31,711 plus une prime de rétention de 8%.

LIEU DE TRAVAIL
Port-Cartier.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION
Le 31 mars 1980.

Toute candidature doit être adressée à:

M. Carol Lavoie
Responsable du Service de l'éducation aux adultes
Campus Mingan
25, rue de la Vérendrye
Sept-Îles, Québec.
G4R 1H2

Fermeture du concours: 21 mars 1980.

Adjoint(e) sénior au personnel

(dossier 80-3-007MD)

Fonctions:
Sous la direction du directeur du personnel, la personne choisie assumera la responsabilité de fonctions précises du personnel telles que:

— le recrutement sur les campus universitaires, la formation et le perfectionnement des employés, le programme des langues officielles et s'occupera des tâches spéciales comme l'étude des salaires.

Exigences:
Diplôme universitaire, de préférence en gestion du personnel/relations industrielles ou administration des affaires. Au moins deux (2) années d'expérience pertinente. Aptitudes pour la gestion dans le domaine du personnel.

La connaissance des langues française et anglaise est essentielle. En raison de la nature du poste, il faut satisfaire aux exigences linguistiques au moment de l'entrée en fonction.

Les personnes intéressées devraient poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae en mentionnant leurs exigences salariales et en rappelant le numéro de dossier au: Bureau du personnel, l'Énergie Atomique du Canada Limitée, Société d'ingénierie, 2001 rue University, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 2N2.

L'Énergie Atomique du Canada Limitée — Atomic Energy of Canada Limited

---

loto-québec

ANALYSTE EN INFORMATIQUE

La Société des Loteries et Courses du Québec recherche des candidats ayant une compétence exceptionnelle, pour combler un poste d'analyste en informatique.

Numéro du concours: 80-108-02-D6
Date limite: Le 19 mars 1980

FONCTIONS:

— Implanter tout nouveau système, ensemble de programmes ou programmes.
— Vérifier et ajuster le volume des ressources assignées aux fichiers utilisés en production.
— Participer et coordonner aux essais et à la vérification des systèmes en cours de développement.
— Évaluer les résultats des essais et rapporter les effets sur les ressources de l'exploitation de l'implantation de ces systèmes.
— Préparer, vérifier et entretenir le manuel "Guide de Production".

EXIGENCES:

— Détenir un diplôme universitaire terminal en sciences pures, en sciences appliquées, sciences commerciales ou en informatique et posséder trois (3) années d'expérience pertinente.
— Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire, mais ayant une expérience exceptionnelle dans le domaine de la programmation et de l'analyse de l'informatique.

SALAIRE:
À déterminer selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae et une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC
a/s Service du Personnel
2000, rue Berri
Montréal
H2L 4N5

Voir autres Carrières et Professions, en pages 30, 31, 32, 33 et 35

Société Radio-Canada — Canadian Broadcasting Corporation

Vérificateur-spécialiste de l'informatique

Responsabilités:
Apporter un haut niveau de connaissances informatiques permettant d'aider à la vérification de l'élaboration, de la mise en place et de l'exploitation des systèmes informatisés. Chargé des essais, de l'exploitation et de l'entretien des programmes de vérification informatisée loués, ainsi que la création de programmes informatisés spécialisés aux fins de la vérification. Par ses recherches, le titulaire fait également le bilan en matière de matériel informatique et de la conception des systèmes d'exploitation relatifs à la sécurité des données et aux contrôles internes.

Exigences:
— Diplôme reconnu en informatique;
— Aptitude à communiquer efficacement, oralement et par écrit, en français et en anglais est essentielle;
— Un minimum de trois à cinq ans d'expérience en vérification publique ou industrielle informatisée ou en informatique.
— Doit bien connaître le langage "assembler" et au moins un langage informatique de haut niveau.

Ce poste est basé à Ottawa et le titulaire aura à voyager environ 8 à 10 semaines par an.

Un poste similaire pourrait devenir disponible à Montréal.

Salaire: $23,070 - $30,335 (en cours de révision)

Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

Veuillez adresser votre curriculum vitae, indiquant l'endroit de travail préféré, avant le 4 avril 1980, à:

L'Agent des Ressources Humaines
Société Radio-Canada
1500, avenue Bronson
Ottawa, Ontario K1G 3J5

ᐊᓕᓐᓂᐊᓕᒃ ᑕᕐᕋᑦ

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

L'ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE - EEYOU TAPAYTACHESOO - une corporation publique administrée par des représentants des Cris du Québec du territoire de la Baie James - demande des applications pour la position de:

CONTRÔLEUR

FONCTIONS
Sous la direction du Comité Exécutif, le contrôleur administrera et, en général, coordonnera et supervisera les fonctions budgétaires et de la comptabilité de la corporation. Le contrôleur sera aussi responsable pour la gestion financière des fonds de la corporation.

LIEU DE TRAVAIL
VAL D'OR, Québec.

QUALIFICATIONS
Les candidats devront être membres de la corporation des comptables agréés (C.A.) et posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience. De plus, les candidats devront être bilingues.

SALAIRE
Cette position serait intéressante pour les candidats qui gagnent présentement $30,000 et plus par année. Le salaire sera proportionnel aux qualifications et à l'expérience.

Les candidats pourront envoyer leur résumé en toute confiance à:

M. Philip Awashish
Comité de sélection
Administration Régionale Crie
1500, Chemin Sullivan
VAL D'OR, Québec
J9P 1M1

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales

Poste de professeur

Le Ministère des Affaires Intergouvernementales (MAIQ) réalise au Maroc en collaboration avec l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), un projet de formation de maîtres, et recrute un professeur conseiller en sciences de l'éducation.

FONCTION: Sous l'autorité du directeur du projet.

— Assister les professeurs marocains dans la mise en place d'un programme de formation de maîtres pour les centres pédagogiques régionaux du Maroc.
— Agir comme personne-ressource dans les divers domaines de ce programme de formation: didactique, technologie éducative, théories de l'apprentissage, mesure et évaluation, psychologie des groupes - auprès des professeurs marocains et du responsable de la formation.
— Évaluer les étapes de cette mise en place en fonction des objectifs établis et des contraintes du milieu.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Formation universitaire au moins de deuxième cycle en sciences de l'éducation.

— Expérience dans le domaine de la formation des maîtres, la gestion du curriculum et l'évaluation de l'enseignement.
— Comme le programme de formation en cause touche les secteurs des sciences expérimentales (physique, chimie, sciences-naturelles) et des mathématiques, le candidat doit avoir une bonne connaissance de la didactique de ces disciplines.

LIEU DE TRAVAIL
— Centre pédagogique régional de Rabat, Maroc.

DURÉE DE L'ENGAGEMENT
— Deux années, soit de septembre 1980 à août 1982.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur Jacques Lamonde
Ministère des Affaires intergouvernementales
Direction Afrique et Moyen-Orient
Ressources humaines
1225, Place Georges V, 1er
Québec, G1R 4Z7

POUR LE 26 MARS 1980 À 17 HEURES.

Cette annonce s'adresse à un jeune avec une préparation scolaire complète au niveau universitaire, de préférence avec une spécialisation dans le secteur immobilier, doué de dynamisme et d'élasticité remarquables.

Le poste à combler est celui d'

ASSISTANT(E) AU DIRECTEUR IMMOBILIER

Poste qui garantit un apprentissage différencié et complet.

âge compris entre 24 et 27 ans; expérience de deux/trois ans dans le secteur immobilier serait souhaitable.
Une connaissance parfaite de l'anglais et du français est indispensable.

Un curriculum vitae complet doit être envoyé à:

SD **SUISDEV INC.**
505, boul. Dorchester Ouest
Suite 710
Montréal, Québec H2Z 1A8

Nous vous assurons le maximum de discrétion et une réponse à chaque contact.

LE CENTRE HOSPITALIER ST-SAUVEUR DE VAL D'OR

est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

Centre hospitalier de soins de courte durée de 115 lits et soins prolongés de 58 lits.

Exigences:
— Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de la santé ou en administration ou l'équivalent;
— Trois (3) à cinq (5) ans d'expérience dans le réseau.

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur général est responsable de la coordination et du fonctionnement des services suivants: radiologie, technologie, médicale, archives, pharmacie, clinique externe de psychiatrie, accueil, inhalothérapie, électrocardiographie, physiothérapie.

Salaire: selon les échelles du ministère des Affaires sociales, classe 15.

Fin du concours: 11 avril 1980, 17 heures.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Réginald Grenier
Directeur général
Centre hospitalier St-Sauveur
725, 6e rue
Val d'Or, Qué. J9T 3Y1

Picker, compagnie nord-américaine reconnue dans le domaine de l'équipement radiographique de diagnostics, est à la recherche de:

TECHNICIENS DE SERVICE
(Radiographie et ultrason)

L'individu doit posséder une connaissance de l'électronique ainsi que plusieurs années d'expérience dans le service de l'équipement radiographique, ou d'équipement électronique digital avec une connaissance de micro-processeurs. Pour les deux postes, le bilinguisme est nécessaire.

En plus d'un programme de formation des plus modernes, un éventail complet de bénéfices, une rémunération compétitive et une automobile, nous vous offrons l'occasion de vous développer professionnellement et personnellement.

Pour une considération confidentielle, envoyez votre curriculum vitae, au:

Directeur du personnel
PICKER CANADA LIMITÉE
705, rue Hodge
St-Laurent, Québec H4N 2S3

PICKER

BURNDY

REPRÉSENTANT DANS LES VENTES INDUSTRIELLES

Est-ce que ceci vous ressemble? Vous êtes dans la phase initiale de votre carrière dans la vente, fier de votre succès jusqu'à maintenant, mais déjà prêt à relever un nouveau défi, et conscient d'une perte de temps et du manque d'intérêt. Si vous êtes dans cette situation, notre offre peut vous intéresser.

Nous sommes un important manufacturier du Canada, spécialisé dans les connecteurs électriques et les systèmes de support pour câble. Deux de nos marchés se situent dans la construction industrielle et le secteur de la construction des utilités électriques. Notre besoin est de trouver présentement un représentant de plus, possédant une grande compétence dans l'industrie de l'électricité et pouvant créer un volume imposant de ventes dans ces marchés-clés.

Si vous êtes la personne apte pour ce travail et désirez accroître vos responsabilités avec notre Compagnie —

— vous pouvez seconder aux présentations techniques pour les ingénieurs consultants, constructeurs et le personnel distributeur
— vous pouvez assumer la responsabilité des commandes venant de constructeurs importants et négocier les contrats
— vous pouvez compenser l'absence d'expérience par du dynamisme et de l'initiative, une vaste formation, de l'habileté à organiser et à planifier vos priorités.

Dû à notre expansion, nous recherchons présentement un représentant des ventes qui demain deviendra un gérant.

C'est un poste à salaire avec compensation en plus, basée sur la performance dans le succès des ventes du secteur. Voiture et gamme complète de bénéfices marginaux fournies.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur, Ventes de district
BURNDY INC.
513 boul. Stinson
St-Laurent, Qué. H4N 2E1

COURRIER

Nouvelle écriture, nouvelle institution

Au sujet du colloque du 29 février sur la «nouvelle écriture, à l'UQAM»

Il y avait de la complaisance ce jour-là. On aurait dû le savoir ou du moins s'en douter. Mais il s'agissait d'une demande de reconnaissance, d'un constat d'existence. Les liens s'étaient tissés, le désir circulait entre les corps et les textes; le décor était posé, l'action pouvait commencer.

Je parle du jeu car il y en avait: on retiendra celui de l'enfant en instance d'identification sauf qu'on ignore encore qui le premier, la première en a fait la demande. Qui de l'institution ou de la marge a voulu s'approprier la place de l'autre? Mais peu importe en réalité.

De la reconnaissance

Jadis la Littérature se réservait le privilège de reconnaître ce qui était ou non littéraire (beau, génial). Elle parlait de haut car après tout c'est une institution. Celles et ceux qui arrivaient à saisir s'efforçaient alors d'en être dignes: elles apprenaient à maîtriser sa *langue* pour ensuite *discourir* à leur tour. Qu'on parle structuralisme ou sémiotique, il s'agissait d'un passage nécessaire. Se posait alors aux aspirant/es un choix douloureux: deviendrai-je professeur ou écrivain? (En ce temps-là, on ne pouvait pas encore être les deux à la fois). Les écrivains devaient donc s'en aller, solitaires, et produire selon l'ordre du jour du texte/sexe quasi illisible mais formaliste: on appelait cela de l'écriture *moderne*. Le temps a passé, la mode aussi, nous voici maintenant face à la *nouvelle* écriture: celle du sujet/corps omniprésent et fortement influencée par le courant femme, le nec plus ultra de la NE (nouvelle écriture). Il faut donc «délirer» sujet-corps-désir-plaisir sans notes discordantes. Tout cela se passe hors des murs du savoir institutionnalisé, mais pas pour longtemps. Ce qui s'écrivait dans des revues parallèles n'allait pas tarder à gagner ses lettres de noblesse, c'est-à-dire à être reconnu par le regard du Père. Cela se passa «officiellement» dans un colloque tenu à l'Université où les Nouveaux Écrivains, après moult publicité personnelle, nous offrirent presque une nuit de poésie en plein jour.

La NE n'attend plus qu'on discoure sur elle: elle est déjà sa propre *lecture*, sa propre *critique* et sa propre *théorie*. C'est l'osmose idéale où l'universitaire se travestit en artiste et vice versa. Doit-on parler d'«assomption jubilatoire»?

OUI MAIS DANS LA MARGE

La NE veut bien de l'institution, de l'étiquette mais elle n'est pas pour autant prête à laisser aller sa «liberté», son autonomie. Si elle n'ose pas prétendre à la dissidence, elle revendique cependant la Marginalité. Nous voulons bien être pairs mais un peu plus à gauche tout de même. La marge de la marge quoi! Elle tente ainsi de se disculper, mais aux yeux de qui au juste? Ici tout le monde est d'accord: c'est le contentement général. La NE sera marginale ou elle ne sera pas et ce même dans le giron universitaire (on n'en est pas à une contradiction près). D'ailleurs les étudiant/es désirent son institutionnalisation. On ne veut plus apprendre à être professeur (à répéter le discours du maître), mais plutôt on veut apprendre à devenir écrivain: on revendique plus de fiction et moins de théorie, plus d'écriture et d'Imaginaire. Sauf qu'à désirer aussi obstinément la *reconnaissance* de l'Imaginaire, tout cela est bien dans l'ordre du Symbolique.

«APPELLATION CONTRÔLÉE»

L'expression est d'un Nouvel Écrivain et semble accueillir la NE comme un connaisseur accueille un vin de qualité supérieure. Appellation contrôlée, normes de classe, bornes qui circonscriraient et filtreraient les textes. Ne seraient reconnus que ceux qui sont conformes aux «nouvelles» normes, non plus formalistes, mais quoi donc? Corporelles, désirantes... La NE est une «écriture de pointe», son sujet est la marginalité. «Ne pas vouloir être» mais désirer à tout prix être considérée comme écriture de *l'avant-garde*. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, de la place sociale des intellectuels artistes (ou des artistes intellectuels?). Mais de cela qui ose en parler?

Chose intéressante, si les poètes ont cessé de chanter le pays ou la révolution, ils sont pourtant restés accrochés à la Femme, doucement récupérée par ceux (surtout) pour qui le chant de la Muse-Mère semble avoir du mal à s'éteindre. Fétichisme des mots, du corps, des désirs, de l'amour, bref fascination pour le quotidien de sa personne, l'étalement de son moi, sujet individualiste dans toute sa splendeur et sa «nouveauté». On n'ose même plus se poser de questions; d'ailleurs la NE ne fournit-elle pas toutes les réponses? (À preuve les applaudissements béats et les silences satisfaits du Colloque). On s'intéresse peu aux autres, encore moins à celles et ceux qui n'ont pas les moyens économiques donc politiques et culturels de nous lire — et heureusement; on vit en vase clos, flottant dans son spéculaire, inquiet, inquiète de sa renommée (entendre de ses publications). Bref on est «là où ne se trouve pas la tradition», loin des gens ordinaires, de la vie ordinaire, fière figure de proue d'un «nouveau» mouvement littéraire, marqué/e à l'effigie de sa classe sociale.

Que la Nouvelle Écriture ne s'inquiète pas: elle possède son étiquette de grand cru (magazines), elle produit sa propre publicité (revues) et elle s'est créé son propre marché grâce à des maisons d'édition. Elle suscite aussi de la recherche qui passe par un colloque, un mémoire ou une thèse. La NE a fièrement acquis ses références; elle n'est rien d'autre qu'institution par la langue, par la forme, par la loi du désir ou du pouvoir.

La complaisance des Nouveaux Écrivains provoque ma révolte. J'ai du mal à avaler cet élitisme, ce désir absolu d'être à l'avant-garde de la production littéraire québécoise, cette suffisance. Qu'on ne se méprenne pas: je ne suis pas une «nouvelle» écrivain en mal de reconnaissance; seulement une ex-étudiante qui ne supporte plus les artifices.

Michèle SAUCIER,
Montréal

CHOIX DE LECTURES

(Sternberg, Jacques, 1923), Agathe et Béatrice, Claire et Dorothée: roman / — Paris: Michel, 1979. 312 p.; 23 cm.

Trois cents pages de «délire érotique (glacé)» et de fausse pornographie. L'auteur, Cassandre français d'origine juive et belge, règle ses comptes avec lui-même, les femmes et l'amour. Selon Reichmann, ce roman lyrique, volcanique, sincère, parodique, «démythifie l'érotisme bon marché et canaille». Au niveau de l'invention langagière, c'est assez réussi.

■

Smucker, Barbara, 1915. **Les chemins secrets de la liberté;** trad. de l'anglais par Paule Daveluy. — Montréal: Cercle du Livre de France: P. Tisseyre, 1978. 161 p.: carte; 22 cm. — (Collection des deux solitudes: Juvénile).

Édition originale en langue anglaise, 1977. Ce roman raconte le périple de deux fillettes, esclaves en fuite, qui s'échappent d'une plantation du Mississipi et se rendent jusqu'en Ontario. Une histoire qui aurait pu être vraie. En annexe, notes biographiques consacrées à quelques abolitionnistes convaincus (Alexander Ross, etc.) et bibliographie sur le sujet (tous les ouvrages répertoriés — une quinzaine — sont de langue anglaise).

■

Sulte, Benjamin, 1841-1923, **Les laurentiennes:** poésies / par Benjamin Sulte. — Montréal: Leméac: Éditions d'Aujourd'hui, d.l. 1978. 208 p.; 16 cm. — (Les Introuvables québécois). Réimpression de l'éd. de 1870, Eusèbe Sénécal, Montréal.

Première édition, 1869. Ce prolifique auteur trifluvien (une trentaine de volumes) est plus connu pour sa volumineuse **Histoire des Canadiens français** que pour ses tentatives poétiques. L'inspiration des **Laurentiennes** est d'ordre patriotique («Albion, je n'ai point ta langue ni ta foi»), anecdotique, religieuse et chastement galante. L'auteur a bien défini ses intentions: «Ma muse qui s'inspire aux pages de l'Histoire,

■

(Tzara, Tristan, 1896-1963), **Oeuvres complètes;** texte établi, présenté et annoté par Henri Béhar. — Paris: Flammarion, 1975 — Tomes: v 1 1912-1924; v. 2 1925-1933.

«Née d'un besoin d'indépendance, de méfiance envers la communauté», l'aventure dada rendit vite célèbre son principal participant, un jeune poète et écrivain d'origine roumaine qui s'appelait Samuel Rosenstock et signera Tristan Tzara dès 1915. Pourtant l'oeuvre de Tzara ne se réduit pas à sa période dada. Dès 1922, ayant rompu avec le surréalisme, Tzara revient graduellement à un lyrisme libre et spontané. On peut juger de l'ampleur de son oeuvre puisque le présent volume comporte près de cinq cents pages et qu'il n'est que le second d'une série de six! Notes, p. 406-463.

■

Sagan, Françoise, 1935 — **Le lit défait** — Paris: Éditions J'ai Lu, 1979, c1977. 248 p.; 17 cm. — (J'ai Lu; 915).

Édition originale, 1977. Une certaine dramaturgie des coeurs et des corps, comme l'écrit Bernard Pivot. Les amours théâtrales d'un auteur dramatique et d'une comédienne. Mais surtout, au-delà des marivaudages et de l'introspection, l'auteur s'attache à ce qu'il peut y avoir d'incertain, de rusé, de cruel, de pitoyable et d'émouvant dans l'incessant combat d'une passion. Un roman d'amour dans lequel l'érotisme est volontairement presque absent.

■

Sanders, Michael, pseud. de Jacques Lanzmann, 1927 — **L'âge d'amour:** roman — Paris: J.-C. Lattès, 1979. 231 p.; 23 cm.

Encore un livre qui raconte les amours d'une adolescente (14 ans) avec un homme dans la quarantaine. L'héroïne, une sorte de «Lolita» des faubourgs, a sûrement lu Émile Ajar. Selon Jacqueline Piatier, ce travail d'un «bon faiseur» est érotique et drôle. À noter que sous Sanders, ce pseudonyme d'allure américaine, ne se cache plus Jacques Lanzmann.

■

Stil, André, 1921 — **L'optimisme librement consenti:** conversations / (de) André Stil avec Pierre-Luc Séguillon. — Paris: Stock, 1979. 331 p.; 22 cm. — (Les Grands auteurs).

Autobiographie («Mémoires-confessions - choses vues») d'un écrivain communiste français, membre du jury du prix Goncourt. L'auteur appartient à cette génération d'intellectuels engagés qui ont des «morts sur l'inconscient»; c'est lui-même qui le dit. Intérêt littéraire.

Saint-Pierre, Madeleine, 1932 — **Empreintes: poèmes 1970-1974** — Montréal: Éditions Parti pris, 1978. 54 p.; 21 cm. — (Ouvrir le feu; 2).

Poèmes dédiés à Alphonse Piché. Thématique classique: un peuple qui «chemine et veut sa liberté», un amour, «blason charnel», bondissant de «ravissement en rassurance». Recueil très réussi. Un poète à aimer, reconnaissable à sa «tête d'or noir / pour effeuiller le rêve».

P.C.

Trotsky

Suite de la page 22

«pierres avec lesquelles il faut construire un monument». Cette partie nouvelle des archives de Trotsky imposera une quantité énorme de relecture à des historiens, repète Broué qui estime que, de la part de Trotsky accusé d'avoir dirigé un réseau antistalinien depuis l'étranger, «un aveu n'eût servi à rien» puisque Staline persistait dans sa calomnie, accusant Trotsky d'avoir mis sur pied un «bloc terroriste» et d'avoir déchainé une «terreur» que le rapport «secret» de Khrouchtchev allait mettre 20 ans environ à démasquer comme stalinienne sans toutefois réhabiliter Trotsky. Pour Moscou, Léon Trotsky demeure un hérétique, un stratège dont les presses soviétiques ont interrompu en 1927 la publication des oeuvres. Les «nouvelles perspectives de recherche» sur Trotsky proviennent forcément de l'extérieur de l'Union soviétique, de spécialistes tel Pierre Broué.

C.T.



Prêt de matériel pour chambre de malade

La Compagnie de Traduction Universelle
recherche:

• Un réviseur à temps plein
(anglais vers français)

avec sérieuse expérience dans les domaines techniques.

• Des traducteurs pigistes
(anglais et français)

Expérimentés, membres agréés de la S.T.Q. ou ATIO

• Un graphiste
(temps plein ou partiel)

Envoyer curriculum vitae à:

Directeur du personnel
Compagnie de Traduction Universelle
1015 Côte du Beaver Hall
Bureau 350
Montréal H2Z 1S1

PROFESSEURS DE FRANÇAIS
LANGUE SECONDE

Fonctions:
— Cours à Montréal et banlieue dans des entreprises.
— de 4 à 20 heures/semaine, soir surtout.

Méthodes utilisées:
— Dialogue Canada I, Atelier, DC II (bloc 3) et Transition.

Exigences:
— Minimum B.A. relié aux langues.
— Français langue maternelle.
— Expérience pertinente.

Envoyer curriculum vitae (ne pas téléphoner), à:

Centre Linguistique Bouchereau Inc.
465, rue Saint-Jean, Bureau 708,
Montréal, Québec,
H2Y 2R6,
Att: M. Jean-Denis Garceau

VILLA NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
recherche
DEUX CHEFS D'UNITÉ DE VIE

Le chef d'unité de vie sous l'autorité du Directeur des services de réadaptation coordonne et contrôle les activités relatives à la vie de groupe des bénéficiaires de son unité dans le but de leur assurer un milieu favorisant la réadaptation.

Exigences:
— Diplôme en psycho-éducation ou l'équivalent;
— Un minimum de cinq (5) ans de travail en milieu institutionnel;
— Capacité de leadership, l'organisation et sens clinique.

Salaire: selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au service du personnel, au plus tard le 21 mars 1980, à 17 heures.

Service du personnel
Villa Notre-Dame-de-Grâce
4434 boul. Décarie
Montréal H4A 3P2

Carrières et Professions
Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

AVOCAT

Une étude légale du centre-ville souhaite s'adjoindre un avocat.

Qualités requises:
— compétence, dynamisme, esprit de travail, expérience souhaitée.

Faire parvenir curriculum vitae à:

DOSSIER 3255
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

LE CENTRE D'ACCUEIL DES QUATRE VENTS

Établissement public d'une capacité de 80 jeunes garçons de 12 à 15 ans en difficulté d'adaptation sociale et affective, recherche les services d'un:

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur général, planifie, coordonne et contrôle les activités relatives au personnel, au contrôle budgétaire, à la comptabilité et aux statistiques dans le but d'assurer une gestion adéquate des ressources humaines, matérielles et financières de l'établissement.

Qualifications:
— Une formation universitaire en sciences de l'administration doublée d'une expérience pertinente de gestion constituerait un atout.

Salaire et autres avantages: selon les politiques et les normes du Ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée des documents habituels avant le 7 avril 1980, à:

Robert Busilacchi, Directeur général
Centre d'Accueil des Quatre Vents
557, route 329
St-Donat de Montcalm, J0T 2C0

LE C.L.S.C. DES MILLE-ÎLES
recherche un
TRAVAILLEUR SOCIAL

Tâches:
— personne qui exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

Exigences:
— Détenir un premier diplôme universitaire terminal en service social.
— Être membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux du Québec.
— Expérience clinique particulière dans les services de première ligne et d'assistance psycho-sociale auprès des familles.

Conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 29 mars 1980 à:

Directeur général
C.L.S.C. des Mille-Îles
3542 Boul. de la Concorde
Suite 105
Laval, Qué. H7E 4W1

Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 30, 31, 32, 33 et 34

LE CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
(CECI)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fondé en 1958, le Centre se spécialise dans la formation et l'envoi de coopérants dans les pays en développement d'Afrique et d'Amérique latine. Le directeur général assume la gestion du Centre et la coordination des services de formation, d'envoi, de documentation et de recherche. Le candidat recherché possède un degré universitaire en sciences sociales ou dans une discipline connexe. Il possède une expérience en coopération internationale, en administration et en gestion de ressources humaines.

Veuillez faire parvenir vos candidatures accompagnées de vos C.V. au comité de sélection du CECI à l'adresse suivante:

Comité de sélection du CECI
4824 Côte-des-Neiges
MONTRÉAL, Québec
H3V 1G4

C.L.S.C. Jardin du Québec

MÉDECINS RECHERCHÉS

Le C.L.S.C. Jardin du Québec est à la recherche de 2 médecins pour compléter les cadres de son équipe actuelle.

Responsabilités:
— Dispenser des services de consultations et de soins au C.L.S.C. ou au domicile des usagers,
— participer à l'élaboration et à l'évaluation des programmes du C.L.S.C.,
— exécuter, au besoin, certains programmes d'éducation ou de prévention à caractère socio-médical.

Le milieu:
Milieu rural d'environ 12,000 habitants, de 15 à 30 minutes de Montréal.

Municipalités desservies:
St-Rémi, St-Edouard, Sherrington, Ste-Clotilde, St-Mathieu.

Traitements:
Selon les normes en vigueur au Ministère des affaires sociales.

Pour plus d'informations, communiquer avec M. Jean-Yves Leblanc,

C.L.S.C. Jardin du Québec
454-4671

Faire parvenir vos demandes avant le 22 mars 1980 à:

C.L.S.C. Jardin du Québec
M. Jean-Yves Leblanc, dir. général
C.P. 880
St-Rémi, Cté Napierville.
J0L 2L0

LOWER CANADA COLLÈGE

PROFESSEUR
FRANÇAIS - LANGUE SECONDE

— Poste permanent (septembre 1980)
— 3e année à Secondaire I
— Méthode L.F.I.
— Conversation.
— Sports
— Laboratoire de langues.
— Groupes de 25 garçons.
— Diplôme pédagogique du Québec.

Faites parvenir votre curriculum vitae au:

Responsable de l'enseignement du français
Lower Canada College
4090, Avenue Royal
Montréal
H4A 2M5
(Téléphone: 482-9916)

Le Conseil des Arts du Canada recherche un

Administrateur Général de l'Office des Tournées

Fonctions

Sous la direction générale du directeur adjoint de la Division des arts, administrer l'Office des tournées (personnel: dix-neuf employés; budget annuel: environ 2,6 millions de dollars). Exercer un contrôle sur l'évaluation des demandes de subventions de tournées présentées par les gens du spectacle et les organismes artistiques. Entretenir des rapports avec les organismes fédéraux et provinciaux, avec les organismes gouvernementaux étrangers et avec les organisations nationales des arts du spectacle.

Qualités

Excellente connaissance des arts du spectacle au Canada de la gestion et des coûts des tournées de spectacles. Aptitude à juger de la qualité d'un spectacle et à négocier. Diplôme universitaire en art et dix années d'expérience administrative dans le domaine du spectacle.

Langues

Les deux langues officielles.

Lieu

Ottawa. Déplacements fréquents.

Traitement

A partir de $32 638, selon qualités.

Envoyer sa demande accompagnée d'un curriculum vitae d'ici le 28 mars à:

M. Yves Carrière
Chef du personnel
Conseil des Arts du Canada
B.P. 1047
Ottawa K1P 5V8

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Coal miner's daughter": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Chapter Two": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 15. Sem.: 17 h 00, 19 h 10, 21 h 15.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Marriage of Maria Braun": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35.

AVENUE, 1224 avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Young Frankenstein": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 avenue du Parc (844-1932) — "Take Off": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Sensually liberated female": 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 10.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Clinique de la terreur": 14 h 40, 18 h 15, 21 h 50. "Alice, douce Alice": 12 h 45, 16 h 20, 19 h 55.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Oh! les petites starlettes": 12 h 15, 15 h 25, 18 h 35, 21 h 35. "Il mille verges": 13 h 35, 16 h 45, 20 h 00.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Kramer vs Kramer": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BONAVENTURE II, "Saturn 3": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Hommage aux femmes d'un certain âge": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 50, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "Le cercle infernal": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 45. Sem.: 19 h 45.

BROSSARD II, "Rocky, 2, la revanche": Sam. dim.: 12 h 50, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

BROSSARD III, "La clinique de la terreur": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50. Sem.: 18 h 20, 21 h 50. "Alice, douce Alice": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 55. Sem.: 19 h 55.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Hommage aux femmes d'un certain âge": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35. Sem.: 21 h 05. "Le cercle infernal": Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 15, 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

CHAMPLAIN II, "Rocky 2, la revanche": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20. Sem.: 19 h 05, 21 h 20.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Le no. 1 du service secret": 14 h 15, 17 h 45, 21 h 15. "Chino": 12 h 30, 16 h 00, 19 h 30.

CHATEAU II, "Emmanuelle prisonnière des cannibales": 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 45. "Evelyne": 14 h 15, 17 h 20, 20 h 20.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Enfer mécanique": 12 h 00, 16 h 00, 20 h 00. "Lancer...frappé": 13 h 45, 17 h 45, 21 h 45.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Le témoin": Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 45, 19 h 30. "Le grand embouteillage": Sem.: 21 h 15. Sam.: 17 h 30, 21 h 15. Dim.: 13 h 45, 17 h 30, 21 h 15.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Cinéma brésilien, "La fille aux herbes folles": Sam.: 19 h 30. "Antonio Das Mortes": Sam.: 21 h 30. Relâche du 19 au 22 mars.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — Samedi, "El chacal de Nahueltoro": 19 h 00. "La ultima cena": 21 h 00. Dimanche, "Towed in a hole" et "Pack up your troubles": 15 h 00 (pour enfants). "Terre en transe": 17 h 00, "L'Égangile a Solentiname", "Blood of the condor": 19 h 00. "Reed: Mexico insurgente": 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Cruising": Sam. Dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS 1, Complexe Desjardins (288-3141) — "La dérobade": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS II, "Les bons débarras": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Molière": 14 h 15, 19 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Mourir à tue-tête": 13 h 15, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Coal miner's daughter": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES II, "All that jazz": Sam. dim.: 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Manhattan": (en français) Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est Beaubien (721-6060) — "Cordelia": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Le mariage de Maria Braun": Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Breaking away": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

DORVAL II, "10": 12 h 20, 14 h 30, 16 h 35, 18 h 55, 21 h 10. Sem.: 18 h 55, 21 h 10.

DORVAL III, "Fatso": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Chapter two": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 20, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

DÉCARIE SQUARE II, "Kramer vs Kramer": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Cher papa": Sem. 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ÉLYSÉE II, "Retour à la bien-aimée": Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Les bronzés font du ski": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 10, 21 h 25. "Trois hommes d'Istanbul": Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 30, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 19 h 45.

GREENFIELD II, "Courage fuyons": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 30. "La belle emmerdeuse": Sam. dim.: 12 h 55, 16 h 20, 19 h 50. Sem.: 18 h 00, 19 h 50.

GREENFIELD III, "Le no. 1 du service secret": Sam. dim.: 14 h 25, 17 h 50, 21 h 15. "Chino": Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 05, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Take off": 12 h 00, 14 h 40, 17 h 20, 20 h 00. "Ewa": 13 h 25, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 25.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "La clinique de la terreur": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 25, 22 h 00. Sem.: 21 h 25. "Alice, douce Alice": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 25.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Breaking away": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Breaking away": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10. Sem.: 19 h 15, 21 h 10.

LA CITÉ II, "Pot de vin": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

LA CITÉ III, "10": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "C'était demain": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 25, 21 h 35. Sem.: 21 h 30. "Ashanti": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Donna Flor et ses deux maris": Sam. dim.: 14 h 10, 18 h 00, 21 h 35. "Sexe avec un sourire": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 55. Sem.: 18 h 00, 19 h 55.

LAVAL II, "L'homme à tout faire": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LAVAL III, "Emmanuelle prisonnière des cannibales": Sam. dim.: 12 h 40, 15 h 40, 21 h 40. "Amants ardents": Sam. dim.: 14 h 15, 17 h 15, 20 h 15. Sem.: 18 h 40, 20 h 15.

LAVAL IV, "Les bronzés font du ski": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. "Trois hommes d'Istanbul": Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 40, 19 h 55. Sem.: 18 h 15, 19 h 55.

LAVAL V, "Ilsa la louve de Steelberg": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 15. "Rêves de passion": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 15, 19 h 35. Sem.: 18 h 00, 19 h 35.

LAVAL-ODEON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "La clinique de la terreur": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 50, 21 h 35. Sem.: 21 h 35. "Alice, douce Alice": Sam. dim.: 15 h 45, 19 h 35. Sem.: 19 h 35.

LAVAL-ODEON II, "Hommage aux femmes d'un certain âge": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 10, 21 h 10. Sem.: 21 h 10. "Le cercle infernal": Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 10. Sem.: 19 h 20.

L'IMPRÉVU, 446 place Jacques-Cartier (878-9395) — "Voyage au bout de l'enfer" de Michael Simino, sam.: 17 h 00. Dim.: 13 h 00, 17 h 00. "Blow-Up" de Michelangelo Antonioni, lun. mar.: 18 h 00. "Flesh Gordon" de Michael Benveniste, mer. jeu.: 18 h 30. "Les dents de la mer" de Steven Spielberg, ven.: 18 h 00. Cinéma rock: "Let the good times roll", du 16 au 20 mars 20 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "American gigolo": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

LOEW'S II, "Windows": 13 h 35, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

LOEW'S III, "Just tell me what you want": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S IV, "The fifth floor": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V, "Hero at large": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Ne me laisse pas seul papa": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 40. Sem.: 19 h 30. "Le dragon est mort vive le tigre": Sam. dim.: 13 h 30, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 21 h 20.

MASCOUCHE II, "La clinique de la terreur": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 55. Sem.: 21 h 30. "Alice douce Alice": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 19 h 55. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "C'était demain": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 15, 21 h 30. Sem.: 21 h 10. "Ashanti": Sam. dim.: 14 h 55, 19 h 20. Sem.: 19 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "10": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Nous maigrirons ensemble": 19 h 10. Matinée sam. dim.: 13 h 15. "Les bons débarras": 21 h 15. Matinée sam. dim.: 15 h 20. Ciné-Club: "Prova d'orchestra": Lun.: 20 h 00.

MONTENACH II, "Les chaînes du sang": 19 h 00. "C'était demain": 21 h 05. "Bugs Bunny and road runner movie": Sam. dim.: 13 h 15. "Chewing gum rallye": Sam.: dim.: 15 h 00.

OUIMÉTOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Norma Rae": Sam.: 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. "Harold et Maude": Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

OUIMÉTOSCOPE II, "Plusieurs tombent en amour" de Guy Simoneau, Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Spectacle sur scène samedi. "La princesse au petit bois": Dim.: 14 h 00. "L'argent de poche": Dim.: 16 h 00. "Faut trouver le joint" et "Superfrog a movie": Dim.: 19 h 30. "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe": Dim.: 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Young Frankenstein": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Ne me laisse pas seul papa": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 30, 21 h 55. Sem.: 21 h 45. "Le corps de mon ennemi": Sam. dim.: 14 h 55, 19 h 45. Sem.: 19 h 15.

PARADIS II, "Hommage aux femmes d'un certain âge": Sam. dim.: 14 h 15, 17 h 50, 21 h 30. Sem.: 21 h 00. "Le cercle infernal": Sam. dim.: 12 h 40, 18 h 10, 19 h 50. Sem.: 19 h 15.

PARADIS III, "L'express de minuit": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 10, 22 h 00. Sem.: 21 h 10. "Chauffeur de taxi": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 20, 20 h 10. Sem.: 19 h 15.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Cinéma d'animation: Rétrospective Robert Breer (USA) et Malcolm le Grice (Ang.), Sam. 19 h 30, 21 h 00 (respectivement). Rétrospective Robert Breer, dim.: 15 h 00. Films pour enfants, dim.: 13 h 30. Du 17 au 22 mars "La trilogie de Maxime" de Grigori Kozintsev (Union soviétique, st. français), 19 h 30 et "La maladie c'est les compagnies" de Richard Boutet (Québec). 21 h 30.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Courage fuyons": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

PARISIEN II, "Cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN III, "L'associé": 12 h 10, 13 h 50, 15 h 45, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

PARISIEN IV, "L'homme à tout faire": 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 55, 19 h 45, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

PARISIEN V, "Les bronzés font du ski": 12 h 50, 14 h 30, 16 h 20, 17 h 50, 19 h 30, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "All that jazz": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Being there": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II, "Nosferatu the vampire": 12 h 45, 14 h 40, 16 h 35, 18 h 35, 20 h 35.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Lustfull feelings": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Bang bang": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Aventures de Juliette. ": 13 h 25, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 50. "Estelle et Flora": 14 h 35, 17 h 25, 20 h 15.

RIVOLI II, "Sang dans les rues": 12 h 30, 15 h 25, 18 h 20, 21 h 20. "Fleurs du vice": 14 h 05, 17 h 00, 20 h 00.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Le roman d'Elvis": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 05, 19 h 55. Lun. à jeu.: 19 h 10. "Gendarme et les extra-terrestres": Sam. dim.: 14 h 25, 18 h 15, 22 h 05. Lun. à jeu.: 17 h 30, 21 h 20.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Un moment d'égarement": 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. "Ne me laisse pas seul, papa": 14 h 05, 17 h 40, 21 h 20.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Faut trouver le joint": 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 17 h 55, 19 h 30, 21 h 15.

SÉVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — Les horaires ne nous sont pas parvenus.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Dr. Zhivago": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 40, 20 h 15. Sem.: 20 h 15.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Norma Rae": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "La clinique de la terreur": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 25, 22 h 00. Sem.: 21 h 25. "Alice douce Alice": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 25.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "L'homme à tout faire": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VERSAILLES II, "Les bronzés font du ski": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 05, 21 h 20. "Trois hommes d'Istanbul": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 25, 19 h 40. Sem.: 18 h 05, 19 h 40.

VERSAILLES III, "Ilsa la louve de Steelberg": Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 15, 18 h 20, 21 h 30. "Parties fines": Sam. dim.: 13 h 50, 16 h 50, 19 h 55. Sem.: 18 h 20, 19 h 55.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Trois super gars passent à l'attaque": Sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 25, 19 h 15. Lun. à jeu.: 19 h 30. "Ne me laisse pas seul papa": Sam.: 21 h 20. Dim.: 13 h 30, 17 h 15, 21 h 00. Lun. à jeu.: 21 h 10.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Rocky 2, la revanche": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 40, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Fatso": 13 h 20, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Apocalypse now": 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30.

sur scène

AUDITORIUM MAXWELL CUMMINGS, 1379 ouest, Sherbrooke (285-1600) — Paul Bempéchat, pianiste, dim.: 15 h 00. Oeuvres de Berg, Schubert, Haydn, Schumann. S.E.M. Ensemble, "Musique de Marcel Duchamp", ven.: 20 h 30.

ASSOCIATION DES VÉTÉRANS DE GUERRE POLONAIS, 57 est, Prince-Arthur — Événement-danse avec des chorégraphes québécois, sam.: 14 h 00. Inf.: 285-1600. Daniel Soulière, Candy Loubert, Sylvie St-Laurent.

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Les Grands Explorateurs présentent "Terre Sainte" avec Jacques Cheguaray. Sam.: 19 h 00, 21 h 30. Dim.: 14 h 30, 20 h 30. Sem.: 20 h 30.

ATELIER-THÉÂTRE LES MAINS, 371 est Roy (486-8177) — "Le vieil arbre", théâtre pour enfants (4 à 12 ans). Sam.: 14 h 00. Dim.: 13 h 30, 15 h 00.:

ATELIER CONTINU, 1200 est, Laurier — Théâtre de la Bebelle présente "La Bebelle aux gars dormants", par et avec le groupe de clowns de Sherbrooke, sam., dim.: 20 h 30. "Johannes docteur Faust" de Claire Voisard avec Peter Baran, Denis Levasseur, Monique Richard, jusqu'à dim. 20 h 30. "En plein ventre" écrit et interprété par Céline Beaudoin et Louise Ladouceur. Mise en scène: Nicole Lecavalier. Du 20 mars au 20 avril, jeu. au dim.: 20 h 30. Rés.: 272-2655.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Huis clos" de Jean-Paul Sartre avec Yvette Brind'Amour, Yvon Bouchard, François Cartier. Louise Turcot. Mise en scène: Danièle Suissa. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven.,sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. jusqu'au 26 avril.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Folies des années folles" avec Louise Bombardier, Danielle Hotte, Yvan Leclerc, Pierre Lenoir. Mise en scène: Lorraine Beaudry. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 30 mars. "CIRCONSTANCES" chansons et musiques d'André Angelini, mar.: 20 h 30.

CAFÉ CAMPUS, 3315 Reine-Marie (coin Decelles) — Diane Tell, lun.: 21 h 30.

CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (524-4911) — Pierre St-Jacques, piano, Jean Derôme, flûte, sam.: 21 h 00. Jocelyn Sheehy, compositeur instrumental (guitare), ven.: 21 h 00. Pour enfants: le clown Poubelle, sam.: 14 h 00. "Raison d'être" film de Yves Dion, lundi. Patrick Bernard, chansonnier, mar.: 21 h 00. "Intervention poétique", textes de M. Garneau, M. Lalonde et J. Charlebois, mer.: 21 h 00. Mise en scène: Patrick Dupont.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-7944) — "Blue Champagne", revue musicale de Ken John Grant, avec Bill Cole, Jayne Lewis, Deirdre Van Winkle. Lun. à jeu.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 21 h 30. Dim.: 19 h 30. Matinée mardi: 13 h 30. Relâche ven. Jusqu'au 30 mars.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Jitter" de David French, du 11 mars au 6 avril.

CATHÉDRALE MARIE REINE DU MONDE, Angle Mansfield, Dorchester — Le Choeur Polyphonique de Montréal, dir.: Miklos Takacs; Jacques Lareau, baryton, Anthony King, organiste, dim.: 15 h 00. Programme: "Autour de Maurice Duruflé," G. Verdi, Z. Kodaly, F. Poulenc, Maurice Duruflé.

CHAPELLE LOYOLA, 7141 ouest, Sherbrooke — Récital de piano par François Langlais, au profit d'Amnistie Internationale, ven.: 20 h 30. Oeuvres de Scarlatti, Chopin, Ravel, Prokofiev, Beethoven, Stephen Gellman. Concert de musique de chambre baroque, lun.: 20 h 30. Programme: des oeuvres des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Concert de musique chorale allemande, mer.: 20 h 30. Oeuvres de Schutz, Senfl et Hassler, Haydn, Schubert,Mendelsshon, Schumann, Wolf. Entrée libre.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame (873-4031) — Salle Gabriel Cusson: Marie-Josée Ritchot, violon; Françoise Bertrand, piano, lun.: 20 h 30. Oeuvres de Schubert, Franck, Brahms. Louis Beaublen, violon; Lisbeth Miquel, piano, lun.: 12 h 00. Oeuvres de Leclerc, Paganini, Brahms, Vallerand, Sarasate. Le Quintette de cuivres de Montréal, mer.: 12 h 00. Programme: John Adson, Anthony Holborne, Walter Hartley, Victor Ewald, J.S. Bach, Wilke Renwick. Salle Germaine Malépart: Musique de chambre, jeu.: 20 h 30. Oeuvres de R. Tessier, C. Chaynes, C. Chavez, H. Konietzny, M. Ohana. Entrée libre.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "La jaserie" de Marie Savard avec Claire Saint-Aubin, Marie Savard et Marie Trudeau. Tous les jours 21 h 00. Relâche lun. Jusqu'au 23 mars. Pour enfants: La Troupe l'Orchestre présente "Une ballade en nuages" avec Clarinette, Billie, Gribrouille et Moustik, du 17 au 21 mars 14 h 00.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — Pour enfants: "Les trois petits cochons" dim.: 14 h 00, jusqu'au 23 mars (3 à 8 ans). Sur réservations.

GALERIE LA CHAMBRE BLANCHE, 226 est, Christophe-Colomb, Québec (529-2715) — "Danse actuelle", sam., dim.: 14 h 00.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — King Biscuit, jusqu'à dimanche. Leroy Sibbles, du 18 au 23 mars. Sem. Dim.: 22 h ., 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 35. Entrée libre.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Josée Blackburn, flûte; Jean Sutherland, piano, sam.dim.: 21 h 00. Oeuvres de Mozart, Cézar, Frank, Varèse, Frank Martin. Mario Giroux, violoncelle; Josiane Lefèvre, piano, ven.: 21 h 00. Oeuvres de Prokofieff, Bach, Debussy, Schubert.

LE PONT TOURNANT, 940 Sir Wilfrid Laurier, Vieux-Beloeil (467-4504) — Pour enfants: "Une faim de loup" par Les Enfants du Paradis, les sam. et dim. de mars 14 h 30. Jusqu'au 23 mars (5 à 10 ans). Le Théâtre de l'Arrière-Scène présente "Le temps mort", poème gestuel de Serge Marois avec Andrée Bougie, André Doucet, Céline Lévesque et Georges Lévesque. Les ven. et sam. de mars 21 h 00.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — John Hammond, guitariste, jusqu'à dimanche. Buddy Guy et Jr. Wells, guitare et harmonica, du 18 au 23 mars. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 1 h 00. Relâche lundi.

OUTREMONT, 1248 ouest, Bernard, Outremont — Richard Séguin, sam.: 20 h 30.

PIANO NOBILE, Place des Arts — Sons et brioches, Stéphane Lemelin, pianiste, dim.: 11 h 00. Bach-Busoni, Chopin, Liszt. Carte blanche: Molière par Jean Dalmain, mar. midi. Concerts-midi: Quatuor masculin, oeuvres de Schubert avec Paul Trépanier, ténor; David Doane, ténor; Pierre Mollet, baryton; Gaston Germain, basse; Suzanne Blondin, pianiste, mer. midi. L'Art du mouvement: La chorégraphie nouvelle, jeu. midi.

SUITE ET, 121 Napoléon (845-6666) — Evénement-théâtre: "Grave enfant psychédélique" de Dennis O'Sullivan avec Marie H. et C.C. sam.dim.: 21 h 00.

SALLE ANDRÉ-MATHIEU, Collège Montmorency, 475 boul. de l'Avenir (667-5100) — L'Opéra de chambre du Québec présente "Le secret de Susanne" de Ermanno Wolf Ferrari et "Le Docteur Miracle" de Georges Bizet, ven.: 20 h 00.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — L'Atelier d'opéra McGill, dir.: Edith Della Pergola, présente "The Counsul", drame musical de Gian-Carlo Menotti les 21, 22 et 23 mars.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Les Grands Ballets Canadiens. Programme: Les Sylphides, Le Mandarin merveilleux, Tam ti delam. Sam.: 20 h 30. Preservation Hall Jazz Band, dim.: 20 h 30. L'Orchestre de chambre McGill, Alexander Brott, chef d'orchestre, Jean-Pierre Rampal, flûtiste, lun.: 20 h 30. Oeuvres de Handel, Bartok, C.P.E. Bach. L'OSM, John Nelson, chef invité: Peter Zazofsky, violoniste, mar., mer.: 20 h 30. Oeuvres de Barber, Dvorak. Relâche jeu., ven.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "À qui le p'tit coeur après neuf heures et demie?" de Maryse Pelletier avec Marie Codebecq, Louise Deschatelets, Murielle Dutil, Louise Laparé, Jean-Denis Leduc, Francine Tougas. Mise en scène: Gilbert Lepage. Tous les soirs 20 h 30. Dim.: 15 h 00. Relâche lun. jusqu'au 12 avril.

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20, sortie 109 819-(478-1014) — Relâche le 15 et 20, 21, 22 mars.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES, 320 est, Notre-Dame (879-1307) — "Parce que c'est la nuit..." spectacle conçu, réalisé et joué par Chantal Beaupré, Markita Boies, Louise Laprade, Nicole Lecavalier. Tous les soirs 21 h 00 sauf dim., lun. Jusqu'au 29 mars.

THÉÂTRE DE L'ÎLE, 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — "Les dix petits nègres" d'Agatha Christie, mise en scène: Claude Lavoie. Du mer. au sam.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 22 mars.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "Le jardin de la maison Blanche" de Jean Barbeau avec Sébastien Dhavernas, Johanne Fontaine, Nathalie Gascon, André Gosselin, Charles Vinson. Mise en scène: Pierre St-Amand. Sam.: 20 h 30.

THÉÂTRE LE VIEUX CLOCHER, 64 Merry nord, Magog (819) 843-1177 — Le groupe Euzebe, jazz, sam.: 22 h 00, 24 h 00.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Jean-Pierre Ferland, du 11 au 23 mars 20 h 30. Sam.: 18 h 30, 22 h 00. Relâche lundi. Pour enfants: le Théâtre de l'oeil présente "A dos de soleil", sam.: 13 h 00.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Victor ou les enfants au pouvoir" de Roger Vitrac, avec Marc Béland, Anne Caron, Sophie Clément, Louisette Dussault, Michel Dumont, Raymond Bouchard, Paule Baillargeon, Marie-Josée Labossière et Jean-Louis Millette. Mise en scène: Jean-Luc Bastien. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 5 avril.

**THÉÂTRE PORT-ROY